LE CLERGÉ

A

L'ACADÉMIE



I.B. Corneille . inv.

J. Piel scul.

EAU-FORTE REVELLAT 25, QUAI Gds AUGUSTINS, PARIS

Les Académiciens offrant à Louis XIV
le Dictionnaire de l'Académie (1694)

LE CLERGÉ

A

L'ACADÉMIE

SILHOUETTES ET PORTRAITS

PAR

Mgr DE MOUCHERON

Prélat domestique de S. S. Pie X.

Ouvrage accompagné d'une gravure hors texte.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1909

A SON ÉMINENCE

LE CARDINAL MATHIEU

De l'Académie française.

Éminence,

Permettez-moi de vous dédier ce livre.

Il est juste qu'il vous soit offert. Vous représentez seul aujourd'hui l'Église de France à l'Académie : vous verrez passer ici sous vos yeux les hommes considérables dont vous êtes, à ce titre, le successeur. Quelques-uns eurent du génie ; tous eurent du talent ; tous ont fait honneur à l'Académie. Choisis les uns pour leur éloquence, les autres pour leur renommée, leur ensemble constitue certainement l'un des ornements les meilleurs de cette Compagnie célèbre de nos gloires nationales. Vous les connaissez déjà :

mais vous aurez quelque plaisir à les voir groupés et réunis, à pouvoir embrasser l'aperçu de leur vie sans être obligé de feuilleter de nombreux volumes.

Ce motif suffirait à expliquer mon hommage. J'en trouve un autre dans les relations bienveillantes et amicales dont vous voulez bien m'honorer depuis que vous êtes à Rome.

Acceptez-le donc comme un faible gage de ma haute considération, et daignez souffrir que je vous offre aussi l'expression des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De votre Éminence,

Le très humble serviteur.

P. M.

AVANT-PROPOS

Mon excellent et regretté ami le comte de la Jonquière, capitaine d'artillerie breveté d'État-Major, fit paraître, en 1894, *L'Armée à l'Académie*. Lorsque j'eus achevé cet intéressant volume, l'idée me vint qu'on en pourrait faire un non moins attrayant en montrant cette fois *L'Église à l'Académie*. Mais j'y renonçai aussitôt; car si un officier avait pu écrire le premier, un simple laïque, et je l'étais alors, ne me semblait pas autorisé à publier le second.

Cet obstacle a disparu depuis lors : mon caractère de prêtre et mon titre de prélat me donnent sans doute le droit de revenir à mon idée, d'entreprendre cet ouvrage et me vaudront peut-être la bienveillance et l'attention de ceux qui y jetteront les yeux.

Et j'en ai besoin. Quelle magnifique galerie, en effet, je dois leur faire parcourir! Dès mes

premiers pas j'ai été tenté de renoncer à mon dessein, tant il me paraissait au-dessus de mes forces, tant je jugeais humblement l'ouvrier inférieur à la tâche qu'il avait à remplir. Évoquer d'aussi grands noms; faire revivre de si hautes figures; parler de Richelieu et de Bossuet ; dépeindre la splendeur d'un Rohan, l'éloquence d'un Lacordaire, la souplesse d'un Maury, la vertu d'un Perraud; montrer le rôle prépondérant qu'a toujours joué l'Église dans le développement de la pensée française, la place qu'elle a tenue sans cesse dans l'aréopage de nos meilleures illustrations ; faire sentir à quel point elle se défend, par sa valeur même, contre les attaques injustes et haineuses d'adversaires irréconciliables ; relier ainsi entre elles, par un ciment mystérieux, ces biographies disparates et en faire un monument magnifique à sa gloire : tel était le rôle que j'avais à jouer au cours des pages que j'allais écrire.

Et comme si cette difficulté n'était pas suffisante, d'autres objections m'apparurent. Je n'ignore pas que des esprits chagrins trouveront bien des prétextes pour nier, sinon l'intérêt, du moins l'utilité de ce livre. On me dira — on me l'a dit déjà — que toutes ces biographies ne sont pas nouvelles; et de fait je ne prétends rien découvrir ici. Je ferai seulement observer que

plusieurs des noms cités dans ces pages sont presque inconnus, si ce n'est des hommes de lettres ; que beaucoup sont du moins totalement oubliés ; que parmi des figures de premier plan, la vie ou les œuvres de certains ne sont plus familières à personne. J'avouerai ingénûment que j'ai moi-même appris beaucoup de choses en écrivant ces pages : ceux qui les liront en apprendront autant sans doute et avec moins de peine, car ce qui rendait mon entreprise difficile, c'est que justement les récits de ces vies sont dispersés dans de vieux ouvrages qu'on ne trouve plus que dans les bibliothèques publiques où il faut au moins en connaître le titre pour pouvoir demander à les lire, et qu'ils n'ont entre eux aucun rapport ni aucune proportion, les uns étant fort longs, fort diffus, tandis que d'autres sont très laconiques ; les uns étant présentés sous forme de discours, d'éloges emphatiques, tandis que d'autres ne sont que de simples notes biographiques n'offrant au lecteur distrait que de froides listes d'ouvrages démodés.

On contestera aussi, au point de vue purement ecclésiastique, la convenance de cette évocation de personnages qui n'offrent pas, quelques-uns du moins, de grands exemples de vertu, de soumission, de désintéressement, de

régularité sacerdotale. Mais ce n'est pas, à proprement parler, un ouvrage d'édification que j'ai prétendu faire, malgré les nombreux traits fort touchants que j'aurai à citer çà et là. Sans doute les mœurs et la tenue du clergé ont changé depuis trois siècles ; il y a quelque différence entre la vie d'un Dupanloup et celle d'un abbé de Choisy, entre la doctrine d'un Lacordaire et celle d'un Loménie de Brienne ; sans doute encore la vie extérieure de nos prêtres n'a plus rien de commun avec celle de tels possesseurs de traitements considérables ou de fortunes princières ; nous sommes loin aujourd'hui des quatre millions de rente que plusieurs auteurs prêtent au cardinal Dubois, des deux millions et demi du cardinal de Rohan, ou même des quatre cent mille francs de Bernis, et ces abbés-poètes, ces prélats mondains, ces cardinaux politiques n'avaient rien de l'attitude que la formation sulpicienne a imprimée à notre clergé et dont on admirera la parfaite correction ici-même, dans la vie des derniers personnages dont on va lire l'histoire. Mais qu'on veuille bien néanmoins remarquer que, même chez les moins austères, les traits de charité, de noblesse abondent, et qu'à part deux ou trois noms qu'on voudrait peut-être retrancher de cette liste et qui nous rappellent que tous ici

sont des hommes, les autres offrent un magnifique exemple de cette élévation de sentiments, de cette largeur de vues, de cette indépendance de caractère, de cette sensibilité de cœur qui, si elles ne sont pas le privilège exclusif du clergé, sont la sûre caractéristique des hommes supérieurs et des grands citoyens.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, puisque cet ouvrage n'existait pas, il me parut qu'il devait exister. Car, a dit M. Auger, « c'est parmi les hommes consacrés au ministère des autels que cette compagnie a le plus souvent cherché de quoi réparer ses pertes, l'aider dans ses travaux et soutenir son illustration[1] ». On sent donc bien par là quelle place éminente le clergé a tenue toujours à l'Académie ; il suffit de pénétrer sous la coupole pour ressentir cette impression, puisqu'on y voit tout d'abord, pleines de noblesse et d'aisance, à gauche et à droite de la tribune, les statues de Bossuet et de Fénelon.

Pour établir ces biographies en connaissance de cause, surprendre le caractère et la physionomie propre de mes personnages, j'ai dû lire

[1] Réponse au discours de Mgr l'Archevêque de Paris.

tous les discours de réception de ces immortels, et j'ai rencontré, pour le faire commodément à la bibliothèque de l'Institut, la complaisance éclairée de M. Rébelliau, que la présentation du comte Albert de Mun avait particulièrement bien disposé en ma faveur, et dont les conseils et les avis m'ont été çà et là du plus précieux secours. Qu'il me permette de lui en exprimer ici ma plus vive gratitude[1].

Pour ne pas donner à ce cadre des proportions exagérées, j'ai dû en exclure quelques noms que le clergé ne peut pas réellement revendiquer comme siens : ceux de Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, qui reçut seulement la tonsure ; de Terrasson, qui, un instant oratorien, fut ordonné sous-diacre, mais abandonna bientôt le clergé, fit une grosse fortune par le système de Law, puis, s'étant ruiné, devint professeur au Collège de France et académicien ; de Delille, le traducteur des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, appelé par la Harpe « le Virgile français », décoré toute sa vie du titre d'abbé, bien qu'il n'eût jamais reçu les ordres ; du philosophe Gaillard, dont la vie d'historien, de grammairien et même de journaliste, ne paraît

[1] M. Rébelliau a bien voulu mettre à ma disposition les dossiers inédits de M. Gaston Boissier où j'ai trouvé d'importants renseignements.

avoir eu rien de spécialement ecclésiastique, et que Voltaire appelait *un intrépide ennemi des cagots*.

Cette nécessité de me restreindre me fera passer aussi sous silence certains académiciens que les circonstances ont amenés à quitter la soutane : tels Lauréault de Foncemagne, d'abord oratorien pendant plusieurs années, mais que le mauvais état de sa santé obligea à abandonner l'Oratoire, qui plus tard se maria et est cité par Marmontel comme étant, avec l'abbé de Radonvilliers, « ceux de ses collègues qui étaient le moins connus du public et le plus estimés de l'Académie » ; M. de Féletz, ordonné en cachette pendant la Révolution, qui ne reprit pas ses fonctions après son emprisonnement et sa fuite, tint pendant vingt cinq ans le sceptre de la critique littéraire au *Journal des Débats* et est appelé par Villemain « un des hommes les meilleurs parmi les bons[1] » ; Condillac, dont l'influence fut immense au XVIIIe siècle et qui, bien qu'en dehors du clergé « sut en garder constamment les bienséances » ; enfin les transfuges du clergé, Morellet, Sieyès[2].

[1] *Souvenirs contemporains*, t. I.

[2] On ne doit pas cependant mettre Morellet sur la même ligne que Sieyès, car il eut toujours une attitude fort digne, combattit ardemment les violences révolutionnaires et ne se rangea point parmi les apôtres de l'athéisme. Il sera à jamais béni pour avoir soustrait les

Sans doute ils avaient presque tous le caractère sacré : ils étaient prêtres pour l'éternité! Mais ce n'est pas comme prêtres que l'Académie les appela dans son sein ; ce n'est pas comme prêtres qu'ils sont arrivés à la célébrité. On comprendra aussi le sentiment qui m'a fait me borner à dédier ces pages au seul académicien ecclésiastique actuellement vivant, afin qu'on ne prenne pas pour une facile flatterie le juste tribut d'hommages que j'aurais eu à lui rendre.

Malgré ces restrictions, le champ de cette étude demeure encore assez vaste ; il offrira au lecteur des exemples assez nombreux, assez brillants, assez variés pour lui permettre d'en tirer des déductions concluantes et de souscrire à ces lignes de M. Pierre Somaize : « Mais s'il est un lieu, en France, où l'on ne saurait oublier le rôle que l'Église a joué, celui qu'elle joue encore dans notre pays, c'est bien cette Académie, qui a la garde de nos traditions littéraires et de notre culture. » Avoir décidé plusieurs à le reconnaître serait ma plus belle récompense.

archives de l'Académie française, lorsqu'à l'heure suprême il en était le secrétaire et les avoir mises en lieu sûr, assurant ainsi leur conservation.

Il me reste à dire maintenant un mot de l'ordre que j'ai donné à cet ouvrage. Présenter l'un après l'autre, en des articles successifs, les personnages cités ici, c'eût été lui donner l'apparence et la froideur d'un dictionnaire biographique ; aussi j'avais d'abord songé à les grouper en quarante chapitres, consacrés aux quarante fauteuils où ces académiciens se sont respectivement assis. Là encore je trouvai un obstacle : quelques-uns de ces fauteuils ont eu en effet de nombreux occupants ecclésiastiques et non des moindres : je me serais vu dans l'obligation de dépasser alors la limite de sept ou huit pages, que j'aurais dû m'assigner pour chacun d'eux ; d'autres au contraire en ont vu passer à peine un ou deux[1]. J'ai donc résolu d'établir plutôt certains groupes, motivés soit par la famille ou la société littéraire à laquelle ces personnages appartenaient, soit par l'époque où ils vécurent. J'ai tâché ainsi d'enlever à ces pages la sécheresse d'une liste chronologique, la monotonie d'une succession d'articles, en leur conservant toutefois un certain ordre.

J'avais désespéré, après d'infructueuses recherches, de découvrir une gravure ancienne

[1] Le 2e, le 27e, le 32e, n'ont même jamais été occupés par des ecclésiastiques. En outre cette division a été employée déjà par MM. Tyrtée Tastet et Ch. Barthélemy.

se rattachant au clergé à l'Académie : par acquit de conscience, je me fis présenter l'image que le catalogue de la collection Hennin, au cabinet des Estampes, désignait ainsi :

« Académie française (Les membres de l') venant offrir au roi le dictionnaire de l'Académie. »

A vrai dire, je ne croyais pas que cette image pût présenter de rapport avec le sujet que je traitais ; mais, en voyant dans le petit groupe d'académiciens admis devant Louis XIV, un évêque sur les huit et deux abbés sur les dix qui siégeaient alors dans la compagnie, je n'hésitai pas à en mettre la reproduction en tête de ces pages, pensant qu'elle pourrait leur apporter quelque relief et intéresser ceux qui voudront bien les lire.

Mon désir eût été que M. de Mun, qui m'avait déjà gracieusement aplani la voie, me donnât quelques pages d'introduction pour ce livre, afin de le rendre moins suspect au public lettré devant lequel je ne me présente pas sans une secrète appréhension. Il avait une autorité spéciale pour prêter son appui à une histoire des évêques-académiciens, car, outre qu'il est académicien, un vénérable curé de l'Orne me disait un jour : « M. de Mun, c'est presque un évêque ! » J'oubliais qu'à ses occupations d'homme de lettres,

M. de Mun joint celles de député ; j'ignorais surtout qu'il avait dû déjà refuser à d'autres, qui le touchaient de plus près, le service que je lui demandais. Voici la lettre qu'à cette occasion il a bien voulu m'adresser :

CHAMBRE
ES DÉPUTÉS

Paris, le 29 décembre 1907.
5, avenue de l'Alma, VIIIe.

Cher Monseigneur,

Vous voudrez bien m'excuser de n'avoir pu, obligé de me rendre en Bretagne, répondre plus tôt à votre aimable lettre dont j'ai été très touché. Ç'aurait été pour moi un grand honneur de présenter au public votre ouvrage sur « le Clergé à l'Académie », qui ne peut manquer d'être d'un haut intérêt. Je me vois malheureusement obligé de le décliner, à mon grand regret. J'ai reçu en effet, ces temps derniers, plusieurs demandes semblables de personnes avec lesquelles je suis lié d'assez près, et j'ai dû refuser dans l'impossibilité où j'étais d'ajouter ce surcroît aux occupations, déjà trop nombreuses, qui absorbent tout mon temps.

Veuillez agréer, cher Monseigneur, tous mes sentiments dévoués.

A. de Mun.

Il ne me reste maintenant qu'à offrir ce volume tel qu'il est, sans guide et sans soutien, avec

confiance pourtant, aux hommes éclairés et indépendants : ils y verront avant tout un hommage à l'Église sur laquelle rejaillit, plus encore que sur les Lettres, l'éclat qu'ont jeté ces orateurs, ces diplomates, ces évêques, ces écrivains. Ceux-ci furent sans doute les artisans admirables, et les premiers, sinon les seuls, des enrichissements progressifs de la pensée française : ils furent aussi les apôtres non moins admirables de la charité et de la foi. C'est à ce titre que j'ai pu entreprendre leur histoire : c'est chez moi le prêtre, plus encore que le littérateur, qui s'incline ici devant eux.

Et devant l'imperfection de mon ouvrage ; devant la distance qui le sépare du but que j'aurais voulu atteindre, j'ai besoin de me souvenir de ce qu'écrivait au XVIIIe siècle l'abbé d'Olivet, et qui est pour les écrivains une garantie et un encouragement, à savoir que « l'histoire, *de quelque façon qu'elle soit écrite*, a le privilège de se faire lire ».

Paris, novembre 1907.

ERRATA

Page 38, ligne 8, *au lieu de* : « par la bulle *Unigenitus* » *lire* : « par la bulle *Cum occasione* », et reporter la note à la page 133, à la suite de la note 1 de cette page.

Page 149, ligne 4, de la note 1, *au lieu de* : « avant que Napoléon les restituât », *lire* : « avant que Charles X les restituât ».

Page 312, note 1, *lire ainsi le vers :*

« *Omnia vincit amor et nos cedamus* à Maury. »

Page 322, note 1, *au lieu de :* « Quernau-Lamerie », *lire :* Queruau-Lamerie ».

Page 323, ligne 14 et 15, *au lieu de :* « on lui doit l'organisation de l'École Normale et de la Bibliothèque Nationale », *lire :* « on lui doit l'établissement des Écoles Normales et l'organisation de la Bibliothèque Nationale ».

Même page, ligne 21, *au lieu de :* « le premier Consul » *lire :* « la Convention ».

LE
CLERGÉ A L'ACADÉMIE

CHAPITRE PREMIER

FONDATION DE L'ACADÉMIE
LES PREMIERS ACADÉMICIENS ECCLÉSIASTIQUES

On n'attend pas ici un récit détaillé de l'établissement de l'Académie française. Des plumes plus autorisées, plus habiles l'ont fait maintes fois en termes définitifs : il est d'ailleurs bien connu de tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre littérature et qui seuls auront quelque plaisir à parcourir ce volume. Rappelons au moins brièvement que le berceau de l'Académie fut une réunion de beaux esprits « tous hommes de lettres et d'un mérite fort au-dessus du commun[1] », qui, vers l'an 1629, imaginèrent de se rencontrer une fois par semaine chez Conrart, dont le logis avait été choisi comme

[1] Pellisson. *Histoire de l'Académie française.*

étant le plus commode et au cœur de la ville, pour y deviser de toute chose et surtout de littérature ; ce qu'ils continuèrent fidèlement et « avec un plaisir extrême ».

Parmi ces personnages, hôtes assidus d'ailleurs de l'hôtel de Rambouillet, on comptait plusieurs ecclésiastiques, notamment l'abbé de Cerisy qui n'avait pas dix-huit ans, et l'abbé de Boisrobert, dont la situation empruntait un grand prestige à ce qu'il était très en faveur auprès du cardinal de Richelieu, à qui il rapportait toutes les nouvelles de la Cour et de la ville, son grand soin étant « de délasser l'esprit de son maître[1] ». Il ne manqua pas de lui décrire la nouvelle petite assemblée, lui parlant avec éloges de ceux qui la composaient, et le cardinal, qui avait naturellement l'esprit porté aux grandes choses, lui demanda si ces personnes ne voudraient pas faire un corps et devenir une institution d'État.

Cette proposition flatteuse fut pourtant d'abord assez mal accueillie ; quelques-uns des hôtes de Conrart laissèrent voir leur hésitation à se placer sous la tutelle de l'impérieux premier ministre. Cependant, sur l'observation de Chapelain « qu'ils avaient affaire à un homme qui ne voulait pas médiocrement ce qu'il voulait », ils firent répondre au cardinal que, bien qu'ils n'eussent jamais eu une aussi haute pensée, et qu'ils fussent fort surpris

[1] Pellisson. *Loc. cit.*

du dessein de Son Éminence, « ils étaient tous résolus de suivre ses volontés ».

Ceci se passait en février 1634 : en mars, la compagnie se constitua un bureau régulier, et adopta le nom d'*Académie française*. Elle demanda au cardinal sa protection, et celui-ci répondit qu'il la lui accordait de grand cœur, car « il estimait toute la compagnie en général et chacun de ceux qui la composaient en particulier ». Parmi ceux-ci se trouvait Antoine Godeau, qui devait devenir évêque de Vence et de Grasse.

*
* *

Ce fut l'un des premiers académiciens et le premier académicien ecclésiastique. Il était né à Dreux en 1605, s'adonna d'abord à la poésie et se fit connaître par là avantageusement. Les poésies qu'il apportait, lorsqu'il venait à Paris, donnèrent lieu à Conrart, dont il était parent et qui l'avait déjà introduit dans la meilleure société, d'assembler chez lui à jour fixe, pour en entendre la lecture, quelques hommes de lettres, des savants, des hommes d'esprit. Ce fut ainsi comme une Académie en miniature, qui devint réellement, nous venons de le voir, le noyau de l'Académie française. Aucune assertion ne peut faire plus d'honneur à Godeau[1].

[1] René Kerviler. *Antoine Godeau.*

Entre temps Godeau fréquentait assidûment l'hôtel de Rambouillet, où il avait été présenté par Chapelain. Il y eut d'admirables succès qui auraient pu le distraire et le ravir[1]. Comme il était fort petit et laid, on l'y avait surnommé *le nain de la princesse Julie*[2].

Cependant entraîné par une piété sincère, il embrassa l'état ecclésiastique et, ayant écrit une paraphrase du psaume *Benedicite opera Domini Domino*, il alla l'offrir au cardinal de Richelieu qui fut si charmé de l'œuvre et de la conversation de l'auteur, qu'il lui offrit l'évêché de Grasse. Il n'y avait qu'un an qu'il était prêtre[3].

Évêque, Godeau se montra bientôt le plus fervent et le meilleur des prélats : il ne donna plus au monde qu'un peu de temps et un peu de lui-même, se réservant tout entier à ses ouailles. Il fit établir par les municipalités des greniers d'abondance, des monts de piété et sut vite conquérir

[1] Mlle de Rambouillet écrivait par exemple à Voiture : « Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée et, je vous jure, mille fois plus galant. »

[2] Le célèbre hôtel de Rambouillet, dont il sera souvent question dans ces pages, était la demeure de la marquise de Rambouillet, née Catherine Savelli. Julie était la fille de cette aimable maîtresse de maison dont le salon fut, pendant un demi-siècle, le rendez-vous des hommes de lettres et de l'élite des esprits du temps. Bossuet y prononça un soir son premier sermon et c'est même à cette occasion que Voiture put dire qu'il n'avait jamais entendu prêcher « si tôt ni si tard ». L'influence de l'hôtel de Rambouillet fut profonde sur la littérature et la société du XVIIe siècle.

[3] On doit considérer comme apocryphe l'anecdote d'après laquelle Richelieu lui aurait fait ce médiocre calembour : « Vous me donnez le *Benedicite* et moi je vous donne *Grasse.* » (Cf. G. Doublet. *La mort du premier académicien.*)

l'amour de ses diocésains. Sa pureté de mœurs était admirable : son ardeur pour l'étude extrême. Il approfondissait sans cesse les Saintes Écritures et continua à paraphraser les psaumes [1]. Il disait plaisamment que « le paradis d'un auteur était de composer ; son purgatoire de retoucher ses compositions ; son enfer de corriger les épreuves ». Tous ceux qui ont écrit souscriront à cette opinion [2].

Il obtint du pape Innocent X des Bulles qui réunissaient l'évêché de Vence à celui de Grasse. Mais, constatant bientôt que cette réunion n'était pas agréable à ses diocésains, il préféra céder son droit pour leur complaire et se contenta de l'église de Vence. Lorsqu'on voulut le transférer à un siège plus important, il refusa, disant : « Il est vrai que ma femme est pauvre, dure comme les rochers, rude, incivile et mélancolique. Mais il la faut aimer puisque je l'ai prise, et croire même que l'époux a beaucoup plus de mauvaises qualités que l'épouse. »

En 1643, l'évêque prononça l'oraison funèbre de Louis XIII où il se révèle prédécesseur immédiat de Fléchier [3]. En dépit de ses talents, Godeau

[1] Ces paraphrases furent fort estimées. Louis XIII en était tellement enchanté qu'il les apprenait par cœur. Voiture les lisait tous les jours (Cf. *Lettres de Voiture*). Balzac écrivait : « En matière de paraphrase, il a porté les choses où elles doivent s'arrêter. »

[2] Au moment où Chapelain écrivit *la Pucelle*, on avait conseillé à Godeau d'écrire aussi un poème. Mais il répondit spirituellement que, pour emboucher la trompette épique, « l'évêque devait céder la place au *chapelain* ».

[3] René Kerviler. *Loc. cit.* — Dans cette oraison funèbre, Godeau s'écrie : « Comme le soleil couchant jette encore de la lumière, ainsi

n'échappa point aux traits de la critique. Boileau ne le juge pas favorablement et dit « qu'il est toujours à jeun et, qu'il n'a rien de ce qui émeut ni qui échauffe ». Le P. Vavasseur, jésuite, a été plus loin encore, et dans un écrit intitulé *Godellus an poeta ?* le traîne littéralement dans la boue. « Il n'a ni génie, dit-il, ni élévation, ni enthousiasme, ni style, ni imagination ; en revanche, il possède éminemment deux qualités : la bassesse et la stérilité[1]. » Les chanoines de Vence firent écho à ces injures et soutinrent contre l'évêque une lutte opiniâtre. Celui-ci nous apprend qu'ils retiraient les clefs du clocher pour « qu'on ne sonnât plus lorsque je reviens de ma tournée pastorale ». En dépit de ces attaques, auxquelles les meilleurs esprits ne peuvent se soustraire, la plus haute estime environne la mémoire de Godeau. « Il avait été l'un des meilleurs prélats et des plus sérieusement dévoués à ses devoirs de cette partie du XVII[e] siècle, et... l'évêque le plus distingué et le plus honoré de la Provence en son temps[2]. » Il exerçait autour de lui une salutaire influence à laquelle peu de gens pouvaient se soustraire[3].

les justes meurent dans les splendeurs qui les découvrent. » Et il admire dans le roi sa grande sérénité « pour n'avoir point peur de la plus terrible des choses terribles ». Fléchier devint justement son successeur à l'Académie et déplora, dans son discours de réception, de ne pas avoir « la délicatesse, la facilité, ni le tour d'esprit » de celui dont il avait l'honneur de tenir la place.

[1] On répondit au P. Vavasseur par une brochure qui portait pour titre : *Jesuita an christianus ?*

[2] G. Doublet. *La mort du premier académicien.*

[3] Balzac écrivait à Conrart : « C'est un de mes étonnements et ce

Il eut, le jour de Pâques de 1672, une attaque d'apoplexie dont il mourut. Et, mort, il ne jouit pas encore de la considération, du respect auquel il avait droit. Ses domestiques, « par une avarice insatiable et amendable », lui mirent « une crosse en bois peint, une croix pectorale d'argent du poids de 21 onces, et une bague de laiton avec une pierre verte de la valeur de 3 sols, et une mitre tout usée et indécente[1] ».

Les principaux ouvrages laissés par Godeau sont un *Éloge des Évêques*, la *Paraphrase des Épîtres de saint Paul*, des *Vies* de saint Paul, de saint Augustin, de saint Charles Borromée, une *Histoire de l'Église* depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du VIIIe siècle, et surtout celui qui fut le plus apprécié : *la Morale chrétienne.*

* * *

C'est vers 1615 que naquit Germain Habert. Il appartenait à une ancienne famille de la bour-

sera une énigme que la postérité aura de la peine à déchiffrer, que vous et moi étant ce que nous sommes à M., de Grasse, il ne vous ait point rendu catholique et qu'il ne m'ait fait homme de bien. »

Mme de Sévigné en parle en ces termes : « C'est un prélat d'un esprit et d'un mérite distingué ; c'est le plus bel esprit de son temps : vous avez admiré ses vers, jouissez de sa prose ; il excelle en tout ; il mérite que vous en fassiez votre ami. Vous citez plaisamment cette Dame qui aimait à faire tourner la tête à des moines : ce serait une bien plus grande merveille de la faire tourner à M. de Vence, lui dont la tête est si bonne, si bien faite et si bien organisée : c'est un trésor que vous avez en Provence, profitez-en : du reste, sauve qui peut. » (*A Mme de Grignan,* 9 mars 1672.)

[1] G. DOUBLET. *La mort du premier académicien.* Voir aussi l'abbé TISSERAND. *Notice sur Godeau.*

geoisie parisienne, honorablement connue depuis le XVIe siècle et qui avait fourni plusieurs personnages distingués à la magistrature et à l'armée. Il était le plus jeune des amis de Conrart et le troisième de cinq frères dont l'un, Philippe, fit aussi partie de la réunion d'où devait sortir l'Académie française. Les uns et les autres étaient gens de mérite, d'intelligence haute et cultivée, se plaisant dans le commerce des beaux esprits, assidus dans les cercles littéraires, tels que le salon de Mlle de Gournay et l'hôtel de Rambouillet[1].

Germain, qui devint abbé de la Roche et de Saint-Victor, puis comte de Cerisy, passait, nous apprend Ménage, pour l'un des plus beaux esprits de son temps. Aussi est-il bien à sa place parmi les premiers académiciens, ce qui n'empêche pas Tallemant des Réaux de parler de lui d'une façon dédaigneuse : « Il ne sçait pourtant rien, dit-il, et n'avait que quelques paraphrases de pseaumes assez médiocres. » Et plus loin : « Il a toujours fait le plaisant, mais quelquefois il ne l'est guère[2]. »

L'Académie se réunit plusieurs fois chez lui. On lui doit une *Vie du cardinal de Bérulle* et une *Oraison funèbre du cardinal de Richelieu* qu'il prononça devant ses collègues ; il a écrit aussi quelques *Paraphrases des Pseaumes* et la *Métamorphose des yeux de Philis changés en astres*, métamorphose qui fut mise de son temps bien au-

[1] C. de la Jonquière. *L'armée à l'Académie.*

[2] Tallemant des Réaux. *Historiettes.*

dessus de celles d'Ovide. Il est également l'auteur d'un projet que nous avons vu repris de nos jours sur une *Langue universelle*. Leibnitz, d'ailleurs, eut lui-même un semblable projet.

Chargé par l'Académie d'examiner *le Cid*, il dit simplement : « Je voudrais bien l'avoir fait! » Cette courte phrase en dit plus long que bien des pages.

Habert mourut en mai 1654.

*
* *

Après lui nous trouvons le nom de l'abbé de Boisrobert, qui eut une si large part à la fondation de l'Académie, puisque c'est lui-même qui donna au cardinal de Richelieu l'idée première de cette société. Il vit le jour à Caen et fut successivement abbé de Châtillon-sur-Seine, prieur de la Ferté-sur-Aube et conseiller d'État. Il fut aussi chanoine de Rouen.

Les premiers académiciens se réunissaient fréquemment chez l'abbé de Boisrobert, n'ayant pas encore de local spécialement affecté à leurs séances : cela ne l'empêcha pas du reste de les plaisanter agréablement dans ses vers, car il faisait des vers et en voici quelques-uns qui nous édifieront sur les débuts de la célèbre compagnie :

> Pour dire tout enfin dans cette épître,
> L'Académie est comme un vrai chapitre :

Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien ;
. . . .
Et la nuit vient qu'à peine on a pu faire
Le tiers d'un mot pour le vocabulaire.

Il continue en examinant successivement les premières lettres de l'alphabet et, comme on n'en était encore qu'à la lettre E, il s'écrie :

Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G !

La faveur de laquelle jouissait Boisrobert auprès du cardinal de Richelieu était fort grande car c'était, dit l'abbé d'Olivet, « un grand dupeur d'oreilles[1] » et il possédait souverainement « cette niaiserie affectée qui est familière à Caen». Ses relations avec le cardinal ne furent cependant pas toujours sans nuages, et notre académicien connut notamment un assez long intervalle de disgrâce pour avoir introduit chez le ministre, à l'une de ses soirées, deux femmes de réputation équivoque. Car, il faut bien le dire, la vie de l'abbé de Boisrobert ne fut pas toujours édifiante et le poète eut souvent chez lui le pas sur le prêtre[2].

Richelieu cependant lui fit bientôt grâce et retrouva des faveurs pour son protégé, à la suite

[1] « Ce vilain me dira tout, disait le cardinal, sans que je puisse me fâcher ! »

[2] Guy Patin écrivait notamment : « C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu. »

d'une indisposition où son médecin, Sitois, lui avait donné cette seule ordonnance : *Recipe Boisrobert.* Celui-ci en profita pour faire entrer à l'Académie quelques faux-illustres : on les appelait *les enfants de la pitié de Boisrobert.*

On ne lui doit pas moins de dix-huit pièces de théâtre, des poésies, des épîtres et, pour racheter le tout, la paraphrase en vers sur les *Sept psaumes de la pénitence* [1].

Mme de Châtillon s'employa à lui faire faire une fin chrétienne. Et en effet, durant son agonie, on entendait le malade répéter : « Oubliez Boisrobert vivant, ne considérez que Boisrobert mourant ! » Mais son naturel reprenant vite le dessus, il ajoutait en souriant : « Je me contenterais d'être aussi bien avec Notre-Seigneur qu'avec le cardinal de Richelieu [2] ! » Il mourut à Paris en 1662, « dans de grands sentiments de repentir de n'avoir pas réglé assez exactement sa vie suivant les devoirs de son état [3] ».

[1] Il avait fait aussi une jolie parodie du *Cid* dans laquelle, à la célèbre apostrophe :

« Rodrigue, as-tu du cœur ?

celui-ci répondait :

« Je n'ai que du carreau ! »

[2] L'abbé de Boisrobert avait du reste beaucoup d'esprit. Un jour qu'il parlait assez mal du président de Novion, Sainte-Foy l'interrompit en lui disant : « Monsieur l'abbé, je ne souffrirai pas que vous parliez ainsi de mon parent. Je m'en vais lui écrire. » — « Fort bien, répartit Boisrobert, et je vais lui écrire aussi que vous dites qu'il est votre parent ; il sera plus fâché contre vous que contre moi ! ».

[3] HUET. *Les origines de Caen.*

Loret fit ainsi son épitaphe :

Ci-gît un monsieur du chapitre,
Ci-gît un abbé portant mître,
Ci-gît un courtisan expert,
Ci-gît le fameux Boisrobert.
Ci-gît un homme académique,
Ci-gît un poète comique...
Et toutefois ce monument
N'enferme qu'un corps seulement.

*
* *

C'est un autre membre encore de la réunion Conrart qu'Amable de Bourzéis, né près de Riom en 1606. Dès l'âge de dix-sept ans, il fut considéré comme un génie extraordinaire. D'abord diplomate, il suivit à Rome le P. Arnaud et se livra, en même temps qu'à la théologie, à l'étude des langues orientales. Ayant traduit en grec un poème d'Urbain VIII, *De partu virginis*, celui-ci, pour l'en récompenser, lui donna une abbaye en Bretagne.

Revenu à Paris [1], il y fut présenté à Louis XIII qui le nomma, bientôt après, abbé de Saint-Martin de Cores. Richelieu le prit ensuite pour secrétaire et lui fit inaugurer le vingt-sixième fauteuil de la naissante Académie.

Ordonné prêtre, l'abbé de Bourzéis se distingua

[1] Il n'y revint que deux ans plus tard, ayant passé ce temps en Savoie, au service du cardinal Maurice de Savoie.

dans la controverse et opéra diverses conversions éclatantes, notamment celles de plusieurs ministres protestants contre lesquels il avait disputé : cela le fit envoyer en Portugal pour y travailler à celle de Schomberg, le futur maréchal de France[1].

Il présida chez Colbert la *petite Académie*, collabora activement au *Journal des Savants* dès sa fondation, fut l'un des premiers membres de l'Académie des Inscriptions (appelée alors Académie des Médailles), et fit aussi partie de l'Académie des Sciences.

Il mourut à Paris le 2 août 1672. On a de lui deux volumes de sermons.

*
* *

Daniel Hay de Chambon, frère de Paul Hay du Chastelet, naquit le 23 octobre 1596, à Laval où son père était lieutenant civil et criminel. Il fut destiné, en qualité de cadet de famille, à l'état ecclésiastique[2], et eut l'abbaye de Chambon, dépendant du vicomté de Thouars, sur les confins du Poitou.

Dès l'âge de vingt-cinq ans, il obtint le prieuré de Notre-Dame de Vitré et le doyenné de l'église collégiale de Laval. « Cette raison, jointe à son

[1] On présume que ce ne fut pas la seule raison de son voyage, mais que l'abbé de Bourzéis avait pour ce pays une mission secrète du gouvernement.

[2] Son frère aîné Paul fut conseiller au Parlement de Bretagne, avocat général, intendant des armées de Savoie, académicien et conseiller d'État. C'était un des fidèles apologistes du cardinal de Richelieu.

goût naturel pour la retraite, le retint presque toujours dans sa patrie[1]. »

Il fit cependant à Paris quelques apparitions pendant lesquelles il put se mettre en rapport avec les principaux hommes de lettres, car il était grand controversiste et grand mathématicien. Il devient plus tard official du Mans, charge fort importante, puisque celui qui en était pourvu exerçait la juridiction ordinaire de l'évêque : il fallait pour l'obtenir être docteur ou au moins licencié en théologie.

Une curieuse lettre de Costar, le défenseur de Voltaire[2], nous montre au reste en quelle estime on tenait les talents de l'abbé de Chambon. On y lit : « Cependant, Monsieur.., il y a tant d'honneur à estre aimé de vous, et tant de honte à n'en estre pas connu, principalement à un homme qui fait profession de lettres, que je n'ay pu me défendre de dire en beaucoup d'endroits que je ne vous estais pas indifférent... Ce me seroit une grande douleur si vous les désabusiez et s'ils reconnaissoient que je m'estois vanté à faux. J'ay donc jugé, Monsieur, que la première recommandation que je me ferais devoit estre pour moy-même, et qu'il falloit que j'apprisse de vous d'abord comment j'estois en votre esprit. Il est si beau qu'il y a peu d'honnestes gens qui ne taschent d'y entrer et qu'il n'y a point de si petite place qui n'y soit bien disputée ».

[1] PELLISSON. *Histoire de l'Académie.*

[2] Publiée par M. René Kerviller.

Voilà certes une jolie lettre et qui nous fait voir, si l'abbé de Chambon est peu connu aujourd'hui, combien il l'était de son temps et par suite méritait de l'être. Il mourut à Laval le 20 avril 1671, et le marquis du Chastelet, son neveu, qui ne comprenait rien à ses manuscrits, les fit tous jeter au feu ! C'est ainsi qu'il ne nous reste rien de lui. Son meilleur titre de gloire est d'avoir laissé le trente-septième fauteuil de l'Académie à Bossuet.

* * *

Nicolas Bourbon, né en 1574, s'était adonné à l'étude de la langue grecque de laquelle il acquit une profonde connaissance ; aussi le cardinal du Perron, grand aumônier, le nomma-t-il professeur de grec au collège royal. Il se fit aussi un certain renom de poète latin, ce qui ne l'empêcha pas d'être emprisonné par ordre du Parlement pour avoir écrit l'*Indignatio valeriana*, satire contre l'arrêt qui supprimait dans les collèges l'ancien droit du Landit, cette foire étant pour les écoliers un sujet de désordres.

Plus tard, Bourbon devint ecclésiastique et entra dans la congrégation de l'Oratoire, inaugurant ainsi l'étroite alliance qui devait unir dans la suite l'Oratoire et l'Académie : car, par la protection du cardinal de Richelieu, il fut académicien dès 1637, et se montra toujours fort assidu aux réunions de la nouvelle société « quoiqu'il se fît chez lui comme

une espèce d'Académie particulière, par le concours de toutes sortes de personnes que son savoir et son mérite y attiraient [1] ». Puis il devint chanoine de Langres, ce qui l'obligea à aller habiter quelques années cette ville.

On dit que Bourbon aimait le bon vin : c'est pour cela sans doute que, peu séduit par les vers français, il disait que, lorsqu'il en lisait, il lui semblait qu'il buvait de l'eau.

Il était affligé de continuelles insomnies. Aussi lui fit-on, après sa mort, une épitaphe où on lisait :

« *O bene, ait, tandem dormio ! Vita, vale.* »

Il aimait l'argent, et, quoique à l'abri du besoin, sa terreur était de tomber dans la pauvreté. Il mourut à Paris, où il était revenu passer ses dernières années, en 1644, le même jour que le pape Urbain VIII [2].

Il a publié des poésies latines : son *Ode sur les grandeurs de Jésus-Christ* fut regardée comme son chef-d'œuvre. Mais sa prose, dit Pellisson ne mérite pas moins d'éloges que ses vers. « C'était un homme qui savait tout, et qui était d'un admirable entretien [3]. »

[1] NICÉRON. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.* Balzac lui fit une vive opposition « Que vous semble, écrivait-il alors, du choix qu'on a fait de nostre nouveau confrère?... Je vous ai autrefois montré de ses lettres françoises qui sont escrites du style des Bardes et des Druides. »

[2] Il avait pris parti pour les Feuillants dans leur querelle avec Balzac : mais il se réconcilia plus tard avec ce dernier par l'entremise de Chapelain.

[3] *Lettres de Guy Patin*, t. III.

CHAPITRE II

PROTECTORAT DE SÉGUIER

A la mort du cardinal de Richelieu, après avoir rendu à son fondateur les plus grands honneurs qu'il lui était possible, l'Académie eut à se préoccuper de se choisir un nouveau protecteur. On songea d'abord à Mazarin, puis au jeune duc d'Enghien; enfin on se rallia sur le nom de Séguier, qui avait alors quitté les Sceaux pour prendre la charge de la Chancellerie : il faisait d'ailleurs partie de l'Académie et lui avait rendu de grands services. Au moment où il y entra, il avait même été question déjà de le faire protecteur avec le cardinal, mais on craignit de déplaire à ce dernier et « tout l'honneur qu'on lui fit alors fut de mettre son nom le premier dans le tableau et à quelque distance des autres [1] ».

Dans la réaction contre tout ce qu'avait fait Richelieu, qui suivit la mort de Louis XIII, l'existence même de l'Académie parut compromise et

[1] Pellisson. *Histoire de l'Académie.*

on doit à Séguier l'honneur d'avoir pu la sauver dans ces heures difficiles : « Des troubles intestins dispersèrent les Muses et les effrayèrent. Séguier les rassemble et les rassure... Vous le savez, messieurs, l'Académie française périssait s'il ne l'eût soutenue [1]. »

*
* *

Le premier ecclésiastique que l'on rencontre sous le nouveau protectorat, après celui de Tallemant l'aîné, dont nous nous occuperons au chapitre suivant, est Pellisson-Fontanier, prieur de Saint-Orens, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel et historiographe du roi [2].

Il naquit à Béziers en 1624 et fut élevé par sa mère dans la religion protestante. D'abord avocat au barreau de Castres, il s'adonnait à la poésie à ses moments perdus. Comme il avait eu la petite vérole et en était resté défiguré, Mme de Sévigné disait de lui qu'il « abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids ». Il avait écrit l'*Histoire*

[1] Tallemant (le jeune). *Oraison funèbre du chancelier Séguier.*

[2] Pendant l'espace de quatorze ans qui sépare l'élection de Tallemant de celle de Nicolas Bourbon, il y aurait à signaler celles de Jacques Esprit, oratorien très versé dans la théologie, qui ne fut toutefois jamais prêtre, et de Jean de Montereul, chanoine de Toul, (frère du poète Mathieu de Montereul, secrétaire de l'évêque de Valence et du prince de Conti), poète lui-même et surtout diplomate puisqu'il fut un moment résident en Écosse, mais qui n'eut d'ecclésiastique que son bénéfice.

de l'Académie, ce qui engagea Conrart à le présenter à la compagnie qui voulut entendre en pleine assemblée la lecture de cet ouvrage et résolut ensuite d'accueillir l'auteur dans son sein ; et, malgré qu'il n'y eût pas alors de place vacante, on lui fit une faveur sans exemple, qui était de le laisser assister aux séances de l'Académie en attendant qu'il pût y occuper un fauteuil.

Cependant Fouquet l'avait choisi pour premier commis, ce qui le fit mettre à la Bastille lors de la disgrâce du surintendant [1]. Il y resta enfermé quatre années et là, avant Latude, pour charmer la solitude de sa prison, il apprivoisa une araignée. Il ne perdit d'ailleurs rien, pendant ces jours d'épreuve, de son esprit ni de sa belle humeur [2].

Il était l'ami le plus intime de Mlle de Scudéry :

[1] « Heureuse captivité, s'écrie Fénelon dans son discours de réception, liens salutaires qui réduisirent enfin sous le joug de la foi cet esprit trop indépendant. Il chercha pendant le loisir dans les sources de la tradition de quoi combattre la vérité. Mais la vérité le vainquit et se montra à lui avec tous ses charmes. »

[2] C'est ainsi qu'un jour il écrivit au roi :

« Sire, l'on dit que le Saint Père,
« Lequel avait incaméré
« Castro, duché tant désiré,
« A la fin le désincamère.
« Il n'a pas tenu sa colère !
« Verra-t-on la vôtre durer ?
« Et ne saurait-on espérer
« Que votre justice ordinaire
« Vienne nous désincamérer ?
« Quant à moi, Sire, je l'espère,
« Votre Majesté le fera
. . . .
« Quand elle sera moins sévère
« Et nous désincamérera. »

celle-ci n'eut garde de l'abandonner dans cette épreuve. Elle se servit d'abord d'un allemand « simple et grossier en apparence », mais fourbe et rusé qui feignit d'être prisonnier, puis d'un ramoneur pour lui faire passer des lettres en dépit des geôliers : elle arriva même à procurer au détenu les œuvres des Pères de l'Église. La lecture, l'étude, la méditation de ces ouvrages décidèrent la conversion de Pellisson ; mais, par un sentiment de délicate réserve, il attendit quatre ans avant de faire son abjuration, pour éviter qu'on crût qu'il avait agi par intérêt. Il la fit à Chartres, dans l'église souterraine, le 8 octobre 1670. « Tout ce qu'il a fait depuis sa conversion, dit l'abbé d'Olivet, peut se renfermer en deux mots, car il n'eut dès lors que ces deux objets devant les yeux : l'avancement de la religion et la gloire du roi[1]. »

Il se fit prêtre en effet et travailla avec ardeur à ramener dans la véritable église ses frères égarés les protestants. Aussi ceux-ci l'avaient-ils surnommé le *grand convertisseur*. Il fut abbé de Saint-Barthélemy de Bénévent puis prieur de Saint-Orens d'Auch. On cite parmi les ouvrages qu'il écrivit alors et qui furent très répandues, son *Traité sur l'Eucharistie*. Il a laissé aussi des *Mémoires pour la défense de Fouquet* et une *Histoire de Louis XIV*[2].

[1] *Histoire de l'Académie.*

[2] « Poète médiocre à la vérité, dit Voltaire, mais homme très éloquent. » Et dans son discours de réception, Fénelon disait : « Il a le secret de mettre dans les moindres peintures et de la vie et de la grâce. »

Pellisson mourut à Paris le 7 février 1693. « Pour être grand, a dit Fénelon, il ne lui manquait que d'être malheureux : il le fut [1]. » Une illustre amitié le soutint dans ses épreuves. Le jour de sa mort, il écrivait encore à Mlle de Scudéry et « jamais on ne vit une liaison si tendre et si constante. Ou ils se virent, ou ils s'écrivirent tous les jours durant près de cinquante ans [2] ».

*
* *

On a peu à dire sur Paul-Philippe de Chaumont. Il était fils de Jean de Chaumont, seigneur de Boisgarnier, conseiller d'État et de Marie de Bailleul, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Il était aussi cousin du chancelier Séguier, et parent des Habert par sa mère. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il écrivit plusieurs ouvrages théologiques et fut Garde des livres du cabinet du roi, charge qu'avait occupée son père sous Henri IV. Quelques années plus tard, il devint lecteur du roi, prédicateur assez renommé, membre de l'Académie française en 1654 et enfin évêque d'Acqs (ou Apt) en 1691.

Ayant gouverné pendant treize ans cette église, il se démit de son évêché, revint à Paris, se livra entièrement à son goût pour l'étude et écrivit ses deux volumes : *Réflexions sur le Christianisme*

[1] *Discours de réception.*

[2] *Histoire de l'Académie.*

enseigné dans l'Église catholique; ouvrage « dont le style, dit l'abbé d'Olivet, ne répond pas moins à sa qualité d'académicien, que le sujet à son caractère d'évêque[1] ».

Il avait pris une part active à l'exclusion de Furetière, et c'est lui qui présidait la séance où cette exclusion fut prononcée.

Il est mort à Paris, le 24 mars 1697.

*
* *

La même année que Paul-Philippe de Chaumont, l'Académie, ayant à remplacer Balzac, appelait dans son sein Mgr Hardouin de Beaumont de Péréfixe, archevêque de Paris. Il était né en Poitou, en 1605, d'une famille originaire de Naples. Son père était maître-d'hôtel du cardinal de Richelieu et lui-même fut maître de la chambre du premier ministre. « Le service d'un maître ombrageux comme le cardinal le rendit doublement circonspect; il prit un masque de simplicité timide pour recouvrir son âme qui était d'une fermeté à toute épreuve[2]. »

Mazarin lui confia l'éducation de Louis XIV quand le roi n'avait que six ans. « Il joignit par-

[1] Cela s'accorde mal avec ce que dit Chapelain qui, après avoir loué, du reste, l'esprit de l'évêque et son goût pour la langue, ajoute : « On n'a pourtant rien vu de lui, ni en prose, ni en vers, qui puisse lui faire honneur. »

[2] Vicomte D'AVENEL. *Les évêques et archevêques de Paris* (Tournai, 1878).

faitement la sévérité et la douceur » et sut, par un mélange d'autorité et de respect, de complaisance et de fermeté, unir le commandement et l'obéissance qui conviennent au maître d'un homme qui doit un jour être le maître de tous. « Il était plus difficile d'assujettir à l'étude et à l'application un élève, déjà roi depuis l'âge de cinq ans, qu'un jeune prince qui n'est encore que le premier sujet de son père[1]. »

Louis XIV était d'ailleurs fort inappliqué ; Mazarin au contraire le trouvait trop avancé et répondait aux plaintes du précepteur : « Bon, il n'en saura que trop : quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur les choses dont il s'agit[2]. »

Mgr de Péréfixe eut en 1648 l'évêché de Rodez, devint peu après confesseur du roi, chancelier de ses ordres, entra à l'Académie comme nous l'avons dit, en 1654[3], et avait été nommé deux ans plus tôt archevêque de Paris par Louis XIV qui l'aimait et le voulait près de lui. « Il ne songea pas plus à refuser le poste qu'il n'aurait pensé à le solliciter ; il tâcha seulement à le bien remplir : tout l'homme est là[4]. »

[1] Cardinal de Bausset. *Discours de réception.*

[2] « Ceux qui reprochent à Péréfixe de n'avoir pas donné assez d'instruction à son élève, oublient trop que Louis XIV entrait en bottes au Parlement pour dire « L'État c'est moi », à l'âge où les enfants ordinaires entrent en rhétorique » (d'Avenel).

[3] Il y fut reçu par Cassagne qui le compare à Samuel, à Sénèque, à saint Charles Borromée, etc. C'est le même Cassagne qui fit plus tard son oraison funèbre.

[4] Vicomte d'Avenel. *Loc. cit.*

Il avait assisté jadis à la première oraison funèbre de Bossuet, et, devinant en lui un grand diplomate et un grand orateur, il lui avait le premier ouvert la carrière. Lors des démêlés du Jansénisme, l'archevêque, à son grand regret, se vit forcé de sévir. Il publia un mandement exigeant la signature pure et simple du formulaire relatif à la condamnation, par la bulle *Unigenitus*, des cinq propositions attribuées à Jansénius[1]. Mais, les religieuses de Port-Royal ayant refusé de se soumettre à cette prescription, il en fit enfermer seize dans des couvents étrangers. Il fut un administrateur vigilant de son église et publia des ordonnances où il disait formellement que les ecclésiastiques tenus à la résidence ne sont point censés résider, s'ils ne se rendent à leur église que les dimanches et les jours de fête.

Mgr de Péréfixe mourut à Paris le 31 décembre 1670 : « Je ne vois plus, murmurait-il pendant son agonie, mais j'entends encore. Parlez-moi toujours de Dieu ! » Lorsqu'il eut exhalé son dernier soupir, on ouvrit son testament : « Je souhaite, y disait-il, être inhumé dans le chœur de l'église de Paris près le lieu où l'ont été mes prédécesseurs, mais avec le moins de cérémonies qu'il se pourra,

[1] Comme il sera sans cesse question, au cours de ces pages, de la bulle *Unigenitus*, il n'est pas inutile, pour montrer le trouble extrême qu'elle a causé, de mentionner ce que me disait un jour un distingué professeur de la Sorbonne : « Il y a eu en réalité trois XVIIIes siècles ; le siècle de la Régence, le siècle de Voltaire et de l'Encyclopédie, le siècle de la bulle *Unigenitus*. »

ayant toujours reconnu que la pompe en ces occasions n'était que vanité. » Après avoir lu ces paroles, on souscrira volontiers au jugement qu'en porte M. le vicomte d'Avenel en son livre sur les archevêques de Paris, lorsqu'après avoir constaté que cet homme si distingué fut peu apprécié de ses contemporains, il ajoute : « Simple et juste, il parlait peu, manquait de qualités brillantes. Mais il a la renommée d'un bon pasteur : elle suffit à sa mémoire. »

* * *

L'abbé Jacques Têtu forme avec l'archevêque de Paris un certain contraste. C'était un homme fort singulier qui naquit à Paris vers 1626, se trouva de bonne heure introduit dans la meilleure compagnie de la ville et de la Cour et « de fort bonne compagnie lui-même[1] ». Comme il parlait beaucoup et ne voulait rien écouter, on l'avait surnommé *Têtu*, *tais-toi*. Mais il avait un talent facile pour la poésie, ce qui lui valut des protecteurs puissants. « Il ne bougeait autrefois de l'hôtel d'Albret où il s'était lié intimement avec Mme de Montespan, qu'il voyait tant qu'il voulait dans sa plus grande faveur et à qui il disait tout ce qui lui plaisait[2]. » Ayant prêché à la Cour, car il était ecclésiastique, il fut fait aumônier du roi et eut

[1] Saint-Simon. *Mémoires*.

[2] Id. *Ibid*.

l'abbaye de Belval. Cependant il souffrait d'un dégoût de la vie, d'une impuissance à se fixer qui rendait son caractère ombrageux et fantasque : c'est ce que Mme de Sévigné appelait *les vapeurs de l'abbé Têtu*. Elle l'estimait assez, d'ailleurs, et en parle plusieurs fois dans ses *Lettres* [1].

Toujours poursuivi par ses humeurs noires, il se réfugia à la Trappe, chez son ami l'abbé de Rancé. Mais il n'y resta pas longtemps et les mauvaises langues attribuent les soubresauts de son caractère à l'ambition qu'il avait d'être évêque. Mme de Maintenon était en commerce avec lui. Un jour chez elle, Louis XIV vint à dire : « L'abbé Têtu n'est pas assez homme de bien pour conduire les autres. » A quoi Mme d'Hudicourt répliqua : « Sire, il attend pour le devenir que vous l'ayez fait évêque ! »

Mais il ne le fut jamais. Comme il travaillait à la conversion de Ninon de Lenclos, celle-ci disait en souriant : « S'il ne fait fortune que par mon âme, il court un risque éminent de mourir sans bénéfice. »

Cependant il fut reçu en 1665 à l'Académie fran-

[1] « Cette petite (Mme Scarron) appelait hier l'abbé Têtu *son papa* : il s'en défendit par de bonnes raisons, et nous l'avons cru. » (26 février 1672 à Mme de Grignan). — « L'abbé Têtu est entêté de Mme de Coulanges jusqu'à votre retour, à ce qu'il dit. » (10 novembre 1673). — Si l'abbé Têtu était ici, je me ferais mener en l'absence de l'abbé de Grignan ; mais il est en Touraine : il est vrai qu'il aime fort à n'avoir ni compagnon, ni maître dans les maisons qu'il honore de son estime. Cependant trouvez-vous qu'il n'ait ni l'un ni l'autre chez notre petite amie (Mme de Coulanges ?) (11 septembre 1676).

çaise « où son éloquence l'avait fait désirer[1] ». Son éloquence ne fut pas le seul mérite de l'abbé Têtu : il avait écrit plusieurs ouvrages, notamment les *Stances chrétiennes*, fort estimées et citées par l'Académie comme des modèles. D'Alembert nous apprend qu'il goûtait peu le commerce des hommes parce qu'il « n'aimait pas à être contredit, mais beaucoup à être écouté ». Il avait d'ailleurs un grand usage du monde et un grand désir de plaire ; aussi Saint-Simon a-t-il pu dire : « Il avait une infinité d'amis considérables dans tous les états ; il primait partout ; on en riait, mais on le laissait faire... Il était grand, maigre et blond et à quatre-vingts ans il se faisait verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât une goutte à terre, et cela lui arrivait souvent depuis beaucoup d'années[2]. »

On voit que, longtemps avant l'abbé Kneipp, l'abbé Têtu pratiquait la *Cure d'eau*.

Il mourut en 1706. En prenant sa place à l'Académie, le marquis de Saint-Aulaire résumait son hommage dans ces mots : « Le nom seul de ses amis suffit à son éloge. »

[1] D'Alembert. Il n'y resta pas inactif. Il avait fort intrigué contre Lamoignon pour faire entrer à sa place l'abbé de Chaulieu. On répandit une épigramme où l'on supposait ce dialogue entre Lamoignon et l'abbé Têtu :

« ..... Tirez-moi du souci ;
De cette Académie n'êtes-vous pas aussi ?
— Si j'en suis, moi ! sans doute, et j'y régente en maître.
— Suffit, dit Lamoignon ; je n'en veux donc plus être ! ».

[2] Saint-Simon. *Mémoires*.

*
* *

Jean de Montigni appartenait à une famille originaire de Champagne : il était fils de René de Montigni et de Perrina de Gouvello ; frère de l'avocat général au Parlement de Rennes. Il fut élevé par son oncle, chanoine de Vannes, qui lui abandonna plus tard sa stalle au chapitre. La jeunesse de Jean de Montigni fut assez mondaine ; il se livra de bonne heure à la poésie et publiait ses vers sous la pseudonyme d'*Ingitnom*, qui n'était que l'anagramme de son nom[1].

Cela ne l'empêcha point de devenir aumônier de reine Marie-Thérèse. Reçu ensuite à l'Académie, il y prononça pour sa réception un joli discours et dit à ses collègues : « Il n'y a pas d'esprit si obscur qui ne s'éclaire à vos lumières ; point de si rampant qui ne s'élève à votre exemple ; point de si commun qui n'emprunte assez de votre réputation pour devenir lui-même illustre dans le monde. » Et, comme voulant se peindre lui-même, il définissait plus loin l'académicien *un honneste homme qui parle bien*[2].

[1] Voici un spécimen de sa manière : il faut dire que, lorsqu'il écrivait cette petite pièce, il n'avait pas dix-neuf ans :

« Le monde est d'humeur médisante :
On dit déjà je ne sais quoi
De vous, Philis, avecque moi...
Par charité, mignonne, empêchons qu'il ne mente ! »

Recueil de pièces choisies publiées par Ch. de Sercy (1656).

[2] « Le galant abbé prononça, le jour de sa réception, un discours

Cette même année 1670, n'ayant encore que trente-quatre ans, il fut nommé évêque de Saint-Pol-de-Léon et, arrivé en Bretagne, y fut souvent l'hôte de Mme de Sévigné qui le qualifiait de « cartésien à brûler ». Aussi est-ce surtout par les lettres de la marquise que l'on entend parler de lui. Il vint assister à Vitré, quoique n'ayant pas reçu ses bulles, à la tenue des États de Bretagne. Mais à peine cette session était-elle close qu'un coup de foudre vint le frapper comme il faisait ses préparatifs pour retourner à Rennes avec son frère. Voici comment s'exprime Mme de Sévigné à cette occasion :

« L'évêque de Léon a été à la dernière extrémité à Vitré, avec un transport au cerveau qui le rendait bien pareil à Marphise [1]. » Et ailleurs : « Nous avons à Vitré ce pauvre petit abbé de Montigni, évêque de Léon, qui part aujourd'hui, comme je crois, pour voir un pays beaucoup plus beau que celui-ci. Enfin, après avoir été ballotté cinq ou six fois de la mort à la vie, les redoublements de la la fièvre ont décidé en faveur de la mort : il ne s'en soucie guère, car son cerveau est embarrassé ; mais son frère l'Avocat-Général s'en

fort remarquable... un véritable discours académique, traitant, à défaut de l'éloge de son prédécesseur (car cet usage n'était pas encore établi), de l'*excellence de la langue française* et de l'admirable rapport qu'il y a entre l'âme et les expressions, la langue n'étant pure chez les différents peuples que lorsque les mœurs le sont aussi : car à Rome n'a-t-on pas cessé de bien parler quand on y a cessé de bien vivre ? » (René Kerviler. *Jean de Montigny*).

[1] Marphise était la petite chienne de Mme de Sévigné.

soucie beaucoup et pleure très souvent avec moi[1]. »

Quatre jours après, elle en reparle encore, car l'agonie se prolonge : « Le pauvre Léon est toujours à l'agonie depuis que je vous ai mandé qu'il se mourait. Il y est plus que jamais et il saura bientôt mieux que vous si la matière raisonne. C'est un dommage extrême que la perte de ce petit évêque[2]. »

Enfin, la mort est venue, et Mme de Sévigné dit encore : « Il avait un des plus beaux esprits du monde pour les sciences : c'est ce qui l'a tué. Comme Pascal, il s'est épuisé. »

Il n'avait que trente-cinq ans : et, « mourir à trente-cinq ans, c'est pour un homme de lettres mourir au berceau[3] ».

On n'a guère de lui que l'*oraison funèbre* d'Anne d'Autriche.

* * *

« Puisqu'on souhaite d'être informé de ce que je suis et de ce que j'ai fait depuis que je suis au monde, écrivait Régnier-Desmarets aux académiciens de la Crusca en 1712, je vais essayer d'en rendre compte en homme qui n'a jamais cherché à se cacher ni à se montrer. » Nous savons ainsi

[1] Lettre du 23 septembre 1671.
[2] Lettre du 27 septembre.
[3] L'abbé d'Olivet.

par lui-même qu'il naquit à Paris le 13 août 1632, le sixième des onze enfants de Jean de Régnier, seigneur des Marets. Par une distraction singulière, il écrivit toujours *Desmarais* et Régnier tout court « sans savoir pourquoi », dit-il. Élève du collège de Montaigne, il se délassait de ses études en traduisant, en vers burlesques, la *Batrachomyomachie* d'Homère. Plus tard il s'attacha au duc de Beurnonville, l'accompagna dans ses voyages et en revint avec une connaissance parfaite de plusieurs langues étrangères.

Nommé bientôt secrétaire d'ambassade, il accompagna à Rome le duc de Créquy. Son séjour dans la capitale du monde catholique se prolongea plusieurs années et devait avoir une grande influence sur sa carrière ; car il se livra d'abord avec plus d'ardeur à la poésie, ce qui lui valut d'être reçu à l'Académie de la Crusca[1], puis se décida à entrer dans les ordres. Il avait alors trente-six ans, et, lorsqu'il revint en France, Louis XIV lui donna le prieuré de Saint-Étienne-de-Grammont-lès-Chinon. La conduite régulière qu'il tint toujours depuis lors justifie pleinement ce choix.

Quoique n'ayant encore rien publié en français, Régnier-Desmarets remplaça, en 1670, Cureau de la Chambre à l'Académie. Il ne devait pas tarder à faire voir qu'il saurait y tenir sa place, car il tra-

[1] On fit même passer, par une innocente supercherie, une *canzone*, qu'il avait publiée, pour être de Pétrarque. Cela prouve au moins qu'elle était bonne.

vailla d'abord si activement au Dictionnaire, que, lorsque l'on en publia la seconde édition, l'abbé de Saint-Pierre proposa qu'on mît dans le titre : *Faite par les soins de M. l'abbé Régnier*, parce que, dit-il, « il a beaucoup plus travaillé à l'édition que nous allons donner que tous nous autres académiciens ensemble[1] ». Puis il rédigea tous les *Mémoires* contre Furetière, qui l'appelait l'*abbé Pertinax* à cause de son entêtement et de sa manie de vouloir toujours avoir raison ; il mit enfin au jour son *Traité de la grammaire française* dont il dit qu'il employa, pour l'écrire, tout ce qu'il avait pu acquérir de lumières « par cinquante ans de réflexions sur notre langue, par quelque connaissance des langues voisines et par trente-quatre d'assiduité dans les assemblées de l'Académie où il avait presque toujours tenu la plume[2] ». Il en devint d'ailleurs secrétaire perpétuel à la mort de Mézeray.

En 1678, l'abbé Régnier-Desmarets eut l'abbaye de Saint-Laon de Thouars et deux ans plus tard accompagna à Munich le duc de Créqui allant demander la main d'une princesse de Bavière pour le Dauphin. Revenant en hâte apporter le contrat, il fit une grave chute de voiture, se rompit une côte, continua néanmoins son voyage et arriva cinq jours après, plus mort que vif, à Versailles.

[1] Discours sur les travaux de l'Académie française.

[2] On s'étonne que Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*, parle d'un *Projet de grammaire*, alors que son confrère Régnier Desmarets venait de mourir à peine.

Nous le trouvons, en 1705, siègeant à Vitré parmi les abbés à l'Assemblée des États de Bretagne. Il y tomba malade et ne voulut pas se soigner. « Je n'appelai pas de médecin, dit-il, ni ne pris point de médecine, parce que je suis persuadé qu'il n'y en a point qui ne prenne sur celui qui les prend. » Ce dédain pour l'art d'Esculape ne l'empêcha pas de mourir à l'âge respectable de quatre-vingts ans.

La probité de Régnier-Desmarets est restée légendaire, ainsi que son amour du vrai qui allait jusqu'au scrupule. Plutôt que de descendre à un mensonge en faveur d'un homme puissant, il fit cette belle réponse : « J'aime mieux me brouiller avec lui qu'avec moi [1]. »

On doit citer, parmi ses autres écrits : une *Histoire de l'affaire des Corses*, où il avait été acteur et où il apporte l'exactitude des faits ; une traduction en vers du *Pastor fido*, qui lui fit du tort pour son avancement, car, dit d'Alembert, « il était condamné à n'être pas heureux comme poète » et il eût obtenu les honneurs de l'épiscopat sans les scrupules que cette traduction donna au roi ; la *Pratique de la perfection chrétienne*, en trois volumes ; enfin un poème en quatre chants sur le *règne de Louis XIV* dont, pour des motifs politiques, le roi défendit la publication [2].

[1] Cf. *Mémoires sur la vie de l'abbé Régnier-Desmarais*, dans les *Mémoires littéraires de Salengre*, t. I.

[2] Voici une de ses lettres à Mlle de Scudéry (*Archives du Sec. perp. de l'Académie* (*inédite*) : « Vostre laquais ne me donna pas l'autre jour le loisir, mademoiselle, de vous remercier sur le champ des *beaux vers*

L'abbé Régnier-Desmarets mourut à Paris le 6 septembre 1713. Il « servit l'Académie en qualité de simple académicien depuis l'an 1670 jusqu'en 1683 et depuis mil-six-cent quatrevingt-trois jusqu'en 1713, pendant trente années en qualité de secrétaire perpétuel de la Compagnie avec toute la capacité d'un très habile homme et avec tout le zèle et la fidélité d'un homme de bien [1] ». Il fut inhumé à Saint-Roch « dans la cave de la chapelle de la Vierge [2] ». Diplomate, orateur, traducteur, poète et grammairien, son successeur La Monnoye pouvait l'appeler dans son discours de réception « un véritable Protée ».

Le 23 novembre 1713, l'Académie se réunit pour donner un successeur à l'abbé Régnier. Il y avait en séance quinze ecclésiastiques : l'abbé de Clérambault, l'abbé d'Estrées, l'abbé de Saint-Pierre, l'évêque d'Avranches, Renaudot, Mongin, Fleury,

que vous m'avez fait la grace de m'envoyer : et je faisois estat de vous en aller remercier des le lendemain. Mais depuis cela il m'est survenu des affaires qui m'ont empesché de vous aller rendre mes devoirs comme je souhaitais. En attendant que je le puisse, je ne veux pas différer, mademoiselle, à vous témoigner combien j'ay esté satisfait de vostre dernier *madrigal*. Les dernières choses que vous faites l'emportent toujours sur les premières : mais il n'y a que vous seule qui puissiés l'emporter sur vous mesme. Je ne sçaurais en mesme temps que vous rendre d'asséz grands remerciemens des marques de bonté et de considération dont vous m'honorés : croyés, s'il vous plaist, mademoiselle, que vous n'en sauriés jamais avoir pour personne qui ait plus de respect et de veneration pour vous que j'en ay, et qui soit plus absolument vostre très humble et tres obéissant serviteur.

REGNIER-DESMARAIS.

Ce vendredy à midy.

[1] *Les Registres de l'Académie française*, t. I.

[2] A. JAL. *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

l'abbé de Choisy, l'évêque de Soissons, le cardinal d'Estrées, le cardinal de Polignac, Genest, Bignon, Louvois et Caumartin. Le cardinal de Rohan ayant « une rude attaque de goutte », n'assistait pas à la séance, et l'abbé de Dangean était également absent. Il y avait donc, à la mort de Régnier-Desmarets, dix-huit ecclésiastiques à l'Académie : ce fut sans doute le moment où il y en eut le plus, et, ce qui rend cette proportion plus sensible encore, c'est qu'alors le nombre de quarante fauteuils était loin d'y être toujours rempli.

*
* *

Le père de l'abbé de la Chambre était un médecin célèbre qui fut l'un des premiers académiciens. On conçoit donc l'impression que dut faire sur son fils la faveur d'être admis à son tour dans la compagnie lorsqu'il fut appelé à lui succéder. Il ne le cacha pas dans son discours de réception où il donna libre cours à son bonheur en disant : « Je puis donc sans crainte et sans retenue m'abandonner au ravissement et au transport de joie qu'excite dans mon âme l'honneur que j'ai d'être admis dans la société de tout ce qu'il y a de plus ingénieux, de plus éloquent et de plus poli dans l'Europe. » Et il terminait l'éloge de son père en ajoutant : « Vous ne doutez pas, Messieurs, que ce ne soit la place que j'occupe aujourd'hui qu'il a toujours regardée comme le rang le plus consi-

dérable de ceux qu'il tenait dans le monde. Et c'est aussi d'où procède cette ardente passion que j'ai de la remplir[1]. »

Mais nous avons anticipé sur les événements de sa vie. Disons au moins qu'il était né à Paris en 1631. Il avait songé d'abord à suivre la carrière où son père s'était illustré ; mais, frappé de bonne heure de surdité, il renonça à la médecine et entra dans l'Église. Ses amis lui ayant conseillé de voyager pour dissiper son mal, il alla en Italie. C'est là qu'il se lia avec le Bernin dont il fit plus tard un *Éloge*.

Fort paresseux du reste, et incapable d'entreprendre un ouvrage de longue haleine, il disait qu'il était comme Socrate, qui, ne produisant rien de lui même, aidait les autres à produire et à enfanter. C'est en effet par ses exhortations que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons ouvrages. Il ne manquait d'ailleurs lui-même ni de savoir, ni d'esprit[2].

Il aimait la poésie, mais n'était point poete. Il n'avait même jamais fait qu'un seul vers qu'il citait constamment. Aussi Boileau, l'ayant entendu, ne

[1] *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie française*, t. I.

[2] Vigneul-Marville a publié ses bons mots. Il disait des lettres du cardinal Mazarin qu elles faisaient bien de l'honneur à ce ministre et qu'à moins de les lire, *on ne croirait jamais qu'il eût été si honnête homme*. Il voulait qu'en écrivant on effaçât beaucoup et disait que « les ratures des auteurs sont des mouches qui siéent bien aux Muses ». Dans un éloge de Louis XIII, qu'il fit à l'Académie, il appelait ce roi :

« *Fils d'un si grand père, mais père d'un plus grand fils.* »

manqua-t-il pas de lui dire : « Ah, Monsieur, que la rime en est belle ! » Ce fut lui qui se trouva chargé, comme directeur de l'Académie, de recevoir La Fontaine : « Elle (l'Académie) reconnaît en vous, lui dit-il, un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original et qui, dans sa simplicité apparente et sous un air négligé, renferme de grands trésors et une grande beauté. »

On ne saurait mieux dire et ce jugement sur le grand fabuliste est devenu classique aujourd'hui [1].

On doit donner à l'abbé de la Chambre cet éloge très mérité que la culture des lettres ne lui fit jamais négliger ses devoirs d'ecclésiastique. Il était curé de Saint-Barthélemy et se montra toujours régulier et plein de dévouement pour ses paroissiens [2]. Il donna toute sa fortune pour les aider dans la famine de 1693 et mourut cette même année, le 15 avril.

La Bruyère fut appelé à le remplacer à l'Acadé-

[1] Ce discours donna lieu à des difficultés : « Il prend fantaisie à M. l'abbé de la Chambre, écrivait Perrault à Huet, le 30 juillet 1684, de faire imprimer sa responce toute seule, sans la harangue de M. de la Fontaine, et de la faire imprimer, non point chez M. Le Petit, qui est l'imprimeur naturel de ces sortes de choses, mais par le sieur Martin, son imprimeur ordinaire. Quand on lui a demandé raison de ces procédés, il a dit de si belles choses pour sa deffence, que l'advis le plus fort de la Compagnie a esté qu'il avoit raison. »

[2] Il succédait, comme curé, à ce Pierre Roulé qui avait fait peindre sur sa cheminée la Madeleine et les autres femmes auprès du tombeau de N.-S. avec ces mots de l'Évangile : « *Viderunt revolutum lapidem.* Elles ont vu Pierre Roulé ! »

mie et rendit à sa mémoire un magnifique hommage en disant à ses collègues : « Vous aviez choisi en M. l'abbé de la Chambre un homme si pieux, si tendre, si charitable, si louable par le cœur, qui avait des mœurs si sages et si chrétiennes, qui était si touché de religion, si attaché à ses devoirs, qu'une de ses moindres qualités était de bien écrire. »

*
* *

A son lit de mort, Mgr de Péréfixe avait recommandé au roi, avec la plus grande chaleur, François de Harlay de Champvallon : aussi Louis XIV le lui donna-t-il pour successeur à l'archevêché de Paris, de préférence à Bossuet.

Il était né en 1625[1], entra de bonne heure dans les ordres et fut d'abord abbé de Jumièges. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fut nommé député de Normandie à l'assemblée générale du clergé. Deux ans plus tard, son oncle qui était archevêque de Rouen (et qu'on appelait « une bibliothèque renversée ») étant venu à mourir, il lui succéda. « Il fait voir dès cet âge la maturité de l'automne... il ne trouvait rien de plus beau que de rendre tout le monde heureux[2]. » C'était un des plus beaux hommes de son diocèse, prélat éclairé

[1] Comme il était cinquième fils, on l'appelait *Harlay-Quint.*

[2] L'abbé Le Gendre, chanoine de l'Église de Paris. *Éloge de M. de Harlay.*

d'ailleurs et orateur de talent. Il travaillait plus de dix heures par jour et Saint-Simon nous vante son profond savoir, l'éloquence et la facilité de ses sermons, l'excellent choix des sujets et l'habile conduite de son diocèse, jusqu'à sa capacité dans les affaires et l'autorité qu'il avait acquise dans le clergé [1].

Archevêque de Paris, Mgr de Harlay de Champvallon ne tarda pas à être appelé à siéger à l'Académie pour succéder aussi à Péréfixe. Là encore il fut préféré à Bossuet pour « des motifs de convenance », nous dit le cardinal de Bausset. En cette qualité, il fut député au roi, après la mort de Séguier, pour le supplier d'agréer le titre de Protecteur de l'Académie. Aussi, dans l'éloge que prononça M. Charpentier à cette occasion, il put lui dire : « Il semble que cette compagnie doive tenir tous ses avantages de la faveur des Princes de l'Église. Elle doit son établissement au fameux cardinal de Richelieu, qui porta l'esprit de Louis XIII, de triomphante mémoire, à la créer par sa toute-puissance royale et à la tirer du néant où sont toutes les choses qui ne sont pas encore. Et vous, Monseigneur, vous lui avez concilié pour protecteur l'incomparable Louis XIV, l'admiration de toute la terre. »

[1] « Personne, dit l'abbé d'Olivet, ne reçut de la nature un plus merveilleux talent pour l'éloquence. » — « C'est un aigle dont je ne puis suivre le vol », écrivait l'abbé Legendre qui ajoute naïvement : « Ceci n'est point flatterie. Qu'en espérer après sa mort ? »

Quelque temps après, l'archevêque était créé duc et pair. Ce fut l'occasion d'un autre éloge où Tallemant le jeune lui dit spirituellement : « Car enfin, Monseigneur, quelque bienséance qu'il y eut à donner à la dignité d'archevêque de Paris le rang où vous l'élevez, elle l'aurait longtemps attendu si vous ne l'aviez possédée. »

Mgr de Harlay présida l'Assemblée de 1682. On l'accuse d'avoir donné naissance au Gallicanisme, « la plus redoutable et la plus invétérée de nos erreurs [1] ». Il présida du reste ces Assemblées du clergé pendant trente-cinq ans, et il sut toujours les diriger, c'est encore le cardinal de Bausset qui nous l'assure, d'une manière aussi convenable pour le clergé que conforme aux vues du gouvernement.

Son influence était du reste énorme : on l'appelait *le pape d'en deçà des monts*. Malgré les remarquables discours qu'il prononça, il n'a cependant à peu près rien publié si ce n'est un livre de *Controverse* [2]; il redoutait les coups d'ongle et de plume des critiques : « Ces harangues, disait-il, sont des tableaux faits pour être vus d'un lieu élevé; non pour être considérés de près... Jamais je ne leur ferai le tort de les abandonner à la fureur de ces esprits malins. » Les esprits malins

[1] Vicomte D'AVENEL. *Les Évêques et les archevêques de Paris.*

[2] Quand Urbain VIII lut ce livre, il s'écria : *Fiat lux !* Mais la lumière ne se fit pas et cet ouvrage est demeuré obscur. Vigneul-Marville dit que l'archevêque était « un abîme de science où l'on ne voyait goutte ».

n'épargnaient pas, en effet, l'archevêque de Paris. « Peut-être n'en fut-il jamais contre lequel la médisance ait plus signalé sa fureur. » Mais « on ne craint les injures que quand on les mérite[1]... »

Ce fut Mgr de Harlay qui bénit le mariage secret de Louis XIV avec Mme de Maintenon. Celle-ci pourtant le détestait. Ce fut lui aussi qui refusa la sépulture chrétienne à Molière. Le roi avait demandé plusieurs fois pour lui le chapeau de cardinal, sans réussir à l'obtenir. Cependant la disgrâce s'abattit sur le prélat[2]; il ne put s'habituer à cette décadence : il en mourut en 1695. « M. de Paris n'a pu être secouru ni de confesseur, ni de chirurgien. Il fut surpris à Conflans, au sortir de son jardin, d'une apoplexie si violente qu'il ne donna jamais signe de vie. Le clergé regarde cela comme une punition de Dieu[3]. »

Sa vie, en effet, n'avait point été exemplaire : il y eut des tiraillements pour son oraison funèbre, et l'un des orateurs qui avait été pressenti pour la

[1] L'abbé Le Gendre. *Loc. cit.*

[2] « On dit que le roi se lasse de M. de Paris et de sa vie (Mme de Sévigné). »

[3] *Lettre du cardinal Le Camus* (16 août 1695) à Mailly, prêtre du diocèse de Pamiers, réfugié en Italie. Et Mailly lui répond le 30 : « Le pape ne peut se lasser de témoigner la satisfaction qu'il a d'être délivré des instances qu'on lui faisait en faveur de ce prélat pour lequel il avait un grand éloignement. On croit qu'il aurait différé sa promotion jusqu'à la mort pour ne pas être obligé de le faire cardinal. (Cf. A. Le Roy. *La France et Rome* de 1700 à 1715). Fénelon lui-même en parle plus mal encore dans une lettre au roi : « Vous avez, lui dit-il, un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu et qui fait gémir tous les gens de bien. » (*Lettre à Louis XIV*, 1694).

faire répondit : « Deux choses m'en empêcheraient : sa vie et sa mort. » Mais le P. Gaillard se chargea de la prononcer à Notre-Dame. « La matière, dit Saint-Simon, était plus que délicate et la fin terrible. Le célèbre jésuite prit son parti ; il loua tout ce qui méritait de l'être, puis tourna court sur la morale. Il fit un chef-d'œuvre d'éloquence et de piété. »

CHAPITRE III

LES DEUX TALLEMANT
LE CARDINAL D'ESTRÉES ET SON NEVEU

C'est un spectacle qui s'est plusieurs fois présenté que celui de deux proches parents occupant à la fois le même rang dans les sociétés les plus illustres. Depuis que saint Pierre et saint André, Jacques et Jean, fils de Zébédée, furent choisis parmi les douze apôtres, quelques maisons fortunées ont vu un phénomène analogue les favoriser[1]. Or au XVIIe siècle, deux membres de la même famille étaient ensemble à l'Académie[2]. On les appelait Tallemant l'aîné et Tallemant le jeune, ce qui les a fait prendre souvent pour deux frères. En réalité ils n'étaient que cousins. Non seulement

[1] De nos jours encore deux ambassadeurs de France, MM. Paul et Jules Cambon, sont frères. Dans les rangs même du Sacré-Collège on trouve aussi deux frères, les cardinaux Serafino et Vincenzo Vannutelli ; puis un oncle et un neveu, le cardinal Rampolla et le cardinal Nava di Bontifè.

[2] Ce ne fut pas exceptionnel d'ailleurs, puisque le cardinal d'Estrées put voir à l'Académie, comme nous le dirons plus loin, son neveu l'abbé d'Estrées ; et à notre époque, le comte Louis-Philippe de Ségur y vit entrer son fils et le prince Albert de Broglie y siégea aux côtés de son père.

tous deux étaient académiciens : tous deux étaient prêtres. L'un, frère de Tallemant des Réaux et aumônier du Roi, l'autre, prieur d'Ambierle, tenaient avec distinction leur rang dans le clergé et, chose à noter encore, tous deux étaient jeunes, ce qui leur inspire une modestie exprimée en termes charmants dans leurs discours de réception.

*
* *

Du premier, François Tallemant, né en 1620 au château des Réaux, près de Jonzac, et frère de Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, il y a bien peu de choses à dire, sinon qu'il eut un désir immodéré d'être académicien. Il en convint lui-même en disant à ses collègues : « Je m'imagine bien, Messieurs, que l'on pourra blâmer en moi une prétention si peu fondée; mais j'ai cru qu'à tout évènement on me pardonnerait de m'être laissé emporter à une si louable tentation. » Et plus loin il s'écrie : « Plus je me sentais éloigné d'un si haut rang, plus j'avais l'envie d'y parvenir ! »

La franchise de cet aveu lui vaudra bien quelque indulgence. Mais, si l'on en croit Chapelle : « On n'a rien vu de lui qu'il ait fait de son chef, que quelques lettres et quelques préfaces dont on ne saurait dire ni bien ni mal. » Dans son second Factum, Furetière est moins indulgent :

« Il a bien montré, dit-il, qu'il était incapable d'écrire. » Et à propos du discours sur la mort de M. le comte de Saint-Paul, que Tallemant lut à l'Académie, il va plus loin encore et dit : « La froideur de cette pièce fit tomber l'Académie dans une telle léthargie qu'un médecin me témoigna, en sortant, qu'il aurait bien souhaité d'en avoir une copie en son pouvoir ; parce qu'il aurait eu un remède souverain contre les insomnies. »

En octobre 1683, l'abbé Tallemant fut inscrit sur la liste des candidats présentés comme directeurs éventuels de l'Académie, mais fit des instances pour se dérober à cet honneur[1]. Il avait cependant de l'esprit et de l'érudition « mais faute d'avoir consulté ses forces, il a entrepris des ouvrages qui ne lui ont pas fait honneur ». Il a traduit Plutarque et l'*Histoire de la République de Venise* de Nani[2].

C'était un homme inquiet, qui ne pouvait demeurer en repos : aussi l'appelait-on *Son Inquiétude* M. Tallemant.

Il avait été élu en 1651, et mourut en 1693.

[1] L'abbé Tallemant demanda d'être tiré de cette liste, craignant que le sort ne tombât sur lui, sous prétexte d'un voyage qu'il feignit devoir faire à Lyon et qu'il ne fit pourtant pas. Mais la vérité était qu'il voulait s'exempter du hasard d'une dépense de deux pistoles pour le service qu'il aurait été obligé de faire, si quelque confrère fût mort pendant sa direction. Charpentier, son ancien ennemi, s'opposa à sa demande ; ils se prirent de paroles... M. Cordemon, directeur, après de longues délibérations les accorda. Enfin on les fit embrasser sans préjudice de la continuation de leur haine. » (FURETIÈRE, *Second factum*).

[2] Boileau n'estimait guère l'abbé Tallemant : il l'appelle :

« Et le sec traducteur du français d'Amyot. »

*
* *

Paul Tallemant, au contraire, a beaucoup écrit et d'une façon bien plus remarquable. Il fit d'abord des poésies légères, des idylles, des pastorales et même des opéras qui trouvèrent des musiciens et furent représentés avec succès. Son *Persée* notamment fut chanté au Louvre. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il succéda à Gombaud[1]. Aussi dit-il gentiment à Messieurs de l'Académie : « Je ne sais si ce n'est pas vous faire tort que de vous découvrir le peu de capacité que j'ai pour remplir une si belle place... Ma jeunesse qui a fait ma faute fera aussi mon excuse. »

Cela a déjà une toute autre allure que le précédent ; mais il revient encore sur le même sujet dans la suite de son discours et fait preuve d'un esprit charmant en ajoutant : « Mais enfin, Messieurs, puisque j'ai été assez heureux pour obtenir votre suffrage, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas tout à fait sans intérêt que vous me l'avez donné. Vous êtes tous si également remplis de science et d'esprit, que vous avez bien voulu souffrir quelqu'un qui pût apprendre quelque chose parmi vous. »

Peut-on parler plus joliment à vingt-quatre ans?

[1] Sa mère, qui avait cinq enfants et venait de perdre un gros patrimoine de cent mille livres de rente, disait de lui à cette occasion : « Heureusement, en voilà un de pourvu ! »

Paul Tallemant d'ailleurs était fort instruit et avait étudié à fond la théologie, afin de ramener à l'Église romaine beaucoup de ses parents encore attachés à la doctrine de Calvin. Il fut un académicien laborieux, composa un grand nombre de sermons, de discours, d'éloges, prononça l'oraison funèbre du chancelier Séguier, écrivit une étude sur l'*Utilité des Académies*, etc. Il était proche parent de Mme de la Sablière, célèbre par la délicatesse et l'élévation de son esprit.

Paul Tallemant était encore intendant des devises des édifices royaux. Il fut aussi de l'Académie des Inscriptions[1]. Colbert, qui l'appréciait beaucoup et lui avait procuré divers bénéfices, eut le projet de le nommer, en 1752 Auditeur de Rote, car ce poste était alors vacant. Mais l'abbé Tallemant mourut à Paris sur ces entrefaites, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Outre ses nombreuses harangues académiques, l'aimable abbé dont la seule présence, dit de Boze, inspirait la gaîté, a laissé divers ouvrages fort différents comme sujets. A dix-huit ans il avait écrit le *Voyage à l'Isle d'amour*, composition allégorique destinée à décrire les charmes, mais aussi les périls des passions tendres, et plus tard un important mémoire : *Si les inscriptions des*

[1] Comme secrétaire de cette Académie, il prononça si joliment plusieurs éloges de collègues décédés, que cela fit dire à Gros de Boze : « La manière ingénieuse dont M. l'abbé décrivait nos pertes *a souvent fait souhaiter qu'elles fussent plus fréquentes.* »

monuments publics doivent être françaises ou latines [1].

* * *

« Le premier maréchal d'Estrées avait quatre-vingt-douze ans lorsqu'en 1663 il fut fait duc et pair..., il avait quatre-vingt-dix-huit ans en 1670 lorsqu'il mourut. Il eut trois fils de son premier mariage avec la fille du duc de Sully : le duc, ambassadeur à Rome, le second maréchal d'Estrées, et le cardinal [2]. »

Celui-ci était né à Paris en 1627 [3]. Étant entré dans les ordres, il eut promptement l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, puis, en 1655, l'évêché de Laon. Il n'avait alors que vingt-huit ans.

Dès l'année suivante il fut reçu à l'Académie, après avoir vu un moment pâlir son étoile, car il s'exprimait ainsi dans son discours de réception : « Cependant, parmi tant de considérations, j'avoue que la manière dont vous m'avez voulu choisir est, dans cette rencontre, ce qui me touche davantage. Vous m'avez pris dans la disgrâce et vous n'avez point redouté ce qui donnait la crainte à tout le monde. On dirait même que vous voulûtes alors

[1] « C'était, dit M. de la Loubère, son successeur de l'Académie, un homme d'esprit et d'érudition, qui aimait l'étude des langues, qui en savait plusieurs, et qui s'était longtemps appliqué à l'élégance de la nôtre. »

[2] SAINT-SIMON. *Mémoires.*

[3] Il était le neveu de la *belle Gabrielle.*

opposer cette consolation et ce remède aux maux que la fortune me faisait. »

L'évêque de Laon s'adonna ensuite aux affaires, négocia la *Paix de l'Église* entre Rome et les Jansénistes, puis alla à Rome même pour traiter l'affaire de la Régale : il devint ensuite ministre de Portugal près le Saint-Siège, fut Envoyé extraordinaire en Bavière pour y négocier le mariage du Dauphin avec la princesse électorale, et réconcilia Descartes et Gassendi, brouillés pour quelque opinion philosophique[1]. Il servit aussi de médiateur entre le nonce et quatre évêques français, réfractaires très obstinés à la condamnation de Jansénius.

Entre temps, il ne négligeait pas sa famille et célébrait en 1665 les noces de sa nièce Marie de Nemours avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, puis, l'année suivante, celle de son autre nièce, Marie-Françoise-Élisabeth, avec Alphonse de Portugal. Il se trouva ainsi proche parent de la reine de Portugal, et c'est sur ses instances et sur celles du roi de France que Clément X, en 1671, le fit cardinal[2].

[1] *Archives du Secrétaire perpétuel de l'Académie française.*

[2] Cette création n'alla pas toute seule, du reste, et causait des soucis à Mgr d'Estrées. Cela a donné lieu à une charmante anecdote. L'abbé de la Victoire, qui avait beaucoup d'esprit, arriva un soir en retard à un grand dîner, disant pour s'excuser qu'il venait d'accompagner le corps de M. de Laon. Chacun comprit qu'il était mort et exprima sa surprise et ses regrets, car l'évêque jouissait de l'estime et de l'affection de tous. Mais l'abbé reprit en souriant : « Oui, son corps était avec moi dans la voiture qui nous emmenait : mais son esprit était à Rome. »

Il se trouva de nouveau à Rome cinq ans plus tard pour le conclave d'Innocent XI.

Il est impossible d'imaginer des compliments plus flatteurs que ceux de M. Charpentier dans le discours qu'il adressa au cardinal quand, à son retour, il parut à l'Académie. Après avoir exprimé ses regrets et ceux de ses collègues de le voir si souvent éloigné de Paris, il ajoute : « Hélas ! Monseigneur, n'en murmurons point ; nous vous perdons d'une manière trop noble pour nous en fâcher. Nous souhaitons même de vous perdre encore davantage et que la pourpre romaine qui vous associe à la première Compagnie de l'univers, vous place quelque jour, du consentement de toutes les nations, dans le Trône fondé sur la pierre, que toutes les puissances de l'enfer ne sauraient ébranler. »

Et le même orateur, après avoir complimenté le cardinal sur sa fermeté au dernier conclave, renchérit encore en disant : « Il est malaisé après cela, Monseigneur, que nous ne nous flattions de quelque secrète complaisance en voyant... que votre suffrage, que nous avons compté quelquefois parmi les nôtres, *concourt maintenant avec le Saint-Esprit* au gouvernement de son Église ! »

Mais si les compliments de M. Charpentier sont flatteurs, les termes dans lesquels parle du cardinal le duc de Saint-Simon ne le sont pas moins. Ils le sont même davantage si l'on tient compte de la différence entre un éloge académique, nécessai-

rement un peu emphatique, et des mémoires écrits dans le silence du cabinet. Voici comment il s'exprime : « C'était l'homme du monde le mieux et le plus noblement fait de corps et d'âme, d'esprit et de visage, qu'on voyait avoir été beau en sa jeunesse et qui était vénérable en sa vieillesse. C'était l'homme du monde de la meilleure compagnie, la plus instructive, la plus agréable, et dont la mémoire toujours présente n'avait jamais rien oublié ni confondu de tout ce qu'il avait vu, su et lu. » Et Saint-Simon ajoute ce bel éloge : qu'il était « incapable de rien de ce qu'il ne croyait pas devoir faire ».

En 1681, on le trouve encore à Paris où il travaille à apaiser la controverse qui s'était élevée entre Louis XIV et Innocent XI. Mais, à la mort de son frère, ambassadeur de France à Rome, il lui succéda dans cette charge et, après l'élection de Clément XI, aida beaucoup ce pape dans les affaires de la République de Venise. Plus tard, il dut accompagner Philippe V en Espagne pour y arranger les affaires ecclésiastiques, mais, mal vu de la princesse des Ursins, il repassa bientôt les Pyrénées.

Il donna dans toutes ces négociations la mesure de son esprit politique et plus d'une preuve de sa haute intelligence ; aussi Chapelain a-t-il pu dire de lui : « Il n'a rien imprimé que l'on sache ; mais on a vu de lui plusieurs lettres latines et françaises de la dernière beauté et qui font bien voir qu'il n'est pas seulement docteur en théo-

logie, mais encore au Parnasse entre les premiers [1]. »

Cependant l'âge venait pour le cardinal. Déjà ancien dans le Sacré-Collège, il devint évêque d'Albano et fit beaucoup pour le bien spirituel de ce diocèse. « Versé dans les sciences autant que dans les lettres, plaisant dans sa conversation, doux et affable dans ses manières, il était aimé de tous [2]. »

Il mourut à Paris, à 87 ans presque accomplis, en 1714, après 62 ans d'épiscopat. Il était le doyen de l'Académie. Il repose à Saint-Germain-des-Prés [3].

* * *

Jean d'Estrées, frère du maréchal Victor d'Estrées et neveu du cardinal, dut lui aussi à sa naissance d'avoir de bonne heure un accès facile aux charges politiques et aux dignités de l'Église. Il remplit d'abord plusieurs missions en Portugal et en Espagne, trouva là la princesse des Ursins, qui s'était déjà débarrassée de son oncle : mais

[1] Chapelain. *Liste des écrivains célèbres.* — Le cardinal Estrées a cependant écrit un volume de *Négociations avec Rome.*

[2] Moroni. *Dizionario di erudizione.*

[3] « Dispensez-moi, messieurs, dit le maréchal d'Estrées en lui succédant à l'Académie, de la coutume établie parmi vous, qui m'obligerait à faire l'éloge de mon prédécesseur. Il m'en coûterait trop ; je ne le pourrais faire sans émotion ; la bienséance même me le défend... Mais n'y avez-vous pas déja satisfait ? Vous avez vivement ressenti sa perte ; votre douleur est son éloge. »

« de l'abbé, dit Saint-Simon, elle s'en jouait. C'était un homme bien fait, galant, d'un esprit très médiocre, enivré de soi, de ses talents, des grands emplois et du lustre de sa famille et de ses ambassades jusqu'à la fatuité et qui, avec de l'honneur et grande envie de bien faire, se méprenait souvent et se faisait moquer de lui. Ses mœurs l'avaient exclu de l'épiscopat[1] ; la considération des siens, surtout du cardinal son oncle, couvrirent ce dégoût par des emplois étrangers qu'il ne tint pas à lui qu'on ne crût fort importants et où néanmoins il y avait peu et souvent rien à faire[2]. »

C'était d'ailleurs un intrépide courtisan. Louis XIV se plaignant un jour de perdre ses dents : « Qui est-ce qui a des dents, Sire ? » répartit l'abbé, qui en avait de fort belles.

Il succéda à Boileau comme académicien. D'Alembert juge à ce propos que « pour remplacer un homme illustre, l'Académie avait besoin d'un nom respectable ». C'est un éloge assez peu compromettant.

L'abbé d'Estrées n'était pas riche et « regardait fort à ses affaires ». C'est ainsi qu'il évita de faire son entrée solennelle étant ambassadeur en Portugal, et le cardinal d'Estrées, qui ne retenait pas volontiers ses bons mots, même sur sa famille,

[1] Cette assertion est absolument fausse, la conduite de l'abbé d'Estrées ayant toujours été irréprochable ; on verra plus loin qu'il n'est pas plus exact de dire qu'il fut exclu de l'épiscopat.

[2] SAINT-SIMON. *Mémoires*.

disait plaisamment de lui « qu'il était sorti du Portugal sans y être entré ».

Cependant l'abbé d'Estrées finit par être nommé archevêque de Cambrai ; c'était en 1718 ; il allait succéder directement à Fénelon et, quoique irréprochable dans sa conduite et dans ses mœurs, « il lui était si supérieur comme courtisan qu'il lui était bien difficile de l'égaler comme évêque[1] ». Il jouissait alors d'une belle santé et était d'un âge à profiter longtemps de sa nouvelle dignité. Il attendait donc patiemment ses bulles lorsqu'il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles pour avoir pris, sans aucun besoin du reste, les remèdes d'un empirique. Les douleurs le saisirent au moment où il se mettait à table pour un grand dîner qu'il offrait à ses amis. Une heure plus tard, le cardinal de Noailles, appelé en hâte, vint le disposer à la mort. Il eut le temps de faire son testament, par lequel il léguait 100.000 écus aux Noailles, 45.000 écus aux pauvres de ses abbayes, récompensait largement ses domestiques, et faisait présent de sa belle bibliothèque aux religieux de Saint-Germain-des-Prés chez qui il avait longtemps logé avec son oncle. Puis il reçut les sacrements et mourut la nuit suivante.

[1] D'Alembert. *Éloge de l'abbé d'Estrées.*

CHAPITRE IV

LES POÈTES

COTIN. — CASSAGNE. — BOYER. — ABEILLE.

Si presque tous les prêtres dont nous avons parlé jusqu'ici et un grand nombre de ceux dont nous aurons à nous occuper au cours de ces pages ont cultivé la poésie, parfois même avec succès, quelques-uns sont uniquement connus par leurs vers. Après l'abbé de Boisrobert, qui, on l'a vu au premier chapitre de ce livre, a laissé seulement des œuvres poétiques, on trouve encore quatre académiciens ecclésiastiques qui, sans la poésie, ne seraient point arrivés à la célébrité. Ce sont eux dont nous allons parler ici.

*
* *

Et nous rencontrons tout d'abord le nom de Charles Cotin, abbé de Montfroncel et chanoine de Bayeux, né en 1604, et qui est moins connu encore par ses propres vers que par ceux de Boileau. Ces

vers ont malheureusement jeté sur lui « ce vernis de ridicule et de mépris dont il ne lui a pas été possible de se relever, ni de son vivant, ni après sa mort[1] ».

Il suffit de faire appel à nos souvenirs de collège pour nous rappeler quelques-uns de ces traits méchants :

> Avant lui Juvénal avait dit en latin :
> Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin !

Ce qui rend quelques-uns de ces traits plus acérés encore, c'est que Boileau semble les jeter comme par hasard, quand il dit, par exemple, au cours d'une autre pièce :

> Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?

D'autres fois il atteint le suprême de l'offense :

> Cotin pour décrire mon style
> A pris un chemin plus facile :
> C'est de m'attribuer ses vers.

jusqu'à ce qu'il lance enfin cette boutade ou plutôt ce dernier trait, ce coup de massue qui l'accable :

> A quoi bon tant d'efforts, de larmes et de cris,
> Cotin, pour faire ôter ton nom de mes ouvrages ?

[1] D'Alembert. *Loc. cit.*

Si tu veux du public éviter les outrages,
Fais effacer ton nom de tes propres écrits [1].

Que si l'on se demande pourquoi Boileau, très jeune en ce temps-là, maltraitait ainsi le vieillard qu'était alors l'abbé Cotin, c'est simplement que celui-ci lui avait un jour conseillé de ne plus faire de satires [2].

Et comme si l'animosité de Boileau ne suffisait pas à discréditer le malheureux abbé, Molière entre en scène à son tour. Le 9 mars 1672, Mme de Sévigné, parlant à sa fille du cardinal de Retz, écrit : « Nous tâchons d'amuser notre cher cardinal..... Molière lui tira samedi *Trissotin* qui est une fort plaisante pièce. » Or ce Trissotin, précédemment même Tricotin, n'était autre que la caricature du pauvre abbé Cotin ; ce fut même là le titre primitif des *Femmes savantes*. Dans cette pièce célèbre, Molière met en scène, sous le couvert de Trissotin et de Vadius, une dispute qui avait eu lieu chez Mademoiselle entre Cotin et Ménage. Et après avoir fait entendre le *Sonnet à la princesse Uranie*

[1] Pour montrer l'injustice de ces paroles de Boileau, il suffit peut-être de citer ici une des *Chansons* de Cotin, la LXXXIIe :

« Je vous le donne
Ce petit advis en secret :
C'est que, si vous n'aimez personne
Et que mon cœur soit votre fait,
Je vous le donne. »

On trouvera assurément que cette charmante petite pièce ne ferait pas trop mauvaise figure dans les œuvres de Boileau.

[2] E. Buisson. *Les victimes de Boileau.*

œuvre de l'abbé Cotin même, Trissotin demande à Vadius :

> Vous en savez l'auteur ?

A quoi l'autre répond tout uniment :

> Non, mais je sais fort bien
> Qu'à ne le point flatter son sonnet ne vaut rien.

Et ce n'est pas qu'avec les poètes que l'infortuné Cotin eut du fil à retordre. Le pâtissier Mignot, qu'il avait un jour surnommé l'*empoisonneur*[1], eut une idée singulière pour se venger de lui : il fit imprimer à ses frais la *Critique désintéressée sur les satires du temps*, dernier ouvrage de l'abbé, et s'en servit pour envelopper ses pâtisseries.

On aurait tort toutefois de juger exclusivement l'abbé Cotin sur ses mésaventures poétiques, ainsi qu'on le fait trop souvent[2]. Elles ont prêté à son

[1] Cette expression ne fut pas perdue : elle fut recueillie par Boileau lui-même, et chacun se souvient du trait qu'il décoche à Mignot dans l'*Art poétique* :

> «..... Et dans le monde entier
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier. »

C'est ainsi que, tout en décriant l'abbé Cotin, le poète s'appropriait au besoin ses idées.

[2] C'est ainsi que Larousse, qui l'appelle du reste « le très célèbre abbé Cotin que le ridicule seul a immortalisé », ne craint pas d'ajouter : « Il est difficile de comprendre... comment... ce malhonnête homme, ce faussaire, a pu prêcher impunément pendant seize ans devant la

nom même un ridicule qu'on doit déplorer. N'oublions pas que Cotin fut conseiller et aumônier du roi, ce qui suffirait à prouver qu'il n'était pas le premier venu, et, ce qui le prouve sans doute mieux encore, qu'il a prêché jusqu'à seize carêmes dans les meilleures églises de Paris[1]. Il était très versé dans la théologie, savait l'hébreu et le syriaque et connaissait si bien la langue grecque que Perrault le jugeait capable « de dire par cœur Homère et Platon ». C'était un fidèle de l'hôtel de Rambouillet, le confident préféré de la Grande Mademoiselle qui l'honorait du titre de son ami[2].

C'est en 1655 que Cotin remplaça l'abbé de Cerisy à l'Académie française. Et il y fut admis quoique n'ayant pas consenti à faire les visites d'usage[3]. Tout peu à peu se calma autour de lui et il mourut à Paris dans une profonde retraite[4], dix-sept ans plus tard, en janvier 1682, justifiant ce qu'avait dit de lui Dangeau, en répondant à son discours de réception, qu'il était un homme « que

Cour et la ville. » Il suffit d'une courte réflexion pour faire justice de semblables assertions.

[1] L'abbé d'Olivet. *Histoire de l'Académie*, t. II.

[2] *Le Mercure galant*, t. I.

[3] « Il vous a plu, dit-il dans son discours de réception, de convertir en des actions de grâce que je vous rends les poursuittes accoutumées. Vous avez bien reconnu..... que j'aurais quelque pudeur à mandier les suffrages de mes amis afin de passer pour homme d'esprit auprès des autres, que je craindrais même d'être injuste si je venais à traverser par cette voye l'eslection d'une personne que vous pousviez considérer davantage. »

[4] On l'appelait l'*hermite de Paris.*

le savoir, l'esprit et la vertu avaient rendu si recommandable[1] ».

La liste de ses ouvrages est curieuse. On y trouve un *Recueil de Rondeaux* et immédiatement après un *Traité de l'âme immortelle;* les *Œuvres galantes en prose* et les *Réflexions sur la conduite du Roi;* les *Poésies chrétiennes* et la *Ménagerie.* Ce n'est pas de lui qu'on pourra dire :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

*
* *

L'abbé Cassagne, ou plus exactement de Cassaigne, fils d'un Maître des Requêtes du duc d'Orléans, était né à Nîmes en 1636. Il vint jeune à Paris où, devenu prêtre et docteur en théologie, il s'adonna à la prédication et à la poésie, « les deux routes, dit l'abbé d'Olivet, qui peuvent le plus promptement mener à se faire un nom ». Et en effet, elles menèrent Cassagne, à vingt-sept ans, à l'Académie. Il avait su plaire à Colbert, qui lui donna une pension et le fit garde de la bibliothèque du roi : il fut aussi l'un des quatre premiers membres de l'Académie des Inscriptions et

[1] Boileau ne résista pas au désir de lancer un dernier trait contre le défunt; il répandit cette épigramme :

Savez-vous en quoi Cotin
Diffère de Trissotin ?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

Belles-Lettres et devint enfin Prédicateur de la Cour.

Il vivait heureux et tranquille, travaillant à un *Recueil de Sermons* que l'archevêque de Paris l'avait chargé d'écrire « pour les prédicateurs inhabiles », lorsque Boileau lia, dans une satire, son nom à celui de l'abbé Cotin. Dès le collège, nous avons tous appris ces vers :

> Moi qui compte pour rien ni le vin, ni la chère,
> Si l'on n'est plus au large, assis en un festin,
> Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin [1].

Cela arrêta Cassagne au milieu de sa course et lui porta un coup dont il ne se releva point. Ardent, ambitieux et à l'âge où l'amour de la gloire a le plus d'empire, il fit tous les efforts imaginables pour regagner l'estime du public et produisit coup sur coup divers ouvrages qui devaient lui faire honneur lorsque, pour achever le pauvre homme, Boileau mit cette exclamation dans sa *Parodie du Cid :*

> Cassagne, as-tu du cœur ?

L'autre en mourut de chagrin (1679).

Il est permis de le déplorer ; de déplorer surtout le ridicule qu'on a jeté sur son nom. Cassagne méritait mieux. Il suffira de rappeler qu'il était

[1] Il est assez piquant de faire observer que ces vers disent précisément le contraire de ce qu'ils veulent faire entendre, car ils signifient (et on ne peut les comprendre autrement), qu'on était fort serré aux sermons de Cassagne et de Cotin.

fort apprécié de Colbert et de Chapelain et qu'il est en réalité l'auteur du vers fameux que Voltaire s'est approprié :

..... Je possédai la France
Et par droit de conquête et par droit de naissance.

On ne peut d'ailleurs contester un charmant talent de poète à celui qui a écrit, dans ses *Pièces fugitives* :

Roses, en qui je vois paraître
Un éclat si vif et si doux,
Vous mourrez bientôt; mais peut-être
Je dois mourir plus tôt que vous !

Et l'on souscrit volontiers à l'opinion qu'exprime Larousse dans son *Dictionnaire*, où il est souvent moins bien inspiré : « En dépit d'un savoir incontestable et d'un bon jugement, Cassagne, par le fait d'une boutade de Boileau, se trouve pour jamais classé parmi les immortels voués à la célébrité du ridicule. »

Il avait été enfermé à Saint-Lazare quelque temps avant sa mort, mais comme il y travailla à la revision d'une *Histoire secrète du Jansénisme*, on peut en conclure que sa raison ne l'avait pas entièrement abandonné. Il n'a laissé que des vers, quelques traductions d'auteurs latins, et l'Oraison funèbre de Mgr Hardouin de Péréfixe, son collègue à l'Académie.

* * *

Claude Boyer, qui fut élu quatre ans après l'abbé Cassagne, vint au monde à Albi, en 1618. On ne sait à peu près rien sur ses premières années, sinon qu'une fois prêtre il se livra, sans succès d'ailleurs, à la prédication[1]. Sa principale occupation était d'écrire des pièces de théâtre, qui ne réussirent pas beaucoup mieux, ce dont l'abbé ne se désolait pas outre mesure, mettant philosophiquement la chute de ses œuvres sur le compte du parti pris du public[2].

Pour en triompher, il donna sous un pseudonyme sa tragédie d'*Agamemnon*. Cette fois, le succès fut grand : mais l'abbé Boyer ayant revendiqué aussitôt la paternité de la pièce, cela la fit siffler impitoyablement. L'auteur ne trouva pas même la consolation platonique qu'il attendait du jugement privé des poètes ; car ayant fait observer à Racine que lui-même avait applaudi à la première représentation : « Mais je ne pouvais pas siffler, répliqua méchamment celui-ci, puisque je bâillais ! » Seule sa *Judith*, représentée en 1695 au Théâtre-Français, parut devoir fournir une assez longue carrière, mais bientôt aussi elle tomba et

[1] Furetière prétend que l'abbé Boyer n'a jamais endormi personne à ses sermons, par la raison péremptoire que jamais chaire ne lui fut ouverte.

[2] Hôte assidu de l'hôtel de Rambouillet, il dédia à Mlle de Rambouillet la première des vingt-deux tragédies qu'il composa.

l'on connaît à ce sujet la mordante épigramme de Racine :

Je pleure, hélas ! sur ce pauvre Holopherne
Si méchamment mis à mort par *Judith !* [1]

Peut-être s'expliquera-t-on cette antipathie du grand poète si l'on songe qu'après le succès d'*Esther*, Mme de Maintenon l'avait brusquement délaissé et s'était adressée à l'abbé Boyer pour écrire une pièce destinée aux demoiselles de Saint-Cyr. Celui-ci donna alors *Jephté*, tragédie avec chœurs, représentée en 1692, et qui ne fut pas sifflée, contrairement au fâcheux privilège auquel semblaient vouées les œuvres de Boyer [2].

Boileau ne lui a pas épargné ses épigrammes et décocha à l'abbé ce trait sanglant qui reste attaché à son nom :

Boyer est à Pinchène égal pour le lecteur.

Quant à Furetière, il le fait figurer parmi « les académiciens jetonniers sans nom et sans autorité ». Car Boyer était de l'Académie, ayant été reçu dans la Compagnie en 1666, en remplacement de Louis de Giry. Chapelain au contraire voit en

[1] Lesage nous apprend que l'on pleurait si fort à cette pièce. qu'une des scènes de *Judith* fut appelée *la scène des mouchoirs*.

[2] Cf. A. Gazier. *Mme de Maintenon et la poésie française à Saint-Cyr*. « S'adresser à Boyer, alors qu'on ne voulait plus des pièces de Racine, c'était faire une volte-face assez complète, et ce procédé n'était peut-être pas de la plus exquise délicatesse... Mais Racine était janséniste, et Boyer l'était aussi peu que possible. »

lui « un poète de théâtre qui ne le cède qu'au seul Corneille en cette profession ». Et si un tel éloge paraît quelque peu exagéré, il prouve au moins que l'abbé Boyer, si maltraité par Racine et Boileau, jouissait néanmoins ailleurs de quelque crédit ; c'est ainsi que dans l'État des pensions de Louis XIV « le sieur Boyer, *excellent poète français* » est porté pour 800 livres[1].

On aurait tort du reste de faire un crime à l'auteur de *Judith* de travailler pour le théâtre : n'oubliant jamais qu'il était prêtre, il le fit toujours avec une correction aussi sévère que le comportaient les mœurs de l'époque, mêlant à ses chœurs nous apprend-il lui-même, « ces termes sublimes et magnifiques qui composent la divine poésie des cantiques, des psaumes et des prophètes » et rêvant de voir, grâce à ses ouvrages, « la piété florissante au milieu des plaisirs, les spectacles consacrés, le théâtre sanctifié ! »

Boyer ne se borna pas d'ailleurs à écrire pour la scène et on a de lui : *Le Caractère du Prédicateur ; Des prétendants aux dignités ecclésiastiques ; De l'âme délicate ; De l'amour profane ; De l'amour saint. Quelques poésies chrétiennes* (1695).

Il est mort le 22 juillet 1698, laissant vacant le

[1] Il donna plus tard une *Méduse*, au sujet de laquelle le poète Gacon fit alors cette épigramme :

Boyer, avec sa vieille muse,
Après *Judith* a fait *Méduse*,
Et le public convient qu'il n'a pas mieux traité
La Fable que la Vérité.

39e fauteuil que devait occuper après lui l'abbé Genest.

*
* *

C'est à Riez en Provence qu'en 1648 naquit Gaspar Abeille. D'abord prêtre, puis prieur de Notre-Dame de la Merci, il ne laissait pas de cultiver la poésie, ainsi que nous l'avons vu faire à presque tous ses devanciers. Il s'en vint donc à Paris où il fut introduit chez le maréchal de Luxembourg qui se l'attacha en qualité de secrétaire, et où il fut bientôt recherché pour son esprit et ses saillies amusantes. Le duc de Vendôme et le prince de Conti, qui fréquentaient la maison, avaient l'abbé Abeille en grande estime. Il savait égayer la société. « Un visage fort laid, dit Michaud, et plein de rides, qu'il arrangeait comme il voulait, lui tenait lieu de différents masques : cette physionomie lui servait quand il lisait une comédie. »

Quoique ayant été nommé Secrétaire général de la province de Normandie, il n'en continuait pas moins à faire des vers. « Si les poésies de l'abbé Abeille ne sont pas des chefs-d'œuvre de versification, elles respirent au moins partout la vertu et les mœurs. Les sentiments estimables que l'auteur a exprimés dans ses vers étaient la peinture de son âme[1]. »

[1] D'Alembert.

Il pensait que la scène peut être une école de vertu ; c'est pourquoi il composa un grand nombre de pièces de théâtre : mais, beaucoup de gens ayant critiqué cette occupation chez un prêtre, il prit le parti de ne pas publier sous son nom ses derniers ouvrages.

Ses talents de poète ne l'auraient pas conduit toutefois à la renommée, sans un incident comique qui se produisit à la représentation d'une de ses tragédies. Un des acteurs venait de dire :

Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi, notre père ?

Mais la pauvre sœur resta coi sans pouvoir trouver sa réponse, si bien qu'un mauvais plaisant riposta de la salle :

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère !

Or ce vers ne figure pas, naturellement, dans les œuvres de l'abbé ; mais la tradition l'y fit figurer, et avec tant de persistance qu'après la mort de l'auteur supposé, on répandit son épitaphe qui se terminait ainsi :

Et quand Abeille on nommera
Dame Postérité dira :
Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère [1].

[1] D'Alembert qualifie ce trait de « prétendue anecdote » et il ajoute : « Il n'en fallait pas tant pour faire rire des Français. »

Cependant, tandis qu'il vivait, l'abbé Abeille ne fut point si dédaigné et l'Académie, en 1704, l'appela à l'immortalité[1]. Plusieurs de ses *Odes* et de ses *Epîtres* y furent lues parfois avec succès.

Il mourut à Paris en 1718, à l'âge de soixante-dix ans « dans cette médiocrité honorable qui donne tant d'éclat à la vertu ».

[1] Son discours de réception est sagement écrit; on peut le ranger parmi les meilleurs du genre bien qu'il soit dépourvu d'élévation et de traits brillants (MICHAUD).

CHAPITRE V

LES ECCLÉSIASTIQUES EXCLUS DE L'ACADÉMIE

On éprouvera quelque étonnement en lisant le titre de ce chapitre. Si invraisemblable qu'il paraisse lorsqu'on songe à la rareté des expulsions prononcées par l'Académie, à la gravité des faits qui pouvaient motiver une semblable mesure [1], quatre ecclésiastiques cependant eurent à la subir. Hâtons-nous d'ajouter que le premier n'était pas prêtre et que le dernier ne fut académicien qu'une demi-journée : disons encore que si deux d'entre eux paraissent avoir justement encouru le ressentiment de leurs collègues, l'exclusion des deux autres ne fut que le résultat des préjugés du temps, la conséquence de cette admiration presque surnaturelle, de ce sentiment de déférence aveugle qu'avait la Compagnie pour la personne de son roi et qui l'empêchait de juger sainement, ou même de raisonner les moindres actes qui semblaient y porter atteinte.

[1] Les statuts de l'Académie l'autorisaient seulement à destituer un de ses membres s'il avait fait *quelque action indigne d'un honnête homme*.

Le lecteur au reste en jugera lui-même en parcourant le récit qui va suivre.

*
* *

Antoine de Furetière était né à Paris en 1620 : il étudia d'abord la jurisprudence, qu'il abandonna bientôt pour prendre le petit collet. Il devint dans la suite abbé de Chalivoy. Comme il écrivait bien, et avait beaucoup d'esprit et de verve piquante, il fut admis à l'Académie française le 15 mai 1662. Il y occupait depuis vingt-trois ans un rang distingué, lorsque se produisit un grave événement qui l'en fit exclure.

Un privilège du Roi, du 28 juin 1674, portait défense à quiconque de publier aucun dictionnaire avant que celui auquel travaillait l'Académie fût mis au jour. Or Furetière obtint un privilège du Grand Sceau pour l'impression du sien, car il en avait fait un de son côté. Mais tandis que, suivant le titre qu'il avait soumis à l'approbateur, il ne faisait entrer dans ce vocabulaire que les termes *d'arts et de sciences*, suivant le titre inséré dans le privilège, il y présentait au contraire *tous les mots Français tant vieux que modernes ;* par conséquent « tout ce qui devait composer l'ouvrage de l'Académie qu'on le soupçonnait d'avoir pillé[1] ».

Celle-ci s'en émut et réunit une assemblée pour

[1] *Histoire de l'Académie.*

juger l'écrivain. Mais, convoqué à cette assemblée, Furetière refusa de s'y rendre. De pressantes démarches faites auprès de lui restèrent vaines. La lutte fut âpre, mais rapide ; elle se développa en savantes stratégies et prit des proportions épiques. L'archevêque de Paris voulut un moment s'entremettre entre les combattants [1], mais toutes les tentatives de conciliation échouèrent devant l'opiniâtreté de l'intéressé. Les instances mêmes de ses grands amis Racine, La Fontaine et Boileau n'eurent pas plus de succès. Cette résistance inconsidérée, loin de diminuer les soupçons, les augmenta. Le 22 janvier 1685, l'Académie prononça son exclusion [2].

On devine le tapage que fit un semblable arrêt [3]. Cette destitution était un fait sans précédent. Le Roi lui-même s'en émut : mais, après avoir étudié l'affaire avec soin, il la laissa suivre son cours.

[1] « Tant que dura cette comédie, dont je connaissois les acteurs, le plaisir que j'avois les après-dîners d'en apprendre les scènes nouvelles, aidoit à me délasser du travail sérieux du matin. » (*Mémoires de l'abbé Legendre.*)

[2] Il y avait à cette date à l'Académie un évêque et neuf prêtres.

[3] Ses œuvres, dit Larousse, ont la plupart une réelle importance littéraire : son recueil de poésies, *Furetiniana*, contient surtout des épigrammes. En voici une inoffensive (elles sont loin d'être toutes comme cela) qui donne une idée de sa manière : il s'agit d'un homme qui avait essayé de se pendre, n'avait pas réussi et fut condamné à être traîné sur la claie. Furetière écrit :

« Pourquoi ramener au supplice
Jean qui s'est lui-même pendu ?
Croit-on qu'il lui fut défendu
De faire un acte de justice ? »

Furetière ne voulut pas rester sous le coup de cette condamnation. Il tenta de se défendre. Pendant trois ans il écrivit une série de libelles contre ses anciens confrères, et ses *Factums*, aujourd'hui trop oubliés, ne sont pas sans valeur. « Ils sont l'œuvre d'un polémiste exercé, fécond en ressources pour l'attaque, prompt à la riposte et qui écrit sous l'inspiration de la colère ou du dépit [1]. » L'auteur se plaint qu'on l'accuse d'avoir copié le dictionnaire de l'Académie : le sien sera quatre fois plus volumineux que celui de ses confrères, et le plan qu'il a adopté est tout différent du leur. Est-ce sa faute si le travail qu'ils font ne marche pas plus vite ? Au lieu de lui en faire un crime, on devrait le féliciter d'avoir su achever seul une œuvre que quarante académiciens n'avaient pas pu terminer après un demi-siècle de travail...

L'Académie se montra insensible à cette argumentation. La seule consolation qu'elle accorda à Furetière fut de laisser jusqu'à sa mort son fauteuil inoccupé.

Mais l'abbé dès lors oublia toute retenue. Sa colère lui dicta des médisances et des railleries contre ses anciens collègues, qu'il avait d'ailleurs indisposés depuis longtemps contre lui par son esprit satirique et railleur. Il ne sut pas supporter noblement sa disgrâce, et c'est ainsi qu'il passa, dans la rancœur et l'amertume, les trois dernières

[1] L'abbé L. Lacroix. *L'Académie française et ses détracteurs.*

années de sa vie. La mort le surprit le 14 mai 1688 ; il avait soixante-huit ans, mais n'était pas apaisé. Il n'avait pas médité sans doute la haute philosophie de ce beau vers d'Horace :

Impavidum ferient ruinae.

* * *

Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, fils de Charles Castel, marquis de Saint-Pierre, bailli du Cotentin et gouverneur de Valogne, était né au château de Saint-Pierre en Normandie en 1551. Il était parent du maréchal de Villars. Prêtre, il eut l'abbaye de Tiron et devint premier aumônier de la duchesse d'Orléans. Sa connaissance profonde de l'histoire, ses études spéciales sur la langue française, le firent en outre recevoir à trente-sept ans à l'Académie. Il y entra sans morgue, avec une grande simplicité. Fontenelle, son ami, l'ayant engagé à retoucher son discours de réception, qu'il lui avait soumis : « Vous le trouvez donc bien médiocre ? lui répondit-il ; tant mieux, il me ressemblera davantage ».

Castel de Saint-Pierre fut un académicien fort laborieux : ses écrits ne forment pas moins de quarante-quatre volumes remplis d'idées utiles et philanthropiques [1], mais écrits dans un style peu

[1] Ch. du Rozoir. *L'abbé de Saint-Pierre.*

soigné, car l'abbé disait hautement « qu'il ne voulait pas forcer la nature ». Il reconnaissait bien d'ailleurs leur imperfection sous ce rapport, et ayant entendu un jour une femme s'exprimer avec grâce sur un sujet banal : « Quel dommage, dit-il, qu'elle n'écrive pas ce que je pense ! » Tous ces ouvrages ne sont d'ailleurs plus lus, si toutefois ils le furent jamais [1]. Cependant la langue française lui est redevable d'un mot précieux, car c'est lui qui trouva celui de *Bienfaisance* « dont il était juste qu'il fût l'inventeur, tant il avait pratiqué la vertu que ce mot exprime ».

Et qu'on ne croie pas que ce soit là une simple phrase laudative. L'abbé de Saint-Pierre, éloigné par son état des douceurs du mariage, répétait souvent que ceux qui se trouvent dans son cas doivent, en bons citoyens et pour dédommager l'État des sujets qu'ils ne lui donnent pas, se charger de l'entretien de quelques enfants pauvres. Aussi faisait-il lui-même élever avec charité quelques-uns de ces petits abandonnés : il leur procurait un métier qui les mît à l'abri de l'indigence et avait soin de donner pour base à leur éducation un solide fond religieux.

Toujours préoccupé d'améliorer le sort de ses semblables, il est l'auteur d'un *Projet de paix per-*

[1] Ce qui nous autorise à écrire cette phrase, c'est le mot de d'Alembert : « Tout a concouru á la disgrâce qu'ils (ces ouvrages) ont éprouvée. » Ils méritaient mieux. Le cardinal Dubois disait que les écrits de l'abbé de Saint-Pierre étaient « les rêves d'un homme de bien ».

pétuelle et d'une Diète Européenne, que la conférence de La Haye fait renaître de nos jours sous une autre forme. Ce rêve d'un homme de bien échoua naturellement alors, ainsi qu'il échouera encore, car l'abbé de Saint-Pierre omit (et l'on n'agit pas différemment aujourd'hui) de faire entrer dans ses calculs les passions et les vices des hommes. Il ne sera pas inutile de rappeler ici la profonde et décourageante réponse que lui fit le cardinal de Fleury lorsqu'il alla lui offrir son ouvrage : « Vous avez oublié un article essentiel : c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix et à cette diète le cœur des Princes contractants[1]. »

L'abbé de Saint-Pierre fit toute sa vie de grands projets. Homme doux et opiniâtre, il les suivait avec une invincible persistance : il voulait qu'on réformât l'orthographe, qu'on supprimât presque entièrement les impôts, qu'on rendît les ducs et pairs utiles, qu'on dispensât les prêtres du célibat. C'est assez dire qu'il touchait à tout, dans son désir de rendre heureux ses semblables. Plein de confiance d'ailleurs dans la perfectibilité humaine, il prévoyait un temps *où le capucin le plus humble en saurait autant que le plus habile jésuite*. Mais le seul de tous ces projets qui ait été suivi d'effet est celui qu'il proposa à l'Académie sur la réforme

[1] Un marchand hollandais fit à sa façon une critique amère, mais originale, de ce projet séduisant : il prit pour enseigne un cimetière et écrivit au-dessous : *A la paix perpétuelle*.

de ses harangues, ce qui fait que « s'il revenait parmi ses confrères, il pourrait leur dire : De tous mes concitoyens, vous seuls avez daigné m'entendre ».

C'est à la mort de Louis XIV qu'il écrivit un ouvrage [1] où il se permettait de critiquer le monarque, « non pas avec fiel : il en était incapable, mais avec une imprudente franchise », et où il déniait à Louis XIV le titre de Grand.

L'effet en fut immense. Le cardinal de Polignac, le croirait-on, fut le plus ardent à défendre la mémoire de ce roi qui l'avait pourtant exilé, et à demander à ses collègues une sévère punition pour l'auteur [2]. Il l'obtint. On refusa même d'entendre la défense de l'accusé. On prononça son exclusion [3]. Même lors de l'élection qui suivit la mort de l'abbé de Saint-Pierre, son éloge ne fut pas prononcé par son successeur. Ce n'est qu'en 1775, lors de la réception de Malesherbes, que d'Alembert put louer cet homme de bien et déplorer la condamnation qui l'avait frappé : et, faisant allusion au silence gardé par Maupertuis, il ajouta :

[1] *La Polysinodie* (1718).

[2] « Si l'abbé de Saint-Pierre n'en sort pas (de l'Académie), dit-il, je ne saurais y demeurer ! » Le cardinal de Fleury renchérit encore en disant : « Vous avez frémi, messieurs, à la lecture que je vous ai faite des articles odieux dont ce livre est rempli.

[3] Furetière seul vota contre. On eut cependant pour l'abbé de Saint-Pierre une considération spéciale, qui souligne le malaise qu'éprouvaient ses collègues de leur action, puisque son fauteuil, devenu vacant de fait, ne fut jamais pourtant déclaré vacant et resta vide le reste de sa vie.

« Tous ses confrères y suppléèrent alors en faisant dans leur cœur l'éloge de celui qu'ils avaient perdu [1]. »

Celui-ci fut toujours, en effet, et avant tout un homme de bien, et il pouvait dire avant de mourir : « J'ai observé exactement tous les préceptes du Décalogue, surtout le dernier : je n'ai jamais pris ni le bœuf, ni l'âne, ni la femme, ni la servante même de mon prochain. »

Il avait quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il mourut le 29 avril 1743. « C'était, dit J.-J. Rousseau, un homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eut d'autre parti que celui de la raison. »

*
* *

Le troisième nom qu'il y ait à mentionner ici est celui d'Auger de Mauléon de Granier. Il naquit en Bresse et fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Comme il n'était pas sans talents,

[1] Chamfort a écrit, dans son mémoire qui a pour titre *Des Académies* : « Il faut voir l'Académie, pour venger ce prétendu outrage à la mémoire du Roi, effacer de la liste académique le nom du seul écrivain patriote qu'elle y eût jamais placé, le respectable abbé de Saint-Pierre ; lâcheté gratuite, qui semble n'avoir eu d'autre objet que de protester d'avance contre les tentatives futures ou possibles de la liberté française et de voter solennellement pour l'éternité de l'esclavage national. » A quoi Morellet répondit dans un autre mémoire : « Si l'Académie fut injuste, elle fut courageuse, puisque résister au régent, alors tout puissant, c'était se défendre de l'esclavage national, loin de chercher à le rendre éternel. » *Registres de l'Académie française.*

« avait bonne mine et bon esprit », se montrait agréable en conversation, avec du savoir et des belles-lettres, il ne tarda pas, étant venu à Paris, à s'y faire avantageusement connaître. Il publia successivement les *Mémoires de Villeroi* et les *Lettres du cardinal d'Ossat* et devint, en 1635, membre de l'Académie française à la presque unanimité des voix, trois académiciens seulement ayant voté contre lui.

Mais le cardinal de Richelieu avait vu son élection d'un mauvais œil : aussi ne sera-t-on pas surpris de lire dans Pellisson que « les trois qui avaient voté contre lui n'avaient pas tort » puisqu'il fut déposé le 14 mai suivant. Voici en quels termes, singulièrement brefs, les registres de l'Académie signalent cet événement :

1646. — 14 may. Sur la proposition qui en fut faite par le directeur, de la part de Monsieur le Cardinal, Monsieur Granier fut déposé pour une mauvaise action, d'une commune voix et sans espérance d'être restitué [1].

Quelle était cette mauvaise action? L'obscurité plane sur elle et ne se dissipera vraisemblablement jamais. Car les premiers registres de l'Académie, jusqu'en 1652, ont disparu avec tous les papiers de Pellisson, quand celui-ci fut mis à la Bastille. Ceux qu'a publiés M. Marty-Laveaux, à l'occasion du

[1] *Les Registres de l'Académie française*, t. IV. *Analyse et fragments des registres de l'Académie qui ne nous sont point parvenus* (13 mars 1634-1er juin 1652).

centenaire de l'Institut, ne datent même que de 1672, âge du plus ancien des registres sauvés par Morellet sous la Révolution. Cette perte est donc fort ancienne « et, suivant toute apparence, à jamais irréparable[1] » ; elle enlève aux chercheurs toute chance d'être jamais fixés sur cette question[2].

On ignore absolument ce que devint ensuite l'ex-académicien : on sait seulement qu'il fut immédiatement remplacé par Baro, ce qui ne s'était pas fait pour Furetière ni pour l'abbé de Saint-Pierre. La date et le lieu même de sa mort sont également inconnus et, quoique existant encore, l'abbé Mauléon de Granier figurait dans l'*État de la France en 1652* parmi les académiciens défunts. Il fut vraiment rayé du nombre des vivants ; il subit dans toute leur plénitude les conséquences de *la mort académique*.

*
* *

Il faut encore, avant de clore ce chapitre, signaler un nom à la suite de ceux qui précèdent : celui de l'abbé de la Bletterie. Il ne fut, il est vrai, acadé-

[1] *Avertissement* placé en tête des Registres de l'Académie française

[2] La *Grande Encyclopédie* qualifie Mauléon de Granier de « dépositaire infidèle » et dans *Les Cinq cents immortels*, M. Gassier l'accuse formellement, mais sans indiquer sa source, de s'être rendu « coupable du détournement d'un dépôt d'argent que lui avaient confié des religieuses ». Ce qui est certain, c'est que les *Archives nationales* mêmes ne possèdent aucun document regardant cette affaire.

micien qu'*in partibus;* mais la justice nous paraît exiger qu'il ne soit point oublié ici.

Il était né à Rennes en 1698. De bonne heure il fut prêtre et membre de l'Oratoire. Il abandonna la poésie, qu'il avait d'abord cultivée, pour étudier l'hébreu et il écrivit une *Vie de l'empereur Julien*, ouvrage fort estimé de son temps et qui assit sa réputation[1]. Aussi, dès 1742, faisait-il partie de l'Académie des Inscriptions. Mais, une vacance s'étant produite à l'Académie française, il s'y présenta et y fut élu bien qu'ayant Louis Racine pour concurrent : or c'était un concurrent sérieux, car, outre ses propres mérites, il était soutenu par ceux du grand Racine, son père. Lorsque cette nouvelle fut portée au roi, celui-ci mit son *veto* à l'élection, sous prétexte que l'abbé était trop janséniste; ce qui fit dire au président Hainaut qu'il considérait la Bletterie « comme un collègue qu'il n'avait pas[2] ».

La Bletterie ressentit d'ailleurs un ressentiment si vif de cette exclusion, qu'il s'opposa toujours dans la suite à toutes les démarches que voulurent tenter ses collègues pour la faire révoquer.

[1] Il quitta l'Oratoire avec quelques autres confrères pour une question de discipline, mais « leur cœur reste toujours attaché au corps qu'ils avaient quitté. » (*Hist. de l'Académie des Inscriptions*, t. XL).

[2] Il est vrai de dire que Louis Racine fut également exclu du concours. M. Ch. Barthélemy donne de cette affaire une autre version et en fait peser la responsabilité sur l'évêque de Mirepoix : « C'est lui aussi, écrit-il, qui empêcha La Bletterie d'être élu pour avoir cru aux miracles du diacre Pâris (*Les Quarante fauteuils de l'Académie française*).

On cite parmi ses ouvrages les *Lettres sur le Quiétisme* qui démontrent et vengent « de la manière la plus évidente », dit le cardinal de Bausset, l'innocence et la réputation de Mme Guyon [1].

Il écrivit surtout des traductions. Voltaire ne les estimait guère, puisqu'il dit quelque part :

Hier on m'apporta *pour combler mon ennui*
Le *Tacite* de La Bletterie.

D'autres furent moins difficiles et goûtèrent beaucoup ses travaux, ses idées, ses bons mots.

C'est lui qui appelait l'Académie « le tabouret de l'esprit ». Il mourut en 1772.

[1] *Histoire de Fénelon.*

CHAPITRE VI

BOSSUET

Tout est dit sur Bossuet. Son nom est trop grand, son œuvre trop classique, sa vie trop connue pour qu'il ne semble pas téméraire de prétendre ajouter quelque chose aux hommages que tant de brillants esprits, depuis deux siècles, n'ont cessé de lui rendre. Pourtant ce nom s'impose dans un ouvrage consacré aux Académiciens ecclésiastiques : il est parmi eux le plus grand. Bien plus, comme il n'a pas d'égaux, il doit occuper ici un chapitre spécial.

Aucun lecteur ne s'en plaindra. On y laissera la parole aux derniers auteurs qui, de nos jours, ont étudié la grande figure de l'évêque de Meaux; car, ainsi que le disait M. l'abbé Lebarq, au commencement de sa belle édition critique des *Œuvres oratoires de Bossuet :* « A la gloire de notre siècle, dont la réputation de frivolité semble pourtant bien établie, il faut reconnaître que les amis de Bossuet sont aujourd'hui plus nombreux que jamais. » C'est là le propre du génie de ne jamais

vieillir ; c'est là son privilège de séduire les âmes et d'entraîner si puissamment les esprits, qu'ils semblent toujours voir et comprendre, en subissant sa fascination, des choses que d'autres n'ont pas vues ou n'ont pas comprises avant eux.

Aussi, tandis qu'il semblait que rien ne dût être ajouté à la belle *Histoire de Bossuet* du cardinal de Bausset, car elle donnait une forme définitive, pensait-on, à tout ce qui avait été écrit auparavant sur ce grand homme depuis les *Mémoires* de l'abbé Le Dieu, on vit bientôt après paraître les quatre volumes de M. Floquet, suivis d'une foule d'autres œuvres dont les dernières, celles de M. Brunetière, loin de paraître une superfétation, ont été encore un progrès. On s'est arrêté surtout, pour tracer les courtes pages qui vont suivre, à l'ouvrage de M. Lanson ; il n'est pas le plus volumineux : ce n'est pas une exagération d'affirmer qu'il est peut-être le plus remarquable.

Quelle que soit d'ailleurs la brièveté des notes qu'on va lire sur celui que La Bruyère a appellé *un Père de l'Église*, on ne devra jamais, en les parcourant, perdre de vue ce judicieux conseil : « Pour juger justement Bossuet, il importe de toujours voir, derrière le génie de l'homme, l'âme du prêtre qui l'excite et qui le contient[1]. »

[1] Alfred Rébelliau. *Bossuet* (Collection des grands écrivains français).

*
* *

Bossuet naît à Dijon le 27 septembre 1627, d'une race de magistrats, grave et pieuse. Un de ses oncles, une de ses tantes, son frère aîné, une de ses sœurs, entrèrent en religion, et son père lui-même, quand il fut veuf, prit les ordres mineurs et mourut diacre. Il est élevé par un oncle qui lui mit de bonne heure la Bible entre les mains. Tonsuré à huit ans, pourvu, à treize, d'un canonicat à Metz, brillant élève des jésuites de sa ville natale, puis écolier au collège de Navarre, d'où le bruit de ses précoces talents pénétrait jusqu'aux cercles mondains, Bossuet, après de fortes études classiques, s'appliqua à la théologie, se nourrissant de la Bible et des Pères de l'Église. « Car on ne doit pas croire que Bossuet est né être d'exception. Il s'est formé[1]. »

Docteur en Sorbonne et prêtre à vingt-cinq ans, archidiacre de Sarrebourg, doyen de l'église de Metz, il fait pendant six ans sa principale résidence en cette ville pleine de protestants et de juifs, ce qui donne une direction à ses études, « prêchant, conférant, instruisant, convertissant, réfutant le

[1] Alfred Rébelliau. *Op. cit.*, Brunetière avait dit déjà : « Comme il ne fut point de ces enfants prodiges et que même un mauvais jeu de mots bien connu sur son nom : *Bos suetus aratro*, semblerait indiquer que ses maîtres et ses condisciples lui reconnurent plus de patience que de génie, nous passerons rapidement sur ses années de jeunesse. »

catéchisme du pasteur Ferry, et s'éloignant parfois pour faire entendre sa voix, chaque jour plus retentissante, à Dijon ou à Paris[1] ».

C'est à Metz qu'il commença ses *Sermons*. Il les devait poursuivre et perfectionner pendant un demi-siècle. Ce n'est pas l'œuvre la plus vantée de Bossuet, ce n'est pas la plus connue ; c'est la plus forte peut-être, celle qui a produit le plus de fruits, et dans laquelle on trouve toute la doctrine qu'il développera si brillamment plus tard dans ses grandes œuvres d'histoire et de controverse. « Dans les sermons de Bossuet, dit M. D. Nisard, la doctrine tient plus de place que la morale. Cette seule proportion est déjà du génie[2]. » C'est peut-être les mieux comprendre que de dire qu'ils se déroulent « sur un fond solide de théologie d'où la morale sort naturellement inséparable du dogme[3] ». Ils justifient bien dans tous les cas ce que disait le cardinal de Polignac en prenant possession plus tard du fauteuil de Bossuet à l'Académie : « ... mais ce qu'on estime le plus en lui, c'est qu'il se regarda toujours comme un enfant de l'Église pendant qu'il en était le Docteur, et qu'il borna toute l'étendue de ses connaissances à savoir simplement et à nous enseigner ce qu'il fallait croire avec le commun des fidèles[4]. »

[1] G. Lanson. *Bossuet.*

[2] *Histoire de la littérature française*, t. IV.

[3] G. Lanson. *Op. cit.*

[4] *Discours de réception.* « Voilà le premier prédicateur pour moi,

De 1659 à 1670, Bossuet prêche deux carêmes et deux avents à Paris, des sermons de charité, des allocutions de circonstance ; puis il prêche à la Cour. Évêque de Condom en 1669, il se démet deux ans après de cette charge, quand, nommé aux fonctions de précepteur du Dauphin, il perd l'espoir de pouvoir résider dans son diocèse.

M. Rébelliau a remarqué que cette instruction du Dauphin, qui servit peu à celui-ci, servit beaucoup à Bossuet. Il y recommença ses études et les compléta ; il y coudoya de nombreux savants ; il s'y familiarisa avec la critique et l'érudition. « Toute la France, toute l'Europe, depuis deux siècles, ont profité de l'éducation du Dauphin, fils de Louis XIV... nous comprenons à sa place le *Discours sur l'histoire universelle* et le *Traité de la connaissance de Dieu*[1].

Bossuet se donna tout entier à sa mission sans rien se réserver de son temps et — c'est lui-même qui nous l'apprend à la profession de Mme de La Vallière — « les chaires ne le connaissent plus ». Sa belle santé lui permettait d'être toujours à la hauteur de son rôle : « Dieu me fait la grâce, disait-il un jour, que rien ne m'incommode ; le soleil, le vent, la pluie, tout est bon. » C'était un solide Bourguignon, de haute mine et de robuste tempérament ; « un sang riche et chaud, point de nerfs ;

disait un incrédule après avoir entendu prêcher Bossuet ; car c'est celui par lequel je sens que je serais converti si j'avais à l'être. »

[1] F. Brunetière. *Bossuet* (Grande Encyclopédie).

un bel équilibre de santé physique, qui préparait et servait l'équilibre de la nature morale[1]. »

C'est en 1671 que Bossuet entra à l'Académie. On avait abrégé en sa faveur, nous le savons par son discours de réception, les formes et les délais ordinaires. Il marqua à la Compagnie autant de reconnaissance que s'il eût sollicité ardemment l'honneur de lui appartenir ; dans sa harangue, que « l'empressement de Messieurs de l'Académie n'avait pas laissé au récipiendaire le temps de préparer digne de la Compagnie », tous purent néanmoins reconnaître avec joie « cette éloquence qui lui était si naturelle et qui, dès longtemps, l'avait rendu si fameux[2] ».

Ce fut surtout l'Académie qui le remercia, par la voix de son directeur Charpentier, des « paroles obligeantes » qu'il venait de faire entendre, de « cet agréable épanouissement de cœur et de visage » qu'il faisait paraître et surtout de cette « noblesse d'âme » qui « sous le dais et dans les balustres » lui permettait « d'envisager la beauté de l'étude », d'estimer « les bonnes lettres dont la culture fait l'honnête homme[3] ».

Malgré les occupations absorbantes de Bossuet, il ne négligea pas l'Académie ; nous savons la part active qu'il prit à ses travaux, en 1673, notam-

[1] G. Lanson. *Op. cit.*

[2] *Gazette de France*, 20 juin 1671. — Boissy d'Anglas proclamait ce discours « l'un des meilleurs du XVII[e] siècle ». (*Essai* sur la vie, les écrits, les opinions de Malesherbes).

[3] *Recueil des harangues*, etc.

ment du 14 août au 12 octobre, en ce qui regardait l'orthographe française[1].

Un an avant son élévation à l'épiscopat, Bossuet avait prononcé l'oraison funèbre, aujourd'hui malheureusement perdue, d'Anne d'Autriche, inaugurant ainsi le monument qui devait faire sa gloire. Il y avait cependant « peu de goût », nous dit son secrétaire, et c'était selon lui un « travail peu utile », indigne de l'Église, et où seule la vanité des familles trouvait son compte[2]. Lui n'y trouvait pas assez d'édification[3]. La première fois qu'il prit la parole dans une cérémonie funèbre, il exprima en termes vifs la raison qui lui faisait redouter ce genre de discours : c'est la difficulté qu'il y concevait de concilier le plus souvent l'obligation de louer avec les plus essentiels devoirs du ministère évangélique. On sait s'il a réussi à le faire ; si, inspiré comme il le dit lui-même par la « loi du sépulcre », il put être dans cette nouvelle carrière tellement supérieur à ses devanciers qu'il a comme créé un genre nouveau ; s'il en a porté les bornes si loin que nul n'a pu jusqu'ici, que « nul jamais ne prétendra les atteindre[4] » ; si chacun de ses coups d'aile y a réalisé un progrès jusqu'à ce qu'il termine enfin ce vol d'aigle par l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, dont on a pu dire que

[1] Ch. Marty-Laveaux. *Cahiers de remarques sur l'orthographe française.*

[2] *Mémoires de l'abbé Le Dieu.*

[3] G. Lanson. *Op. cit.*

[4] A. Floquet. *Études sur la vie de Bossuet.*

« l'antiquité n'a rien de plus remarquable [1] » et, pour tout résumer en deux mots, que c'est un *complet chef-d'œuvre* [2].

Fait évêque de Meaux en 1681, Bossuet est vraiment jusqu'à sa mort, par son exacte théologie, par son éloquence logique, et par son zèle que rien ne lasse, le chef autorisé de l'Église de France, que consultent et suivent les archevêques, les cardinaux, les prélats grands seigneurs jaloux parfois de ce talent qui écrase leur naissance [3]. Il réside fidèlement dans son diocèse et se donne tout entier à la conduite des âmes : il console les faibles, éclaire et dirige le peuple, raffermit les nouveaux convertis par ses mandements, ses instructions, son catéchisme, son assidue prédication : « spectacle rare et touchant, a dit d'Alembert, de voir le grand Bossuet transporté de la chapelle de Versailles dans une église de village, apprenant aux paysans à supporter les maux avec patience,... aimant l'innocence des enfants et la simplicité des pères, et trouvant dans leur naïveté, dans leurs mouvements, dans leur affection, cette vérité précieuse qu'il avait cherchée vainement à la Cour ».

On ne dira rien ici de la querelle du Quiétisme : il en sera question plus loin au sujet de Fénelon.

[1] Cardinal de Bausset. *Op. cit.*

[2] G. Lanson. *Op. cit.*

[3] G. Lanson. *Op. cit.* « Simple évêque de l'une des églises les plus obscures de la catholicité, avait dit le cardinal de Bausset, il est le conseil de l'Église tout entière. »

Parler de l'œuvre de Bossuet, cette « œuvre prodigieuse[1] », n'apprendrait rien à personne : à peine citera-t-on, comme étant peut-être un peu moins connues, les *Maximes et Réflexions sur la Comédie*, un de ses chefs-d'œuvre, dit M. Lanson qui ajoute : « Boileau même, dans son Art poétique, n'a pas vu plus juste ni plus profondément[2]. »

Atteint de la pierre en 1701, Bossuet lutta deux ans et ne renonça à chaque partie de ses devoirs pastoraux, à la confession, à la présidence des synodes du clergé diocésain, que réduit et forcé par les progrès du mal; après quinze mois de cruelles souffrances, dans l'intervalle desquelles il se fit relire le Nouveau Testament et « plus de soixante fois l'évangile de saint Jean », il mourut le 12 avril 1704.

Bossuet a gardé toute sa vie, de son éducation de lévite, un fond de timidité, d'inexpérience et de gaucherie même, dit M. Brunetière. C'est ce qui explique la médiocrité de sa fortune quand on la mesure à la rectitude de son caractère et à la beauté de son génie. Jamais homme ne fut plus simple, plus dépouillé de toute vanité. « Il n'eut pas la richesse, il n'eut pas l'influence ; après des commencements si brillants, il finit évêque de Meaux... Il n'était pas ce qu'il eût dû être dans la hiérarchie de ce régime qu'il soutenait avec tant

[1] F. Brunetière. *Op. cit.*
[2] *Op. cit.*

de dévouement et d'éclat[1]. » Les faveurs qu'il reçut ne paraissent proportionnées ni à ses mérites « ni surtout à celles dont furent comblés tant de prélats aujourd'hui rentrés dans leur obscurité naturelle ». « Jamais homme n'eut moins d'orgueil et d'amour-propre... Il n'avait pas d'ambition... Il entrevit sans empressement et manqua sans regret les archevêchés de Lyon et de Paris : il ne lui coûta pas de n'être pas cardinal[2]. » Mais « son nom manque plus au Sacré-Collège que le titre d'Éminence à son nom[3] ».

Et lorsqu'on médite sur sa vie ; lorsqu'on le voit se mouvoir avec aisance dans les plus hautes sphères de l'éloquence et descendre des sommets où il planait pour instruire le peuple confié à sa garde, en pasteur humble et vigilant, sans retirer du souvenir de ses triomphes passés autre chose qu'une plus grande pitié pour les foules, on comprend mieux alors la justesse des paroles par lesquelles M. Lanson termine le premier chapitre de son beau livre : « Après tout, il reste un des meilleurs hommes, un des plus vigoureux esprits qui aient existé ; et je ne vois qui l'on peut mettre au-dessus de lui que quelques saints de la légende. »

[1] ALFRED RÉBELLIAU. *Op. cit.*
[2] G. LANSON. *Op. cit.*
[3] F. BRUNETIÈRE. *Op. cit.*

CHAPITRE VII

PROTECTORAT DE LOUIS XIV

FLÉCHIER. — GALLOIS. — HUET. — COLBERT.
LES ABBÉS DE LAVAU, DE DANGEAU,
DE CHOISY, TÊTU DE MAUROY.
EUSÈBE RENAUDOT

A la mort de Séguier, l'archevêque de Paris, de Harlay, alla prier Louis XIV, au nom de l'Académie, d'agréer le titre de Protecteur. Il déploya dans cette mission une grande éloquence, si bien que le roi, se tournant vers Colbert, lui dit : « Vous me ferez savoir ce que je puis faire pour ces Messieurs. »

L'Académie devant quitter l'hôtel Séguier, le premier acte de Louis XIV fut de lui offrir un logement au Louvre pour qu'elle pût régulièrement s'assembler. Il lui accorda dans la suite divers autres privilèges. « On peut dire que l'Académie changea de face à ce moment; de peu connue qu'elle était, elle devint si célèbre, qu'elle faisait le sujet des conversations ordinaires[1]. »

[1] Ch. Perrault. *Mémoires.*

C'est l'époque où les assemblées devinrent régulières, où les jetons de présence furent créés, où la bibliothèque de l'Académie fut fondée. C'est aussi l'époque où l'Académie compta le plus de prélats et d'abbés : et le premier nom que nous rencontrons maintenant est celui de Fléchier.

*
* *

C'est à Pernes, près de Carpentras, que vint au monde, en 1632, dans une famille obscure (car nous savons, par une de ses réparties, que son père tenait un commerce de chandelles), le panégyriste superbe qui devait prendre rang après Bossuet et Bourdaloue[1]. A seize ans, il entra dans la Congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, dont son oncle était général, et celui-ci s'appliqua à cultiver le goût de son jeune neveu pour l'éloquence et pour l'étude des Belles-Lettres. Étant venu à Paris, Fléchier s'y fit bientôt connaître par une description du Carrousel, le *Cursus Regius* en vers latins[2]. Il était déjà prêtre alors et ses sermons augmentèrent sa réputation ; ses oraisons funèbres la portèrent au plus haut degré et il y

[1] « Bossuet nous effraye, Bourdaloue nous convainc, Fléchier nous charme », c'est ainsi que s'exprime Larousse. Et M. Labouderie dit que les oraisons funèbres de Fléchier « le plus beau fleuron de sa couronne » ont rendu son nom immortel et lui ont assuré, parmi les orateurs chrétiens, la première place après Bossuet « dont il n'est pourtant pas le rival. »

[2] Cette pièce lui valut d'ailleurs une pension annuelle de 300 livres.

apporta ce talent singulier que toute la France a reconnu en lui.

« L'Oraison funèbre était, avant M. Fléchier, l'art d'arranger de beaux mensonges..... Mais le sage Fléchier ne songea, dans l'éloge des morts, qu'à faire des leçons aux vivants et qu'à déplorer les grandeurs humaines par la vanité qui les accompagne ou par la mort qui les détruit..... Pour ne point trahir la vérité, il n'a loué que la vertu..... et tous ses héros sont des modèles, comme toutes ses pièces sont des chefs-d'œuvre..... La séduction est si forte qu'on croit voir tout ce qu'on ne fait que lire ou qu'entendre..... C'est l'orateur qui vous charme, et vous n'êtes occupé que du héros ; c'est Fléchier qui parle et vous ne voyez que Turenne[1]. »

L'Oraison funèbre de Turenne est en effet considérée comme son chef-d'œuvre. Il écrivit aussi une *Vie de Théodose* pour le grand Dauphin et fut reçu à l'Académie française en 1673[2]. Il succédait à Godeau. Le roi lui donna bientôt l'abbaye de Saint-Séverin, la charge d'aumônier de madame la Dauphine, puis l'évêché de Lavaur en 1685. « Je vous ai fait un peu attendre, lui dit-il, une place que vous méritiez depuis longtemps, mais je ne voulais pas me priver si tôt du plaisir de vous

[1] M. Mongin. *Discours à l'Académie.*

[2] En même temps que lui fut reçu Jean Racine. Mais le discours de Racine n'eut pas beaucoup de succès : celui de Fléchier au contraire suscita l'universelle admiration.

entendre. » Paroles gracieuses et charmantes qui relèvent la valeur du don. Il fut transféré en 1687 à l'évêché de Nîmes. C'était alors un poste très difficile à cause des calvinistes dont ce diocèse était rempli et du désordre qu'y avait apporté la révocation de l'Édit de Nantes, en poussant un grand nombre à simuler une conversion pour éviter de graves inconvénients. La prudence, le zèle, la charité de l'évêque lui fournirent les moyens d'empêcher les maux qui eussent pu en résulter. Son caractère principal était d'ailleurs la mansuétude[1]. Il avait fondé à Nîmes une Académie dont il fut le président et s'entourait, dans son évêché, de prêtres instruits et studieux chez lesquels il développait les dons de la parole.

Fléchier mourut à Montpellier en 1710, à l'âge de soixante-dix-huit ans, entre les larmes de ses diocésains et l'estime de ses adversaires[2].

« L'amour de la politesse et de la justesse du style l'avait saisi dès ses premières études. Il ne sortait rien de sa plume, de sa bouche, même de sa conversation, qui ne fût ou qui ne parût travaillé. Ses lettres et ses moindres billets avaient du nombre et de l'art[3]. Les Beaux-Arts ayant été sa première

[1] C'est elle et non l'égoïsme qui a dicté à Fléchier cette phrase qu'on lui a souvent reprochée : « Je ne conseillerai jamais à un homme de se marier : je ne lui conseillerai jamais de se faire un ami. On a assez de ses chagrins sans en chercher ailleurs et de nouveaux. »

[2] « Nous avons perdu notre maître », dit Fénelon en apprenant cette mort.

[3] C'est ainsi qu'il écrivait à un ami qu'il n'avait pas trouvé chez

occupation, principalement la poésie, il s'était fait une habitude et presque une nécessité de compasser toutes ses paroles et de les lier en cadence... et sa prononciation traînante... favorisant par sa lenteur la fidélité de sa mémoire, donnait à l'auditeur tout le loisir de suivre aisément la délicatesse de ses pensées et de sentir le plaisir d'en être charmé [1]. »

*
* *

Le savant Jean Gallois naquit à Paris le 14 juin 1632. De bonne heure il s'engagea dans les ordres, devint prêtre et poussa fort loin ses études sur la théologie, l'écriture sainte, les Pères, sans pour cela négliger l'histoire, les langues vivantes, les mathématiques, la physique, et jusqu'à la médecine ; car son ardeur de savoir embrassait tout et il apprit même l'hébreu pour pouvoir lire dans les originaux les livres saints. « S'il est vrai, nous dit Fontenelle, qu'une érudition si partagée soit moins propre à faire une réputation singulière, elle l'est du moins beaucoup plus à étendre l'esprit en tous sens et à l'éclairer de tous côtés [2]. »

Il traduisit d'abord en latin le Traité des Pyrénées, puis s'associa à la fondation du *Journal des*

lui : « Je vous écris de votre cabinet et peut-être de votre plume : combien en sortirait-il de jolies choses si elle était conduite de votre main ! »

[1] Le P. DE LA RUE. Préface des *Sermons*.

[2] Éloge de M. l'abbé Gallois (*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1707).

Savants dont il fut bientôt seul directeur et qui illustra son nom. Il en modifia l'allure agressive, car ce journal avait pris dès sa naissance « un ton trop hardi » et censurait « trop librement » la plupart des ouvrages qui paraissaient. Cela lui valut l'amitié de Colbert, qui en 1663, lui donna une place à l'Académie des sciences dont il devint géomètre-pensionnaire et où il entreprit son travail sur la *Géométrie des Anciens* [1]. Plus tard Colbert le prit même chez lui et lui donna toujours une place à sa table et dans son carrosse.

En 1676, l'abbé Gallois entra à l'Académie française où il remplaçait l'abbé de Bourzéis et où il fut reçu le même jour que Fléchier et Racine. Ce fut la seule fois que trois nouveaux membres avaient été reçus dans une même séance, jusqu'en 1807, où le même fait se reproduisit à la réception de MM. Reynouard, Picart et Laujon [2]. « Quoique l'Éloquence et la Poésie soient les principaux talents qu'elle demande, elle admet aussi l'Érudition qui n'est pas barbare, et peut-être ne lui manque-t-il que de se parer davantage de l'usage qu'elle en fait et même du besoin qu'elle en a. »

L'abbé Gallois fut garde de la Bibliothèque du roi. Professeur de grec au collège royal, il avait même une pension du roi outre ses divers traitements. Il n'était pas ami du nouveau, et son seul divertissement était d'acheter des livres. Il se

[1] Il en fut même secrétaire en l'absence du titulaire du Hamel.

[2] *Archives du Secrétaire perpétuel de l'Académie française.*

composa ainsi une magnifique bibliothèque de 12.000 volumes, qu'il augmentait tous les jours.

Il mourut à Paris le 19 avril 1699. « La charité chrétienne donnait à son désintéressement naturel sa dernière perfection. Il ne s'était réservé sur l'abbaye de Saint-Martin des Cores qu'une pension de 600 livres et il les laissait à son successeur pour être distribuées aux pauvres [1]. »

* * *

Huet était un érudit célèbre qui naquit à Caen en 1630. Déjà savant à vingt ans, il fonda dans sa ville natale l'Académie des Sciences de Caen. Là, il fréquentait le monde et n'était point l'ennemi des honnêtes distractions ; il avait soin de se bien mettre et cherchait à plaire : « Véritablement, dit l'abbé d'Olivet, il n'avait pas de grâce à danser ; mais il primait à la course, il était le meilleur homme de cheval, il faisait mieux des armes ; il sautait mieux, il nageait mieux que pas un de ses égaux. » Voilà bien des qualités pour un savant !

Cependant Huet ne tarda pas à se rendre à Paris, y devint l'un des assidus de l'hôtel de Rambouillet et fut nommé, en 1670, sous-précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, alors que Bossuet en était le précepteur. Il garda cette charge jusqu'en 1680, puis il alla en Suède, où la reine lui témoigna

[1] Éloge de M. l'abbé Gallois (*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1707).

sa bienveillance au point qu'elle voulut l'attacher à sa personne. Mais Huet déclina cette offre et revint en Normandie, où il resta seize ans dans la solitude, traduisant Origène.

Ses travaux attirèrent bientôt sur lui l'attention de l'Académie : bien que ne voulant pas en être, il y fut reçu « presque malgré lui[1] » en 1674, grâce surtout aux instances de Bossuet. « Enfin, messieurs, dit-il à ses collègues dans son discours de réception, cette couronne de laurier qui couvre votre tête commence d'étendre ses branches sur la mienne : et cette immortalité à laquelle vous aspirez et que vous méritez, fait aujourd'hui ma prétention et mes désirs comme les vôtres. » Puis, jetant un regard sur son temps et rappelant ses travaux passés : « A quoi me suis-je occupé jusqu'ici ? ajoute-t-il : pourquoi me suis-je arrêté si longtemps à admirer dans l'antiquité des exemples de vertus que je croyais sans égales ? Notre siècles les a toutes ramassées. » Il fut du reste un académicien de grande activité[2].

La lecture des livres saints et la méditation des plus grandes vérités de la religion réveillèrent en lui les sentiments de piété qu'il avait eus dans sa

[1] L'abbé Flottes. *Étudc sur Daniel Huet.*

[2] La *Liste de MM. de l'Académie française en* 1684 de Benserade le désigne ainsi :

Le sous-précepteur Huet
Dont, fameux Caen, tu te vantes
Que les oreilles savantes
Perdraient s'il était muet !

jeunesse. Il entra donc dans les ordres et dès lors oubliant les madrigaux et les romances qu'il avait souvent mêlés à ses écrits il mena une vie grave et conforme à sa nouvelle profession. Huet avait d'ailleurs déjà quarante-six ans. Nommé abbé d'Aunay en Normandie, il passait l'été dans son abbaye et se livrait en paix à ses travaux favoris. Mais il fut nommé, en 1685, à l'évêché de Soissons qu'il permuta bientôt, avec l'agrément du roi, contre celui d'Avranches où venait d'être nommé Sillery. Les obligations de sa charge et ses devoirs de pasteur, qu'il tenait à consciencieusement remplir, s'alliaient mal avec son ardeur pour la science. Il quittait le moins possible son bureau où ses diocésains, lorsqu'ils avaient affaire à lui, le trouvaient sans cesse à travailler, ce qui fit dire à l'un d'eux qu'il était bien fâcheux que le roi ne leur donnât pas un évêque ayant fini ses études !

En 1699, il se démit de son évêché et fut nommé abbé de Fontenay, près de Caen. Il acquit alors une maison dans cette ville et des prairies autour. « Sa patrie lui avait paru agréable tant qu'il n'y avait eu que des amis ; mais du moment qu'il y posséda des terres, les procès l'assaillirent de tous côtés et l'en chassèrent, quoiqu'il eût aussi, grâce à son air natal, quelque ouverture pour le jargon et la chicane [1]. »

Il s'en fut donc un jour s'installer à Paris dans

[1] Nicéron. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

un logement que lui donnèrent les jésuites à leur maison professe, pour y jouir à son aise de leur belle bibliothèque et de la conversation de leurs savants [1]. Il n'en sortit plus guère, car il avait quatre-vingt-huit ans « avec la tête encore entière et travaillant toujours ». Il y mourut quatre ans plus tard, en 1721. Outre son volume *Huetiana*, où il a réuni des anecdotes de tout genre, il a énormément écrit et la liste de ses ouvrages occupe presque une colonne entière des grands dictionnaires. C'était avant toute chose un érudit et un humaniste de premier ordre [2]. Une phrase de sa *Démonstration évangélique* : « Pour croire il est bon de ne pas croire », l'a fait accuser de scepticisme théologique, mais somme toute on estime et on respecte universellement l'homme qui écrivit la *Démonstration évangélique* et commenta Origène, « qui fut assez homme du monde pour être le centre d'une pléiade de comtesses, de duchesses et de marquises, assez courtisan pour devenir le sous-précepteur d'un Dauphin de France, assez pieux pour obtenir la réputation d'un vertueux ecclésiastique [3] ».

[1] « M. d'Avranches, dit l'abbé d'Olivet, est peut-être, de tous les hommes qu'il y eut jamais, celui qui a le plus étudié. »

[2] Christian Bartholmess. *Huet, évêque d'Avranches, ou le scepticisme théologique.*

[3] C. Henry. *Un érudit homme du monde, homme d'église homme de cour.*

*
* *

Jacques-Nicolas Colbert, le fils du grand ministre, fut élu membre de l'Académie, quand il n'était encore âgé que de vingt-quatre ans [1]. Aussi y prend-il place avec toute la discrétion et la modestie désirables. « Jusqu'à présent, dit-il à ses illustres collègues, vous n'avez choisi que des grands maîtres ; leur profond savoir les mettait en état de concourir avec vous à ces grands projets que vous avez formés. Vous n'avez plus besoin que de disciples et je puis vous assurer que j'en ai les qualités ; c'est-à-dire une grande docilité et une parfaite soumission. »

C'est Jean Racine qui avait à lui répondre. Il le fit avec toute la grâce qu'on pouvait attendre de lui : « L'Académie a pris part à tous vos honneurs, lui dit-il ; elle applaudissait à vos brillants succès. Mais, depuis qu'elle vous a entendu prêcher les vérités de l'Évangile avec toute la force de l'éloquence, alors elle ne s'est pas contentée de vous admirer, elle a jugé que vous lui étiez nécessaire. »

Peut-on faire un plus magnifique compliment à un jeune homme de vingt-quatre ans ? Il est vrai que celui-ci ne s'arrêta pas en si beau chemin. Après avoir été quelque temps coadjuteur de Rouen, il devint lui-même archevêque de cette

[1] Il y fut reçu le 29 octobre 1678 et était né en 1654.

ville et occupa ce poste jusqu'à sa mort, survenue en 1707, quand il n'avait que cinquante-quatre ans.

Ayant appris qu'il se proposait de faire reconstruire son palais épiscopal et le château de Gaillon, villégiature des archevêques de Rouen, Fénelon lui adressa une lettre où il peint avec force, grâce et vérité, les suites déplorables de la facilité avec laquelle on s'abandonnait en ce temps-là à ces ruineuses fantaisies : « On se passionne, écrivait-il, au bâtiment comme au jeu; une maison devient comme une maîtresse. Les pasteurs chargés du salut de tant d'âmes ne doivent pas avoir le temps d'embellir des maisons... Ces deux maisons, qui ont paru si belles à tant de cardinaux et de princes, même du sang, ne vous peuvent-elles pas suffire ? N'avez-vous point d'emploi de votre argent plus pressé à faire ? Souvenez-vous, Monseigneur, que vos revenus ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres... Pardon, Monseigneur, de mes libertés. Je les condamne si elles vous déplaisent... »

Colbert était digne d'entendre ce langage, bien qu'il ne l'ait pas provoqué ; il en sentit la justesse et renonça à ses projets. La ville de Rouen y a gagné des fondations charitables.

Ce fut l'archevêque qui harangua Louis XIV à la tête du clergé de France en faveur des protestants. On était au plus fort des querelles jansénistes et Colbert ne cachait pas sa sympathie pour les doctrines

incriminées, sans aller toutefois à des extrémités qui l'eussent rendu condamnable[1].

Ses qualités littéraires étaient relevées et même sanctifiées chez lui par toutes les vertus épiscopales, par la vie la plus exemplaire malgré sa magnificence, par la plus tendre bienfaisance pour les malheureux.

Il fut également l'un des premiers membres de l'Académie des Inscriptions.

*
* *

Un an après Colbert, nous rencontrons le nom de l'abbé Louis-Irland de Lavau. Celui-ci fut d'abord diplomate et se vit, en cette qualité, chargé d'une mission en Allemagne, puis à Rome et à son retour se fit prêtre « pour jouir, dit l'abbé d'Olivet, d'une vie paisible et réglée ». Il fut trésorier de l'église Saint-Hilaire de Poitiers, puis garde des livres du cabinet du roi au Louvre en 1671, enfin élu à l'Académie française en 1679, sur la demande de Colbert, en remplacement d'Hubert de Montmor, le dernier survivant des quarante premiers académiciens[2]. « Ses confrères,

[1] Cf. *Mémoires de l'abbé Legendre*, ch. VI. « Le plaisant jansénisme que celui de cet archevêque ! Il tonnait dans ses mandements contre la morale relâchée, et il avait une musique entretenue, et les meubles les plus somptueux ne l'étaient pas assez pour lui. Il criait après les ecclésiastiques qui étaient trop du monde, et il aimait passionnément le jeu, la conversation des dames et la bonne chère. Pour l'avoir faite trop bonne, il mourut jeune d'un cancer. ».

[2] Ce fut la récompense qu'il eut pour avoir réussi le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart.

nous dit d'Alembert, reconnurent que la supériorité des talents pouvait être utilement compensée par la douceur des mœurs et par le secret de se rendre agréable. »

Encore ne doit-on pas prendre trop à la lettre cette phrase assez peu flatteuse sous une apparence aimable. Lorsque l'abbé de Caumartin succéda à l'abbé de Lavau, il put en effet dire à ses éminents collègues : « Mon prédécesseur avait beaucoup, et je vous apporte peu. » Et Perrault, en lui répondant, débuta par ces paroles : « Monsieur, vous avez loué *avec justice* l'illustre académicien que nous regrettons. Il est vrai que son amour pour cette Compagnie lui a fait préférer à toutes choses l'honneur d'y avoir place, et que la Compagnie de sa part lui a donné toutes les marques d'estime *qu'elle devait à son mérite*[1]. » On peut donc en conclure que l'abbé de Lavau n'était point indigne de figurer parmi les immortels[2].

Il se montra d'ailleurs exact et zélé dans la Compagnie dont il devint directeur : c'est à ce titre qu'il rendit à ses frais les honneurs funèbres à Corneille. Ce privilège lui fut disputé par Racine, directeur pour le mois d'octobre, tandis que Lavau l'était en septembre. Or Corneille mourut dans la

[1] *Recueil de plusieurs pièces d'éloquence*, etc., t. X.

[2] Nous avons déjà cité la *Liste de MM. de l'Académie française* de Benserade : sur l'abbé de Lavau elle dit :

Lavau qui raisonne juste
Et n'est point de sang auguste :
Mais ce qu'il dit porte coup.

nuit du 30 septembre au 1er octobre. Le différend fut soumis à l'arbitrage des académiciens qui donnèrent raison à l'abbé de Lavau. L'un d'eux dit alors à Racine : « Il n'y avait personne qui pût prétendre mieux que vous à enterrer Corneille : cependant vous ne l'avez pas fait. »

L'abbé de Lavau mourut à Poitiers le 4 février 1694.

* * *

Connu avant sa conversion sous le nom de marquis de Courcillon, l'abbé de Dangeau, frère puîné de l'auteur du *Journal*, était issu d'une famille protestante, étant fils du marquis de Dangeau et petit-fils de du Plessis-Mornay. Né en janvier 1643, il employa sa jeunesse à visiter les plus beaux pays de l'Europe ; il rapporta de ses voyages une grande connaissance de l'histoire et une aisance appréciable à parler plusieurs langues étrangères [1].

Malgré ses préventions héréditaires contre l'Église romaine, il se convertit en 1668 à la suite de la lecture de l'*Exposition de la Doctrine Catholique* et de ses conférences avec Bossuet, ainsi qu'il l'a lui-même appris au public dans ses *Dialogues sur la Religion*. « Non seulement l'abbé de Dangeau avoua généreusement sa défaite, mais il voulut s'honorer lui-même en faisant son abjura-

[1] Il avait été un moment envoyé extraordinaire en Pologne.

tion entre les mains de son vainqueur. Ce témoignage de sa reconnaissance pour celui qui l'avait désabusé de ses erreurs est aussi la preuve la moins suspecte de sa candeur et de sa bonne foi[1]. » Et telle fut l'ardeur de sa conversion qu'elle le conduisit au sacerdoce ; mais, plein de passion pour l'étude, il ne voulut jamais accepter de charges qui l'en eussent détourné. Un instant cependant il faillit être nommé précepteur du duc de Bourgogne, charge qui fut finalement donnée à Fénelon, « le seul homme, dit Michaud, qu'il fût permis de préférer à l'abbé de Dangeau ».

Louis XIV se l'attacha néanmoins en le nomment son lecteur et « il s'acquitta constamment du devoir si honorable à tous deux de faire connaître les hommes illustres de la France à celui dont la gloire était de les protéger ». Dans ce but il écrivit un *État des grâces*, resté inédit, et qui revèle la délicatesse de ses pensées et la sûreté de son jugement. « Il lui en coûtait tous les ans 300 livres pour se faire tous les ans une centaine d'ennemis. » Il divisait son travail en quatre parties : grâces ecclésiastiques, bienfaits militaires, bienfaits pour la Robe, bienfaits pour la Marine et il offrait ce petit volume à Louis XIV pour ses étrennes.

Le 16 février 1682, il entra à l'Académie, succédant à l'abbé Cotin. Il fut, dit Voltaire, un excellent

Cardinal DE BAUSSET. *Histoire de Bossuet.*

académicien, publia des écrits sur la grammaire, sur les *Voyelles*, sur les *Consonnes*, un *Catalogue raisonné des sons de la langue*, l'*Examen de l'orthographe*, etc. Son ouvrage principal a pour titre : *Entretiens sur la Religion*. C'est à propos de ce livre qu'il dit un jour, parlant d'un récent converti : « A peine ai-je prouvé à cet étourdi l'existence de Dieu, que je l'ai vu tout prêt à croire au baptême des cloches[1] ! ».

Abbé de Fontaine-Daniel, dans le diocèse du Mans, et camérier d'honneur du Pape, il mourut le 1er janvier 1727, âgé de quatre-vingts ans. Il mourut au milieu de la société choisie qu'il recevait chez lui et qui était une sorte de petite Académie, comme nous l'avons vu faire à Mgr Godeau et à l'abbé de Boisrobert. Ainsi il s'éteignit « dans le sein des Lettres et pour ainsi dire au lit d'honneur, pleuré de tous ceux qui l'environnaient[2] ». C'était d'ailleurs un bon ami, homme commnunicatif et serviable et dont « l'indifférence pour les biens et les honneurs est la seule raison qui l'a éloigné des principales dignités de l'Église[3] ».

* * *

Le duc de Saint-Aignan étant mort en 1687,

[1] Il publia aussi un *Jeu historique des rois de France*, à l'usage des enfants, qui se joue comme le jeu de l'oie.

[2] Cf. NICÉRON. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*.

[3] D'ALEMBERT. *Histoire des membres de l'Académie française*.

jetant, selon l'expression de l'abbé d'Olivet, « un deuil universel sur le Parnasse », les académiciens lui donnèrent pour successeur l'abbé de Choisy. Ce type parfait de l'abbé de cour, alors fort répandu, était né à Paris en 1644 et appartenait à une famille de robe. Sa mère, l'arrière petite-fille du chancelier de l'Hôpital, était une femme spirituelle et légère qui avait joué un rôle dans les précieuses de l'époque : il reçut d'elle une éducation efféminée et elle aimait, dit-on, à l'habiller en fille, à cause de sa gentillesse et de son charmant visage. Funeste influence d'une habitude d'enfance! l'abbé revint souvent dans la suite à ce costume plus que suspect pour lui et ne le quittait, nous apprend-il lui-même, que lorsque de trop grandes pertes d'argent l'empêchaient de faire face aux dépenses qu'il lui occasionnait[1]. On sera peu surpris d'apprendre que cela donna lieu à des scandales ; l'un de ceux-ci fut même suivi d'une verte réprimande de Louis XIV.

Aussi ce prédécesseur du chevalier d'Eon s'en fut-il à Rome où, pour changer de manière, il

[1] *Memoires manuscrits* (Bibliothèque de l'Arsenal, 3188-361 A. F.). On trouve dans cet écrit de curieux détails sur la jeunesse de l'abbé de Choisy. Un jour par exemple il alla voir M. le curé « qui loua fort sa robe ». Un dimanche on le pria de présenter le pain bénit. « Je fis la chose avec magnificence », nous dit-il. Il alla même un autre jour chez le cardinal de Noailles qui « après l'avoir bien examiné » loua fort sa charité et dit ensuite qu'il l'avait vu habillé « fort modestement et qu'il était content », mais qu'il avait oublié de le remercier de toutes les charités qu'il faisait dans la paroisse. « Au moins, lui dit-il, si vous êtes coquette, vous êtes modeste. L'un passera pour l'autre. »

s'adonna sans retenue au jeu. Là, il fut néanmoins remarqué par le cardinal de Bouillon qui le prit comme conclaviste lors de l'élection d'Innocent XI. Cette circonstance, et surtout une grave maladie qu'il fit ensuite, et où il entendit les médecins lui donner deux heures à vivre, décidèrent sa conversion. L'abbé revint à Paris, fréquenta la cour, devint même un parfait courtisan et se donna tout entier aux lettres. Il écrivit des *Dialogues* sur des sujets religieux, ce qui acheva de le faire rentrer en grâce et lui rendit l'estime de tous. Il fut alors envoyé au Siam pour accompagner l'ambassadeur M. de Chaumont. Chose bizarre : c'est dans ce pays qu'il fut ordonné prêtre et il dit sa première messe sur le bateau qui le ramena en France.

Réinstallé à Paris, il écrivit beaucoup, et ses ouvrages furent très prisés, notamment les *Histoires de piété et de morale édifiantes*. Engagé par les succès qu'il rencontrait dans cette voie, et trouvant trop austère l'histoire ecclésiastique de Fleury, il écrivit, sur le conseil de Bossuet, une *Histoire de l'Église* en quatre volumes [1]. L'évêque de Meaux avait jugé en effet qu'une imagination aussi vive et aussi légère avait besoin d'être fixée par une occupation forte et grave, et « si le travail

[1] C'est après avoir écrit cet ouvrage qu'il aurait dit : « A présent que j'ai achevé l'histoire de l'Église, je vais me mettre à l'étudier ! » Il était difficile que la frivolité française se refusât le jeu de mots que lui offraient les noms de Choisy et de Fleury en ces deux *Histoires* dont l'une est si grave et l'autre si légère. « On disait donc que l'abbé Fleury était *choisi* dans son ouvrage et que l'abbé de Choisy était *fleuri* dans le sien. »

de l'abbé de Choisy ne devait pas être très utile au public, il suffisait qu'il le devînt à lui-même [1] ». Le principal mérite de ses œuvres, a dit un critique, est l'agrément, la vivacité de la narration. « Pas de profondeur ni trop d'exactitude. » On doit néanmoins lui reconnaître une louable franchise. Le duc de Bourgogne lui ayant demandé un jour comment il ferait pour dire que Charles VI était fou : « Monseigneur, répondit-il, je dirai qu'il était fou. »

Cependant son *Histoire de l'Église* avait décidé l'Académie à l'agréer au nombre de ses membres : ce fut lui qui prononça, en séance publique, l'éloge de Bossuet en recevant à son tour le cardinal de Polignac [2]. Plus tard il fit un recueil pour le Dictionnaire, mais l'Académie n'en permit pas l'impression « parce qu'il l'avait écrit de ce style gai, libre, dont il a écrit son *Voyage de Siam* ». Bien loin qu'en cela il fût à blâmer, ajoute l'abbé d'Olivet, « la plupart des lecteurs lui auraient su gré, si je ne me trompe, d'avoir corrigé par un peu de badinage la sécheresse des questions grammaticales ». L'abbé de Choisy justifia au moins toujours cet

[1] Cardinal de Bausset. *Histoire de Bossuet.*

[2] On voit qu'il était dès lors tout à fait rangé ; aussi ne doit-on accepter que sous bénéfice d'inventaire l'anecdote suivante que tous ses biographes cependant ont recueillie comme exacte. Passant un jour devant une terre que ses désordres l'avaient autrefois obligé à vendre, comme il se montrait rêveur et triste, un ami qui l'accompagnait crut devoir le consoler et le féliciter de sa conversion. Mais l'abbé reprit : « Ah ! je voudrais bien avoir cette terre, pour pouvoir la manger encore ! »

éloge que lui adresse d'Alembert et qui, rarement mérité, n'en revêt que plus d'importance : « Si l'abbé de Choisy n'était pas savant, il était au moins très éloigné de vouloir le paraître. »

Les dernières années de l'abbé-académicien se passèrent dans l'étude, le calme, les sociétés choisies, les occupations édifiantes. Sa vie avait été trop peu sévère pour qu'il pût ni désirer ni espérer les dignités de l'Église, que lui réservaient d'ailleurs ses talents, son esprit, ses relations, son milieu. Il s'en consola, non pas seulement avec philosophie, selon le sens qu'on accorde à ce mot, mais avec une sagesse véritablement chrétienne et dit dans ses *Mémoires* : « Dieu ne l'a pas permis. Je me serais perdu dans les grandes places : et d'ailleurs à la mort j'aurais eu un plus grand compte à rendre ; je n'aurai à répondre que de moi ! » Il mourut en 1720.

* * *

Jean Testu de Mauroy, qui était né à Paris en 1626, fut instituteur des filles de Monsieur, frère de Louis XIV. « Il s'acquitta sans doute de cet emploi, dit d'Alembert, d'une manière très agréable aux princesses et à leur père, car, une place d'académicien étant venue à vaquer, et (ce qu'il ne faut oublier de dire) une place que Fontenelle sollicitait, Monsieur la demanda et l'obtint pour l'abbé de Mauroy. » Il succédait au président de Mesmes.

On peut croire qu'il ne s'illusionna pas d'ailleurs sur ses mérites, puisqu'après avoir commencé avec emphase son discours de réception en disant : « Voici le jour heureux où il m'est permis d'entrer dans le temple de Minerve, de participer aux mystères des Muses et de me voir dans le sanctuaire de l'Éloquence !... » il ajouta : « Que cet honneur doive s'attribuer purement à votre grâce, Messieurs, et non pas à mon mérite, ce sera toujours le sentiment de ceux qui sçauront connoistre la grandeur de vostre bienfait et celle de mes deffauts [1]. »

Malgré l'honneur dont il était revêtu, il n'échappa pas aux traits de Boileau qui ne l'épargna pas dans sa VIe satire. Mais « ne voulant pas se brouiller avec les Princes, celui-ci substitua ensuite le nom du Pradon à celui de Mauroy ».

On comprend par là que l'abbé Testu de Mauroy faisait des vers, selon l'usage du temps. On ne connaît d'ailleurs à peu près rien de lui et il mourut fort vieux à Paris, la même année que son spirituel confrère l'abbé Têtu.

Il était protonotaire du Saint-Siège (*sic*) et prieur de Dammartin [2].

[1] Il s'effraye plus loin d'être environné « du génie du grand Armand et du sage Séguier, ces deux personnages presque divins ». M. Dancour lui répondit : « Plus l'Académie française regrette feu M. de Mesmes, plus aussi elle marque la considération qu'elle a pour vous en vous recevant à la place d'une personne qui lui était si chère... Il m'est impossible d'exprimer les sentiments extraordinaires que l'Académie a conçus pour vous. »

[2] *Archives du secrétaire perpétuel de l'Académie française.*

*
* *

Fils du premier médecin de Madame la Dauphine et petit-fils du fondateur de la presse périodique, Eusèbe Renaudot naquit à Paris en 1646. Il était l'aîné d'une famille de quatorze enfants. De bonne heure il se livra sans contrainte au travail, s'engagea dans l'état ecclésiastique et à l'étude de ia théologie joignit celles des langues orientales qui devaient lui être utiles pour rechercher les origines de l'histoire de l'Église. Il traduisit d'abord les attestations des Églises d'Orient pour l'ouvrage que préparait Arnaud sur la Perpétuité de la Foi et l'Eucharistie, puis écrivit bientôt lui-même, pour répondre aux ouvrages d'un prêtre apostat hollandais, la *Deffense de la Perpétuité de la Foy*.

La place que son père occupait à la cour lui donna d'illustres protecteurs, et comme ses premiers travaux l'avaient déjà fait connaître, Louis XIV permit plusieurs fois à ses ministres de lire dans son conseil des mémoires rédigés par le savant abbé[1]. Dès 1689 l'Académie française l'admit parmi ses membres à la suite de son *Panégyrique de Louis XIV*, et deux ans plus tard il succéda à Quinault à l'Académie des Inscriptions, ce qui était sa vraie place, car on lui doit surtout des ouvrages d'érudition[2].

[1] De Boze. *Éloge de M. l'abbe Renaudot* (Histoire de l'Académie royale des Inscriptions).

Charpentier, le recevant à l'Académie française, lui dit : « Vous avez

Un mémoire qu'il fit sur les *Affaires de Rome* attira sur lui l'attention du cardinal de Noailles, qui le choisit pour être son conclaviste après la mort d'Innocent XIII. On était alors en 1700. S'étant attiré les bonnes grâces du nouveau pape, Clément XI, l'abbé Renaudot reçut de ce pontife le prieuré de Frossay, en Bretagne. Lors de son retour, il fut reçu avec honneurs à Florence par le grand duc de Toscane, et l'Académie de la Crusca lui décerna le titre d'associé.

Il avait reçu de la Providence le don des langues, écrivit une histoire en latin sur *Les Patriarches d'Alexandrie* et, également en latin, un *Recueil des liturgies orientales*, « recueil le plus complet que l'on possède sur l'histoire ecclésiastique de l'Égypte et de la nation copte[1] », traduisit de l'arabe des *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans qui y allèrent dans le IXe siècle* et composa d'autres savants ouvrages. Il jouit d'une grande réputation : Bossuet, Colbert, le prince de Condé, les princes de Conti avaient pour lui la plus haute estime[2].

Il était d'une grande austérité de mœurs, d'une grande piété et se retirait tous les samedis à l'abbaye

donné un second au panégyrique de Pline qui n'en avait point eu encore, soit pour l'étendue, soit pour la splendeur du discours... C'est cette pièce d'éloquence si universellement estimée... qui vous a fait, s'il faut ainsi dire, recevoir académicien par acclamation. »

[1] MICHAUD. *Biographie universelle.* Bossuet qualifiait plaisamment Renaudot *un rabbin* (Cf. A. FLOQUET. *Études sur la vie de Bossuet*).

[2] Boileau a dédié à l'abbé Renaudot son *Epître sur l'Amour de Dieu.*

de Saint-Germain-des-Prés, où il avait un appartement et où il assistait aux offices de nuit avec les religieux. C'est à cette abbaye qu'il laissa, lorsqu'il mourut (1er septembre 1720), sa remarquable bibliothèque de huit mille volumes et sa précieuse collection de manuscrits orientaux.

CHAPITRE VIII

LES TROIS CARDINAUX DE ROHAN

Cinq membres de la famille de Rohan ont été revêtus de la pourpre ; quatre d'entre eux furent évêques de Strasbourg ; trois entrèrent à l'Académie.

Le premier, Armand-Gaston, cinquième fils de la princesse Anne, sur laquelle les innombrables mémoires du temps ont jeté un si troublant éclat, eut dès son enfance une réputation de beauté peu commune qui le fit plus tard surnommer *la belle Éminence* [1]. Abbé de Moutier en Argonne à dix-huit ans, prieur de Sorbonne à vingt-quatre, docteur en théologie à vingt-cinq, chanoine de Strasbourg l'année suivante, il fut choisi en 1700 par le landgrave de Furstemberg, évêque de Strasbourg, pour coadjuteur, et le pape le nomma évêque de Césarée de Palestine.

Presque parallèlement aux honneurs de l'Église, il connut ceux que peuvent le plus ambitionner

[1] « Ce fut le plus beau cardinal du Sacré-Collège. » (SAINT-SIMON).

les hommes de lettres, puisque cette même année il devenait membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et, en 1703, était élu membre de l'Académie française à l'unanimité des suffrages [1]. On peut voir que le jeune évêque n'oublia pas pour cela les devoirs de sa charge pastorale, puisqu'il dit dans son discours de réception, après s'être félicité de pouvoir louer publiquement le roi : « Ce n'est pas le seul avantage que j'espère de trouver parmi vous, Messieurs : je scai que l'on apprend icy parfaitement à annoncer aux peuples la doctrine sacrée, en des termes capables d'augmenter la vénération qu'elle inspire et c'est le principal attrait qui doit engager un évêque à prendre place parmi vous. »

Un an s'était à peine écoulé, que la mort du cardinal de Furstemberg faisait Rohan évêque de Strasbourg. Louis XIV demanda aussitôt pour lui le chapeau de cardinal, mais il ne l'obtint que six ans plus tard, ce qui lui fit dire en recevant le nouvel élu : « Le Pape nous a fait attendre un peu longtemps, mais enfin cela est fini, et l'habit de cardinal vous siéra bien [2]. »

Revêtu de la pourpre, le prince de Rohan retourna dans son évêché : de nouvelles dignités

[1] « Il avait de merveilleuses facultés naturelles et vérifiait à la lettre, d'après le marquis d'Argenson, cette expression singulière et proverbiale : *Les gens de qualité savent tout sans rien apprendre*. Ses succès de collège, de séminaire, de Sorbonne avaient été éclatants, mais une paresse inouïe gaspillait de si beaux dons. » (SAINT-SIMON).

[2] *Journal de Dangeau*, XIV.

vinrent bientôt l'y chercher. Abbé de la Chaise-Dieu, Grand-Aumônier de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1713, il eut en 1715 la magnifique abbaye de Saint-Wast d'Arras qui rapportait 48.000 francs, fut ambassadeur à Rome en 1721, puis membre du Conseil de Régence en 1722. Il prit le rôle de chef de parti en faveur du Saint-Siège contre le cardinal de Noailles et les gallicans dans la célèbre affaire de la bulle *Unigenitus*[1], prit part à trois conclaves où furent élus Benoît XIII, Clément XII et Benoît XIV, assista Louis XIV à ses derniers moments, fit faire la première communion à Louis XV, célébra plus tard le mariage du roi avec Marie Leczinska, et reçut magnifiquement ce monarque lorsqu'il alla en Alsace à ce château de Saverne que Bougainville appelle *un temple consacré par Sa Grandeur à l'hospitalité*[2].

Avant de mourir, il devait avoir la joie d'obtenir son petit-neveu comme coadjuteur et de le voir siéger auprès de lui à l'Académie française. Il s'éteignit à Paris, à l'hôtel de Strasbourg, le 19 juillet 1749, à l'âge de soixante-quinze ans, après trente-sept ans de cardinalat, ayant bien justifié le mot de Bougainville que *son enfance fut l'aurore d'un beau jour*. Personne ne posséda mieux que

[1] « Rohan se donne l'air de tout diriger, mais il ne tient que le troisième rôle. D'Aguesseau se fait un malin plaisir de rendre les deux premiers au P. Tellier et à l'évêque de Meaux. » (SAINT-SIMON).

[2] Éloge du cardinal de Rohan. *Histoire de l'Académie des Inscriptions*.

lui le talent de plaire [1], il soutint glorieusement dans son diocèse le double personnage de prince-souverain et d'évêque catholique, et si Louis XV put dire, en apprenant sa mort : « C'est une vraie perte que celle du cardinal de Rohan : il a bien servi l'État », on peut ajouter avec non moins de vérité : il a bien servi l'Église.

*
* *

Le cardinal, avons-nous dit, s'était adjoint son petit-neveu comme coadjuteur. C'était l'abbé de Ventadour, fils du duc de Rohan-Rohan et d'Armande de Melun et il était né en 1717. Ayant perdu tout jeune son père et sa mère, il fut élevé par son oncle qui devait le rendre capable de succéder à toutes ses dignités. Avant d'être évêque d'Acre et de Ptolémaïde et coadjuteur de Strasbourg, l'abbé de Ventadour avait été successivement recteur de la Sorbonne, conclaviste du cardinal de Rohan pour l'élection de Clément XII, chanoine de Strasbourg et membre de l'Académie française.

Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il y fut élu, et il se produisit alors un fait sans précédent : c'est qu'on dut différer sa réception jusqu'à l'achèvement de ses études théologiques et à son doctorat. Il fut reçu par l'évêque de Mirepoix qui lui dit : « Nous

[1] Il traîna trente années, dit Saint-Simon « avec un désinvolte merveilleux, sa princerie et sa pourpre ».

[2] *Mémoires du marquis d'Argenson*, 1825.

pensions à vous, Monsieur, nous ne le dissimulerons pas... au premier bruit, à la première nouvelle de la mort de M. le duc de la Trémoille, on n'entendit que votre nom. On ne délibéra pas longtemps, ou plutôt on ne délibéra point. Vous fûtes, pour ainsi dire, proclamé avant même que d'être élu [1]. »

La réponse du jeune abbé est fort courte, mais charmante et modeste, pleine de dignité et de grâce. « Messieurs, commença-t-il, je me présente à vous plein de vénération, de respect et de reconnaissance. Je sais tout ce qui est dû à vos talents et à l'utilité dont ils sont pour les lettres et pour la gloire de la nation française : je sais aussi tout ce que je vous dois personnellement, et mon cœur est si pénétré de ces deux objets qu'il m'est impossible de développer ici ce qui se passe en moi. » Et, plus loin, il ajoute : « Vous m'avez associé à vous pour perfectionner, comme maîtres de la parole, les leçons que j'avais reçues des docteurs de la loi [2]. » Et comme le cardinal de Rohan assistait à la séance, l'évêque de Mirepoix lui fit un compliment très direct et termina sa harangue en disant : « Puissent enfin l'oncle et le neveu honorer toujours de leur bienvaillance une compagnie qui leur rend de cœur et d'inclination tout ce que l'élévation de leur état exige et tout ce que leur mérite personnel inspire. »

[1] *Recueil des harangues de l'Académie*, XXXIV.
[2] *Ibid.*

Coadjuteur de Strasbourg à vingt-cinq ans, sacré par son oncle le cardinal, élevé par Louis XV à la dignité de grand-aumônier de France en survivance, l'ancien abbé de Ventadour célébra à Versailles le mariage du Dauphin, en 1747, et reçut enfin la calotte rouge sur la demande du roi d'Angleterre. Il s'appela dès lors le cardinal de Soubise. Il n'avait pas trente ans.

Lorsque bientôt après il devint titulaire de Strasbourg par la mort de son oncle, qui avait gouverné cette église pendant un demi-siècle, il semblait qu'un aussi long avenir pût lui être réservé. Mais son état constamment maladif et ses crachements de sang entraînèrent vite un épuisement qui mina sourdement son organisme et le mit bientôt aux portes du tombeau. Tous les soins furent inutiles : il voulut cependant partir pour aller rendre le dernier soupir dans son diocèse et « pour ne pas donner à sa famille et surtout à madame sa sœur un triste spectacle[1] ». « La mort, dit quelques mois plus tard l'évêque d'Autun, son successeur à l'Académie française, la mort nous trouvera moins courageux pour lui que lui-même... il ne cherche à en faire un objet ni d'admiration, ni de larmes, il ne pense qu'à la rendre chrétienne, utile : il va la chercher au milieu de ceux qu'il est chargé d'instruire et d'édifier[1]. »

[1] *Mémoires du duc de Luynes*, IV.

[2] *Harangues de l'Académie*, XXXVII.

Cette mort prématurée, survenue le 8 juin 1756 « interrompit pour quelques années la dynastie académique des Rohan [1] ». Les vertus du cardinal de Soubise, la droiture de son caractère, la correction de sa vie, l'aménité de ses relations peuvent faire déplorer le brusque achèvement d'une carrière si brillante et si courte.

*
* *

« Il y a des existences marquées par la Providence au coin de la bizarrerie et de l'extraordinaire ; des existences qui semblent devoir couler sans trouble ni obstacle, et qui se dérangent un beau jour de leur voie toute tracée sans que rien puisse les y ramener jamais. Le cardinal en est un exemple. » C'est ainsi que la baronne d'Oberkirch parle du prince Louis de Rohan. Il avait été nommé coadjuteur de Strasbourg à vingt-six ans ; membre de l'Académie française à vingt-sept ans [2].

Dans son regard d'un bleu limpide, « il y avait à la fois de la réserve et des caresses [3] ». D'une taille élancée, d'une grâce infinie, il trahissait dans ses moindres mouvements l'aristocratie de sa race. Recevant Marie-Antoinette devant le portail de la cathédrale de Strasbourg, lorsque la jeune archi-

[1] René Kerviler. *La Bretagne à l'Académie française.*
[2] C'était le 11 juin 1761. Le prince Louis était né en 1734.
[3] F. Funck-Brentano. *L'Affaire du Collier.*

duchesse arriva en France pour épouser le futur Louis XVI, il lui dit : « Vous allez être parmi nous la vivante image *de cette impératrice chérie*, depuis longtemps l'*admiration de l'Europe*, comme elle le sera de la postérité ; c'est *l'âme de Marie-Thérèse* qui va s'unir à l'âme des Bourbons. » Et il faut retenir ces paroles, car c'est justement l'antipathie de Marie-Thérèse pour le prince Louis qui entraîna celui-ci dans la catastrophe où a sombré sa vie.

Ambassadeur à Vienne à trente-six ans, il y parut dans un éclat dont nous n'avons plus aujourd'hui l'idée. Cinquante chevaux garnissaient ses écuries dirigées par un brigadier des armées du roi, avec un grand écuyer et deux piqueurs. Il avait aussi « sept pages tirés de la noblesse de Bretagne et d'Alsace, richement habillés, avec un gouverneur et un précepteur ; des gentilshommes pour les honneurs de la chambre, dont le premier était bailli de Malte et l'autre capitaine de cavalerie ; six valets de chambre, un maître d'hôtel, un chef d'office avec des uniformes écarlates à larges galons d'or, deux heiduques, quatre coureurs dont chacun des habits, chamarrés de broderies d'or et d'argent à paillettes, avait coûté 4.000 livres, douze valets de pied, deux suisses, un pour les appartements et l'autre pour la porte, dont les habits de grande livrée étaient faits pour attirer les regards ; dix musiciens habillés d'écarlate, avec des galons d'or à la boutonnière, un intendant

de la maison, un trésorier, quatre gentilshommes d'ambassade nommés et brevetés par la Cour, sans le Secrétaire d'ambassade et quatre secrétaires[1]. »

Dans son palais de Vienne, où il menait « un train ruineux et invraisemblable à raconter », dans son château des bords du Danube qui était « une merveille contre laquelle luttaient inutilement bien des palais de princes souverains », il donnait des fêtes magnifiques, des chasses, des soupers et jusqu'à des comédies. Vingt couverts étaient mis tous les soirs à sa table[2]. Ses invitations étaient recherchées par la noblesse, charmée de sa bonne grâce et séduite par son esprit[3]. Mais s'il avait conquis la société, les ministres, le roi lui-même, il ne pût jamais triompher de l'antipathie de Marie-Thérèse. Ce qui fut plus grave, c'est que l'impératrice arriva à faire partager ses sentiments à sa fille, et en 1774,

[1] Mme d'Oberkirch. *Mémoires.*

[2] Un pauvre chevalier de Saint-Louis, qui avait goûté les charmes de cette table, prit la hardiesse d'y venir sans cesse ; mais sa pauvreté ne lui permettant pas de donner une pièce pour le valet de service, celui-ci résolut de s'en venger. Il signala donc à son maître ce convive importun qui venait sans cesse sans être invité. Le cardinal ordonna alors que la prochaine fois qu'il viendrait, on le mît à sa droite. Le chevalier ne parut pas peu surpris d'un pareil honneur et se tint sur ses gardes. Aussi le cardinal lui ayant demandé tout à coup combien il connaissait de diables : « J'en connais trois, Éminence, répondit-il ; un pauvre diable qui trouve à manger chez un bon diable et qu'un mauvais diable a voulu mettre dans l'embarras. » Le prélat fut si charmé de cette spirituelle réponse qu'il ordonna que le couvert du chevalier fut toujours mis à la table épiscopale.

[3] « Il n'était rien de ce qu'il devait être, dit Mme de Genlis, mais il était aimable autant qu'on le peut être en dehors de sa place et de son caractère. »

dès que celle-ci fut reine, le prince de Rohan fut rappelé à Paris [1].

Il obtint cependant l'année suivante la grande-aumônerie, à la mort du cardinal de la Roche-Aymon, et, n'ayant pu empêcher cette nomination, Marie-Antoinette se hâta de mettre obstacle au cardinalat qui en était la suite ordinaire. Mais l'abbé Georgel, fort attaché à son maître, eut, de concert avec Mme Geoffrin, l'idée de lui faire obtenir le chapeau dont disposait le roi de Pologne, Stanislas, auquel le prince Louis avait rendu, durant son ambassade en Autriche, des services importants. Il y réussit et, en 1779, le coadjuteur de Strasbourg était revêtu de la pourpre. Au commencement de l'année suivante, la mort de son oncle le faisait évêque de cette ville.

Cependant le cardinal ne songeait qu'à reconquérir les bonnes grâces de la reine, et c'est pour y arriver qu'il se lança dans la déplorable *Affaire du Collier* qui fut, dit Mirabeau, le prélude de la Révolution [2]. Son implacable ennemi, le baron de Breteuil, « ministre des vengeances de la reine », imagina la scène la plus théâtrale pour le déshonorer : le cardinal fut arrêté en habits pontificaux, en entrant à la chapelle de Versailles le jour de l'Assomption (1785). Le scandale fut immense, l'agitation dans tous les partis extraordinaire.

[1] Louis XVI était monté sur le trône le 14 mai 1774.

[2] Voir F. Funck-Brentano. *L'Affaire du Collier.* Cette célèbre affaire est trop connue pour que nous en parlions ici.

Et le peuple de Paris chantait :

Notre Saint-Père l'a rougi ;
Le roi, la reine l'ont noirci ;
Le Parlement le blanchira ;
Alleluia !

Acquitté en effet par le Parlement, le cardinal fut exilé dans son abbaye de la Chaise-Dieu où il se fit aimer des moines et édifia les populations. L'année suivante, il obtint d'aller demeurer à l'abbaye de Marmoutiers, puis en 1787 en celle de Saint-Benoît-sur-Loire. Enfin, en 1788, l'ordre du roi ayant été levé, Rohan eut la liberté de retourner dans son diocèse.

De grandes fêtes y furent organisées en son honneur par les habitants de Mützig, première localité où il s'arrêta. Un détachement de dragons formait la haie. Le greffier de la ville fit une harangue. Des enfants offrirent des bouquets. Les juifs même, ayant à leur tête le rabbin, qui prononça un discours, prirent part aux démonstrations de la joie populaire. La ville était pavoisée ; on s'avançait au son des timbales et, le soir, les illuminations et les réjouissances publiques furent générales. « En un mot, tout le monde, riches, pauvres, jeunes gens, vieillards, donnèrent l'essor aux sentiments de respect, de tendresse et de réjouissance. Tous en général et chacun en son particulier, bénirent le retour heureux et si long-

temps désiré, de leur auguste prince-évêque.[1] »

Le clergé de Haguenau députa le cardinal aux États généraux, mais celui-ci n'y fit rien de saillant. De retour dans son diocèse, il se retira sur la rive droite du Rhin, privé de ses immenses revenus, et employant néanmoins une large part de ses modestes ressources à soutenir généreusement les émigrés français et les prêtres déportés. Il excommunia l'intrus Brendel, évêque constitutionnel d'Alsace, ce qui lui valut un bref élogieux de Pie VI[2] et donna sa démission au moment du Concordat.

Il mourut à Ettenheim le 16 février 1803.

[1] Le Roy de Sainte-Croix. *Les Quatre cardinaux de Rohan, évêques de Strasbourg.*

[2] « Nous vous écrivons, disait le Saint-Père, moins pour stimuler votre zèle que pour vous donner un témoignage de Notre estime. Nous reconnaissons dans votre conduite l'effet de la miséricorde divine. »

CHAPITRE IX

FÉNELON. — LES ABBÉS BIGNON, DE CAUMARTIN BOILEAU. — Mgr DE CLERMONT-TONNERRE, CLÉRAMBAULT, FLEURY, GENEST

Nous rencontrons à cette place une figure de tout premier ordre et l'un des grands noms littéraires du XVIIe siècle ; l'auteur du *Télémaque*, du *Traité de l'existence de Dieu*, des *Dialogues sur l'éloquence* et de tant d'autres ouvrages écrits dans un style plein de limpidité, de grâce et de douceur ; Fénelon, le vertueux archevêque, qui parut toujours semblable à lui-même dans la faveur comme dans la disgrâce, qui sut mêler au génie tous les charmes d'un esprit séducteur et montrer sans cesse, à travers les vicissitudes de sa carrière, la sainteté d'un homme d'église et la noblesse d'un homme du monde.

*
* *

C'est au château de Fénelon, en Quercy, que naquit, en 1651, celui qui devait être le Cygne de

Cambrai. Sa famille était de bonne noblesse et il eut dans la maison paternelle une éducation soignée. Placé à l'université de Cahors, il alla achever ses études à Paris, sous la surveillance de son oncle, le marquis de Fénelon, lieutenant-général des armées du roi. Sans se laisser éblouir par la vie brillante qu'il y trouvait, il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique et, dès l'âge de dix-neuf ans, prêchait déjà avec succès.

Lorsqu'il fut devenu prêtre, Mgr de Harlay lui confia l'aumônerie des Nouvelles Catholiques, où il put montrer toute la douceur de son caractère, toute l'étendue de son zèle pour la conversion des hérétiques et où il se prépara à la composition de son premier ouvrage, le *Traité de l'Éducation des filles*, « chef-d'œuvre de délicatesse et de raison que n'a point surpassé l'auteur d'*Émile*[1] ». Louis XIV le choisit bientôt pour prêcher une mission en Saintonge, et la seule grâce qu'il demanda alors au monarque fut d'éloigner les troupes et tout l'appareil militaire des lieux où il était appelé à exercer son ministère de paix et de charité. A son retour, le roi le fit Précepteur des Enfants de France qui « lui donnèrent le plus bel éloge en restant toujours fidèles aux principes

[1] M. Villemain. *Notice sur Fénelon.* — Son oncle l'évêque de Sarlat résigna alors en sa faveur un prieuré où il fut reçu admirablement puisqu'il écrit, rendant compte du discours par lequel on l'accueillit : « Il me compara au soleil : bientôt après, je fus la lune. Tous les astres les plus radieux eurent ensuite l'honneur de me ressembler. »

qu'il leur avait inculqués.[1] » Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Télémaque*. Il sut contracter alors à la Cour des amitiés puissantes et des patrons illustres, s'insinuant par sa douceur et sa grâce, au point que M. Brunetière a pu écrire : « C'est eux-mêmes en effet que ses amis ont aimé en lui, parce que c'est lui qu'il a mis en eux. »

En 1693 il remplaça Pellisson à l'Académie. Le directeur Bergeret vanta « la vaste étendue de ses connaissances..., son discernement pour en faire l'application et l'usage..., cette imagination, de la beauté de celle qui fait les plus grands hommes dans tous les arts ». Et la réponse que lui fit Fénelon « brille dans le recueil des harangues académiques comme la lune parmi les astres[2] ».

Cependant, au début, sa conduite fut si prudente, qu'en 1695 il fut nommé archevêque de Cambrai et sacré par Bossuet lui-même, qui devait lui porter bientôt de si rudes coups dans l'affaire du Quiétisme. Adonné depuis longtemps à la vie intérieure, il se lia en effet avec Mme Guyon, « cette femme pieuse et folle » a dit Villemain, et dès lors commença entre eux cette célèbre correspondance, offrant des alternances de sublimité doctrinale et de petits vers, généralement médiocres[3],

[1] Moroni. *Dizionario storico-ecclesiastico.* « Louis XIV cependant avait peu de goût pour lui ; il ne le fit jamais prêcher à la Cour. Peut-être faut-il y voir un signe de l'influence de M. de Harlay qui ne l'aimait pas non plus. » (F. Brunetière).

[2] *Bibliothèque britannique*, T. XIX.

[3] Henri Joly. *Correspondances mystiques.*

de romances mystiques en tête desquelles sont inscrites des mentions comme celle-ci : *Air : Si tu voulais, Lisette.*

Et c'est ici qu'on peut bien sentir toute la différence de tenue qui existe entre le clergé d'alors et celui de maintenant. Que penserait-on d'un évêque qui, écrivant aujourd'hui des lettres de spiritualité à sa pénitente, les ferait précéder d'un semblable texte ? Non pas que les prélats de nos jours n'aient point à envier les vertus du pieux archevêque de Cambrai ; mais on sent chez eux l'influence qu'a eue peu à peu sur leur attitude la solide discipline de Saint-Sulpice.

Fénelon et Mme Guyon, qui avait pour lui « un amour de mère[1] » n'échappèrent pas sans doute à la malignité des gens du monde : leur correspondance éveilla aussi la vigilance des autorités ecclésiastiques et « cette déviation du mysticisme » aboutit, sous le souffle de Bossuet, à la condamnation, par Innocent XII, du livre *Explication des Maximes des Saints* (1697)[2].

[1] Elle lui écrivait qu'elle espérait qu'il voudrait bien « cesser d'être grand homme pour devenir petit enfant ».

[2] « On est étonné de ne trouver dans un ouvrage fait contre un confrère soumis à l'Église, aucune trace de cette modération qu'on avait louée dans vos écrits contre les Protestants. » *Troisième lettre de M. l'archevêque duc de Cambrai* (Voir la *Relation sur le Quiétisme*, de Bossuet). « Bossuet porta à Fénelon des « coups de massue » lorsqu'il vit que son adversaire ne se déclarerait jamais touché, à moins d'être assommé. Les artifices où sa franchise butait le rendaient brutal et violent. (G. Lanson. *Bossuet*). Il stigmatise en effet « les *pieux excès*, les *saintes folies*, les *amoureuses extravagances* » qu'on trouve partout dans ces lettres. (*Remarques sur la réponse de M. l'archevêque de Cambrai à la Relation sur le Quiétisme*). Et Saint-Simon

A peine Fénelon en fut-il informé, qu'il réprouva son ouvrage du haut de la chaire et publia une Lettre Pastorale où il déclara qu'il se soumettait sans réserve à la Constitution d'Innocent XII : ainsi la victoire qu'il remporta sur lui-même fut plus glorieuse peut-être que celle que Bossuet remporta sur lui et « l'édification qu'il donna par cette attitude surpassa le scandale qu'il avait causé par son livre[1] ». Ce ne fut pas tout. Louis XIV retira à Fénelon son titre de Précepteur des Enfants de France et ordonna la suppression de tous les écrits composés pour la défense des *Maximes des Saints*.

C'était la disgrâce : « une disgrâce complète, une disgrâce retentissante ». Fénelon l'accepta fièrement, sans ostentation, mais aussi sans fausse humilité. Loin de plier, c'est alors qu'il se redressa et que « de l'ancien Fénelon souple et aimable, adroit et flatteur..... on vit sortir et se dégager l'héritier de sa race, l'aristocrate, le grand seigneur[2] ».

Son exil dura quinze ans. Il vécut dans son diocèse tel qu'un évêque des premiers siècles, toujours occupé des œuvres de charité, toujours absorbé dans ses devoirs de pasteur, doux, vertueux et bon, ayant pour unique distraction la lit-

ne donne pas un jugement moins pittoresque de ces relations de Fénelon avec Mme Guyon quand il dit : « Leur sublime s'amalgama. »

[1] Moroni. *Diz. stor.-ecclesiastico.*

[2] F. Brunetière. *Fénelon.*

térature et l'amitié[1]. Saint-Simon nous trace son portrait en ce temps-là : « C'était, dit-il, un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois..... elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, la grâce, la décence et surtout la noblesse. Il fallait faire un effort pour cesser de le regarder[2]. »

La mort du duc de Bourgogne lui porta le dernier coup et ruina ses suprêmes espérances. Les circonstances l'empêchaient pour jamais de jouer le grand rôle qu'il avait rêvé. Sa vie ne fut plus désormais qu'une préparation à la mort. Au milieu de ses devoirs d'évêque, il écrivit cependant encore sa remarquable *Lettre à l'Académie*, que le cardinal de Bausset a appelée avec raison « un de nos meilleurs ouvrages classiques[3] » et que le cardinal Maury proclamait « un chef-d'œuvre ».

[1] M. de Barante.

[2] Voici un autre portrait, attribué à tort à d'Aguesseau, et qui fait saisir, sous son allure assez peu respectueuse, le génie ondoyant de Fénelon : « Jamais homme n'a mieux su réunir en lui des qualités contraires : simple et délié, ouvert et profond, modeste et ambitieux, sensible et indifférent, capable de tout désirer, capable de tout mépriser; toujours agité, toujours tranquille; ne se mêlant de rien, entrant dans tout ; sulpicien, missionnaire même et courtisan ; propre à jouer les rôles éclatants, propre à vivre dans l'obscurité; suffisant à tout, et se suffisant encore plus à lui-même. » (*Conservateur*, t. II).

[3] *Histoire de Fénelon*.

Dacier, secrétaire perpétuel, avait été en effet chargé par l'Académie de demander à Fénelon ses vues et ses pensées sur le plan qu'elle devait suivre pour la nouvelle édition de son Dictionnaire. Celui-ci profita de cette occasion pour donner plus d'étendue aux vues de l'Académie, et lui proposa un plan utile aux progrès des bonnes études et digne de la gloire littéraire de la nation. Cette lettre avait un autre but encore et devait procurer à Fénelon le moyen de reparaître à la Cour[1]. Mais ce ne fut qu'un éclair : son détachement était complet et la mort pouvait venir.

Elle vint le 7 janvier 1715, à la suite d'un accident de voiture où il ne fut pas blessé, mais qui lui causa une telle commotion qu'elle détermina la fièvre et divers accidents dont la faible constitution de l'archevêque ne put triompher. Sa tête resta toujours libre et saine ; il s'éteignit à peine âgé de soixante-quatre ans, « insensible à tout ce qu'il quittait et uniquement préoccupé de ce qu'il allait trouver ». Il mourut « sans devoir un sou et sans nul argent[2] ». La consternation dans les Pays-Bas fut extrême, les regrets de son diocèse unanimes, et Saint-Simon a bien

[1] Cette hypothèse m'a été donnée par M. le professeur Gazier. Il l'a formulée à la suite de l'étude réfléchie qu'il a faite du dossier de Fénelon, d'après la copie des Archives du Vatican qui a été prise à Paris avant que Napoléon les restituât. Fénelon avait alors pour lui « le roi, le confesseur du roi, l'épouse morganatique du roi » et la mort seule l'empêcha de gravir les hauts sommets.

[2] Saint-Simon. *Mémoires*,

résumé sa vie en disant : « A tout prendre, c'était un bel esprit et un grand homme. »

*
* *

L'abbé Bignon, né à Paris le 19 septembre 1662, était petit-fils du célèbre Jérôme Bignon, fils de Jérôme Bignon, conseiller d'État, et de Suzanne de Pontchartrain[1]. Au collège d'Harcourt, où il fit ses études, il soutint sa thèse de philosophie en présence de Bossuet, qui fut si content « de son habileté à prévenir d'avance et même à détruire les objections qu'on pourrait lui faire », qu'il se chargea de le diriger désormais dans ses études.

Son amour pour les lettres et les sciences le fit embrasser l'état ecclésiastique. Il entra ensuite à l'Oratoire. Se trouvant même trop exposé aux distractions à Paris, il se retira à la maison de Saint-Paul-aux-Bois, près de Soissons. Mais ayant quitté la congrégation en 1691, il revint à Paris et tout de suite s'y fit connaître. Dès la fin de cette année, il était à l'Académie des Sciences. M. de Pontchartrain lui confia ensuite la direction de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qu'il venait de fonder, et enfin, s'étant fait une grande réputation par ses sermons, Bignon entra à l'Académie française en 1693, en remplacement

[1] Il était donc neveu du ministre. Cf. *Éloge de M. l'abbé Bignon* (Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XVI).

[2] *Éloge de M. l'abbé Bignon*, déjà cité.

du comte de Bussy-Rabutin[1]. Il y marqua bien sa place, car il fut le premier qui imposa aux académiciens l'éloge de leur prédécesseur, et cet usage s'est maintenu jusqu'à nos jours et forme même la partie la plus intéressante des discours de réception.

Bignon fut conseiller d'État en 1701. La variété de ses talents, son application, l'étendue et l'exactitude de ses connaissances le mettaient en état de suffire à tout le travail que lui imposaient toutes ces charges. Il était lié avec tous les savants de l'Europe. A la mort de l'abbé de Louvois, il fut choisi pour être Intendant de la Bibliothèque du roi et c'est surtout dans cette charge qu'il rendit les plus grands services. On lui doit notamment deux réformes qui ont fait époque, car il dressa d'abord le catalogue des richesses qui étaient renfermées dans la bibliothèque, puis il obtint que le public pût avoir librement accès dans ce magnifique dépôt. « Si l'on voulait détailler toutes les obligations que les lettres et ceux qui les aiment ont à M. l'abbé Bignon, il faudrait donner une histoire universelle de la littérature[2]. »

[1] « Quoique nos applaudissements vous puissent faire connaître, dit M. Charpentier en l'y recevant, combien nous avons été touchés de votre éloquence, je doute qu'ils soient suffisans pour vous découvrir tout ce que nous pensons du bonheur de l'Académie quand elle s'allie à un nom aussi célèbre que le vôtre et qu'elle entre dans le partage des grandes et glorieuses espérances où le mérite doit vous élever. Nous vivons dans un siècle où il n'est pas permis à une vertu extraordinaire de demeurer dans une fortune médiocre. »

[2] *Loc. cit.*

Il se levait chaque jour à quatre heures du matin « et même plus tôt » et conserva cette habitude jusque dans les dernières années de sa vie. Se voyant près de sa fin, il demanda lui-même à recevoir les sacrements, et régla avec la plus profonde tranquillité le cérémonial qui devait accompagner cette action suprême. Il mourut le 14 mars 1743, à l'âge de quatre-vingts ans et six mois.

*
* *

Le 16 décembre 1668 naissait, à Châlons-sur-Marne, Jean-François-Paul Le Fèvre de Caumartin, deuxième fils de François, intendant de Champagne, et de sa seconde femme, Catherine de Verthamon. Il était l'arrière-petit-fils du garde des sceaux. Filleul du cardinal de Retz, il fut, dès le berceau, chevalier de Malte : mais, destiné à l'état ecclésiastique, il ne profita pas des avantages que ce titre lui réservait et, en compensation, son parrain résigna en sa faveur l'abbaye de Buzay au diocèse de Nantes. Il n'avait pas sept ans, et cela lui valut de jouer aussitôt un rôle aux États de Bretagne où il accompagna son père et qu'il présida gentîment en camail et en rochet.

Lorsqu'il en revint, on ne crut pas convenable de mettre au collège ce petit personnage : on lui donna donc les meilleurs maîtres pour diriger en particulier son éducation. Malgré son jeune âge, il eût à Paris une belle maison où il recevait volon-

tiers à sa table les gens de lettres. Cela lui créa vite une situation fort appréciable et lui fit de grandes relations dans le monde littéraire. Garde de la Bibliothèque du roi, il était académicien à vingt-six ans[1]. C'est en cette qualité qu'il prononça, en 1694, le discours par lequel il répondait à Mgr de Clermont-Tonnerre lors de la réception de celui-ci, et ce discours, dont nous parlerons plus loin lorsqu'il sera question de l'évêque de Noyon, le fit tomber dans la disgrâce[2].

Il se renferma dès lors plus étroitement dans ses devoirs d'ecclésiastique, devint supérieur du séminaire des irlandais et fut très en faveur auprès du cardinal de Noailles qui se servait de lui pour l'administration de son diocèse. Nous le trouvons, en 1713, doyen du chapitre de Tours, puis vicaire capitulaire pendant la vacance de ce siège, évêque de Vannes en 1717, évêque de Blois en 1719.

C'était un « excellent canoniste », un « théologien profond », il se montra « prélat zélé, attentif et heureux à perfectionner le bien ou à réformer les abus par la seule voie de la persuasion[3] ».

Ayant eu vers la fin de sa vie une attaque d'apoplexie, cela l'obligea à prendre de violents remèdes, et, pour s'assurer de leur impunité, pour se con-

[1] Il était aussi membre de l'Académie des Inscriptions.

[2] « Monsieur, lui dit Fénelon en sortant de cette séance, je vous ai entendu et entendu. » (*Archives du secrétaire perpétuel de l'Académie française*).

[3] *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. IX.

vaincre qu'il n'avait rien perdu du côté de l'esprit et de la mémoire, « il récita par cœur un chapitre entier d'Isaïe et un long psaume en hébreu[1] ».

Le 3 août 1733, Mgr de Caumartin venait d'achever sa messe, lorsqu'il fut frappé dans sa chapelle d'une nouvelle attaque qui l'emporta : mort touchante et très belle pour un prêtre, et que peuvent envier tous les prêtres.

*
* *

Tandis qu'on voit, au cours de ces pages, les noms de fils ou de parents de personnages célèbres, les Colbert, les Louvois, les Coislin, les Dangeau, celui de Charles Boileau ne doit pas être assimilé à ceux-là. L'abbé de Beaulieu n'avait en effet aucun degré de parenté avec Boileau. Originaire de Beauvais, où il était né en 1648, il se fit connaître par des homélies et des sermons sur les évangiles du carême, et devint ainsi prédicateur du roi Louis XIV « auquel il plut fort ». D'Alembert estime que ses sermons renferment plus d'esprit que d'éloquence : on en a pourtant extrait des *Pensées* qu'on peut lire encore avec intérêt. Mais, comme le prédicateur manquait totalement d'onction et se laissait trop aller en chaire au désir de briller, Bourdaloue disait de lui : « Il a deux fois plus d'esprit qu'il n'en faut pour bien prêcher. »

[1] *Hist. de l'Académie des Inscriptions.*

Il entra à l'Académie au mois d'août 1694, ce qui n'empêcha pas les mauvaises langues de s'exercer à son sujet. Une actrice, la Champmeslé, ayant demandé un jour à Racine comment il se faisait que la *Judith* de l'abbé Boyer, applaudie avant Pâques, ait été sifflée après : « C'est, répondit le poète, que pendant le carême les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau ; ils en sont revenus avec la fin de la station[1]. »

L'abbé Boileau mourut à Paris, à l'abbaye de Saint-Victor le 4 mai 1704. Saint-Simon en parle ainsi : « L'abbé Boileau mourut en ce temps-ci assez promptement d'une opération au bras fort semblable à la mienne, pour avoir fait un effort en prenant un in-folio de trop haut. C'était un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêlait de rien, qui prêchait partout assez bien et qui parut à la cour plusieurs avents et carêmes, et qui, avec toute la protection de Bontemps, dont il était ami intime, ne put parvenir à l'épiscopat[2]. »

Il eut pour successeur à l'Académie l'abbé Abeille dont nous avons parlé au chapitre des poètes.

[1] « La dignité ne donne pas de rang, dit l'abbé Boileau dans son discours de réception, ni la réputation de supériorité... Je vous déclare, messieurs, que je ne demande pas à partager vos honneurs, mais à profiter de vos lumières. Oserais-je dire que je renoncerais à la gloire de votre société pour l'avantage de vos censures ?... Il est vrai que c'est toujours une assez grande gloire, quand on se borneroit à celle d'estre votre disciple. »

[2] SAINT-SIMON. *Mémoires*.

*
* *

François de Clermont-Tonnerre fut reçu à l'Académie en 1694. Il était évêque de Noyon depuis 1669, et pair de France. De plus il était Clermont-Tonnerre et la haute idée qu'il avait naturellement de sa maison, et qui se trahissait dans ses moindres gestes, a jeté un ridicule exagéré sur sa mémoire. Voici comment en parle Saint-Simon : « Toute sa maison était remplie de ses armes, jusqu'aux plafonds et aux lambris ; son chapeau d'évêque, des clefs partout (qui sont ses armes), jusque sur le tabernacle de sa chapelle ; ses armes sur sa cheminée en tableau, avec tout ce qu'on peut imaginer d'ornements, tiare, armures, chapeaux, etc., et toutes les marques des offices de la couronne ; dans sa galerie, une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts ; c'étaient les premiers et les successeurs de sa maison ; et deux autres grandes cartes généalogiques avec le titre de : *Descente de la très-auguste maison de Clermont-Tonnerre d'Orient*, et à l'autre *des empereurs d'Occident*. Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte dans un autre sens que lui[1]. »

Ces derniers mots sont bien sévères. Un tel étalage serait sans doute ridicule chez un hobereau.

[1] Saint-Simon. *Mémoires*.

Chez le prélat dont nous parlons, il n'était que la conséquence de ses dignités. Clermont-Tonnerre, il lui fallait bien timbrer ses armes d'une couronne ducale ; évêque, d'un chapeau ; pair de France, d'un manteau d'hermines. Mais nul n'y pensait en son temps et nous ne reproduirons pas les cent anecdotes qui ont eu cours sur sa personne[1]. On alla jusqu'à dire qu'il ne voulait pas faire l'éloge de son prédécesseur, selon l'usage, parce que celui-ci était roturier. Il le fit pourtant, et fort bien, puisqu'il débuta en disant modestement : « J'avoue que les talents de mon prédécesseur me seraient aujourd'hui nécessaires. » Et après avoir loué l'attachement que celui-ci portait à l'Académie, il conclut : « C'est, Messieurs, en ce point seul que je ne lui cède pas et que j'espère même le surpasser. »

Ce n'est pas ainsi que parle un orgueilleux.

L'abbé de Caumartin lui répondit et, quoiqu'il s'en fût défendu plus tard, sa réponse parut un persiflage déguisé : « Le confrère que nous avons perdu, disait-il en louant Barbier-Daucourt, *ne devait rien à la fortune*. Riche dans toutes les parties qui font le véritable homme de lettres, il n'avait *aucun des titres éclatants qui relèvent son successeur*. » Et plus loin, parlant du Roi, il ajoute : « Ce grand prince... veut bien encore être attentif à la

[1] Il y en a d'ailleurs autant d'apocryphes que de réelles, notamment la prière que l'évêque aurait faite pendant une maladie « Hélas ! Seigneur, ayez pitié de ma Grandeur ! »

perte que nous avons faite, et la réparer dignement en nous donnant un sujet *auquel nous n'aurions jamais pensé sans lui.* »

Si ce n'est pas là de l'ironie, il faut bien avouer que ça en a tout l'air[1]. Ce discours déplut du reste à Louis XIV qui ne le cacha point. Cela perdit Caumartin, et d'Alembert écrit à ce sujet : « Si le Directeur eut dessein en cette occasion d'immoler bénignement le récipiendaire à la risée publique, il eut un tort très grave et à l'égard de son confrère, et à l'égard de son corps... L'évêque de Noyon... avait fait son devoir de récipiendaire : nous laisserons à décider si l'abbé de Caumartin fit son devoir de directeur. »

M[gr] de Clermont-Tonnerre était cependant loin de manquer d'esprit. Louis XIV lui ayant demandé un jour comment il se faisait que ses ancêtres n'aient pas occupé de places à la Cour, il répliqua : « C'est que mes ancêtres étaient trop grands seigneurs pour servir les vôtres. » Assistant une autre fois au coucher du Roi, et celui-ci lui ayant fait remarquer avec bienveillance qu'il était bien vieux pour s'astreindre à ce tardif office, le prélat répondit : « Sire, le cœur ne vieillit point[2] ».

[1] « Il se proposa (Caumartin) de divertir le public aux dépens de l'évêque. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*).

[2] Léon XIII fit, dans une circonstance un peu analogue, une réponse bien différente. Comme il avait quatre-vingt-onze ans et que l'archevêque de Paris, plus jeune que lui de deux lustres, lui faisant un jour ses adieux, soupirait mélancoliquement : « Hélas ! Saint-Père, nous reverrons-nous jamais ? », le Pape répondit : « C'est vrai... vous êtes bien vieux! »

D'Alembert nous apprend d'ailleurs que « de tous les académiciens à qui leur rang a ouvert l'entrée de cette Compagnie, il est un de ceux qui a le mieux justifié, ou, si l'on veut, le mieux payé l'honneur qu'elle lui avait fait[1] ». Il y fonda en effet en 1698, un prix, destiné à récompenser le meilleur ouvrage célébrant *à perpétuité* la gloire du Roi, car, dit-il à cette occasion, « le principal objet de l'Académie est de consacrer le nom de l'incomparable Louis à l'immortalité ». L'Académie a conservé le prix, mais elle en a changé le sujet[2].

Mgr de Clermont-Tonnerre gouverna son église pendant trente-six ans. Il a toujours donné des marques « de son insigne piété aussi bien que de sa profonde doctrine[3] ». On peut ajouter : et de sa grande bonté.

Voici en effet un dernier trait fort touchant, que nous raconte Saint-Simon : « Il faut dire que, peu après son retour, il tomba si malade qu'il reçut les sacrements. Avant de les recevoir, il envoya chercher l'abbé de Caumartin, lui pardonna, l'embrassa, tira de son doigt un beau diamant qu'il le pria de garder et de porter pour l'amour de lui. » Et quand il fut guéri, il fit tout ce qu'il put pour le raccommoder avec le Roi et même pour le faire nommer évêque ! Il est donc juste de ne pas prendre trop à la lettre le jugement extérieur des contemporains

[1] *Apologie de François de Clermont-Tonnerre.*
[2] *Archives du secrétaire perpétuel de l'Académie française.*
[3] *Mémoires* de M. Lucas, chanoine de Noyon.

et de le saluer comme un prélat qui a grandement honoré l'Église de France.

*
* *

On ignore la date et le lieu de la naissance de Jules de Palluau de Clérambault, second fils du maréchal de ce nom, le héros de Montrond. Il avait environ trente-cinq ans lorsqu'il fut reçu à l'Académie, en 1695, à la place de La Fontaine[1]. Et ce qui peut faire voir qu'il avait quelque droit à y occuper un fauteuil, c'est que M. Rose, président de la Chambre des Comptes, répondant à son discours de réception et faisant allusion à son *Abrégé* de l'histoire de Louis XIV, ne craignit pas de dire : « C'est un chef-d'œuvre trop accompli pour entreprendre d'y rien ajouter. » Quoique l'abbé de Clérambault n'ait rien publié, il n'en était d'ailleurs pas moins estimé de son temps pour la vivacité de son esprit, l'étendue de son savoir, sa prodigieuse mémoire « que ceux qui la consultaient ne trouvaient jamais en défaut[2] ». Ses connaissances en histoire étaient si grandes que l'abbé Massieu, son successeur à l'Académie, disait dans son discours de réception : « On eût dit qu'il avait vécu dans tous les siècles et qu'il avait vu toutes les nations. »

[1] Cela donna lieu à un jeu de mots facile, car, le voyant contrefait, les mauvais plaisants disaient qu'on avait remplacé La Fontaine par Esope.

[2] D'ALEMBERT. *Loc. cit.*

C'était, nous apprend Saint-Simon, « un assez vilain bossu qui avait de l'esprit et de la science et ne se produisait pas beaucoup ». Il était, en 1665, abbé commandataire de Saint-Taurin d'Evreux, plus tard de Saint-Savin et du Jard, près de Melun, enfin de Chartreuve, au diocèse de Soissons. C'est le 17 août 1714 qu'il mourut à Paris. « La maréchale de Clérambault, qui n'avait plus d'autres enfants, dit méchamment l'auteur des *Mémoires*, ne crut pas que ce fût la peine de s'en affliger. »

* * *

L'abbé Claude Fleury fut d'abord un avocat brillant qui se fit connaître par une remarquable *Histoire du Droit Français*. Sous l'influence de Bossuet, il quitta le barreau pour entrer dans les ordres et ne tarda pas à être fait sous-précepteur des princes de Conti, puis précepteur du prince de Vermandois, fils naturel de Louis XIV. En 1683, il eut l'abbaye de Loc-Dieu, et s'unit à Fénelon pour les missions de Saintonge, après la révocation de l'édit de Nantes.

Entre temps, il avait été admis aux conférences que Bossuet tenait chez lui sur l'Écriture sainte et où il n'y avait pas d'assistants médiocres. Il devint même le secrétaire de cette illustre société, et c'est là qu'il fit le premier essai des talents qu'il devait employer plus tard pour le bien de l'Eglise. Puis il fut nommé sous-précepteur des petits-fils du Roi,

les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri. « Il passa seize ans à la Cour en cette qualité, admiré de tous pour la simplicité de sa vie, l'étendue de son savoir et la bonté de son cœur[1]. » Il disait, avec son esprit pratique : « L'homme qui enseigne doit se rappeler sans cesse que nos enfants ne vivront pas dans la lune, mais bien sur ce globe terraqué et dans ce siècle si corrompu. »

Cependant, comme il risquait d'être enveloppé dans la disgrâce de Fénelon, avec qui on le savait en termes d'étroite amitié, Bossuet s'employa à le sauver et y parvint. En 1696, l'abbé Fleury remplaça La Bruyère à l'Académie, et c'est lui qui eut l'honneur d'y recevoir à son tour Massillon [2].

Nommé prieur de Notre-Dame d'Argenteuil, il donna un bel exemple de désintéressement, et bien rare alors, en offrant sa démission d'abbé du Loc-Dieu. Il devint enfin confesseur de Louis XV, parce qu'il n'était, dit le Roi, « ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain » et il garda cette charge

[1] LAROUSSE. *Grand Dictionnaire.* « L'abbé Fleury fut associé à Fénelon, après la révocation de l'Édit de Nantes, pour les missions de la Saintonge et du Poitou. On sait que cette mission s'accomplit sans le secours des dragonnades, et les deux prêtres, restés fidèles au pur esprit de l'Évangile, furent assez heureux pour éviter l'effusion du sang. »

[2] « Qu'y a-t-il de plus difficile, dit-il dans son discours de réception, que de parler de soi-même sans choquer la droite raison et la bienséance? Si je loue votre choix, je semble m'en juger digne par une présomption qui suffirait pour m'en exclure; si je parle de mon indignité, pour relever la grandeur de votre bienfait, il semble que je blasme votre choix et que j'ôte à votre jugement ce que j'attribue à votre indulgence. »

délicate jusqu'à ce que son âge avancé le forçât, en 1722, à se retirer.

Son ouvrage principal (car il écrivit beaucoup) est une *Histoire ecclésiastique* dont Voltaire disait : « C'est la meilleure histoire de l'Église qu'on ait jamais fait », et au sujet de laquelle Régnier s'écriait, en répondant au discours de réception de l'abbé Fleury : « Quels portraits admirables ! Il a paru à tout le monde que c'était en même temps *le vôtre que vous aviez fait sans y penser*. La candeur et l'innocence de leurs mœurs, leur probité, leur droiture, leur zèle, leur piété, tout cela *ne se trouve pas moins fidellement représenté dans vostre personne* qu'il est naïvement exprimé dans vos escrits ».

Il faut donner aussi une mention spéciale à son *Traité des devoirs des maîtres et des domestiques*, sujet scabreux dont il se tira à sa louange, exposant, en homme et en chrétien, les obligations que la religion et les lois de la société imposent à ceux qui servent et à ceux qui sont servis.

L'abbé Fleury mourut à Paris, en 1723, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses vertus lui méritèrent la vénération de ses contemporains et le cardinal de Bausset a pu écrire de lui : « Son nom est encore prononcé avec respect dans un siècle si différent de celui où il a vécu [1]. »

[1] *Histoire de Fénelon.*

*
* *

C'est une carrière qui ne manque pas de pittoresque ni de variété que celle de l'abbé Genest. Il eut avec Socrate ce trait de ressemblance qu'il était fils d'une sage-femme. On conçoit d'après cela que son éducation dut être fort négligée [1]. Un beau jour, il partit pour les Indes, mais, pris par les Anglais, il fut ramené par eux captif en Angleterre. Ayant acquis on ne sait où une particulière connaissance des chevaux, il entra au service d'un lord, où il devint promptement un écuyer fort habile. Chez ce lord, il fut un jour remarqué par un écuyer du duc de Nevers qui l'enleva à son maître et le ramena en France. Présenté au duc, celui-ci se l'attacha et l'emmena même à sa suite dans les campagnes de 1672 et 1673 où Genest devint officier.

A son retour, on le trouve un moment commis dans les bureaux de Colbert. C'était une jeune fille, habitant la même maison que lui, qui l'avait peu à peu mis en état d'écrire, et, comme il n'était pas riche, il passait une partie de ses nuits à faire des copies « pour pouvoir aller à la comédie [2] ».

On ne saisit pas très bien jusqu'ici que nous traçons la vie d'un abbé-académicien. C'est ainsi

[1] Il était né à Paris le 17 octobre 1639.

[2] M. Michault, avocat au Parlement de Dijon. *Mélanges historiques et philologiques.*

cependant, et on ne va pas tarder à voir poindre son étoile.

Car, durant les loisirs que lui laissaient ses occupations variées, Genest s'adonnait à la poésie, et il arriva même qu'ayant envoyé une pièce au concours, l'Académie la couronna [1].

Dès lors le jeune homme releva la tête. D'humeur joviale et bon convive, il fêtait un jour avec quelques officiers ses succès poétiques, lorsque le P. Ferrier, confesseur du Roi, vint à passer et lui dit à l'oreille : « Je voudrais bien vous voir plus de sagesse et un autre habit ! »

Genest ne se le fit pas dire deux fois ; il avait compris. C'était tout un programme : c'était aussi le chemin de la fortune. Mais à peine l'ancien écuyer avait-il fait les premiers pas dans cette voie nouvelle où il s'engageait d'un cœur si joyeux, que le P. Ferrier vint à mourir. Tout était remis en question.

Genest cependant ne voulut pas reculer [2]. Après avoir erré quelques années, il fut un jour présenté à Bossuet, auquel il eut la chance de plaire, car il était un zélé cartésien. Il fut même admis, par une singulière faveur, à assister chaque matin au lever de l'évêque de Meaux et « de ces conversations cartésiennes sortit un poème dont Genest

[1] Il fit plus tard une tragédie en 5 actes, *Joseph*.

[2] Il y avait d'ailleurs des précédents dans sa famille. Genest était le frère de cet évêque du Vaison qui se noya près d'Avignon, en traversant un torrent au cours d'une de ses visites pastorales.

s'occupa près de trente ans et qu'il publia sur la fin de ses jours : *Principes de philosophie*[1] ».

Il n'avait rien négligé pour réussir dans le monde. Il entra comme précepteur auprès de Mlle de Blois, fille du Régent, et put ainsi pénétrer à la Cour où son *large nez* fit les frais de bien des divertissements, égaya le duc de Bourgogne et « dérida même le grand Roi[2] ». Il eut enfin l'abbaye de Saint-Wilmer, une pension du Régent et 2 000 livres sur l'archevêché de Sens, ce qui, sans lui donner la richesse, lui apporta au moins l'aisance, car « il avait l'âme assez belle pour ne pas connaître l'avidité[3] ». Il fut reçu enfin à l'Académie, en 1698, en remplacement de l'abbé Boyer. « J'ai donné ma voix, écrit Racine, à l'abbé Genest à qui j'étais engagé. » Ce n'était pas trop mal pour « un ancien maquignon[4] ».

Lorsque, terrassé par la maladie et réduit à l'inaction, Bossuet s'occupait à écrire en vers une

[1] « Si l'on s'apercevait quelquefois de son peu d'études, dit M. Michault, ce n'était que par un silence également sage et modeste. »

[2] L'anagramme du nom de Charles Genest était justement : *Eh ! c'est large nes.*

[3] M. MICHAUT. *Op. cit.*

[4] GASTON BOISSIER. *L'Académie au XVIIe siècle.* — La duchesse du Maine donnait souvent à Genest l'hospitalité à Sceaux. Il y eut même là une jolie aventure, malheureusement difficile à raconter. L'abbé Genest était habituellement négligé dans son costume et avait cette fâcheuse coutume que Mme de Sévigné prête au marquis d'Hocquincourt. Un soir qu'un prestidigitateur opérait en présence du roi, il remarqua la chose et, ayant fait disparaître un gobelet, l'alla reprendre là où il avait vu solution de continuité. « Jamais le Roi n'a ri de si bon cœur. »

traduction des Psaumes, il communiqua ce travail à l'abbé Genest, qu'il avait toujours honoré d'une particulière estime : celui-ci l'encouragea à se livrer à ce genre d'amusement dans les intervalles où l'excès de ses souffrances ne lui permettait pas de s'occuper de travaux plus importants [1].

Il mourut à Paris en 1719. « Homme sans éducation, sans fortune, sans étude, mais qui, par son bon sens, par ses talents, par sa bonne conduite, parvint à un rang distingué et dans les lettres et dans le monde [2]. »

[1] Cf. Cardinal de Bausset. *Histoire de Bossuet.*

[2] L'abbé d'Olivet. *Loc. cit.*

CHAPITRE X

Mgr DE CHAMILLART. — LE CARDINAL DE POLIGNAC.
Mgr BRULART DE SILLERY. — LOUVOIS.
MONGIN. — FRAGUIER. — Mgr DE NESMOND.
Mgr DE COISLIN. — L'ABBÉ MASSIEU.

« Messieurs,

« Si, pour être reçu au nombre de ceux qui composent votre illustre corps, il suffisait de l'estimer beaucoup, j'ose dire, sans présomption, que jamais personne n'aurait mieux mérité que moi l'honneur que vous me faites aujourd'hui. »

C'est en ces termes que Jean-François de Chamillart, évêque de Senlis, premier aumônier de Madame la Dauphine, prenait possession, le 7 septembre 1702, de son fauteuil à l'Académie française.

Cet événement marque une date dans les annales de la Compagnie ; car les nièces de Chamillart, dans l'intention de s'amuser et de « se moquer du pauvre Senlis[1] », voulurent assister à sa réception

[1] SAINT-SIMON. *Mémoires.*

qu'elles troublèrent d'ailleurs par leurs éclats de rire : elles furent placées dans une tribune, et de ce jour les femmes furent admises aux séances publiques de l'Académie.

*
* *

L'évêque de Senlis était né à Paris en 1657, y avait fait ses études et, une fois docteur en théologie s'était livré à la prédication avec un grand succès, puisque l'abbé Gallois pouvait lui dire, en le recevant à l'Académie : « La modestie qui vous a empesché de laisser publier ces Harangues, n'a pû empescher la renommée d'en publier le succez. » Il fut bientôt nommé prieur de l'Isle-Adam, abbé de Fontgombault (1687), évêque de Dol en Bretagne (1692) et enfin transféré, en 1702, au siège de Senlis.

« L'évêque de Senlis joignait à ses talents la connaissance profonde et la pratique rigoureuse de ses devoirs ; son discours de réception en est une preuve édifiante par le regret qu'il y témoigne de ne pouvoir joindre que rarement les travaux académiques à ceux de l'épiscopat, et concilier son goût et son plaisir avec les fonctions indispensables de son ministère[1]. » Le temps qu'il refusait aux Lettres, il le donnait au gouvernement de son diocèse, à l'instruction de son peuple, au soulage-

[1] « Il semble donc, Messieurs, que je sois réduit à la nécessité de manquer à l'un ou à l'autre de ces deux devoirs, et dans cette conjoncture, s'il fallait choisir, je n'aurais pas même à balancer ni à délibérer. » (*Recueil des pièces d'éloquence*, etc., t. XIV-XV.)

ment des pauvres et « l'Académie n'a garde de se plaindre de cette préférence, malgré tout ce qu'elle y a perdu [1] ».

Mgr de Chamillart mourut le 15 avril 1714, à l'âge de cinquante-sept ans et trois mois ; il est inhumé dans la cathédrale de Senlis.

*
* *

Avec le cardinal de Polignac, nous trouvons un personnage de plus haute envergure. « La nature lui avait prodigué ses faveurs à pleines mains. Il était si grand par lui-même qu'il eût pu se passer de ses ancêtres, puisqu'il a fait rejaillir sur leurs cendres l'éclat de la gloire qu'il s'est acquise [2]. » Il était né au Puy le 11 octobre 1661 et était le second fils de Louis-Armand, vicomte de Polignac et de Jacqueline de Rouvre, sa troisième femme. Très jeune encore, le cardinal de Bouillon l'emmena à Rome, où il se rendait lui-même pour le conclave où fut élu Alexandre VIII, et le pape dit de Polignac cette parole qui laissait présager sa brillante carrière : « Ce jeune abbé est un séducteur [3]. » Excellent courtisan d'ailleurs, on connaît sa réponse à Louis XIV, sous une averse battante à

[1] D'ALEMBERT. *Op. cit.*, t. III.

[2] CHRYSOSTOME FAUCHER. *Histoire du cardinal de Polignac.*

[3] Une autre fois, discutant avec le Pape les libertés de l'Église gallicane, celui-ci lui dit avec bonté : « Vous paraissez toujours être de mon avis, et à la fin c'est le vôtre qui l'emporte. » Et lorsque l'abbé de Polignac alla rendre compte à Louis XIV de cette négo-

Marly : « Sire, la pluie de Marly ne mouille point. » Et d'Aguesseau a bien rendu toute la séduction du personnage quand il a écrit : « C'est une sirène ecclésiastique [1]. »

En 1693, l'abbé de Polignac fut nommé ambassadeur en Pologne. Il s'y employa activement, après la mort de Jean III, à procurer le trône au prince de Conti, mais se brouilla avec la reine, ce qui entraîna l'échec de sa mission. Il encourait par là la disgrâce de Louis XIV qui le rappela en France et l'exila dans son abbaye de Bonport. C'est là qu'il commença son poème de l'*Anti-Lucrèce* qu'on a pu appeler « le chef-d'œuvre de la poésie latine moderne [2]. »

Rappelé à la Cour en 1702, l'abbé de Polignac fut élu deux ans plus tard membre de l'Académie française. Il occupait le fauteuil de Bossuet ; aussi commença-t-il son discours de réception en s'écriant d'une voix émue : « Messieurs, comment puis-je paraître devant vous : quand je songe à la place que vous me donnez et au grand homme à qui je succède ! » Ce discours obtint un succès extraordinaire et fut regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence et d'esprit.

ciation, il n'agit pas différemment, car le Roi, racontant cette entrevue, disait : « Je viens d'entretenir un homme, et un jeune homme, qui m'a toujours contredit sans que j'aie pû me fâcher un moment ! »

[1] *Mém. hist. sur les affaires de l'Église de France.* « C'était un bel esprit plus qu'un bon esprit, un esprit de ruelles plutôt que d'affaires. » (L'abbé LEGENDRE. *Mémoires.*)

[2] CHRYSOSTOME FAUCHER. *Loc. cit.*

En 1706, Mgr de Polignac était auditeur de rote et retourna à Rome où il devait plus tard tenir une si grande place et où ses talents singuliers, ses manières délicates, son aspect agréable lui valurent de grands succès. Il y resta trois ans, après lesquels le Roi l'envoya comme plénipotentiaire au Congrès de Gertruydenberg [1]. C'est là qu'il apprit, en 1713, que, sur les instances de Georges III, roi d'Angleterre, Clément XI l'avait créé cardinal. Aussi ne signa-t-il pas, par délicatesse, le traité de paix qui excluait pour toujours du trône d'Angleterre la maison de Stuart à qui il était redevable de la dignité dont il venait d'être décoré [2].

Peu après, il vit la disgrâce s'abattre de nouveau sur lui pour s'être mêlé, pendant la Régence, aux intrigues des princes légitimes. Il reprit donc le chemin de l'exil et « enveloppé dans son propre mérite » se retira à Anchin où il se remit à travailler avec ardeur à son poème de l'*Anti-Lucrèce*, qu'on a pu appeler, non sans raison, le fruit des disgrâces de son auteur. Mais c'est le moment de placer ici son portrait. « C'était un grand homme très bien fait, avec un beau visage, beaucoup

[1] C'est là qu'il fit aux Hollandais cette belle réponse : « Messieurs, vous parlez comme des gens qui n'êtes pas accoutumés à vaincre ! » Et aux républicains de Hollande qui voulaient le faire sortir du pays, il dit : « Non, Messieurs, nous ne sortirons pas d'ici : nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous et nous traiterons sans vous. » Polignac était d'ailleurs un homme d'esprit et de talents et « il ne lui a manqué pour être grand qu'un peu plus de nerf dans le caractère ; son âme était molle et paresseuse ; les dépêches souvent sacrifiées aux muses ». (Cardinal DE BERNIS. *Mémoires*, t. I, ch. X.)

[2] Ce fut Louis XIV qui lui remit la barette rouge à Versailles.

d'esprit, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière ; tout coulait de source, tout persuadait... Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butait toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux[1]. »

Louis XV, en 1722, le rappela gracieusement à la Cour où il prit part aux affaires. Puis, s'étant rendu à Rome pour le conclave de Benoît XIII, celui-ci conféra divers honneurs au cardinal de Polignac, le nomma archevêque d'Auch et voulut lui-même le sacrer.

Ambassadeur de France près le Saint-Siège, il parvint à réduire à sa dévotion les appelants de la bulle *Unigenitus* qu'il fit accepter par le cardinal de Noailles ; il tint à Rome une place considérable, y donna plusieurs fois des fêtes magnifiques, protégea les arts et les artistes et contribua à d'importantes découvertes archéologiques[2] ; il y fut aimé et estimé de tous. Son nom y est immortalisé par l'inscription lapidaire qui orne la seconde plate-forme du magnifique escalier de la place

[1] SAINT-SIMON. *Mémoires*.

[2] Il disait quelquefois qu'il n'aurait souhaité être le maître de cette capitale du monde que pour détourner pendant une quinzaine de jours le cours ordinaire du Tibre, depuis Ponte molle jusqu'au Testaccio, et en retirer les statues, les trophées, et les autres monuments qui y avaient été précipités dans le temps des factions, des guerres civiles, et de l'incursion des barbares. (M. DE BOZE. *Eloge de M. le cardinal de Polignac.*)

d'Espagne ; c'est sous son administration en effet et aidé par sa munificence que Bernini construisit, en 1725, cette œuvre admirable.

Après l'élection de Clément XII, on accorda au cardinal son rappel et il revint à Paris où il se remit à son fameux poème. Jusqu'à la fin de sa vie il y travailla, le corrigea, l'embellit. Trois jours avant sa mort, il dit encore quelques vers qu'il y avait ajoutés : mais sa voix était si faible qu'on n'en entendit qu'un seul, celui par lequel il termine sa comparaison de l'homme voluptueux, toujours agité, toujours inquiet au sein même des plaisirs avec le malade qui, dans le lit où il est retenu, cherche inutilement une place qui le puisse calmer :

« Quæsivit strato requiem, ingemuitque negato. »

Enfin il mourut, à quatre-vingts ans, le 20 novembre 1741, laissant le souvenir d'un homme considérable, d'un grand politique, d'un grand savant, d'un grand évêque : il justifia bien l'inscription qu'on voit sous son buste fait par Bouchardon : *Ortu et decore, ingenio operibusque pariter insignis.*

*
* *

Le château de Pressigny, en Touraine, vit naître, le 25 octobre 1655, Fabio Brulart de Sillery. Celui-ci était l'arrière-petit-fils du chancelier qui négocia

le divorce d'Henri IV avec Marguerite de Valois et le mariage du Roi avec Marie de Médicis. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par le cardinal Piccolomini, ce qui explique son prénom italien, qui était celui du pape régnant Alexandre VII, Fabio Chigi.

De bonne heure il entra dans les ordres, fut reçu docteur en Sorbonne en 1681, devint membre de l'Assemblée du clergé en 1685 et fut fait évêque d'Avranches en 1689[1]. Nous avons vu plus haut qu'il permuta ce siège avec celui de Soissons dont Huet était titulaire : il rêvait en effet l'archevêché de Reims et trouvait avantageux de s'en rapprocher. Mais il ne l'obtint jamais, malgré son dévouement à la Cour, malgré tout ce qu'il fit pour soutenir la bulle *Unigenitus*.

Il est vrai qu'à son lit de mort, l'évêque témoigna le plus vif regret d'avoir soutenu cette bulle contre sa conscience : on le vit pleurer de n'avoir pas eu assez de fermeté pour suivre ce qu'il croyait juste. Il avouait, avec de grands soupirs, que « toute l'affaire, du commencement à la fin, n'avait été qu'un mystère d'iniquité contre le cardinal de Noailles, que, quelque parti qu'il eût choisi, à moins qu'il n'eût été déshonorant pour lui, on eût pris l'opposé[2] ». Ce fut une sorte de scandale. « On mit bon ordre, dit Saint-Simon, que le Roi n'en sût rien, et avec cela tout fut gagné. »

[1] Il ne fut sacré que trois ans plus tard, en 1692.
[2] Duclos. *Mémoires secrets*, I, p. 151.

En peu de temps, le désespoir mina la santé de l'évêque et ses derniers mois se traînèrent dans les angoisses du repentir. Il demanda pardon au cardinal de Noailles et laissa un testament olographe où il disait : « Je déclare que, dans tout ce que j'ai fait par rapport à la constitution *Unigenitus*, j'ai agi contre mes lumières et contre ma conscience. J'en demande pardon à Dieu que j'ai offensé en cela, à l'Église que j'ai scandalisée, et au roi que j'ai trompé[1]. »

Il était charitable et bon. Lors d'une affreuse disette, on le vit « sans autre cortège que celuy de sa charité et de son amour » aller lui-même de maison en maison recueillir et solliciter les aumônes, et avec tant de succès que les pauvres de la ville de Soissons « n'eurent jamais une subsistance ni plus réglée, ni plus abondante que dans ces temps malheureux ». Il savait rendre ses jours plus longs par le secret qu'il avait d'en mettre tous les moments à profit. Saint-Simon ajoute que ce prélat avait beaucoup d'esprit et du savoir, mais l'un et l'autre fort désagréables « par un air de hauteur, de mépris, de transcendance » et qu'il « se piquait de beau monde, de belles-lettres, de beau langage ».

Il avait été élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1701 et devint, en 1705, membre de l'Académie française.

[1] Cf. A. Le Roy. *La France et Rome de 1700 à 1715.*

Il a laissé des *Harangues*, des *Statuts synodaux*, des *Dissertations* et quelques pièces de vers remontant à sa jeunesse.

*
* *

Camille était le quatrième fils de Louvois et naquit en 1675. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il fut nommé prieur de Saint-Belin, et cette extraordinaire faveur se trouva justifiée par les talents singuliers de l'enfant. Voici comment en parle Adrien Baillet dans ses *Enfants célèbres :* quoique un peu longue, cette citation mérite d'être rapportée ici :

« Nous les embarrasserions (les ennemis de l'Etude) du spectacle nouveau que l'on vient de nous donner dans la Bibliothèque du Roy, où les Belles-Lettres semblent être enfin remontées sur leur trône en la personne d'un jeune et illustre Abbé de *douze* ans. Le Public a reçu avec étonnement les preuves éclatantes qu'il lui a données d'une littérature fort avancée, mais en même temps fort solide et soutenue sur d'excellents fondements. On avait choisi pour être les témoins et les juges d'une érudition si extraordinaire la fleur des Savants et l'élite des gens de lettres répandus dans Paris, c'est-à-dire tous gens difficiles dans leur goût, peu accoutumés à l'indulgence, bien résolus de ne se point laisser imposer ni par la naissance du jeune Abbé, ni par sa qualité glo-

rieuse de Bibliothécaire du Roi, ni par le grand nom d'un premier Ministre qui honorait l'action de son fils de sa présence. Vous savez, Monsieur[1], vous qui fûtes appelé à ce spectacle, et qui fûtes chargé de la commission honorable de faire l'ouverture d'une action si fameuse ; vous savez, dis-je, qu'on ne fit point de grâce à l'illustre répondant et que les plus critiques d'entre les savants qui y étaient entrés dans la résolution de ne rien admirer, en sortirent tout interdits, bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration..... M. l'Abbé de Louvois avait pour agresseurs les plus doctes et les plus aguerris d'entre les Prélats et les Magistrats ; et personne ne peut mieux qu'eux raconter la surprise et le contentement qu'ils ont eu de se voir désarmés avec tant de force, tant d'adresse et tant d'honnêteté par un enfant de douze ans. Cela serait presque suffisant pour établir la réputation d'un esprit du commun ; mais M. l'Abbé, loin d'en vouloir demeurer là, prétend bien nous faire voir de plus en plus que ce qui pourrait être le terme de l'érudition d'un autre, n'est que le commencement de la sienne[2]. »

On a vu, par ce que dit Baillet, que l'abbé de Louvois avait déjà, malgré son jeune âge, le titre de Bibliothécaire du Roi. Il remplit avec soin une

[1] M. de Lamoignon, fils de Mgr l'Avocat général.

[2] *Des enfants devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits.* Paris, 1688 (sans nom d'auteur).

charge aussi délicate et enrichit la collection royale de 30.000 manuscrits. Il devint plus tard grand-maître de la librairie, intendant du cabinet des médailles et eut l'abbaye de Bourgueil. Ses études avaient été d'ailleurs particulièrement soignées par des maîtres éminents et sa carrière fut rapide et brillante. Nous le trouvons, en 1702 docteur en Sorbonne, en 1704 grand vicaire de Reims, en 1706 membre de l'Académie française, puis de celle des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, en sorte qu'on peut dire qu'il a tenu toutes les promesses qu'il avait fait naître dès son enfance.

Enfin, en 1707, il était nommé évêque de Clermont, mais fut contraint de refuser pour des raisons de santé : atteint de la pierre, il subit l'année suivante une opération dont il mourut, laissant à Massillon, qui avait occupé à sa place le siège de Clermont, son fauteuil à l'Académie[1].

*
* *

C'est à Baroville, dans le diocèse de Langres, que naquit, en 1668, Edme Mongin. Dès l'âge de dix-neuf ans, il était déjà apprécié comme prédicateur et il obtint jusqu'à trois fois le prix d'éloquence à l'Académie qui sembla ainsi le désigner

[1] « Il mourut de la taille, dit Saint-Simon ; ce fut dommage ; un homme d'esprit, savant, aimable, que les jésuites empêchèrent d'être placé et qui eût été un très digne évêque et qui aurait honoré et paré l'épiscopat. » (*Mémoires*, t. XIV, ch. v.)

pour la place qu'il devait occuper plus tard[1]. Il fut précepteur des princes de Bourbon et de Charolais, prononça le Panégyrique de saint Louis au Louvre et l'oraison funèbre de Louis XIV. Cette oraison funèbre donna même lieu à un assez grave malentendu. L'Académie avait reçu l'abbé Mongin en 1708, et celui-ci, sans penser à mal, avait fait publier son discours chez un autre éditeur que celui qui avait le monopole des ouvrages des académiciens. Une députation fut donc envoyée à son domicile pour lui présenter ses observations, et il « témoigna estre très fâché d'avoir fait cette démarche puisqu'elle luy estoit désagréable et s'excusa sur ce qu'il n'avoit jamais seu qu'il y eust sur cella aucune loy ni aucune délibération contraire ». Etant venu ensuite à l'Académie, « il a adjouté que comme c'estoit une chose faite et que l'oraison funèbre estoit chez le relieur, tout le remède qu'il pourroit y apporter estoit de supprimer l'attestation et de faire paroistre cet oraison funèbre sans aucune approbation ». L'Académie..... a esté satisfaite de ses excuses[2].

L'abbé Mongin eut, en 1711, l'abbaye de Saint-Martin d'Autun et fut nommé, en 1724, évêque de Bazas où il se fit respecter en même temps que chérir, et où il entretint soigneusement la paix au milieu des querelles religieuses qui troublaient

[1] Tyrtée Tastet appelle ce fait une espèce de *phénomène académique*.

[2] *Les Registres de l'Académie française*, t. III.

l'Eglise de France. Très modéré dans ces querelles, il disait un jour à un prélat trop zélé : « Croyez-moi, parlons beaucoup et écrivons peu ! » Entièrement livré aux devoirs de son état et à l'administration de son diocèse, il fut dès lors comme perdu pour l'Académie ; mais il l'aima et s'en souvint toujours.

Mgr Mongin mourut à Bazas en 1730, laissant de nombreuses œuvres surtout oratoires : sermons, panégyriques, oraisons funèbres, mandements, pièces académiques où l'on trouve « cette solidité d'instruction qui doit faire la base de l'éloquence chrétienne[1] ».

*
* *

Claude-François Fraguier, né à Paris en 1666, fit ses études chez les jésuites, au collège de Clermont, où il eut pour condisciple le prince Louis de Condé. L'inclination qu'il eut pour son professeur lui en inspira pour l'ordre même auquel celui-ci appartenait : il entra donc, en 1683, dans la Compagnie de Jésus. Lorsqu'il eut achevé son noviciat, on l'envoya à Caen pour y enseigner les belles-lettres. Il y connut Huet et Segrais, qui lui inspirèrent le goût des auteurs grecs et latins.

Rappelé à Paris pour y étudier la théologie, il se

[1] Cf. MICHAUD, *Biographie universelle ;* D'ALEMBERT, *Histoire de l'Académie.*

délassait de cette austère occupation par des poésies latines « que ses supérieurs n'approuvèrent pas toujours ». Se sentant du reste peu de goût pour la prédication et le professorat, seules occupations qu'il serait à même d'exercer chez les jésuites, il quitta leur Compagnie « sans rien perdre de l'attachement qu'il avait pour eux ». Rendu ainsi à lui-même et en état de suivre son inclination, il se remit à étudier.

« Jusqu'alors il avait manqué de secours pour acquérir la politesse de la langue française et il sentait bien sa faiblesse sur ce point. Mais il profita beaucoup depuis des leçons de Mme de La Fayette et de Ninon de Lenclos. Elles tenaient toutes deux le premier rang parmi les beaux esprits et étaient regardées comme les juges souverains de l'urbanité française. Poli par le commerce de ces deux muses, il se donna un style élégant, châtié, nerveux, mais sans aucune affectation[1]. »

Il était déjà membre de l'Académie des Inscriptions lorsque l'abbé Bignon le fit entrer, en 1706, au *Journal des Savants.* Il traduisit alors Platon en latin, cette langue qu'il écrivait aussi bien que le français. Et cet ouvrage, précédé de beaucoup d'autres, le fit recevoir en 1708 à l'Académie française. Il fut même élu deux fois, car sa première élection fut recommencée par ordre du Roi, faute

[1] Nicéron. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII.

d'un nombre suffisant de votants[1]. Il succédait à Mgr Colbert, archevêque de Rouen, et on peut voir, par son discours de réception, à quel point il goûtait l'honneur d'appartenir à cette Compagnie puisqu'il y met ce membre de phrase : « ..... avant que l'honneur d'en être fût la principale affaire de ma vie. »

Mais ayant eu l'imprudence de travailler plusieurs nuits d'été la fenêtre ouverte, Fraguier fut pris d'un refroidissement qui lui paralysa les muscles du cou. Malgré l'infirmité qui en résulta pour lui, il travaillait toujours et, après cet accident, vécut encore dix-neuf ans sans avoir rien perdu de sa tranquillité d'esprit ni des manières aisées avec lesquelles il recevait les visites des gens de lettres.

Sa mort, quoique subite, ne le surprit point, car il se tenait toujours prêt. Une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 mai 1728, dans sa soixante-deuxième année.

Il nous reste de Fraguier de nombreux ouvrages traitant presque tous des poètes latins. On peut cependant citer en dehors de ceux-ci un *Examen*

[1] M. l'abbé de Caumartin ayant été porter au Roi le scrutin du 26 mai en faveur de M. l'abbé Fraguier, Sa Majesté a répondu qu'il n'y avait que dix-sept académiciens le jour du scrutin de la proposition, quoique suivant les statuts de l'Académie il fallait que l'assemblée fût au moins composée de vingt. Et que cela étant, elle n'avait rien à répondre sur la proposition qui lui était faite, mais qu'elle ferait savoir sa volonté à l'Académie. Pontchartrain écrivait quelques jours plus tard : « Sa Majesté m'a commandé de déclarer... que ce serait mal expliquer cet ordre que de croire que le Roi donne aucune exclusion à M. l'abbé Fraguier, dont le mérite est connu, rien n'étant plus contraire à l'intention de Sa Majesté. » (Cf. *Les Registres de l'Académie française*, t. I.)

d'un passage de Platon sur la musique, un *Discours* pour établir qu'il ne peut y avoir de poème en prose, un écrit *Sur les imprécations des Pères contre leurs enfants.*

Fraguier fut un homme très estimé et jouit toujours de la plus grande considération. « Sa candeur, sa doctrine, son désintéressement, sa douceur, ne lui avaient pas moins gagné l'estime et l'amitié de ceux qui le connaissaient que ses talents littéraires. » Et on lui a décerné le plus bel éloge en disant de lui : « Il est du petit nombre des savants dont les écrits attachent le lecteur [1]. »

*
* *

La famille du prélat dont on trouve maintenant le nom était originaire de l'Irlande, et vint au XVIe siècle s'établir dans l'Angoumois. Henri de Nesmond naquit à Bordeaux le 27 janvier 1655. Très jeune, il se livra à la parole, et le succès de ses prédications, lorsqu'il était abbé de Chésy, lui valut de bonne heure l'évêché de Montauban. Il se fit un nom dans la chaire (Louis XIV l'appelait *le plus beau parleur de son royaume*), tandis qu'un de ses frères, le chevalier de Nesmond, illustrait le sien dans la marine au point qu'on a pu l'appeler « un des plus grands hommes de guerre de son temps [2] ». Ayant gouverné seize ans son église,

[1] C. Barthélemy. *Les quarante fauteuils de l'Académie.*

[2] *Bulletin de la Soc. archéologique et historique de la Charente*, 1868.

Mgr de Nesmond passa, en 1703, à l'archevêché d'Albi.

C'est en 1710 qu'il fut élu membre de l'Académie française, où il occupa le fauteuil de Fléchier dont il reproduisit, sinon le talent, du moins toutes les vertus évangéliques. « Quelle doit être ma crainte, disait-il dans son discours de réception, lorsque je pense au grand Prélat dont j'occupe aujourd'hui la place, et à la distance infinie que le mérite mit entre nous ! La gloire de lui succéder ne me console point de la douleur de l'avoir perdu. »

Nommé archevêque de Toulouse, il porta sur ce nouveau siège les vertus et les talents qui l'avaient distingué ailleurs. Il y convertit beaucoup d'hérétiques, s'acquit promptement la vénération de ses diocésains, et n'eut recours qu'aux voies douces et persuasives pour essayer de ramener à l'unité de la foi les protestants qui remplissaient son diocèse. « Son revenu était vraiment celui des pauvres ; il le partageait avec eux ou plutôt il le leur abandonnait [1]. » Louis XIV lui-même avait pour l'archevêque de Toulouse la plus grande estime et c'est lui qui, voyant un jour le prélat hésiter et perdre le fil de son discours, lui dit avec bonté : « Je suis bien aise que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites. »

Mgr de Nesmond, lui aussi, avait cultivé agréablement la poésie dans sa jeunesse. Il mourut à

[1] D'Alembert. *Eloge de Henri de Nesmond.*

Toulouse en juin 1727, laissant tous ses biens aux pauvres. L'hôtel de sa famille se voit encore à Paris, près de la Morgue, en face du pont de la Tournelle. Sur le vaste portail qui donne accès dans la cour, on lit sur une plaque de marbre noir :

HOTEL
CI-DEVANT DE NESMOND

C'est dans son éloge de Nesmond que d'Alembert, qui ne saurait être suspect d'une exagération de sympathie à l'égard du clergé, a écrit ces mots qu'on est heureux de reproduire à cette place : « Nous remarquerons ici, et l'histoire de l'Académie en fournit la preuve, que les prélats qu'elle admit parmi ses membres et que, par conséquent, elle en a jugés dignes par leurs talents, ont été presque tous des hommes distingués et respectables par leur charité et leur bienfaisance, c'est-à-dire par les vertus que l'Être suprême a le plus recommandé aux chrétiens et surtout à leurs ministres. »

*
* *

Avec Henri-Charles du Camboust de Coislin, nous trouvons un parent du cardinal de Richelieu, un descendant du chancelier Séguier, un nom connu à l'Académie et qui y avait été déjà porté deux fois. Né le 15 septembre 1664, il avait été d'abord destiné à l'Ordre de Malte, puis était entré dans les ordres à la mort de son frère. Il fit

d'excellentes études sous la direction de son oncle, l'évêque d'Orléans, prit le bonnet de docteur en Sorbonne, devint abbé de Saint-Georges de Boscherville au pays de Caux, premier aumônier du Roi, chevalier de l'ordre et fut nommé évêque de Metz presque en même temps que son oncle au cardinalat[1].

Mais à peine était-il installé dans son diocèse qu'il faillit être perdu par une calomnie qu'on répandit sur lui, et voici comme la raconte Saint-Simon : « Jamais aventure si éclatante ni si ridicule. Un enfant de chœur..., fils d'un chevau-léger de la garde, sortit fuyant et pleurant de l'appartement de M. de Metz, où il était seul pendant que les domestiques dînaient, et s'alla plaindre à sa mère d'avoir été fouetté cruellement par M. de Metz ; de ce fouet indiscret et, s'il fut vrai, fort peu du métier d'un évêque, des gens charitables voulurent faire entendre pis et le chapitre de la ville à s'émouvoir et à instrumenter. »

On sut bientôt que l'affaire avait été suscitée par les ennemis de l'évêque ; le Roi ordonna, après une longue attente, que le chevau-léger, avec toute sa famille, irait demander pardon en public à Mgr de Coislin, chez lui, dans l'évêché, et que les registres du chapitre de la cathédrale seraient visités et

[1] Dans son livre sur *Les quarante fauteuils de l'Académie*, M. Ch. Barthélemy attribue à Mgr de Coislin les titres de cardinal et d'évêque d'Orléans. L'évêque d'Orléans, cardinal de Coislin, n'a jamais été de l'Académie. Son neveu, dont nous nous occupons ici et qui, lui, en était, eut l'évêché de Metz et ne fut jamais cardinal.

tout ce qui pouvait y avoir été mis et qui pouvait blesser M. de Metz, entièrement effacé ; « tellement que ce vacarme, épouvantable d'abord, s'en alla bientôt en fumée ».

« La suite de la vie de M. de Metz, ajoute Saint-Simon, a magnifiquement démenti ou l'impudence ou le guet-apens dont son oncle et lui pensèrent mourir de douleur et dont la santé du premier ne s'est jamais bien rétablie[1]. »

En 1710, Mgr de Coislin devint duc et pair par la mort de son frère aîné ; mais il dut attendre plus d'un an pour pénétrer au Parlement, par suite des difficultés que faisait Louis XIV à vérifier ces dignités, car il avait toujours sur le cœur les propos de l'évêque. Celui-ci, en effet, qui était petit et très laid, comme tous les Coislin, avait plus qu'eux encore son franc-parler et la répartie vive. Un jour que Louis XV, encore enfant, ayant rencontré le prélat dans les galeries de Versailles, s'était écrié : « Ah ! mon Dieu, qu'il est laid ! » — « Voilà un petit garçon bien mal appris », dit aussitôt Coislin au gouverneur du prince[2].

Une précieuse consolation lui était réservée dans sa disgrâce : le 10 septembre 1710, l'Académie française l'élut à l'unanimité pour succéder à

[1] Saint-Simon. *Mémoires*, III.

[2] Visitant la nouvelle chapelle du château de Versailles, et frappé de la magnificence de ce lieu, Coislin « ne put s'empêcher de dire que le Roi ferait bien mieux et une œuvre bien plus agréable à Dieu, de payer ses troupes qui mouraient de faim, que d'entasser tant de choses superbes, aux dépens du sang de ses peuples qui périssaient de misère sous le poids des impôts... » (*Mémoires de Saint-Simon.*)

son frère [1]. Mais sachant bien que, malgré son réel mérite, le nom qu'il portait, et qui rappelait le souvenir de Richelieu et de Séguier, était ce qu'on avait surtout recherché en lui, il commença en ces termes délicats son discours de réception, d'ailleurs fort remarquable :

« Messieurs,

« En m'accordant cette place à laquelle je n'aurais osé prétendre de moi-même, ne craignez-vous point qu'on puisse vous accuser d'avoir trop écouté les grands noms qui vous parlent en ma faveur? Ne vous reprochera-t-on pas que vous avez voulu me faire un mérite de celui de mes ancêtres, et que vous avez considéré comme un devoir à leur égard, ce qui n'était qu'un excès d'indulgence pour moi ? »

A quoi l'abbé de Choisy, directeur, répondit : « C'est le mérite, c'est l'éloquence qui donnent les places de l'Académie ; et ce que nous venons d'entendre, composé avec tant de justesse, prononcé avec tant de grâce, justifie assez notre choix. Vos qualités personnelles ont enlevé nos suffrages. » Mgr de Coislin était en effet un lettré et un bibliophile. Il avait hérité de la magnifique bibliothèque *Coislin*, qui venait du chancelier Séguier et renfer-

[1] Celui-ci avait succédé lui-même à son père. Il en résulta que le même fauteuil, le vingt-cinquième, fut ainsi occupé pendant quatre-vingts ans par la même famille : exemple unique dans l'histoire de l'Académie.

mait 4.000 manuscrits rares. Il en avait fait dresser le catalogue par Montfaucon.

A Metz, où il résida fidèlement, Mgr de Coislin se signala par les plus éclatantes libéralités. Dernier héritier d'une fortune immense, il la partagea tout entière entre les pauvres, les gens de lettres, les besogneux de toute nature de son diocèse. Il justifiait ainsi les paroles de saint Ambroise : *Nam divitiæ, ut impedimenta improbis, ita bonis sunt adjumenta virtutis.* L'embellissement de la ville et de ses environs figura aussi largement à son budget; il fit bâtir, en 1709, le château de Frescati pour fournir aux ouvriers, pressés d'une espèce de famine, le moyen de gagner leur vie, et de magnifiques casernes, élevées par ses soins, portaient à Metz le nom de *Quartier Coislin* [1]. Il veillait avec une égale sollicitude aux besoins religieux de ses diocésains et avait restauré la discipline ecclésiastique dans son clergé, lorsque la bulle *Unigenitus* vint jeter un sombre nuage sur son administration éclairée. Le mandement qu'il fit à cette occasion fut révoqué par le Roi comme *fait au préjudice des lettres patentes de Sa Majesté*, et condamné par le Pape comme *scandaleux*, *présomptueux*, *téméraire et injurieux au Saint-Siège* [2]. Devant ce coup sen-

[1] Ce quartier forme un immense quadrilatère entourant une vaste cour. Lors de l'occupation prussienne en 1870, il a perdu son nom, mais les quatre rues qui l'entourent s'appellent encore aujourd'hui rue Saint-Henri, rue Saint-Charles, rue du Camboust et rue de Coislin (Henri-Charles du Camboust de Coislin).

[2] Il n'est pas inutile, devant ces expressions formidables, de

sible, l'évêque courba la tête en silence. Son unique marque de mécontentement fut d'interdire les jésuites dans son diocèse, et d'expulser de la ville l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, son collègue à l'Académie française, qui y prêchait à son retour d'Allemagne [1]. Puis il se renferma dans les devoirs de sa charge, étendant sur tous sa sollicitude pastorale, et, lorsque l'âge vint pour lui, se préparant à la mort. Quand son dernier jour fut venu, le 28 novembre 1732, on put admirer les dispositions qu'il avait prises dans son testament pour disposer de sa fortune « avec prudence et sagesse, religion et grandeur d'âme [2] ». Ce fut son dernier acte, et il était digne de lui. Aussi son successeur à l'Académie put-il dire en prenant sa place : « Sa charité se hâte et s'étend à mesure qu'elle va se perdre dans les miséricordes de Dieu, comme un fleuve qui coule plus rapidement et

montrer en quels termes l'évêque de Metz parlait, dans son mandement, de la bulle : « Nous recevons, disait-il, et acceptons ladite constitution *avec respect et avec la soumission* que les saints canons prescrivent. » Il n'est pas non plus inutile de citer le fragment suivant de la lettre qu'écrivait le cardinal de la Trémoïlle à Noailles, le 4 septembre 1714 : « J'ai eu samedi dernier une longue audience du Pape... Sa Sainteté me parla aussi du mandement de M. l'évêque de Metz ; et quoiqu'il ait été condamné par un décret du Saint-Office, ce décret n'a apparemment rapport qu'à la forme, car *Elle m'en a paru contente quant à la doctrine.* » Et le même cardinal écrivait à M. de Torcy, le 9 octobre suivant : «... Je puis dire qu'Elle (Sa Sainteté) *m'en a loué la doctrine* (du mandement de M. de Metz). » (D. Vincent Thuillier. *La seconde phase du Jansénisme.*)

[1] *Journal* de Dangeau.

[2] Il légua sa superbe bibliothèque à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Elle est aujourd'hui à la Nationale.

s'élargit davantage, près d'entrer dans l'Océan immense, pour ne faire qu'un avec lui[1] ».

*
* *

Comme Boisrobert, Colomby, Segrais et Huet, c'est à Caen que naquit l'abbé Massieu en 1665 : il fit ses études chez les jésuites qui, ayant vite distingué leur élève, « se rendirent avec plaisir à l'empressement qu'il marqua d'entrer dans leur société ». Venu à Paris après son noviciat, M. de Sacy se l'attacha pour diriger l'éducation de son fils. Il connut là M. de Tourreil et celui-ci eut recours à ses lumières pour sa traduction de Démosthène que l'abbé Massieu réédita d'ailleurs en 1711, en la faisant précéder d'une préface fort estimée.

Reçu en 1705 à l'Académie des Inscriptions, on vit « qu'il n'avait besoin que de se trouver ainsi en place pour paroître tout ce qu'il estoit ». Aussi fut-il nommé bientôt à une chaire de Professeur royal en langue grecque, et il fit, le jour de son installation, un discours latin « dont les meilleurs siècles n'auroient pas rougi. On croyait entendre un Romain de la cour d'Auguste, qui, envoyant son fils se perfectionner à Athènes, lui découvroit tous les avantages qu'il pouvoit encore puiser dans cet ancien séjour des Lettres, de la politesse et de l'urbanité[2] ».

[1] SURIAN. *Discours de réception.* Le tombeau de Mgr de Coislin a été détruit à la Révolution ; on n'en trouve plus de trace dans la cathédrale de Metz.

[2] *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions*, t. V.

L'Académie française eut vite fait de remarquer le brillant professeur : pendant plusieurs années même, son nom fut prononcé toutes les fois qu'elle avait quelque perte à réparer, et il semble « que ce ne fut que pour l'adopter plus singulièrement qu'elle tarda tant à le faire ». Il y fut reçu le 29 décembre 1714 et y remplaçait l'abbé de Clérambault.

Les dernières années de l'abbé Massieu furent troublées par de pesantes épreuves. Il perdit, grâce à des mandataires infidèles, tout l'argent qu'il avait pu acquérir par son travail depuis qu'il avait quitté les jésuites : il perdit la santé ; il perdit même la vue, ce qui l'empêcha de mettre la dernière main à son *Pindare*. Il se faisait porter aux séances des deux académies auxquelles il appartenait, et supporta ces disgrâces avec une profonde philosophie[1].

Il mourut d'apoplexie le 26 septembre 1723, laissant, outre sa traduction de *Pindare*, une *Histoire de la Poésie française* et un poème latin sur *le Café*, dont on ne contestera pas la valeur lorsqu'on aura lu les paroles suivantes : « Il connaissoit et rendoit trop bien les charmes de la Poësie, pour croire que le don luy en eût esté refusé[2]. »

[1] Comme il ne s'était fait opérer que d'un œil, afin de n'être pas réduit absolument à l'inaction, il disait plaisamment *qu'il tenait l'autre en réserve* comme une ressource contre de nouveaux malheurs.

[2] M. de Boze. *Éloge de M. l'abbé Massieu.*

CHAPITRE XI

PROTECTORAT DE LOUIS XV

FLEURY.
LES ABBÉS GEDOYN, DUBOS, DE ROQUETTE.
Mgr LANGUET DE GERCY. — LE CARDINAL DUBOIS.

A la mort de Louis XIV, le titre de Protecteur de l'Académie française passa tout naturellement à son successeur malgré le jeune âge de celui-ci. Toujours animée de sentiments monarchiques et religieux, la Compagnie nomma, dès sa première élection, au fauteuil de Callières le précepteur du jeune roi, le futur cardinal de Fleury. C'est la période où se manifesta, plus encore que dans les dernières années du règne précédent, la tendance d'admettre à l'Académie nombre de personnages recommandés plus encore par leur haute situation, leur grand nom, leurs attaches à la Cour, que par leurs titres littéraires [1].

[1] C'est ce qui donna lieu à cette boutade de Voltaire définissant l'Académie : « Un corps où l'on reçoit des gens titrés, des hommes en place, des prélats, des gens de robe, des médecins, des géomètres et *même* des gens de lettres. »

L'Église n'eut point à souffrir de cet état de choses, puisqu'on ne compte pas moins de quarante-deux ecclésiastiques, cardinaux, évêques, abbés, nommés sous ce protectorat, et que, parmi tant d'autres qui se distinguent par le mérite ou la valeur de ceux qui les portent, on voit briller les noms de Massillon, de Rohan, de Luynes, de Bernis, et surtout celui de Fleury[1]. Les hommes de cette génération-ci, qui pleurent la perte de la Lorraine, doivent saluer avec émotion le nom du vieux ministre qui, par son habileté et son patriotisme, sut procurer à la France cette belle province. Et c'est là son plus beau titre à la reconnaissance des Français.

*
* *

Il naquit à Lodève en 1653 et, dès l'âge de dix-sept ans, était fait chanoine de Montpellier, après avoir commencé ses études chez les jésuites. Il les termina à Paris où il fut reçu docteur en Sorbonne. Prêtre, il se lia d'amitié avec le cardinal de Bouillon. Bossuet l'apprécia vite et c'est sur sa proposition qu'il fut nommé aumônier de la reine Marie-Thérèse, puis du Roi.

C'est encore grâce à Bossuet et malgré l'antipathie de Mme de Maintenon qu'il fut fait, en 1701,

[1] Nous avons reporté au chapitre suivant, consacré aux oratoriens, les noms de Mongault et de Massillon qui furent élus presque aussitôt après Fleury.

évêque de Fréjus[1]. Il fut un prélat vigilant, éclairé, zélé, prêchant lui-même au peuple et visitant sans cesse son diocèse, qui fut cité bientôt comme l'un des premiers. Pendant la guerre qui eut lieu alors en Provence, il sauva sa ville épiscopale du pillage, et quand le roi de Sardaigne et le duc de Savoie lui demandèrent le serment de fidélité, il répondit : « Il n'y a que trois jours que vous êtes dans mon diocèse ; peut-être n'y resterez-vous pas longtemps. N'obligez pas un évêque à manquer à la foi qu'il a jurée à son souverain, car vous ne voudriez pas que vos évêques, dans des circonstances analogues, soient traîtres à leur devoir[2] ! »

Le duc et la duchesse du Maine parvinrent à faire nommer Fleury précepteur de Louis XV, qui n'était alors âgé que de cinq ans. Il sut se maintenir dans ce poste difficile entre le Roi, le Régent et les coteries de la Cour[3].

Il fut nommé, en 1717, membre de l'Académie française, puis de celle des Sciences et de celle des Inscriptions. Il exerça dans la première une très grande influence, et combattit passionnément les candidatures des philosophes et des jansé-

[1] Le roi, dit Saint-Simon, s'était buté à ne pas lui en donner (d'évêché)... il disait... que trop de gens lui parlaient pour lui. Il avait souvent refusé. »

[2] On ne voit donc pas bien pourquoi Larousse affirme qu'il reçut les princes *avec plus de courtoisie que de patriotisme.*

[3] Un père de l'Oratoire lui avait dit : « Je vais vous donner un conseil pour vous y conduire (à la Cour) avec sagesse et sûreté : *assotisez* votre esprit et endurcissez votre cœur. »

nistes[1]. A la mort du Régent (1723), il ne chercha pas à s'emparer du pouvoir, mais désigna pour l'exercer le duc de Bourbon. Ce n'est que trois ans plus tard qu'il devint premier ministre, « laissant Louis XV dire qu'il voulait être désormais son propre premier ministre, comme Louis XIV[2] ». Il avait alors soixante-douze ans, et pendant dix-huit années il soutint sa charge sans le plus léger nuage, ce qui a fait dire à Saint-Simon : « Jamais roi de France, non pas même Louis XIV, n'a régné d'une manière si absolue, si sûre. » Il est juste de dire que le contentement que produisit la nouvelle de son élévation fut immense, tant chacun comprenait ce qu'on pouvait attendre de cet homme prudent, réservé, économe, éclairé. Nous rappellerons seulement que c'est durant son ministère que le cardinal (car Benoît XIII l'avait fait entrer, en 1726, dans le Sacré-Collège) fit signer le traité de 1737 qui donnait à Stanislas les duchés de Bar et de Lorraine, avec cette condition qu'à sa mort ils seraient réunis définitivement à la France.

L'influence du cardinal était énorme à l'étranger. Frédéric II l'appelait « l'Atlas de l'Europe, l'homme d'État le plus habile que la France ait eu »; il lui écrivait : « Mon unique ambition est de voir de près le plus grand homme d'État de l'Europe ». Et après sa mort il a encore écrit : « Son économie

[1] C'est lui qui fit fermer le club de l'*Entresol* qu'avait fondé l'abbé Alary.

[2] L. Farges. *Fleury*.

fut aussi utile à la France que l'acquisition de la Lorraine lui fut glorieuse. »

Le cardinal de Fleury mourut le 29 janvier 1743. Il avait eu le tort de trop vivre : il ne fut pas regretté[1]. On répandit pendant son agonie des quantités de libelles, de chansons, d'épigrammes[2]. Louis XV ordonna qu'on lui fit à Notre-Dame de magnifiques obsèques. Ce qui peut ajouter à sa gloire, c'est qu'il ne laissa à sa famille, après dix-huit ans de pouvoir, qu'un héritage de 800.000 francs[3]. L'abbé Verlaque a bien résumé sa vie lorsqu'il a écrit, en terminant son bel ouvrage : « Si Fleury ne fut pas une de ces grandes figures politiques qui éblouissent et passent en imposant leur nom à leur siècle, il a gardé, aux yeux de la postérité, une réputation plus solide et plus enviable, celle d'un ministre honnête, consciencieux, utile, dont la France conservera le nom avec reconnaissance. »

[1] L'abbé V. Verlaque, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. *Histoire du cardinal de Fleury.*

[2] En voici une qui est attribuée à Maurepas : « Cy gît, dit-il, celui qui

N'ayant vécu que pour lui-même,
Mourut pour le bien de l'État.

[3] « C'était l'homme du monde, dit Saint-Simon, qui se souciait le moins d'avoir, et qui, maître de se procurer tout ce qu'il aurait voulu, s'est le moins donné, comme il y a paru dans tout le cours de son long et puissant ministère. » (*Mémoires*, ch. xvii.) « Tout ce que Son Éminence touchait des abbayes dont il était abbé-commendataire, il l'employait en œuvres pies. » *Lettre de Barjac, valet de chambre du cardinal.* (*Ms. cité par l'abbé Verlaque.*)

*
* *

Nicolas Gédoyn appartenait à une très noble et ancienne, mais pauvre famille. Il descendait de Robert Gédoyn, baron du Tour, ministre, ou, comme on disait alors, secrétaire des finances sous Louis XII et François Ier[1]. Pendant son enfance, une grave maladie le mit à deux doigts de la mort; il fut même enseveli, faillit être enterré vivant et n'échappa que par miracle à cet horrible supplice.

Il fit ses études chez les jésuites, y passa dix ans, et avouait plus tard qu'il devait tout ce qu'on trouvait d'estimable en lui aux années qu'il avait passées dans cette excellente école. Voulant entrer dans l'ordre, il fit ensuite son noviciat, mais sa santé était faible; la règle de saint Ignace convenait mal à son tempérament et « les jésuites n'eurent d'espérance de le conserver qu'en le perdant pour leur société[2] ». Mais il ne cessa jamais de leur appartenir par des sentiments d'attachement.

Il se confia alors à Ninon de Lenclos, dont il était parent, et obtint, par son entremise, un canonicat à la Sainte-Chapelle.

[1] Clément Marot a fait sur lui une pièce de vers commençant ainsi

Sais-tu, passant, de qui est ce tombeau?
D'un qui jadis en cheminant tout beau
Monta plus haut que tous ceux qui se hâtent.
C'est le tombeau, là où les vers s'appâtent,
Du bon vieillard agréable et heureux
Dont tu as vu tout le monde amoureux.

[2] BACHAUMONT. *Mémoire sur la vie de M. l'abbé Gédoyn.*

La maison canoniale qu'il habitait lui donna pour voisin M. Arouet, le père de Voltaire. L'abbé Gédoyn vit les premiers essais du jeune écrivain ; « il sçut découvrir le grand homme dans les efforts d'une muse naissante » et annonça dès lors la réputation que Voltaire devait un jour atteindre. Puis il s'adonna aux travaux d'érudition et de critique où il ne tarda pas à se faire un nom. Bientôt remarqué par des hommes compétents, il devint membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : mais, chose bizarre, le principal mémoire qu'il y lut est consacré aux courses de chevaux et de chiens. On n'attendait pas cela d'un chanoine ! Enfin sa *Traduction de Quintilien* (car il variait ses sujets) attira l'attention de l'Académie française qui lui ouvrit ses portes en 1719. Il avait cinquante-deux ans[1].

Comme il faisait aussi des vers, naturellement, Voltaire l'appelait avec ironie « ce rimeur sorti des jésuites ».

L'abbé Gédoyn ne rechercha pas les dignités de l'Église. Il avait seulement l'abbaye de Beaugency, près du château de Fort-Perthuis, où il faisait de

[1] Il écrivit un jour au président Bouhier, dont il avait vu le portrait chez son frère l'abbé Bouhier : « ... — C'est en effet de pareils portraits qu'il faut orner l'Académie française, et non de ceux de nos grands seigneurs qui peuvent trouver place ailleurs... Vous avez un compatriote qui fait ici honneur à la patrie, c'est Piron. Sa tragédie de *Gustave Vaza* a un fort grand succès. Je ne l'ai point encore vue parce que je suis devenu ennemi de tous les plaisirs qui coûtent de la peine. » 12 février 1733. (*Inédit. Archives du Sec. perp. de l'Académie française.*)

fréquents séjours. C'est là qu'il fut atteint d'une pleurésie qui l'emporta en trois jours. Dans le cours de ce mal, le médecin lui ayant dit que ce n'était rien, il lui répondit « qu'il n'était pas temps de se rassurer, que la vie lui était assez indifférente, que toutes ses affaires étaient en ordre, qu'il avait pris toutes ses dispositions et qu'il était sans inquiétude sur l'issue de sa maladie[1] ». Puis il demanda les sacrements, après quoi il dit : « Voilà mon dernier moment ! » Et il expira. Il avait soixante-dix-sept ans et n'avait jamais souffert aucun des accidents de la vieillesse. Il fut inhumé dans son abbaye de Beaugency.

Deux lignes de d'Alembert pourraient suffire à le dépeindre exactement : « Il était prêtre ; il avait été jésuite ; il était pieux ; il était savant. »

*
* *

L'abbé Jean-Baptiste du Bos, ou Dubos, qui vient ensuite, était le fils d'un échevin de Beauvais : il naquit dans cette ville en 1670, y commença ses études qu'il vint achever à Paris, et, se sentant des dispositions pour l'histoire et tout ce qui s'en rapprochait, entra au ministère des Affaires étrangères. M. de Torcy, voyant ses capacités, lui confia diverses missions : c'est ainsi qu'il put prendre

[1] BACHAUMONT. *Loc. cit.*

une part importante aux traités d'Utrecht et de Rastadt. Le duc d'Orléans et le cardinal Dubois firent de ses talents le même usage et avec le même succès.

Comme il était entré dans les ordres, on lui donna, en récompense de ses services, l'abbaye de Notre-Dame de Bessons, près de Beauvais. Là il put se livrer à son aise à ses études historiques et publia successivement beaucoup d'ouvrages qui ont excité d'ailleurs de nombreuses polémiques, notamment son *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*, dont Montesquieu disait que c'était « un colosse immense qui a des pieds d'argile, et c'est parce que les pieds sont d'argile que le colosse est immense ». Il ajoutait : « Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fondements, il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver[1]. »

Il a écrit encore des *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*, et Voltaire n'a pas, pour cet ouvrage, les sévérités de Montesquieu pour le précédent, puisqu'il s'exprime ainsi à son sujet dans le *Siècle de Louis XIV* : « Tous les artistes le lisent avec fruit. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune nation de l'Europe... Il ne savait point la musique ; il

[1] Il écrivit aussi *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*, que ses ennemis annonçaient ainsi : *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus par l'abbé Dubos.*

n'avait jamais pu faire de vers et n'avait pas un tableau ; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. »

Cet ouvrage est celui qui a le plus contribué à la réputation de l'abbé Dubos et lui ouvrit les portes de l'Académie en 1720. Peu d'années après, il en devint même secrétaire perpétuel en remplacement de Dacier et en fut un moment directeur en 1732[1].

Il était doux, obligeant, aimable, et possédait des connaissances étendues. Ce qui mérite mieux que tous ces ouvrages de ne pas être oublié, ce sont les paroles, empreintes d'une très profonde philosophie, qu'il prononça durant sa longue et douloureuse maladie. Il disait alors que trois choses doivent nous consoler de mourir : « Les amis que nous avons perdus ; le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous ; le souvenir de nos sottises et l'assurance de n'en plus faire ».

*
* *

On ne sait ni le lieu ni la date de la naissance de Henri-Emmanuel de Roquette, docteur en théologie, abbé de Saint-Gildas de Ruis, qui se fit

[1] Sous sa direction, la Comédie française envoya une députation à l'Académie pour offrir à tous les académiciens l'entrée gratuite au théâtre. En faisant part de la chose au cardinal de Fleury, l'abbé Dubos lui écrivait : « ... J'ay répondu le plus poliment qu'il m'a été possible à une offre qui marquait tant d'estime, et j'ay fini mon compliment en leur disant que j'aurais l'honneur de tendre compte au Roy, notre protecteur, de la démarche qu'ils avaient faite de leur propre mouvement. » Cf. Gaston Boissier. *L'Académie et le Théâtre français.*

surtout remarquer comme orateur. Membre des États de Bourgogne, il y prononça plusieurs harangues, ce qui établit sa réputation. Nous le trouvons, en 1705, secrétaire de l'Assemblée du clergé. Son mérite, mis ainsi en évidence, attira sur lui l'attention de l'Académie qui l'élut en 1721 pour succéder à Renaudot.

Il était neveu de cet évêque d'Autun sur lequel, au temps où il n'était pas revêtu des dignités de l'Église, s'est exercée ainsi la verve satirique de Boileau :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui[1].

Notre abbé, lui, ne prêchait point les sermons des autres et a laissé notamment une *Oraison funèbre de Jacques II* qui fut en son temps très estimée. « A une doctrine saine, à des mœurs sans reproche, il joignit un caractère vrai et une conduite simple. Cette candeur et cette simplicité, déjà si estimables par elles-mêmes, augmentaient encore de prix par le talent si distingué qu'il avait pour l'éloquence, talent qu'il cultiva longtemps avec succès et qui lui mérita les honneurs académiques[2]. »

[1] C'est ce même évêque d'Autun, Gabriel de Roquette, qui a fourni à Molière le type de son *Tartuffe* et dont l'abbé de Choisy nous dit qu'il « en avait tous les caractères ».

[2] D'ALEMBERT. *Op. cit.*, t. IV.

L'abbé de Roquette mourut à Paris le 4 mars 1725. Mgr l'évêque de Langres qui lui succéda à l'Académie ne lui consacra que quatre lignes dans son discours de réception ; mais elles valent un long éloge : « Dire de lui dans cette circonstance, dit-il, qu'il a joint au mérite d'un bon citoyen et au zèle le plus ardent pour la religion, toutes les qualités d'un parfait académicien, n'est-ce pas en faire l'éloge le plus complet ? »

* * *

Jean-Joseph Languet de Gergy était fils d'un procureur général au Parlement de Dijon et frère du célèbre curé de Saint-Sulpice qui fit bâtir cette église[1]. Il naquit à Dijon le 25 août 1677, se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique, et, compatriote et ami de Bossuet, devint supérieur de la maison de Navarre. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il ne tarda pas à être nommé évêque de Soissons. C'était en 1715 et il s'était fait aimer dans ce diocèse par sa douceur et sa libéralité, lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Sens qu'il administra « avec le même soin et la même générosité[2] ».

Mais la constitution *Unigenitus* vint troubler sa

[1] C'est celui-ci qui répondit à une de ses pénitentes jansénistes qui allait mourir et s'accusait de ne pas accepter la bulle *Unigenitus* : « Madame, elle s'en passera ! »

[2] A. Jadin. *Biographie générale*.

vie et son administration ; car le zèle qu'il déploya pour la promulguer, la guerre à outrance qu'il livra dès lors aux jansénistes et aux convulsionnaires, l'entraînèrent dans de perpétuelles controverses et dans des discussions fort aigres avec ses suffragants[1]. Ces querelles firent dans le temps beaucoup de bruit et attirèrent à l'archevêque, quand il n'avait que des amis, de violentes inimitiés. Plusieurs des écrits qu'il fit alors furent condamnés par le Parlement.

Comme il cultivait les Lettres et était écrivain distingué, il entra en 1721 à l'Académie, succédant à d'Argenson, garde des sceaux[2].

Celui de ses ouvrages qui eut le plus de succès, et fut bien des fois réédité, est le *Traité du faux bonheur des gens du monde et du vrai bonheur de la vie chrétienne*. Il écrivit aussi *la Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie* qui fit quelque bruit[3] et surtout *Opera omnia pro defensione constitutionis*

[1] Parmi ceux-ci était Caylus, évêque d'Auxerre.

[2] Ayant à recevoir Nivelle de la Chaussée qui n'avait fait que des comédies, il s'en tira fort habilement : « Je puis, lui dit-il sans blesser mon caractère, donner ici, non pas aux spectacles, que je ne puis approuver, mais à des pièces aussi sages que les vôtres, et dont la lecture peut être utile, une certaine mesure de louanges, tandis que l'Académie, en vous adoptant, donne à la beauté de votre génie le couronnement qu'elle mérite à ses yeux. » Cela ne lui fit pas éviter les critiques.

[3] Saint-Simon prétend à tort que cet ouvrage n'est pas de lui. Il traite d'ailleurs fort mal ce prélat dans ses *Mémoires :* « Saint-Sulpice d'abord, dit-il, dont l'illustre curé était son frère, bien différent de lui, et la constitution après, qui le fit évêque en le livrant corps et âme au P. Tellier, lui tournèrent la tête d'ambition. »

UNIGENITUS *et adversus ab ea appellantes successive edita.*

Fait enfin conseiller d'État en 1747, Mgr Languet de Gergy mourut à Sens le 2 mai 1753, béni de tous pour l'austérité de ses mœurs, la simplicité de son caractère, la charité de son cœur [1].

*
* *

Il est malaisé à un ecclésiastique de parler du cardinal Dubois, tant la calomnie s'est appesantie sur sa mémoire, tant l'injustice des contemporains et plus encore de ceux qui sont venus ensuite a créé autour de son nom une tenace et scandaleuse légende. On est pourtant en mesure de pouvoir le faire avec plus d'indépendance depuis qu'un gentilhomme érudit, le comte de Seilhac, et mieux encore un jésuite, le P. Bliard, ont écrit sur le ministre de la Régence quatre volumes aussi sincères que concluants [2]. Ils ne faisaient en cela que justifier la prédiction de Fontenelle qui, lors de la récep-

[1] C'est à Languet de Gergy que nous devons le *Discours sur le style* de Buffon. Celui-ci, qui succéda en effet à l'Académie à l'archevêque de Sens, ne prononça pas son éloge, mais au lieu de cela parla du style. Nous avons une lettre où il dit : « Je ne parlerai pas de mon prédécesseur, de peur des *Coq à l'âne.* » (Allusion à son ouvrage sur Marie-Alacoque.)

[2] Comte DE SEILHAC. *L'abbé Dubois* (2 vol.); P. BLIARD, S. J., *Dubois cardinal et premier ministre* (2 vol.). Ils n'ont pas lu ces livres les auteurs qui, de nos jours encore, ne peuvent parler du ministre de la Régence sans l'appeler « l'insolent cardinal Dubois » ou « l'abominable cardinal Dubois ». Dans une brochure qui parut l'an dernier, on lit même « l'immonde cardinal Dubois ».

tion du cardinal à l'Académie, ne craignait pas de lui adresser ces graves paroles : « Les siècles suivants en sauront davantage : fiez-vous à eux, Monseigneur ».

C'est le 6 septembre 1656 que Guillaume Dubois naquit à Brive-la-Gaillarde. Son père était médecin. Lui-même fréquenta le collège de Brive et reçut à treize ans la tonsure. Envoyé peu après à Paris, il y menait, depuis dix ans, la vie la plus obscure, lorsqu'il fut adjoint au précepteur du duc de Chartres (celui qui devait devenir le Régent) et, à sa mort, obtint de le remplacer. Dès lors sa fortune ne s'arrêta plus. La mère du duc de Chartres le méprisait[1], mais il eut sur son élève la plus grande influence. Il lui fit épouser une fille légitimée de Louis XIV et le suivit jusque dans les camps[2].

Successivement employé à diverses négociations où il paraît avoir bien servi la France, plénipotentiaire à Hanovre, puis à La Haye, ambassadeur

[1] Elle lui dit cependant un jour, pour le consoler des attaques auxquelles il était en butte : « Avec *la vertu* et le bon esprit que vous avez, vous n'avez guère à vous effrayer de la calomnie, monsieur l'abbé, et avec le temps tout le monde vous rendra justice aussi bien que moi. »

[2] Voici le portrait qu'en trace alors Saint-Simon : « L'abbé du Bois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître. » Le portrait est joli. Est-il ressemblant? On en peut douter en voyant le même Saint-Simon écrire à Dubois pour le féliciter d'un mandement : « Vous avez fait des coups d'État à la Richelieu et vous voulez comme lui vous montrer évêque par des pièces qui en ce genre *seraient enviées par des maîtres* » et protester ensuite de « *son attachement respectueux que les paroles ne peuvent exprimer* ».

en Angleterre[1], il fut, après la mort de Louis XIV, conseiller d'État et ministre des Affaires étrangères. C'est là qu'il manifesta ses réelles qualités. Il commença par réparer les ruines accumulées par Law. Il avait de l'aptitude aux affaires, et... « cette suite dans les idées qui fait les hommes d'État[2] ». Il avait débuté par de grandes vues sur la prospérité de la France : « On est obligé de confesser qu'il s'employa au bien du pays; comme tous les grands ministres, il chercha à égaliser les contributions, mesura et estima les terres sous prétexte de routes et de ponts, favorisa les vues du Saint-Siège et les juridictions ecclésiastiques et réussit à faire accepter en France la bulle *Unigenitus*[3]. » Faut-il aussi rappeler que Dubois fut défendu dans plusieurs circonstances par l'abbé Emery, et que sa liaison avec Fénelon n'était pour personne un mystère? Celui-ci écrivait par exemple : « M. l'abbé Dubois, autrefois précepteur de Mgr le duc d'Orléans,

[1] Les relations que conserva Dubois dans ce pays le firent accuser plus tard de recevoir des fonds de l'Angleterre. Voici comment il fait justice de cette insinuation : « Quand M. le comte de Sparre n'attaque que mon habileté et mes talents, je passe condamnation... quand il m'attribue d'autres défauts, il sert la passion de mes ennemis ou de mes envieux et prend leur langage. Mais quand il m'impute *de recevoir de l'argent de l'Angleterre*... il ose avancer ce qu'*aucun de mes plus cruels ennemis*, ni français, ni anglais, *ne m'a jamais attribué*... J'ai eu la vanité, lorsque j'ai été honoré des caractères d'ambassadeur en Angleterre, d'éluder de recevoir jusqu'aux présents d'ambassade, et j'ose dire que *jamais désintéressement n'a été plus connu en Europe que le mien.* » (Dubois à Campredon, 6 janvier 1721. *Archives des Affaires étrangères. Suède* 147.)

[2] Rosenvahl. *Dubois (Guillaume)*. (Biographie générale).

[3] C. Cantù. *Storia universale*, t. XI.

est mon ami depuis un grand nombre d'années... Ses intérêts me sont sincèrement chers[1]. »

Cependant le souvenir de Richelieu et de Mazarin l'empêchait de dormir : il voulut être archevêque et cardinal. C'était un tel rêve que le Régent, auquel il s'en ouvrit, en fut abasourdi[2]. Celui-ci céda cependant. Le ministre reçut tous les ordres en dix jours (et non pas en un seul jour, ainsi qu'on l'a prétendu). La cérémonie de son sacre fut magnifique. Il était promu au siège de Cambrai (1720). Le prélat consécrateur fut le cardinal de Rohan, assisté de Massillon et de l'évêque de Nantes[3]. Un an et demi plus tard, Innocent XIII le faisait cardinal : il avait soixante-cinq ans[4]..

Nous n'étonnerons personne en disant qu'une telle élévation, si rapide et inattendue, provoqua un vrai scandale soigneusement excité par les

[1] *Fénelon à Mme Roujot* (14 octobre 1711).

[2] Il ne nous est pas possible de rappeler ici la réponse qu'on lui prête à cette occasion. On dit que, quelques années plus tôt, Dubois avait demandé la même faveur à Louis XIV. Mais celui-ci avait tourné le dos sans répondre.

[3] Sans doute ces prélats ne se seraient point chargés de consacrer un évêque qu'ils auraient jugé indigne. Dubois montra d'ailleurs, nous apprend le P. Bliard, « qu'il n'oubliait pas entièrement le sérieux et la gravité des obligations dont il venait de se charger » (*op. cit.*, II, 160). Et Clément XI, en lui envoyant ses bulles avec le privilège de *gratis*, assurait que cette marque de satisfaction lui était donnée « non pas tant à cause de la faveur où il était auprès de S. A. R. que *pour son mérite personnel.* » — « Je croirais perdre beaucoup en le perdant », disait plus tard Innocent XIII au cardinal de Rohan. « Je tomberais de bien haut, dit une autre fois le même pape, si je venais à le perdre ! » (*Tencin à Dubois*, 20 juillet 1723.)

[4] « ... *efflagitante Gallorum rege et, quod rarum est, in id etiam incumbentibus* CÆTERIS FERE OMNIBUS CATHOLICIS PRINCIPIBUS. » MARIO GUARNACCI. Vitæ et res gestæ Pont. Rom. et S. R. E. Cardinalium.

ennemis du ministre. On chantait dans Paris :

Eh ! ne sait-on pas comme
De son cheval Caligula
Fit un consul de Rome ?

Dubois ne changea rien d'ailleurs, dans sa nouvelle dignité, à la vie qu'il menait jusque-là. Il travaillait jour et nuit, affichait un luxe royal et une indépendance de cœur qui traduisait éminemment le conseil qu'il avait reçu dans sa jeunesse du secrétaire de Mme Sandwich : « Gardez-vous bien, lui avait dit ce personnage, dans le cours de votre fortune, de faire jamais de bien à personne ; il en arrive toujours du mal. »

Enfin en 1722, Dubois fut nommé premier ministre. C'était l'apogée. Il fut nommé « pour son habilité singulière, ses soins infatigables dans les fonctions de ministre des Affaires étrangères, sa bonne foi dans les négociations... et la part qu'il avait prise à empêcher le dangereux effet des divisions de l'Église[1]. »

Il restait au cardinal un souci : il n'était pas de

[1] *Lettres patentes* (Archives Nationales, O[1] 275, f. 16). Il faut citer ici la belle réponse que fit Dubois à l'officier qui venait se mettre à sa disposition pour commander la garde particulière à laquelle sa nouvelle dignité lui donnait droit. Le ministre le congédia simplement : « J'ai mon bon ange, dit-il, je n'ai besoin que de lui pour me garder. » (Marais. *Journal et Mémoires*, II.) Quand l'Académie française vint lui présenter ses hommages sous la conduite de Languet de Gergy, son directeur, celui-ci dit au cours de sa harangue : « Formée sous les auspices d'un cardinal premier ministre, elle (l'Académie) en voit avec plaisir reparaître l'image, et elle se flatte de voir bientôt dans la même dignité les mêmes prodiges. »

l'Académie, il voulut en être et en fut[1]. On aurait tort d'ailleurs de contester le droit qu'il pouvait avoir à en faire partie ou de l'accuser de se servir de plumes amies pour écrire ses discours. Si l'on veut se convaincre de son esprit, il suffit de lire ce qu'il écrivait à Fontenelle pour poser sa candidature : « Je bornais mon ambition à être votre ami. Monsieur, on m'a tenté ; et je me laisse aller jusqu'à ne pas rougir d'être votre confrère[2]. »

Cependant le cardinal n'était pas heureux. Au temps le plus brillant de sa carrière, il écrivait : « Je voudrais être encore à un cinquième étage, avec une vieille servante et 1500 livres de revenu. » Ce grand ambitieux disait aussi, et dans sa bouche une telle appréciation est significative, que l'ambition n'a de bonheur à attendre « ni avant d'être satisfaite, ni après l'avoir été. »

Le cardinal Dubois mourut en 1723, d'un abcès intérieur qui s'était ouvert à la suite d'une revue où il avait eu l'imprudence d'assister à cheval. Et on est heureux de ne pas ajouter foi à l'affirmation de Cantù qu'il refusa les sacrements[3], car Saint-Simon nous apprend qu'il fit venir un récollet « avec qui il fut seul environ un quart d'heure ». Et s'il ne

[1] Il succéda à Dacier au fauteuil de Balzac, et fut reçu par Fontenelle, le 3 décembre 1722.

[2] « Toute votre gloire est devenue la nôtre, lui dit à son tour Fontenelle en répondant à son discours de réception, et nos annales particulières, aussi bien que l'histoire générale du royaume, auront le droit de se parer de vos actions et de vous. »

[3] « Dubois rimase al ministero finchè la morte lo sorprese senza volere sacramenti. » *Storia Universale*, t. XI.

reçut pas le saint viatique, cela tient au cérémonial compliqué qu'exigeait sa dignité de cardinal et que la mort n'attendit point. Mais d'Alembert nous déclare qu'il l'aurait sans doute reçu « avec l'édification dont il devait l'exemple ». L'extrême-onction seule lui fut administrée[1].

Et pour résumer ce qui précède et en extraire un jugement sain : il y eut deux hommes en Dubois, le ministre et l'homme privé. Si l'homme privé peut exciter des critiques, on doit s'incliner devant le ministre : il a bien servi son pays.

Le mausolée du cardinal était à Saint-Honoré où il avait été inhumé[2]. On l'y voyait à genoux, ayant devant lui un livre ouvert avec ce seul mot qui, recouvrant une telle dépouille et résumant une telle vie, revêtait là une tragique éloquence :

MISERERE.

[1] Dorsanne. *Journal*, IV.

[2] Ce qui en reste est aujourd'hui à Saint-Roch. « Vous pressentirez bien vite les efforts du génie, dit le comte de Seilhac, dans les sillons creusés par le travail dans cette tête singulièrement expressive. »

CHAPITRE XII

L'ORATOIRE A L'ACADÉMIE

De toutes les congrégations religieuses, celle de l'Oratoire est non seulement presque la seule qui ait fourni des sujets à l'Académie, mais encore elle est celle qui a comme le privilège de lui en fournir. On en voit à toutes les époques, puisque, dès 1637, elle y était représentée déjà par Nicolas Bourbon et, au commencement du xx[e] siècle, y comptait encore le cardinal Perraud[1]; on lui doit en outre l'un des noms les plus brillants du clergé à l'Académie, celui de Massillon. Aussi semble-t-il juste de consacrer ici un chapitre spécial aux membres de cette société qui « sans intrigue, sans ambition, aimant et cultivant les lettres par le seul désir d'être utile, s'est fait un nom distingué dans les sciences sacrées et profanes, qui n'a jamais nui à personne, même à ses ennemis, enfin qui a su dans tous les temps, ce qui la rend encore plus

[1] Il n'y a pas eu, entre ces deux personnages, moins de seize oratoriens qui entrèrent à l'Académie.

chère aux sages, pratiquer la religion sans petitesse et la prêcher sans fanatisme[1] ».

Au surplus, l'institution de saint Philippe de Néri avait tout ce qu'il faut, on doit le reconnaître, pour séduire les esprits les plus indépendants, dès lors que ceux-ci voulaient servir l'Église et la Vérité plus laborieusement que dans le clergé séculier, sans pour cela s'enchaîner par des règles pesantes et faire abstraction de leur personnalité. C'est ce qu'avait bien compris son pieux et habile fondateur, lorsqu'il voulait sa congrégation « composée de petits groupes de prêtres, très libres dans leurs travaux, non liés par des vœux, mais s'aidant et habitant ensemble dans des maisons indépendantes les unes des autres et non soumises à un supérieur général[2] ».

Et c'est là justement ce qui permit à l'Académie d'en accueillir plusieurs représentants, elle qui, d'après ses statuts, ne devait admettre dans son sein « aucun régulier ni aucune personne de communauté. »

*
* *

Nicolas-Hubert Mongault (quelques-uns disent

[1] D'Alembert. *Éloge de Massillon.*

[2] Le mot de congrégation est ici à peine exact, car les oratoriens sont des prêtres séculiers que saint Philippe de Néri ne voulut soumettre à aucune règle : « *Nullam ad religiosorum hominum consuetudinem propriam sibi regulam habuit... Hanc viam merito* SÆCULARIBUS PRESBYTERIS *ille monstravit, licet a religiosorum institutis distantem.* » (Præfatio ad instituta congregationis Oratorii de Urbe.)

de Mongault), fils naturel de Colbert-Pouange, naquit à Paris le 6 octobre 1674 et fit des études très brillantes au collège du Plessis[1]. Il n'avait que seize ans lorsqu'il entra à l'Oratoire, « cette congrégation, dit Bossuet, où tout le monde obéit sans que personne commande. » Il paraissait devoir y rester toujours et tenir un rang capable de jeter un nouvel éclat sur sa maison : il y avait d'abord fait sa philosophie, qui se termina par une thèse applaudie sur Descartes, avait ensuite étudié la théologie, puis professé à Vendôme, lorsqu'une maladie de poitrine le fit rappeler à la maison de Saint-Honoré, à Paris. Le P. de Latour, supérieur de cette résidence, avait en effet conçu pour lui « une estime et une amitié qui se sont toujours soutenues[2] ». Il passa là plusieurs années, travaillant à son *Histoire d'Hérodien*, lorsqu'il finit par se convaincre que le mauvais état de sa santé, les grands ménagements dont il avait besoin et qui ne pouvaient s'accorder avec la discipline d'une communauté, lui imposaient l'obligation de quitter l'Oratoire.

Il se retira alors à Toulouse où Colbert, qui y était archevêque et s'était toujours intéressé à lui, lui avait offert l'hospitalité dans son palais. « L'abbé

[1] Pour montrer que cette expression ne doit pas être prise pour une formule banale, il suffira de rappeler que les versions de Mongault ont fourni à Rollin la plupart des exemples qu'il offre comme des modèles dans son *Traité des Études*.

[2] L. Fréret. *Éloge de M. l'abbé Mongault.* (Hist. de l'Ac. royale des Inscriptions.)

Mongault se fit bientôt des amis illustres à Toulouse : son esprit le faisait rechecher et un certain nombre de gens de mérite se rassemblaient chez lui à des jours marqués, pour y former une espèce d'Académie (car c'est le nom qu'on donnait aux conférences de cette petite société)[1]. » L'archevêque de son côté lui donna maints témoignages de son estime et lui procura le prieuré de saint Florent.

Mais l'abbé Mongault ne pouvait oublier qu' « un homme de lettres est toujours déplacé hors de la capitale ». Il y revint en 1708 et y fut bientôt nommé membre de l'Académie des Inscriptions. C'est là que le duc d'Orléans vint le prendre deux ans plus tard pour lui confier l'éducation de son fils aîné, le duc de Chartres. Il sut vite gagner l'amitié de son élève, la confiance du duc d'Orléans, l'estime de ceux qui composaient sa cour[2]. Aussi fut-il nommé abbé de Chartreuve en 1714, abbé de Villeneuve en 1719, et plus tard secrétaire général de l'Infanterie dont le duc de Chartres était colonel-général.

Cependant l'abbé Mongault était l'hôte assidu du salon de Mme de Lambert ; il était l'auteur de plusieurs traductions estimées où l'on trouve « la pureté et l'élégance du style..., une érudition

[1] L. Fréret. *Op. cit.*

[2] « Madame, M. le duc d'Orléans et S. A. R. madame la duchesse d'Orléans daignaient l'admettre à leurs conversations particulières ; et les bontés dont ils l'honoraient n'ont jamais souffert d'altération. » (L. Fréret, *op. cit.*)

choisie, la précision, la justesse et le goût[1] », il avait donc tout ce qu'il faut pour entrer à l'Académie française. Aussi y remplaça-t-il l'abbé Abeille en 1718. Mais déjà sa santé qui, nous l'avons vu, n'avait jamais été brillante, s'était fort altérée, et les vingt-huit années qu'il vécut encore furent constamment troublées par des attaques de gravelle contre lesquelles il employa en vain les régimes les plus variés. Il passa dans sa chambre les trois dernières années de sa vie[2] et mourut à Paris, le 15 août 1746, « ayant conservé au milieu des plus grandes douleurs toute la fermeté et toute la résignation que devait inspirer la philosophie chrétienne à un homme naturellement vertueux, toujours attaché à ses devoirs, et plein d'un très grand respect pour la religion[3] ».

*
* *

Né à Hyères en Provence vers l'an 1662, le jeune Massillon[4] fut de bonne heure élève des Pères de l'Oratoire et puisa auprès d'eux les sentiments de piété qui décidèrent sa vocation. En effet, malgré

[1] Duclos. *Histoire de l'Académie.*

[2] Quatre ans avant sa mort, le 10 mars 1742, quinze ecclésiastiques se trouvèrent encore présents à la séance de l'Académie : l'abbé du Bos, le cardinal de Rohan, Mongault, Gédoyn, l'archevêque de Sens, Houtteville, l'abbé d'Olivet, Alary, Mirabaud, Rothelin, Sallier, Terrasson, Foncemagne, l'abbé de Ventadour et l'abbé de Saint-Cyr.

[3] L. Fréret. *Op. cit.*

[4] Cf. Abbé Blampignon. *L'Épiscopat de Massillon.*

les désirs de son père qui le destinait au barreau, il entra bientôt dans le clergé et s'attacha à la congrégation des oratoriens. La lecture des sermons du P. Lejeune lui révéla les premiers germes du talent qu'il recélait en lui-même et il eut l'espoir de briller à son tour dans la chaire. Mais, par un retour d'humilité et craignant d'avoir cédé aux suggestions de l'orgueil, il alla s'enfermer à l'abbaye de Septfonds, pour y faire pénitence de ses rêves ambitieux et s'y livrer à l'étude exclusive de la théologie.

Chargé un jour, par l'Abbé du monastère, de répondre pour lui à un mandement du cardinal de Noailles, il le fit avec tant de goût, d'élégance et de grâce que le cardinal en fut frappé et ne voulut pas qu'un jeune homme qui donnait de si belles espérances restât ainsi confiné dans un couvent. Il l'en fit donc sortir.

Massillon revint à l'Oratoire, y professa la théologie et, en 1696, devint supérieur du séminaire Saint-Magloire. C'est alors qu'il commença des conférences qui révélèrent son talent et firent présager son avenir. Sous un style plein de charme, il s'attachait surtout à sonder les replis du cœur humain, à stigmatiser les passions, à mettre à nu les misères de l'ambition. Il sut conquérir aussitôt une glorieuse renommée, prêcha bientôt à la Cour et osa y flétrir la flatterie des courtisans, les vices des grands, les crimes de la guerre.

En 1699, Massillon prêcha son premier carême

à Paris. Il fut nommé l'hiver suivant prédicateur de la Cour et débuta devant Louis XIV, environné de ses splendeurs, par ces mots qui revêtaient, dans un pareil milieu, une très haute éloquence : « Bienheureux ceux qui pleurent[1]. » Il prononça dans la suite plusieurs oraisons funèbres, notamment celle du Roi lui-même où il eut une de ses plus sublimes inspirations. Il avait pris pour texte ces paroles de Salomon dans l'Ecclésiaste : *Ecce magnus effectus sum*. Après avoir prononcé lentement ces mots, il se recueillit, promena ses regards autour de l'enceinte funèbre, enfin les ramenant sur le catafalque élevé au milieu du temple, il s'écria : « Dieu seul est grand, mes frères[2]. »

Il avait le secret de ces éclairs qui tranchent çà et là sur l'atticisme de son style. C'est ainsi que, dans son fameux sermon sur le *Petit nombre des élus*, un tel trouble s'empara de son auditoire lorsqu'après avoir montré les humains s'avançant devant Dieu, leur juge, il s'écria : « Paraissez, élus du Seigneur!... », que toute l'assistance se leva spontanément et que l'orateur dut suspendre son discours[3].

[1] C'est après l'avoir entendu que Bourdaloue n'hésita pas à déclarer qu'il avait trouvé son maître.

[2] C'est dans cette circonstance et devant le cercueil du révocateur de l'Édit de Nantes, que Massillon osa appeler la Saint-Barthélemy « cette journée sanglante qui devrait être effacée de nos annales, que la piété et l'humanité désavoueront toujours. »

[3] Ses succès oratoires ne l'éblouirent jamais. Un confrère le félicitait un jour avec hyperbole d'un de ses sermons : « Le diable, répondit Massillon, me l'a dit déjà plus éloquemment que vous. »

En 1717, Massillon fut nommé évêque de Clermont. « Il le devait, dit, Saint-Simon, à sa vertu, à son savoir et à son grand talent pour la chaire. » Il fut sacré à la Cour même par le cardinal de Fleury. Peu après il fut choisi pour prêcher le carême devant Louis XV enfant, et c'est alors qu'il écrivit le *Petit Carême*, son chef-d'œuvre, un des chefs-d'œuvre aussi de la langue française [1].

En 1719, Massillon était appelé à occuper à l'Académie le fauteuil de l'abbé de Louvois « et y fit une harangue qui fut fort louée [2] ».

« Heureux, avait dit Massillon dans ce discours, si, n'étant pas capable de partager avec vous la gloire de vos travaux, je pouvais du moins en être le témoin et l'admirateur; et si, appelé ailleurs par le devoir, le regret de ne pas pouvoir jouir longtemps de l'honneur que vous me faites, n'égalait le plaisir que je sens de l'avoir reçu! » Le cardinal de Fleury ne manqua pas d'appuyer encore plus, dans sa réponse, sur les devoirs rigoureux de l'épiscopat et lui dit : « Nous prévoyons avec douleur que nous allons vous perdre *pour jamais* et que la loi indispensable de la résidence va vous enlever *sans retour* à nos assemblées. »

Puis l'évêque repartit pour son diocèse où il vécut dans la gêne et mourut dans la pauvreté [3], car il

Voltaire avait toujours sur sa table le *Petit Carême* et s'en faisait même lire des passages pendant les repas.

[2] *Journal de Dangeau.*

[3] Il mourut, dit Saint-Simon, « sans argent et sans dettes ».

donnait tout son bien en aumônes. C'est le 18 septembre 1742 que « l'Église, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable ». Avec Massillon disparaissait l'un des plus grands orateurs chrétiens, « le plus grand, si Bossuet n'eût jamais existé[1] ».

*
* *

L'abbé Houtteville, que nous trouvons ensuite, vint au monde à Paris en 1688. Dès ses jeunes années il se sentit porté vers les études et la retraite et entra à l'Oratoire.

Par suite de quelles coïncidences devint-il ensuite secrétaire du cardinal Dubois ? Toujours est-il que, malgré la différence de conduite et de doctrine qui régnait entre eux, il sut, par la douceur de son caractère et par son attitude sage et mesurée, sans raideur et sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur et la confiance même de l'homme puissant qui avait eu le bonheur de se l'attacher. C'est chez ce ministre et presque sous ses yeux qu'il écrivit son premier livre : *La Religion chrétienne prouvée par les faits*. « Ceux qui ont étudié le Christianisme, disait-il dans sa préface..., ne sont-ils pas bien assurés que ces dogmes sont aussi démontrés que la géométrie ? Pourquoi donc ne pas leur faire le même honneur qu'aux vérités géométriques ? »

[1] *Notice sur la vie et les œuvres de Massillon*, en tête de ses œuvres complètes (sans nom d'auteur).

Une telle façon de parler ne plut pas à toutes les écoles et souleva contre l'abbé Houtteville les plus violentes critiques; néanmoins le succès de cet ouvrage fit recevoir l'auteur à l'Académie en 1723. C'est alors qu'il écrivit son *Essai sur la Providence*. A la mort de l'abbé Dubos, ses collègues, qui tenaient Houtteville en haute estime, le firent secrétaire perpétuel de l'Académie française[1].

Quoique n'ayant encore que quarante-six ans, il mourut en 1742 « laissant à la Religion des monuments de son zèle et aux gens de lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs et d'une sagesse de conduite plus faite pour leur assurer une vie heureuse que les talents brillants et enviés ».

*
* *

Le rival de Massillon, l'auteur, comme lui, d'un *Petit Carême* prêché en 1719 devant le roi et d'un sermon sur le *petit nombre des élus*, comparé et souvent même préféré à celui de l'illustre évêque de Clermont, appartint aussi, comme lui, à l'Oratoire[2]. J. B. de Surian était né en Provence en 1670.

[1] C'est lui qui, recevant le duc de Villars à la place du maréchal, son père, lui parla ainsi : « Vous lui êtes nécessaire (à l'Académie), elle veut bien vous l'avouer; car quel autre nom que le vôtre aurait-elle pu écrire dans ses fastes, elle qui si longtemps a été flattée d'y lire celui de votre illustre prédécesseur? Il ne nous fallait pas moins que le fils pour remplacer le père; il fallait qu'il se succédât pour ainsi dire à lui-même; que notre douleur, qui ne peut être effacée, fut au moins trompée, et qu'en conservant tous nos mêmes sentiments, nous crussions les donner toujours au même objet. »

[2] « Ceux qui préféreront le sermon de Massillon, dit l'abbé Rosne à

Sa mère était Madeleine de Broglie. Après avoir fait ses études à Juilly où se décida sa vocation, il ne tarda pas à revenir, cette fois comme novice, dans l'ordre auquel il devait ses professeurs. Il y resta soixante-dix ans, lui apportant, en retour des sentiments qu'il y avait puisés, l'éclat de sa réputation.

D'abord professeur à Marseille, à Toulon, à Montbrison, il aborda enfin la chaire, prêcha à Caen, puis à Paris où il fut chargé en 1708 de la station de l'Avent aux Quinze-Vingts[1]. Quelques années plus tard il faisait, à l'Académie, le panégyrique de saint Louis, ce qui était la consécration d'une renommée d'orateur. Il prêcha ensuite à la Cour et fut nommé évêque de Vence en 1728, sur demande des cardinaux Dubois et de Rohan.

Mgr de Surian était un prêtre doux et modeste : il fut un évêque vigilant et charitable et se donna tout entier aux soins du troupeau qui lui était confié. Il remerciait la Providence de l'avoir placé sur l'un des plus petits sièges du royaume, où il pourrait jouir de la paix qu'il préférait à tout, et lorsqu'on voulut lui donner un évêché plus impor-

propos d'un sermon sur le *mépris des grandeurs* prononcé aussi par les deux orateurs, reconnaîtront au moins certainement que celui de Surian est l'œuvre d'un véritable rival. »

[1] « Je me rappelle quelquefois la Normandie comme un songe dont je chéris le souvenir..... Si j'y avais été moins heureux, je serais aussi moins triste. » C'est la paraphrase de la parole de Dante :

..... Nessum maggior dolore
Che ricordarsi il tempo felice
Nella miseria !

tant : « Je ne quitte pas, dit-il, une femme pauvre pour en prendre une riche. »

Aussi observait-il scrupuleusement la résidence et il avait quelque mérite à le faire puisqu'on peut lire dans ses cahiers intimes : « Ce n'est pas ici le séjour des grâces ; on ne les trouve guère qu'à Paris[1] ». Il disait encore : « Je me fais un Paris de Vence, je me fais de ma campagne un Versailles. La première des sciences est de savoir être heureux. » Cette aimable philosophie se rencontre fréquemment dans ses écrits et on doit remercier l'abbé Rosne de nous avoir fait connaître plusieurs pages qui sont d'un grand moraliste[2].

Surian fut appelé à Paris en 1732 pour y prononcer l'oraison funèbre de Victor-Amédée duc de Savoie, et la mort de Mgr de Coislin ayant laissé une place vacante à l'Académie, il l'y remplaça.

[1] Cf. Dom Théophile Bérengier. *Notice sur Mgr J.-B. de Surian.*

[2] Ne croirait-on pas lire La Bruyère en parcourant les pensées suivantes : « Vous êtes un grand orateur, un grand poète, un grand, musicien ; vous seriez un grand guerrier si vous en aviez l'occasion. Voulez-vous que je dise tout en un mot ? Vous êtes un grand charlatan. »

« L'amour est une maladie de cœur avec délire et transport au cerveau. »

« La femme qui n'aime que les bagatelles est elle-même une bagatelle. »

« Vous avez une soif insatiable de richesse : ce que vous cherchez pour être heureux est précisément ce qui vous empêche de l'être. »

« Quand on n'aime pas trop, on n'aime pas assez. »

« L'amitié fait des heureux et l'amour des misérables ; cependant, pour absorber le cœur, la plus forte amitié ne vaut pas le moindre amour. »

« La disette d'argent discrédite un parti. »

« Cet avocat m'ennuie, dites-vous. — C'est un droit de son état. » (Cf. Abbé Rosne. *Pensées et discours inédits de Surian.*)

« L'homme, c'est le cœur, dit-il dans son discours de réception, et tout ce qui n'est pas le cœur en nous n'est pas nous-mêmes ». Phrase très belle et qui suffirait à assurer l'admiration et l'estime à celui qui l'a prononcée. C'est dans ce même discours qu'il appliqua à son prédécesseur cette phrase si éloquente dans la bouche d'un évêque : « Les plus beaux éloges d'un évêque sont les larmes des pauvres à sa mort. »

On cite de lui une admirable réponse qu'il fit aux officiers autrichiens lorsqu'ils envahirent la Provence en 1747. Ils lui demandaient le temps qu'il faudrait à l'armée pour aller à Lyon. « Je sais, leur répondit le prélat, le temps dont j'aurais besoin pour m'y rendre ; mais je ne saurais vous dire celui qu'il faudrait à une armée qui aurait à combattre les troupes françaises ! »

L'esprit de Surian se manifestait parfois en termes moins solennels ; il disait par exemple un jour : « Je n'envoie pas mes mandements à Mgr de X... de peur qu'il ne m'envoie les siens[1] ! »

Il mourut à quatre-vingt-quatre ans. « Plein d'années, de vertus et de gloire, il est mort, pleuré

[1] Voici encore une de ses jolies anecdotes. « Un capucin qui criait à tue-tête, ayant vu une bonne femme fondre en larmes à son sermon, fut heureux de l'effet qu'il avait produit sur elle et voulut l'interroger. « Bonne femme, dites-moi quel est l'endroit de mon sermon qui vous « a si fort émue ! » — « Ah ! mon père, il y a huit jours que j'ai perdu « mon pauvre âne, et, en vous entendant, je croyais l'entendre encore. « Vous me rappeliez si bien ma bête que j'en pleurais de regret. » Capucin, mon ami, cela t'apprendra. » (Cf. Abbé Rosne. *Pensées et discours inédits de Surian.*)

des siens, comme un père honoré et chéri expire au milieu des gémissements d'une famille éplorée dont il emporte l'estime, la reconnaissance et les regrets[1]. »

*
* *

C'est encore un poète que M. l'abbé du Resnel, et nul ne s'en doutait quand il publia sa traduction en vers de l'*Essai sur la critique* de Pope, ouvrage qui fut applaudi et dont on a pu dire, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, « qu'on en trouva la versification noble, aisée, correcte, élégante, ingénieuse sans affectation. »

Il naquit à Rouen en 1692, d'une famille noble de Normandie, fit ses études chez les jésuites de sa ville natale et entra bientôt après à l'Oratoire. « Les efforts de ses anciens maîtres pour le rappeler et les soins de ses nouveaux supérieurs pour le retenir, sont une preuve des heureuses espérances qu'il faisoit naître en faveur de la compagnie dans laquelle il portoit ses talents[2]. »

L'évêque de Boulogne était de ses parents ; il souhaita de l'avoir auprès de lui et lui donna un canonicat de sa cathédrale. Après la mort de ce prélat, Resnel vint s'établir à Paris où il se fit connaître par ses sermons et prêcha même le Panégy-

[1] GRESSET. *Réponse à d'Alembert.*

[2] *Éloge de M. l'abbé du Resnel*, par M. LE BEAU. (*Hist. de l'Ac. royale des Inscriptions*, t. XXXI.)

rique de saint Louis devant l'Académie française, ce qui, nous l'avons dit déjà, était la consécration d'une renommée d'orateur.

En 1733, il était reçu à l'Académie des Inscriptions. « Les dispositions de son cœur, a-t-on pu dire, faisaient honneur à la littérature ; poli jusqu'à la complaisance, la contradiction perdoit dans sa bouche tout ce qu'elle peut avoir d'offensant ; elle y prenoit toutes les grâces de l'approbation. » M. le duc d'Orléans, qui rendait hommage à son mérite, lui donna peu après l'abbaye de Sept-Fontaines et il fut élu, en 1742, membre de l'Académie française[1]. C'est lui qui fut chargé d'écrire dans le Dictionnaire plusieurs articles de Botanique, « science dont il s'étoit fait un amusement continuel qui valoit bien une étude[2] ».

Il fut censeur royal, collabora au *Journal des Savants*, jouit toujours d'une grande considération due autant à son mérite qu'à son bon sens et à son extrême politesse, et acheva sa carrière « douce et tranquille » à Paris, dans de grands sentiments de piété, un peu avant d'avoir atteint sa soixante-neuvième année.

[1] Il était allé précédemment en Angleterre où il avait traduit l'*Essai sur l'homme* de Pope. Cette traduction rendit suspects les principes de l'abbé du Resnel : il dut désavouer publiquement les idées qu'on lui imputait injustement.

[2] *Éloge de M. l'abbé du Resnel.*

CHAPITRE XIII

PROTECTORAT DE LOUIS XV (*Suite*)

L'ABBÉ D'OLIVET. — ALARY.
Mgr DE GONDRIN D'ANTIN. — MIRABAUD. — ROTHELIN.
L'ÉVÊQUE D'ANGERS PONCET DE LA RIVIÈRE.
SALLIER. — BUSSY-RABUTIN. — SEGUY.

Nous sommes parvenus à l'époque où les idées nouvelles commencent à se faire jour, et à la veille de la grande lutte entre la Philosophie et l'Église. Quoique toujours sous le ministère du cardinal de Fleury, l'Académie manifeste exceptionnellement ses tendances. L'abbé d'Olivet avait des titres littéraires « indéniables[1] » ; l'abbé Alary, « homme d'esprit et de savoir », est le fondateur du club de l'Entre-Sol où figurait Montesquieu. L'élection surtout de Montesquieu lui-même et l'influence du salon de Mme de Lambert indiquent bien les aspirations qui allaient peu à peu aboutir à l'élection de Voltaire et au triomphe du libre-examen.

Cependant ces nouveautés ne sont encore qu'à l'état d'exception, et la plupart des élections de ce temps sont favorables au parti religieux. On ne

[1] ÉMILE GASSIER. *Les 500 Immortels.*

sera donc pas surpris de voir encore ici un grand nombre de prêtres et de prélats.

*
* *

L'abbé d'Olivet vit le jour à Salins, en Franche-Comté, le 30 mars 1682. Dès qu'il eut achevé ses humanités, il entra chez les jésuites. Il se lia avec Boileau et, comme nous dit d'Alembert, « le jeune jésuite qui voyait assidûment le législateur du Parnasse, crut par cela même avoir quelque droit de s'y placer. » Aussi fit-il beaucoup de vers, mais plus tard, les trouvant médiocres ou peu en rapport avec son caractère de prêtre, il les dévoua, ainsi qu'il le dit lui-même, *emendaturis ignibus*. Puis il passa de la poésie à la chaire et s'y livra avec la même ardeur. Mais, pour se former à l'éloquence, il avait étudié Cicéron et de ce commerce avec le grand orateur latin il avait ressenti une impression si forte qu'il s'en allait répétant à tout le monde : *Lisez Cicéron* [1] *!*

Vers l'âge de trente-trois ans, il crut devoir quitter les jésuites ; il ne renonça pour cela à aucun des principes qu'il avait acquis chez eux et leur conserva toute sa vie le plus filial attachement. Peu de temps avant, on avait voulu le nommer précepteur du prince des Asturies ; mais effrayé par la perspective de s'expatrier et de se livrer à la vie

[1] Cela fait penser à La Fontaine qui demandait à tous ceux qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch ? »

des Cours, il refusa cette fonction qui l'eût mené sans doute à de hautes destinées. Il avait du reste une très grande philosophie et considérait la renommée comme un avantage léger et périssable « dont il faut savoir jouir quand on la possède et savoir se passer quand on en est privé. » Et l'on reconnaît là le souvenir qu'il avait gardé de Cicéron : « *Caduca semper et mobilia hæc esse duxi* » avait dit le grand orateur.

Livré à lui-même, il entreprit la traduction du *De natura deorum*, puis publia des *Pensées de Cicéron pour servir à l'éducation de la jeunesse* « bien différentes, nous dit d'Alembert, de ces extraits informes et mal choisis de tant d'auteurs modernes compilés sous le nom d'*Esprit*... par des hommes qui ne donneront à personne la peine de recueillir le leur. »

Enfin cette longue fréquentation de son auteur favori aboutit à une édition complète des *Œuvres de Cicéron*, qui établit définitivement sa réputation, lui valut une pension sur la cassette du Roi et lui ouvrit les portes de l'Académie française (1723). Il y fut reçu quoique absent, et d'Alembert dit à ce sujet : « L'Académie, en le dispensant de solliciter les suffrages que ses travaux sollicitaient assez, fit en cette occasion ce qu'elle devrait toujours faire : les Lettres et la Compagnie y gagneraient. Mais l'intrigue et le crédit, ces deux ressources de la médiocrité, rendent nos vœux inutiles. »

Académicien, l'abbé d'Olivet écrivit un *Traité de*

Prosodie française où il s'efforça de prouver, « ce qui ne paraît pas facile », que nous n'avons rien à envier aux grecs et aux latins pour la mesure de nos syllabes. Mais il faut croire que cette démonstration ne réussit guère, puisque d'Alembert ajoute : « On ne peut dissimuler que M. d'Olivet, qui était né loin de la capitale et qui n'y était pas venu d'assez bonne heure, s'est trompé sur la *quantité* de quelques syllabes qu'il prononçait à la manière de sa province[1]. »

Il réussit mieux en continuant l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson qui ne lui valut que des éloges. Cependant la malignité ne l'épargna point et on publia sur lui une épigramme où il était dit :

« Jamais il n'aima personne,
« Personne aussi ne l'aima. »

Affirmation injuste et fausse, qu'expliquait sans doute son extérieur « peu attirant et presque fait pour repousser ceux qui n'y étaient pas aguerris », mais contre laquelle protestent sa bonté constante pour sa famille, le soin qu'il prit de ses neveux, ses liaisons étroites avec plusieurs hommes de lettres. Voltaire notamment, dont il avait dirigé les premières études, lui garda toujours une estime particulière. Il y fit allusion dans son discours de réception à l'Académie, où il fut reçu par l'abbé

[1] *Histoire des membres de l'Académie.*

d'Olivet lui-même et où il dit : « Il a aujourd'hui un ami à regretter et à célébrer, un ami à recevoir et à encourager. Il peut vous dire, Messieurs, avec plus d'éloquence mais non avec plus de sensibilité que moi, quels charmes l'amitié répand sur les hommes consacrés aux Lettres ; combien elle sert à les conduire, à les corriger, à les exciter, à les consoler[1] ! »

L'abbé d'Olivet, qui avait toujours joui d'une santé parfaite, fut frappé d'apoplexie un jour qu'il sortait de la séance de l'Académie. Il tomba ainsi sur la brèche, ne survécut que peu de jours et mourut le 8 octobre 1768. Il avait quatre-vingt-six ans.

*
* *

L'abbé Alary, parisien d'origine, était prieur de Gournay-sur-Marne. Il servit d'abord de secrétaire à l'abbé de Longuerue et se livrait à des travaux littéraires, sans toutefois rien publier. Aussi ne comprend-on pas bien pourquoi il fut si violemment attaqué, comme s'il avait porté ombrage à des jaloux[2]. On alla jusqu'à faire sur lui de tels

[1] Le 20 auguste (sic) 1761, Voltaire adressait encore à l'abbé d'Olivet une longue lettre sur Corneille qu'il termine ainsi : « Je vous demande pardon d'une si longue lettre : vous savez que les commentateurs ne finissent point, et souvent ne disent que ce qui est inutile. Si vous voulez que je dise de bonnes choses, écrivez-moi. »

[2] « Accusé en 1718 d'avoir eu part à la conspiration de Cellamare, cette circonstance, qui aurait pu le perdre, fut cause de sa fortune. » (MICHAUD).

rapports au Régent, que celui-ci le fit venir et, après un assez long entretien, lui dit : « Vos ennemis nous ont servi l'un et l'autre en me procurant l'occasion de vous connaître. » Et il punit les calomniateurs, de la plus mortifiante façon, en nommant l'abbé Alary sous-précepteur de Louis XV, auquel il fut chargé d'apprendre à lire [1].

Cette charge, dont il s'acquitta fort bien, lui ouvrit les portes de l'Académie française, où il fut reçu à trente-quatre ans, le 30 décembre 1723. Il se montra assidu aux séances et était, en réalité, fort instruit et plein de finesse, ce qui fit dire de lui qu'il était « moins estimé qu'estimable [2] ».

Le cardinal de Fleury, qui avait beaucoup d'estime pour l'abbé Alary, quoiqu'il ait ordonné la suppression du club de l'*Entre-Sol*, s'occupa de sa fortune. Ses ennemis toutefois ne prirent pas leur parti de ses succès et un poète du temps, Roi, l'attaqua si violemment dans ses mœurs que l'Académie, « ne pouvant voir traiter ainsi un collègue aussi irréprochable, exigea une punition exemplaire pour le calomniateur » qui fut enfermé, par ordre du Régent, à Saint-Lazare [3].

L'abbé Alary avait quitté depuis longtemps la

[1] Plus tard il exerça le même emploi auprès du dauphin et des enfants de France.

[2] C'est l'abbé Alary qui fonda le club de l'*Entre-Sol*.

[3] On ne sait pourquoi l'une des lettres d'Alary au cardinal Gualtiero est signée l'*évêque* d'*Eleuthéropolis*.

Cour, lorsqu'il mourut à Paris, en 1770, à l'âge de quatre-vingts ans [1].

*
* *

Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin naquit vers 1692. Il était le quatrième fils de Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin (le fils légitime de Mme de Montespan), d'abord brigadier, puis lieutenant-général des armées du Roi, et de Julienne-Françoise de Crussol d'Uzès [2]. Entré de bonne heure dans les ordres, après que ses études eurent annoncé les plus heureuses dispositions, il fut successivement chanoine-capitulaire de l'église de Strasbourg, « ce qui dénote une très haute noblesse [3] », abbé du Moustier-Ramé, puis de Lire, docteur en théologie de la faculté de Paris, enfin chanoine de Notre-Dame et évêque-duc de Langres en 1724 [4].

[1] « L'Académie vient d'apprendre avec douleur la mort de M. l'abbé Alary, décédé samedi 15 dans la 81e année de son âge. » (*Les registres de l'Académie française, 17 décembre 1770.*)

[2] Son arrière-grand-oncle était archevêque de Sens. C'est lui qui, indigné de la situation que Mme de Montespan, sa nièce, occupait à la Cour, s'oublia un jour jusqu'à la souffleter. Disgrâcié pour ce fait et exilé dans sa ville épiscopale, il n'en vint pas moins à Fontainebleau lorsque toute la Cour y était, revendiquant le droit des évêques à visiter leur diocèse et menaçant le Roi et Mme de Montespan de les excommunier s'ils l'en empêchaient. Ces paroles furent rapportées à Louis XIV, qui commanda de laisser le prélat tranquille, ajoutant : « C'est qu'il le ferait comme il le dit ! »

[3] Abbé Mathieu. *Histoire des évêques de Langres.*

[4] L'évêque de Langres était suffragant de l'archevêché de Lyon. Il était de droit duc et Pair de France, et en cette qualité il précédait

Il prit séance au Parlement le 22 janvier suivant comme Pair de France, et ce fut lui qui porta la parole à l'assemblée du clergé de cette même année, dans l'audience de congé que les députés eurent du Roi le 20 octobre.

Il était déjà membre honoraire de l'Académie des Inscriptions lorsqu'il fut reçu, en 1725, à l'Académie française où il remplaça l'abbé de Roquette [1].

En 1731, il fit imprimer à l'usage de son diocèse un nouveau bréviaire, dont il confia la rédaction à un père de l'Oratoire; mais une Ordonnance de M. de Montmorin, qui parut alors, déclare que « le choix que M. d'Antin fit de celui qui devait travailler à un ouvrage aussi important ne répondit pas à la pureté de ses intentions ni de son zèle [2] ».

C'est sous l'administration de Mgr de Gondrin d'Antin et de son consentement, que le Souverain Pontife, de concert avec la puissance civile, opéra le démembrement du diocèse de Langres pour former celui de Dijon [3]. Comme dédommagement,

dans certaines occasions son métropolitain, quand même celui-ci serait son ancien dans l'épiscopat. (Le P. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France.*)

[1] « La douceur qu'il goûtait dans vos exercices, dit M. Dupré de Saint-Maur, son successeur au 38e fauteuil, ne prévalut point sur ses devoirs; l'épiscopat vous l'enleva; et sa résidence dans son diocèse, où il s'ensevelit jusqu'à la mort, consomme son éloge. »

[2] L'abbé Mathieu nous apprend en revanche que « plusieurs de ces offices sont des chefs-d'œuvre » (*op. cit.*).

[3] Les Dijonnais désiraient depuis longtemps un évêché dans leur ville. Ils employèrent, pour y réussir, le crédit du prince de Condé qui obtint, en 1731, que leurs désirs fussent satisfaits.

l'évêque de Langres fut nommé abbé de Moutier-Saint-Jean.

« Si le prélat d'Antin eût assez vécu pour que l'âge et les réflexions eussent mûri ses bonnes dispositions, il serait devenu l'un de nos plus grands évêques. Il en avait donné l'espérance par la bonté de son caractère, par ses talents et les résolutions qu'il avait prises de faire le bien ; mais il est enlevé par une mort prématurée [1]. » Il n'avait en effet que quarante et un ans lorsqu'il décéda à Bougey, en Franche-Comté, le jour des morts de l'année 1733. Son corps fut rapporté à Langres et est inhumé dans la cathédrale à côté du tombeau de Mgr de Clermont-Tonnerre, son prédécesseur.

*
* *

Né à Paris en 1675, d'une famille d'origine provençale, J.-B. de Mirabaud avait embrassé d'abord la carrière des armes. Guerrier valeureux, quoique n'étant pourvu d'aucun grade, il se distingua à la bataille de Steinkerque. Mais, lié d'amitié avec La Fontaine et jugeant sans doute que le métier militaire était sans avenir pour lui, simple soldat de fortune, il se donna tout entier aux Lettres. Ses méditations et ses études le portèrent bientôt à entrer dans les ordres et il appartint quelques années à l'Oratoire, cette congrégation qui semble

[1] L'abbé MATHIEU. *Op. cit.*

avoir, nous l'avons dit, le privilège de fournir des sujets à l'Académie.

Lorsque plus tard il en sortit, il n'oublia jamais ses anciens confrères et resta toujours attaché aux fils de Saint-Philippe de Néri, par reconnaissance et par estime.

Pendant longtemps il ne publia rien, quoique toujours adonné au travail. Il obtint, à sa sortie de l'Oratoire, la place de Secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans qui lui confia plus tard l'éducation de ses deux filles, et mit enfin au jour une excellente traduction de la *Jérusalem délivrée*[1].

Cet ouvrage fit grand bruit. C'était le temps où l'on nourrissait contre le Tasse de grandes préventions, et l'acte de l'abbé de Mirabaud lui ouvrit, en 1726, les portes de l'Académie française, ce qui lui fit dire : « Je n'avais point espéré que les Muses reconnoîtraient un jour avec tant d'éclat les soins que je leur rendois en secret. » C'était pure modestie. « L'Académie, dit d'Alembert, crut devoir préférer le traducteur élégant de la *Jérusalem délivrée*, qui enrichissait notre langue du génie d'un poète étranger, à des poètes indigènes et indigents qui jamais n'auraient l'honneur d'être traduits. »

Dix-huit ans plus tard, il en devenait le Secrétaire perpétuel en remplacement de l'abbé Houte-

[1] Il avait traduit précédemment le *Roland furieux*.

ville et recevait un logement au Louvre où il devait rester jusqu'à sa mort. Car, s'étant défait de sa charge quelques années plus tard, lorsque les infirmités lui interdirent tout travail actif, son successeur insista pour qu'il ne le quittât point[1]. C'est là qu'il mourut le 24 juin 1760 « avec la tranquillité d'un homme de bien et d'un sage. » Quelques moments avant d'expirer, il envoya faire ses adieux à l'Académie « qui reçut avec douleur ces dernières expressions des sentiments qu'il avait toujours eus pour elle ».

C'était d'ailleurs un homme modeste, de caractère doux, instruit et laborieux. « Sa gaîté naïve, sa modération constante, son activité douce l'accompagnèrent jusqu'au dernier temps de sa vie[2]. »

*
* *

Charles d'Orléans de Rothelin était le sixième fils de Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, descendant de Dunois. Il vint au monde en 1691 et, orphelin dès le berceau, fut élevé par sa sœur, la comtesse de Clères. Ayant embrassé l'état ecclésiastique et reçu le titre de docteur, il fut distin-

[1] « La Compagnie, après avoir donné à M. de Mirabeau (*sic*) les éloges dus à sa capacité, à son zèle et à ses services, a reçu sa démission et lui a d'un vote unanime conservé son logement. » (*Registres de l'Académie*, t. III.) Ce logement fut sollicité et obtenu par l'Académie en retour de ce que Mirabaud avait refusé de toucher, comme secrétaire perpétuel, le double droit de présence dont avaient joui ses prédécesseurs immédiats. Le Roi y joignit même une pension.

[2] C. DE LA JONQUIÈRE. *Op. cit.*

tingué par le cardinal de Polignac qui l'emmena à Rome pour être son conclaviste lors de l'élection de Benoit XIII. Là, il fréquenta les gens les plus distingués, profitant de toutes les occasions pour s'instruire. Il apprit ainsi l'anglais en moins d'un mois.

Très versé dans la numismatique, il acquit trente cabinets curieux, notamment celui d'Antonio Sabbatini qui jouissait alors d'une grande réputation ; il réunit ainsi l'une des plus belles collections de médailles de son temps et rapporta d'Italie de nombreux et rares manuscrits pour la bibliothèque du Roi. Il était très laborieux et ne travaillait pas moins de douze heures par jour.

A la mort du cardinal de Polignac, il accepta le legs du manuscrit de l'*Anti-Lucrèce*. Le cardinal l'avait chargé de revoir cette œuvre avec soin et « de la publier ou de la détruire suivant qu'il la trouverait ou non digne de voir le jour ». Et cela fait autant d'honneur à la conscience et à la modestie de l'auteur qu'à la probité et à la compétence de l'abbé de Rothelin ; jamais du reste, a dit l'historien du cardinal, confiance ne fut mieux placée : « il s'y est porté avec une ardeur dont l'auteur même n'aurait peut-être pas été capable[1]. »

L'abbé de Rothelin était déjà membre de l'Académie des Inscriptions lorsqu'il entra, en 1728, à

[1] CHRYSOSTOME FAUCHER. *Histoire du cardinal de Polignac.*

l'Académie française, en remplacement de l'abbé Fraguier[1].

D'une politesse exquise, avec beaucoup d'esprit et des connaissances si variées que l'Académie le chargea spécialement de la revision du Dictionnaire, il fut unanimement regretté lorsqu'il mourut en 1744. « Je mets sur mon visage de la tranquillité et de la joie, soupirait-il pendant sa dernière maladie, ne pouvant faire plus pour mes amis. » Il semblait que l'expression de posséder son âme en paix eût été faite pour lui. Crébillon a écrit sur lui deux lignes qui constituent un très bel éloge : « Que ne devons-nous point à la mémoire de M. l'abbé de Rothelin ? Ce fut l'un des plus grands sujets que l'Académie ait jamais eus. »

*
* *

« Cette Académie sembloit être devenue l'écho de celle d'Athènes, dit M. Le Beau en lisant l'éloge de l'abbé Sallier à l'Académie des Inscriptions..., Platon nous parloit sans cesse par sa bouche. » Et, en effet, Platon avait fait les délices de ses études et il le connaissait mieux que personne, ayant acquis dès son jeune âge une rare maîtrise de la langue grecque. Il semblait avoir d'ailleurs pour les langues un don particulier, puisque, outre

[1] L. Fréret. *Éloge de M. l'abbé de Rothelin.* — « Je n'ai jamais pu obliger que trois hommes dans ma vie, disait-il un jour ; et ils m'en témoignent tant de reconnaissance que je suis maintenant leur redevable. »

le grec, le latin et le français, il possédait parfaitement l'hébreu, le syriaque, l'italien, l'anglais et l'espagnol.

Il avait trente ans, étant né en Bourgogne le 4 avril 1685, lorsque sa réputation de philologue, jointe au crédit de Mme de Rupelmonde dont il avait instruit le fils, lui ouvrit, en 1715, les portes de l'Académie des Inscriptions. Quatre ans plus tard, il alla occuper la chaire de langue hébraïque au Collège royal. Secrétaire-interprète du duc d'Orléans, correspondant de plusieurs Académies étrangères, garde de la Bibliothèque du Roi, il était réellement « pour la France et pour les pays étrangers, un des principaux directeurs du commerce littéraire[1] ». Il ne lui manquait plus, pour couronner sa carrière, que de devenir membre de l'Académie française. Il y fut reçu en 1729.

Mais c'est surtout comme garde de la Bibliothèque du Roi que l'abbé Sallier a donné le plus de preuves de son savoir et de son zèle. Il seconda activement M. l'abbé Bignon dans ses réformes[2], mit une grande et constante complaisance à aider ceux qui venaient de tous côtés étudier les richesses de ce magnifique dépôt, dressa l'état des manuscrits légués par Colbert, surveilla l'impression de l'*Histoire de Joinville*, et enrichit considérable-

[1] *Éloge de M. l'abbé Sallier* (Hist. de l'Académie royale des inscriptions, t. XXXI).

[2] Nous avons dit que la principale de celles-ci avait été d'ouvrir au public, ou plutôt aux travailleurs, la Bibliothèque du Roi.

ment la Bibliothèque par ses utiles acquisitions.

On sut seulement après sa mort, tant il avait eu soin de les dissimuler pendant sa vie, l'étendue et l'intelligente destination de ses aumônes. Il n'était cependant pas riche et ses parents retrouvèrent exactement ce qu'il avait reçu de sa famille.

Il mourut à Paris le 9 janvier 1761. Nous extrairons du discours de réception de Mgr du Coëtlosquet, son successeur à l'Académie, ces lignes, qui sont pour M. l'abbé Sallier la plus belle oraison funèbre : « Il était par son érudition l'homme de tous les temps, de tous les pays, de toutes les langues, et, par la douceur de ses mœurs, l'homme le plus aimable dans la société, le plus modeste dans les talents, le plus sage dans la conduite [1]. »

*
* *

Michel Poncet de la Rivière était né en 1672 au château d'Eventard, près d'Angers. L'amour des lettres fut sa passion dominante dès sa plus tendre jeunesse. Il était neveu de l'évêque d'Uzès, et, lorsqu'il fut devenu prêtre, celui-ci le choisit pour son grand vicaire. Il exerça avec douceur son ministère dans les Cévennes et avait cependant rédigé un projet d'expulsion pour soumettre les Camisards.

[1] M. Le Beau. *Éloge de M. l'abbé Sallier.*

En 1706, il fut nommé évêque d'Angers et sacré à Paris par le cardinal de Noailles. Il cultivait avec succès le talent de la parole et brilla dans la chaire par ses sermons et plusieurs oraisons funèbres. Ce fut lui qui prononça le discours du couronnement de Louis XV. En 1715, il prêcha le carême à la Cour. Son oraison funèbre du duc d'Orléans surtout est remarquable[1]. On y lit ces paroles : « Du pied du plus beau trône du monde, il tomba dans l'éternité ! Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talents, n'en feriez-vous pas un prodige de miséricorde ? »

« Quand M. l'évêque d'Angers, dit d'Alembert, n'eût écrit que ce peu de mots en toute sa vie, il ne devrait pas être placé dans la classe des orateurs ordinaires. » Il est difficile d'être orateur, dit plus loin le même écrivain, sans avoir au moins commencé par être poète. Mgr Poncet de la Rivière avait suivi cette route dans sa jeunesse : quelques-uns de ses vers ont même mérité l'éloge de ses contemporains.

Malgré sa modestie et son amour pour la vie retirée qu'il menait dans son diocèse, tout occupé des soins de son ministère, l'Académie l'alla chercher en 1728[2]. Mais il ne fit qu'y paraître et ter-

[1] Par une de ces coïncidences qui prêtent parfois aux événements un surcroît de relief, c'est le même prélat qui avait complimenté le même duc d'Orléans à la tête du clergé, le 5 septembre 1715, sur son accession à la régence du royaume.

[2] « Ce ne sont pas toujours les mêmes motifs qui déterminent les choix de l'Académie française, lui dit l'abbé de Rothelin, en répondant

mina l'année suivante une vie « qui avait été si pleine, quelquefois brillante et toujours agitée ». Il mourut, en effet, le 2 août 1730, au château d'Eventard, là même où il était né cinquante-huit ans plus tôt.

*
* *

La famille de Bussy-Rabutin était l'une des plus anciennes du Nivernais. Roger, comte de Bussy-Rabutin, l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, occupa longtemps la charge de lieutenant du Roi dans cette province. Son second fils, Michel-Celse-Roger, qui devait hériter de son esprit et siéger longtemps après lui à l'Académie, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. D'abord grand vicaire d'Arles, puis doyen de Tarascon, il eut, en 1723, l'évêché de Luçon. Et c'est à propos de cette nomination que le Régent aurait dit cette parole restée fameuse : « qu'il avait donné tout à la grâce et rien au mérite ».

Neuf ans plus tard, Bussy remplaça La Motte à l'Académie française. On l'appelait dans le monde *le dieu de la bonne compagnie;* il n'était donc pas déplacé parmi les Immortels[1]. Il se faisait, en effet,

à son discours de réception. Quelquefois elle veut bien se contenter de simples dispositions dont elle augure favorablement... Souvent aussi récompense-t-elle des hommes illustres, capables de lui communiquer de nouvelles lumières et un nouvel éclat. Voilà, Monsieur, la différence qui se trouve entre vous et moi. On a voulu m'encourager, et on vous récompense. ».

[1] « Si cet éloge, dit d'Alembert, n'est pas le plus grand qu'on

remarquer par sa douceur, sa grâce, son amabilité, et l'art de plaire était chez lui un don de la nature. Voltaire l'a célébré dans *la Tracasserie*[1].

Devenu vieux, il se retira du monde : « Je ne saurais, dit-il, me résoudre à n'être plus aimable[2]. »

Il ne sortit jamais en effet de cette réserve que pour fulminer contre les ennemis de la bulle *Unigenitus*. Il était impitoyable envers les jansénistes et eut « la part la plus distinguée de leur dévote et implacable haine[3] ».

Bussy-Rabutin mourut en 1736.

*
* *

Dès ses premières années, l'abbé Seguy manifesta un goût prononcé pour les lettres. Il était né à Rodez en 1689 et, ses études achevées,

puisse donner à un évêque, c'est un éloge distingué pour un membre de l'Académie française ».

[1] Ornement de la bergerie
Et de l'Église et de l'amour
Aussitôt que Flore à son tour
Peindra la campagne fleurie,
Revoyez la ville chérie
Où Vénus a fixé sa cour.
Est-il pour vous d'autre patrie ?
. . . .
Rendez-nous donc votre présence,
Galant prieur de Trigolet
Très aimable et très frivolet :
Venez voir votre humble valet
Dans le palais de la Constance !

[2] C'est lui qui fit à l'abbé de Bernis cette réflexion dont celui-ci devait si bien profiter : « Souvenez-vous que rien n'est plus triste ni plus humiliant à Paris que l'état d'un vieil abbé qui n'est pas riche. »

[3] D'Alembert. *Éloge de M. l'abbé de Rabutin.*

entra au séminaire où il ne tarda pas à se faire remarquer par son éloquence. Aussi fut-il choisi, en 1729, pour prononcer, à la chapelle du Louvre, le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. Tel fut le succès de ce discours, que le cardinal de Fleury, « quoique protecteur peu zélé des Lettres[1] », donna au jeune orateur l'abbaye de Senlis.

Trois ans plus tard, il remportait le prix de poésie à l'Académie française, sous le patronage de laquelle il sembla dès lors se placer. Cette pièce, et la belle oraison funèbre du maréchal de Villars qu'il prononça la même année lui en ouvrit les portes[2]. « Être désigné pour une si grande tâche, dit M. Tyrtée Tastet à propos de cette oraison funèbre, dans un pays où Bossuet avait loué Condé, Fléchier, Turenne, c'était déjà un éloge. »

Il ne restait plus qu'une chose à désirer à l'abbé Seguy pour couronner sa carrière. Il l'obtint l'année suivante et devint prédicateur du Roi.

Il passa ses dernières années à Meaux, où il était chanoine, « cherchant, dit le duc de Nivernais, à cacher sa vie et sa gloire dans une retraite où tout accès fût fermé à la vanité, et où il ne portât

[1] Le mot est du cardinal de Bernis.

[2] « Jamais brigue ne fut plus violente, écrivait l'abbé d'Olivet, ni plus marquée dans l'Académie. » La Chaussée n'eut que le tiers des suffrages.

pas même le souvenir de ses talents[1] » : c'est dans cette ville qu'il mourut à soixante-douze ans, le 12 mars 1761, donnant toutes les marques d'une édifiante piété.

[1] *Réponse au discours du prince de Rohan, coadjuteur de Strasbourg.*

CHAPITRE XIV

BOYER, ÉVÊQUE DE MIREPOIX. — L'ABBÉ GIRY DE SAINT-CYR. — LE CARDINAL DE LUYNES. L'ABBÉ GIRARD. LE CARDINAL DE BERNIS. — VIELLE DE LA VILLE VAURÉAL. — BOISMONT. — MONTAZET.

Qu'on se représente un évêque « simple, frugal, charitable, laborieux, donnant très peu de temps au sommeil, beaucoup à la prière, à la lecture, aux affaires de son Église[1] », on aura le portrait exact du P. Boyer, théatin, évêque de Mirepoix, non moins que celui, fort exact aussi, du même P. Boyer, homme de cour, précepteur du Dauphin et académicien. Son nom se rencontre néanmoins fréquemment dans l'histoire de l'Académie française, et c'est justement parce qu'il apportait dans ces fonctions purement littéraires l'attitude rigide et sévère qu'il était accoutumé à prendre dans l'exercice de son ministère sacré[2]. S'il empêche Maupertuis de prononcer l'éloge de l'abbé de

[1] *Histoire de l'Académie des Inscriptions.*

[2] C'est peut-être aussi que « les religieux, à mérite égal, ont toujours plus de célébrité que les séculiers » (BERNIS).

Saint-Pierre ; s'il combat, avant d'être académicien, la candidature de Montesquieu et, une fois élu, celle de Voltaire ; s'il fait annuler les élections de La Bletterie et de Piron, ce n'est pas qu'il ait envers ces hommes de lettres d'animosité personnelle : c'est qu'il voit dans les uns des ennemis de l'Église, dans les autres des serviteurs trop peu soumis du Roi.

*
* *

Il naît à Paris, en 1675, dans une famille de dix enfants et, par un phénomène singulier en même temps qu'édifiant sur l'esprit qui y régnait, à l'exception de la dernière fille, tous se sont consacrés à Dieu dans différents monastères. Jean-François entre à dix-huit ans dans l'ordre des Théatins, « s'éloignant du monde avant même qu'il ne lui fût permis d'y entrer ». Il est d'abord novice, puis professeur, puis, durant trois ans, supérieur de sa maison. Et pendant ce temps, il prêche, « plus animé du désir sincère de convertir ses auditeurs que de la gloire frivole de leur plaire ». Aussi « jamais prédicateur n'a fait plus de conversions que lui[1] ».

Mme de Lévis, dont il est le confesseur, obtient du cardinal de Fleury qu'on lui donne l'évêché de Mirepoix, et Fleury s'y prête d'autant mieux qu'il

[1] M. DE FOUCHY. *Éloge des académiciens de l'Académie royale des sciences.*

connaît la vertu et la science du P. Boyer et a jeté les yeux sur lui déjà pour la place qu'il lui destine auprès du Dauphin. On a vu, par les trois lignes qui commencent ce chapitre, comment il comprenait ses devoirs d'évêque. Aussi, lorsque peu après on l'invita à prêcher devant le Roi, il fit tous ses efforts pour être autorisé à refuser une charge si enviée et « la prière qu'il faisait d'être dispensé de prêcher à la cour parut une instruction aussi solide que ses prédications mêmes [1] ».

En 1735, l'évêque de Mirepoix fut nommé, par la protection de Fleury, Précepteur du Dauphin, père de Louis XVI, et, « bien que n'ayant aucune connaissance du monde et de la cour [2] », il vint néanmoins à Versailles et se démit de son évêché. « Si c'est rendre un service essentiel à une nation que de former également aux sciences et à la vertu l'esprit et le cœur de celui qui doit un jour la gouverner, jamais personne n'eut plus de droit que lui à la reconnaissance des Français [3]. »

Lorsque l'éducation du prince fut achevée, le Roi nomma l'ancien évêque de Mirepoix premier aumônier de la Dauphine ; il entra en 1736 à l'Académie française, et nous avons indiqué plus haut le rôle important qu'il y joua. Il fit aussi partie de celle des Inscriptions et fut, en 1738, membre de

[1] M. de Fouchy. *Loc. cit.*

[2] Bernis. « Il n'y a que Mirepoix, écrivait Voltaire, qui obscurcisse la sérénité du ciel de Versailles. »

[3] M. de Fouchy. *Loc. cit.*

l'Académie des Sciences. On lui confia, à la mort du cardinal de Fleury, l'administration de la feuille des Bénéfices, charge particulièrement délicate qu'il remplit avec le soin scrupuleux qu'on pouvait attendre de lui. « Je puis bien quelquefois refuser avec humeur, disait-il, mais du moins n'ai-je pas à me reprocher de refuser par humeur. »

Il avait quatre-vingts ans lorsqu'il mourut pieusement en 1755, le 20 avril, peu pleuré par le monde et ne pleurant pas le monde, si l'on en croit son panégyriste qui termine ainsi son éloge : « Un homme qui tenait si peu au monde a dû le quitter sans regret[1]. »

*
* *

L'abbé de Saint-Cyr appartenait à une ancienne famille dont l'origine est discutée, les uns la faisant venir du Milanais, tandis que d'autres placent son berceau dans le Nivernais. Ce qui est certain, c'est qu'elle est citée dès le XIIIe siècle dans les Tablettes du Velay. Odet-Jacques-Joseph naquit à Lyon en 1694, et était fils de Jean-François de Giry, baron de Vaux et de Saint-Cyr, seigneur de Bressieu, secrétaire du Roi, et d'Antoinette Jacquier de Cornillon[2].

[1] *Histoire de l'Académie des Inscriptions.*

[2] Baron DE ROURE DE PAULIN. *Le château de Rochebaron.* C'est cette intéressante notice qui nous a fourni les renseignements jusqu'ici inconnus que nous donnons ci-après.

Lorsqu'il eut pris rang dans les ordres, il fut pourvu très jeune d'un canonicat à la collégiale de Saint-Just, à Lyon, puis devint successivement grand vicaire et chanoine de Tours. On ne connaît aucun détail sur sa vie jusqu'en 1636, année où il fut fait sous-précepteur du Dauphin, fils de Louis XV. « M. l'abbé de Saint-Cyr, nous dit l'abbé Batteux, aimait tendrement, que dis-je, il adorait son élève ; et il savait qu'en le formant à la vertu, il posait les vraies bases de la grandeur des rois et celle du bonheur public[1]. »

Or, c'était un usage ancien et traditionnel pour l'Académie de recevoir parmi ses membres les précepteurs des Enfants de France. Elle accueillit donc l'abbé de Saint-Cyr, ne pouvant se piquer d'être plus difficile que son protecteur. Et celui-ci avait su distinguer l'homme studieux « dont la modestie avait, dans le silence, cultivé des talents qui n'échappèrent pas au souverain[2] ». C'était en 1742. On le reçut le 4 mars : ce fut Destouches qui lui répondit. Il succédait au cardinal de Polignac.

Le 21 octobre de cette même année, l'abbé de Saint-Cyr acheta à son frère le château de Roche-

[1] Discours de réception.

[2] L'abbé de Saint-Cyr ne s'illusionna pas lui-même sur ses mérites et dit dans son discours de réception : « Quelque flatteur que soit pour moi le choix dont je viens vous rendre de publiques actions de grâce, je ne puis me dissimuler le véritable motif auquel j'en suis redevable. L'honneur que j'ai d'être attaché à l'instruction d'un Prince, l'espérance et l'amour des français, a déterminé vos suffrages en ma faveur. Vous avez supposé en moi les talents, ou plutôt, en m'associant à vous, Messieurs, vous avez voulu me mettre à portée de les acquérir. »

baron, qui fut revendu plus tard par ses héritiers pour payer ses legs[1]. Il était fort érudit et très bon : le Dauphin l'aima toujours beaucoup. Il fut aussi aumônier de la Dauphine, conseiller d'État en remplacement de l'abbé Bignon, pourvu de plusieurs bénéfices qu'il résigna lorsqu'il eut, en 1749, l'abbaye de Troarn (Calvados) qui valait 70 000 livres de rente[2], et membre de l'Académie des Inscriptions.

Il a écrit le *Catéchisme et décisions des cas de conscience à l'usage des Cacaouacs*, avec un discours du patriarche des Cacaouacs pour la réception d'un nouveau disciple. Il s'efforce dans cet ouvrage de montrer les erreurs des philosophes.

L'abbé de Saint-Cyr mourut à Versailles le 13 janvier 1761.

*
* *

Le cardinal de Luynes, prélat-astronome, était frère du général duc de Luynes, l'auteur des *Mémoires sur la Cour de Louis XV*, un des plus précieux monuments historiques du XVIIIe siècle. Il naquit à Versailles, en 1703, d'Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort et de Marie-Anne-Jeanne de Courcillon de Dangeau, fille de l'auteur

[1] Ce château, situé dans la Haute-Loire, était le siège de la 2e baronnerie du Forez. C'était une forteresse imprenable. Il est depuis longtemps en ruines.

[2] *Mémoires du duc de Luynes.*

du *Journal*. Son aïeul, le duc de Chevreuse, était l'intime ami de Fénelon : il trouva dans l'entourage de celui-ci d'édifiants modèles de piété, et la religion tint une très grande place dans son éducation.

Entré d'abord à l'École militaire, il devint assez jeune mestre de camp d'infanterie et c'est alors qu'il fut amené, par scrupule religieux, à refuser de se battre en duel. La duchesse de Luynes, mue par un sentiment d'honneur très remarquable chez une mère, ayant mis son fils en demeure d'opter entre le duel et l'entrée dans les ordres, il se décida pour ce dernier parti.

Presque aussitôt abbé de Saint-Vigor de Cerisy, puis vicaire général de Meaux, il fut fait, en 1729, évêque de Bayeux. Défenseur ardent des droits de l'Église, il s'éleva plusieurs fois, durant son épiscopat, contre les arrêts des Parlements. Il était premier aumônier de la Dauphine, lorsqu'il fut reçu à l'Académie, en remplacement du cardinal de Fleury, sur la proposition de l'évêque de Mirepoix, qui voulait faire échec à Voltaire, alors candidat [1]. « Le parti religieux salua doublement, comme un triomphe, l'échec du philosophe et l'élection de l'évêque [2]. »

[1] Celui-ci écrivait à Moncrif : « Le roi m'a donné son agrément pour être de l'Académie, en cas qu'on veuille de moi. Reste à savoir si vous en voulez. Vous savez que, pour l'honneur des lettres, je veux qu'on fasse succéder un pauvre diable à un premier ministre ; je me présente pour être ce pauvre diable. » (1er février 1733).

[2] C. de la Jonquière. *L'Armée à l'Académie.*

En 1753, il fut promu à l'archevêché de Sens. Le roi Jacques III d'Angleterre sollicita alors pour lui le chapeau de cardinal qu'il obtint en 1756. En cette qualité, l'archevêque prit part aux conclaves qui élirent Clément XIII, Clément XIV et Pie VI. Il se fit bénir à Rome par ses larges aumônes[1].

Il était aussi, depuis 1755, membre de l'Académie des Sciences, où ses connaissances spéciales l'avaient fait appeler : il y présenta un *Mémoire sur le mouvement du vif-argent dans les baromètres*. Mais ce fut à peu près la seule chose qu'il publia, ce qui lui valut une réputation d'incapacité sans doute exagérée, mais que des publicistes ne manquèrent pas de souligner plusieurs fois[2]. Il suffit, pour faire justice de ces insinuations, d'écouter les paroles que lui adressait Moncrif en répondant à son discours de réception : « Vous n'avez pu

[1] Un jour que le cardinal se faisait porter la queue par un chevalier de Saint-Louis, le marquis de Conflans se récria contre cet usage. Le cardinal lui fit observer que cela s'était toujours vu et que même un Conflans l'avait fait. « Cela se peut, reprit le marquis ; nous avons toujours eu, dans notre maison, de pauvres hères dans le cas de *tirer le diable par la queue.* » Le mot est joli, mais a le défaut de ne pas bien s'appliquer au cardinal de Luynes.

[2] L'*Espion Anglais*, rendant compte de la réception de Mgr de Boisgelin en 1776, dit par exemple : « Cette calotte rouge est le cardinal de Luynes, grand bavard, s'exprimant bien et surtout ayant le mérite excellent chez un courtisan de parler beaucoup sans rien dire. Du reste, qu'a-t-il fait? — Rien. »

Et la *Chanson sur les évêques réunis en assemblée pour examiner la doctrine des jésuites*, s'exprime ainsi :

« Le cardinal, homme d'esprit,
Est de l'Académie.
Mais il n'a pensé ni produit
Depuis qu'il est en vie. »

l'ignorer ; un suffrage unanime vous a déféré la place que vous occupez aujourd'hui, et vous demandez à quel titre vous la remplissez !... La modestie est une vertu qu'on ne trouve ordinairement que dans ceux qui ont de vrais sacrifices à lui faire [1]. »

Rentré à Paris, il y mourut en 1788, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après trente-deux ans de cardinalat, entouré de la vénération générale, et regretté pour ses grandes vertus et ses éminentes qualités.

Florian occupa après lui le 29e fauteuil.

* * *

L'abbé Gabriel Girard était un grammairien renommé. A ce titre il semblait que sa place fût tout naturellement marquée à l'Académie française, dont le rôle principal est de veiller sur les traditions de notre langue et de lui apporter prudemment les améliorations qu'elle juge capables de l'embellir. Cependant on attendit un quart de siècle avant de lui en ouvrir les portes.

Il était né en 1677 dans le Puy-de-Dôme, entra dans les ordres, vint à Paris et fut nommé aumônier de la duchesse de Berry, fille du Régent, puis secrétaire du Roi pour la langue russe qu'il possédait parfaitement. Comme il vécut toujours fort

[1] Séance du 29 décembre 1733.

retiré, on ne sait à peu près rien sur son existence[1].

Son vrai titre de gloire est un petit livre d'une très grande valeur : *La justesse de la langue*, ou histoire des Synonymes. « C'est, dit Larousse, le premier ouvrage publié en France sur ce sujet. Les principes y sont exposés de main de maître. Dès lors le sens des mots fut mieux fixé, notre langue acquit plus de rectitude au point de vue de la propriété et de l'expression[2]. » Un tel ouvrage dont le projet était neuf et l'exécution « très supérieure à ce qu'on pouvait attendre d'un premier essai » eut un si grand succès qu'on poussa de tous côtés l'auteur à se présenter à l'Académie où sa place paraissait indiquée. Cette tentative échoua. L'Académie ne lui ouvrit ses portes qu'en 1744, c'est-à-dire vingt-six ans plus tard, et « l'opposition qu'on lui fit si longtemps, nous dit d'Alembert, fut l'œuvre des grammairiens de l'Académie, qui redoutaient la présence d'un rival dont la supériorité les écraserait[3] ».

[1] « Ce modeste académicien a si bien caché sa vie que nous en ignorons presque toutes les circonstances. » (D'ALEMBERT, *Histoire des membres de l'Académie*).

[2] Dans cet ouvrage l'abbé Girard veut prouver que la langue française n'a point de mots qui, dans toutes les circonstances possibles, puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre et qu'il y a des cas, même très fréquents, « où l'usage ou le choix d'une de ces expressions est indispensablement nécessaire à cette précision délicate qui caractérise les bons écrivains ».

[3] Dans son discours de réception, l'abbé Girard fit allusion à son échec de 1718, en disant que certes il ne put qu'approuver alors le choix que firent ses collègues et il ajouta : « Je ne désapprouvai que ma témérité et je me replaçai au rang des spectateurs. »

Le Traité des Synonymes a eu de nombreuses éditions. L'abbé Girard a publié en outre des ouvrages sur l'*Orthographe*, sur la *Langue*[1], sur la *Parole*. Duclos disait de ce dernier : « Voici un livre qui fera la fortune d'un autre. »

Girard mourut en 1748.

*
* *

François, Joachim de Pierre, comte de Bernis, successivement poète, homme d'État, ambassadeur, ministre et cardinal de la Sainte Eglise, « est assez heureux pour que son histoire soit son éloge[2] ». Il naquit à Saint-Marcel de l'Ardèche, le 22 mai 1715, d'une famille de peu de fortune, mais égale par son ancienneté aux plus nobles du royaume. C'était le second des quatre enfants de Joachim de Bernis et de Marie-Elisabeth du Chastel. Destiné à l'Église comme cadet, après de brillantes études dans son pays natal, il entra à Saint-Sulpice, mais fut assez longtemps sans recevoir la prêtrise.

Il mena d'abord la vie d'un abbé de cour, et cherchait sa voie tout en faisant des vers, ce qui le fit nommer, à vingt-neuf ans, membre de l'Académie

[1] Une phrase de ce livre, *Les vrais Principes de la Langue française*, a fait mettre en doute l'orthodoxie de l'abbé Girard. C'est celle-ci : « Tout est conjectural, excepté les sensations et les démonstrations géométriques. » Mais Girard ne l'entendait que par rapport à la science et à la raison humaine.

[2] *Éloge du cardinal de Bernis*, lu dans la séance du 5 février 1839, par M. de Féletz.

française. Ce n'était pas trop mal débuter. Il y est entré « non comme un homme de lettres, car il feint d'ignorer qu'on a imprimé ses poésies..., mais il a été reçu comme homme du monde aimant les lettres et n'en faisant point métier. Il a soin, dans son discours de réception, de se poser et de s'établir en grand seigneur protecteur, plutôt qu'en écrivain protégé [1] ». Lui-même d'ailleurs a soin de nous le dire dans ses *Mémoires :* « Content de m'être fait un nom dans les lettres, je ne voulus pas qu'on crût que je m'étais borné à les cultiver. Une assiduité trop grande aux séances de l'Académie aurait été nuisible aux vues que je commençais à avoir [2]. » Voilà qui est parler avec franchise et se mouvoir avec aisance ! Il succédait à l'abbé Gédoyn, que nous avons vu aussi homme du monde et homme de lettres, et occupa le 20e fauteuil. Ce fut Crébillon qui lui répondit : « Vous avez recherché avec empressement l'Académie, lui dit-il, c'était faire son éloge ; elle vous reçoit, c'est faire le vôtre. » Et Piron eut à cette occasion un mot charmant : « Monsieur l'abbé, c'est avoir bien tôt ses Invalides ! »

Mais, quand il fut académicien, Bernis ne fit plus de vers. « J'y ai renoncé, écrit-il à Voltaire, quand j'ai connu que je ne pouvais être supérieur dans un

[1] Frédéric Masson. *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis. Introduction.* « Homme de lettres, il ne l'était point dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, et prêtre, il l'était moins encore dans le sens où on le comprend à présent. »

[2] Cardinal de Bernis. *Mémoires.*

genre qui exclut la médiocrité. » On trouvera sans doute cet auto-jugement bien modeste, lorsqu'on saura que Voltaire, parlant du jeune poète, célèbre « sa muse vive et coquette [1] ».

Cependant l'abbé de Bernis cherchait encore sa voie. Il n'était abbé, dit M. Frédéric Masson, qu'en attendant la fortune. Toute son ambition était alors d'avoir 6.000 francs de rente. Mais le cardinal de Fleury ne voulut lui donner aucun bénéfice [2]. « Ne pouvant réussir, dit un historien de l'époque, à faire cette petite fortune, il résolut d'en faire une grande. » Mme de Pompadour n'y fut pas étrangère [3]. Tout en lui d'ailleurs était fait pour plaire à la cour de Louis XV et à la société du XVIIIe siècle. Sa physionomie respirait le charme et la douceur; il avait surtout un air candide qui attirait, ce que Duclos a si bien appelé « une physionomie de candeur ».

Il eut d'abord l'abbaye de Saint-Arnould, qui rap-

[1] Il est vrai que pour plaisanter la « profusion des fleurs » répandue un peu partout dans les vers du jeune abbé, le même Voltaire l'avait surnommé *Babet la bouquetière*. Et le 19 août 1758, il écrivait encore au poète devenu cardinal : « Pardonnez au vieux suisse ses bavardages. Que Votre Éminence lui conserve les bontés dont la belle *Babet* l'honorait. »

[2] On connaît la répartie mordante que fit le très jeune Bernis au très vieux ministre. « Vous n'obtiendrez rien tant que je vivrai », avait dit le cardinal. « Eh ! bien, Monseigneur, *j'attendrai* », répondit l'abbé avec une profonde révérence. Il attendit dix-sept ans, mais rattrapa le temps perdu.

[3] On a critiqué sa liaison avec la favorite. C'est le roi lui-même qui, partant pour la guerre et ayant grande confiance dans le jeune abbé, « voulut personnellement que celui-ci devînt sa société intime ». (Loménie de Brienne. *Notice sur le cardinal de Bernis* dans les Mémoires de Mme du Hausset.)

portait 30.000 livres, puis fut envoyé comme ambassadeur à Venise et montra, dans ce poste, des talents qu'on n'attendait pas de lui, justifiant le mot de Talleyrand que les savants théologiens font de bons diplomates[1]. Il travaillait activement, « ne passait guère que cinq heures au lit [2] », faisait tout par lui-même et savait montrer, dans toutes les circonstances épineuses, de la clairvoyance et du coup d'œil. C'est là qu'il jeta les bases de son avancement futur dans les dignités de l'Eglise en servant de médiateur entre le Pape et la République de Venise. C'est là aussi qu'il fut ordonné prêtre. Il avait quarante ans et « sa conduite répondit désormais à l'action qu'il venait de faire[3] ».

Bernis fut ensuite ambassadeur en Espagne, où il remplaçait le duc de Duras ; après quoi, le Roi l'appela au ministère des Affaires étrangères. Il voulut, alors contre le dessein de Mme de Pompadour, arrêter, par une paix honorable, la guerre de Sept ans. C'est là qu'en 1758, il reçut du Pape le chapeau du cardinal[4]. Mais, s'étant trouvé en opposition avec Louis, XV lors de son *Mémoire* sur la paix, il fut remplacé au ministère par le duc de Choiseul et exilé dans son abbaye de Vic-sur-Aisne.

[1] *Éloge de Reinhard.*

[2] Loménie de Brienne. *Notice sur le cardinal de Bernis.*

[3] *Annales Catholiques*, 1800.

[4] « Le courrier de Rome m'a apporté cette nuit la calotte rouge. Je vous la dois, puisque je vous dois tout. » (Bernis à Mme de Pompadour, 10 octobre 1758.)

C'est alors qu'au moment de sa disgrâce, trouvant matière à rire, il dit que son chapeau rouge lui était *un bon parapluie*.

La faveur revint cependant peu à peu. Le cardinal fut désigné, en 1764, pour l'archevêché d'Albi et, après le conclave de 1769, où fut élu Clément XIV, il obtint l'ambassade de Rome.

Ce fut le point culminant de sa carrière. Il poursuivit, d'après les instructions de sa Cour, mais avec tous les égards dus au Saint-Siège, la destruction de l'ordre des Jésuites. Jamais la France ne fut plus dignement représentée que par le cardinal de Bernis[1]. Il tenait, disait-il, « l'auberge de France dans un carrefour de l'Europe », ajoutant que rien ne doit être médiocre à Rome, sous peine d'être ridicule. Sa table était somptueuse et a laissé de tels souvenirs que le pape Pie IX disait spirituellement que la cuisine de Bernis était encore à Rome « en odeur de sainteté ». Et pourtant, lui, qui avait été l'objet d'une tentative d'empoisonnement dont sa santé était restée pour tou-

[1] « L'assemblée du cardinal de Bernis est peut-être l'assemblée périodique de société la plus magnifique de l'Europe. Grand par lui-même, il est en outre magnifique dans ses représentations ; tout ce qui concourt à leur éclat est double chez lui : tenant table ouverte, donnant à tout le monde, ne recevant de personne et toujours au-dessus de toute comparaison dans les fêtes, dans les cérémonies, dans les illuminations publiques. Tant de somptuosité, le concours des grands, les hommages des peuples, une politique qui a mis plus d'une fois en défaut celle du Vatican ; une politesse aisée qui toujours est à tout et s'étend à tout le monde, donna au cardinal de Bernis un crédit, un ascendant que de grands talents soutiennent d'une manière imposante. » (ROLAND. *Lettres écrites de Suisse en Italie. Amsterdam*, 1782.)

jours altérée, ne mangeait qu'un œuf à la coque tandis qu'il prodiguait à ses invités les mets les plus délicats[1].

L'affaire du cardinal de Rohan le plaça dans une situation particulièrement délicate. Il en était à peine sorti lorsque la Révolution vint le renverser, car il refusa de prêter le serment qu'il jugea incompatible avec ses premiers vœux. Il y perdit son ambassade et 400.000 livres de rente. Il n'hésita point, et « cette résolution consciencieuse, qui bouleversait sa position sociale, est très honorable pour un courtisan[2] ». Il serait tombé dans l'indigence (car il ne s'était fait aucune fortune privée « et il était assurément le seul ministre de son temps qui fût dans cette position[3] ») si son ami le chevalier Azzara n'avait obtenu que la cour d'Espagne lui fît une forte pension qui satisfit à tous ses besoins « et même au plus pressant de tous, au besoin d'aider les malheureux[4] ». C'est ainsi que le cardinal put recevoir, dans son palais, en 1791, les tantes de Louis XVI, qui cher-

[1] Mme de Genlis parle de la « magnificence incomparable » du cardinal qu'on appelait *le roi de Rome* à cause de la considération dont il jouissait.

[2] Firmin-Didot. *Biographie générale.* « J'ai tout sacrifié à la foi de mes pères, écrivait alors le cardinal, et à l'honneur dont ils ont toujours été jaloux ; l'indigence, quelque affreuse qu'elle soit pour un homme de mon état et de mon âge, ne m'épouvante pas et, sans savoir à quoi la Providence me destine au bout de ma longue carrière, je me jette dans son sein et je m'y trouve heureux et tranquille. »

[3] Féletz. *Éloge du cardinal de Bernis.*

[4] Loménie de Brienne. *Loc. cit.*

chaient un asile contre la tempête révolutionnaire.

Il parut plus grand encore, donnant la mesure de son âme et de son caractère. « Dans un âge avancé, disait-il, on ne doit s'occuper qu'à rendre au juge suprême un compte satisfaisant de l'accomplissement de ses devoirs. »

Il mourut à Rome en 1794, âgé de soixante-dix-neuf ans, « heureux d'avoir ressenti les salutaires et purifiantes adversités qui achevèrent de racheter la première époque de sa vie [1]. » Son corps repose à Nîmes : son cœur est resté à Saint-Louis-des-Français, dans un gracieux mausolée de marbre, orné de son médaillon et surmonté de ses armes [2].

* * *

L'abbé Vielle de la Ville naquit à Bayonne en 1702. Il entra de bonne heure chez les jésuites, fit son noviciat à Bordeaux, fut longtemps professeur au collège de Limoges et quitta cette charge pour devenir précepteur dans la famille de Fénelon. C'est là que le neveu de l'illustre prélat, brigadier des armées du Roi et ambassadeur dans les Pays-Bas, vint le prendre en 1732 et l'attacha à sa personne. L'abbé de la Ville s'initia près de lui à la diplomatie, et, ayant quitté les jésuites « *justas ob cau-*

[1] Abbé Blampignon. *L'épiscopat de Massillon.*

[2] On publia, après sa mort, la *Religion vengée*, poème jugé avec sévérité parce qu'il ne paraissait pas à une époque favorable à son succès, mais qui, malgré ses défauts, est estimé comme l'ouvrage d'un homme de talent.

sas » il entra par son appui aux Affaires étrangères [1].

En 1745, il était nommé ministre de France à La Haye et fut élu, l'année suivante, à l'instigation de Voltaire, pour succéder à Mongin à l'Académie française. Duclos se présentait en même temps que lui. Les deux concurrents avaient chacun quatorze voix; Il n'y avait plus que celle de Moncrif à donner. « Il déclara qu'il aurait bien désiré donner sa voix à M. Duclos, mais que, devant toute sa fortune à M. d'Argenson, il n'avait pu lui refuser de promettre sa voix à M. l'abbé de la Ville, ce qui décida la pluralité [2]. » On jugea que le discours que prononça lors de sa réception le nouvel académicien « méritait d'être lu », surtout l'éloge qu'il y fit du cardinal de Richelieu [3].

Il était abbé de Noaillé, de Saint-Quentin-les-Beauvais, de Lessay au diocèse de Coutances. On le trouve plus tard secrétaire des commandements du Dauphin, puis secrétaire du cabinet du fils du

[1] Les jésuites « par l'effet de cette prévoyance qui leur ménageait des amis partout, se trouvaient avoir parmi les chefs des Affaires étrangères un ancien membre de leur Société. Cet employé les servait avec un zèle d'autant plus utile qu'ayant la correspondance d'Italie, il tâchait de donner aux dépêches concernant les jésuites la tournure la plus favorable, tandis que le Roi et son conseil avaient résolu leur ruine. » (DE FLASSAN. *Histoire de la Diplomatie française.*)

[2] *Mémoires du duc de Luynes* (20 mai 1741).

[3] Trois ans plus tard, le 7 juin 1749, nous trouvons pour la troisième fois quinze ecclésiastiques en séance : les abbés du Resnel, Sallier, Mirabaud, Alary, Terrasson, l'archevêque de Sens, Bignon, l'abbé de Saint-Cyr, l'évêque de Mirepoix, l'abbé de la Ville, le cardinal de Rohan, le cardinal de Soubise, les abbés de Bernis, d'Olivet et Foncemagne. (*Les Registres de l'Académie française*, t. II.)

Dauphin, le futur Louis XVI. En 1774, l'abbé de la Ville devint directeur des Affaires étrangères, charge qu'on avait créée pour lui et qui le plaçait immédiatement après le ministre, puis évêque *in partibus* de Tricomie [1].

Il justifia la confiance qu'on venait de lui accorder en terminant heureusement plusieurs affaires importantes qui demandaient du tact, de la finesse et de la discrétion [2]. Lorsque les attaques contre les jésuites devinrent plus menaçantes, il employa tout son crédit à la défense de ses anciens confrères dont il avait emporté l'estime et dont il ne cessa jamais d'être l'ami.

Mais il ne jouit pas longtemps de cette charge, non plus que de celle qu'il eut alors de directeur de l'Académie, car il mourut à Versailles le 14 avril 1774, dans un âge fort avancé.

* * *

Né en Seine-et-Marne, le 3 janvier 1688, Louis-Guy Guérapin de Vauréal, comte de Belleval, fut dès l'âge de dix-huit ans prieur de Champcouëlle. Docteur en théologie et prêtre à vingt-cinq ans, vicaire général de Meaux et prieur de Choisy-en-

[1] « Vous me ferez grand plaisir, écrivait Voltaire à Marmontel (15 janvier 1774), de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé La Ville soit nommé directeur des Affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium*. Cela serait plaisant; mais rien ne doit étonner. »

[2] Michaud. *Biographie universelle.*

Brie trois ans plus tard, il devint peu après conseiller du Roi en ses conseils, maître de l'oratoire du Roi en 1718, et grand-maître de la chapelle-musique du Roi [1].

Nommé évêque de Rennes en août 1732, et sacré à Meaux quelques jours plus tard, il remplit ses devoirs avec la plus scrupuleuse exactitude et se montra plein de sollicitude pour ses diocésains. Il avait au plus haut degré la première vertu d'un évêque : la bienfaisance. La Bretagne lui fut redevable d'une plus sage administration pour la répartition et la perception des impôts.

Sa délicatesse se révélait dans les plus petites choses. Lorsqu'il visitait son diocèse, il se faisait toujours suivre d'un fourgon chargé de vivres, afin que son séjour ne fût pas onéreux à ses curés. Un trait de ce genre suffit, croyons-nous, à caractériser une nature; il assure au moins à la mémoire de l'évêque de Rennes l'admiration respectueuse de tous ceux qui ne mettent pas les qualités du cœur au-dessous de celles de l'intelligence.

En 1741, Mgr de Vauréal fut nommé ambassadeur en Espagne, puis ambassadeur extraordinaire pour demander la main de l'Infante [2], et se trouva de

[1] R. Bonnet. *Isographie de l'Académie française.*

[2] Ayant à haranguer l'infante Marie-Antoinette, la sœur de la future Reine, il lui dit : « Madame, si la France était aussi riche en princes que l'Espagne en princesses, son ambition ne serait pas remplie : nous formerions encore d'autres vœux et vous en seriez l'objet ; nous ne pouvons qu'applaudir au bonheur de la nation sur laquelle vous régnerez. »

suite à la hauteur de ses nouvelles fonctions et « soutint ce titre avec splendeur[1] ». Fort estimé du roi Philippe V et de ses ministres, il se vit honoré du titre de Grand d'Espagne de première classe. Quoique absent de son diocèse et absorbé par de grandes affaires, il ne perdit jamais de vue son troupeau dont il se trouvait momentanément séparé, et veilla toujours à ses besoins. Son départ d'Espagne fut entouré néanmoins de quelque mystère, à cause de ses relations personnelles avec la Reine, qui avait déjà compromis Bernis à Venise, lorsqu'elle était encore Infante de Parme[2].

L'extérieur de Mgr de Vauréal était imposant ; il s'exprimait avec grâce et facilité, et ses dépêches ont longtemps passé pour des modèles[3]. Reçu à l'Académie en 1749, il fut élu avec l'appui de l'évêque de Mirepoix, contre Piron et d'Alembert, en remplacement du cardinal de Rohan.

Ne se sentant plus en état de remplir ses devoirs d'évêque, lorsqu'il fut parvenu à la vieillesse, le prélat donna sa démission, béni de ses diocésains pour ses soins et ses aumônes. « La voix de la renommée, dit son successeur à l'Académie,

[1] La Condamine. Discours de réception. (*Op. cit.*, t. XXXVIII.)

[2] « Il est notoire, dit Jules Soury (*Portraits de femmes. Les filles de Louis XV*), qu'elle tourna la tête à deux ambassadeurs au commencement et à la fin de sa carrière politique, sans parler de l'abbé de Bernis. Le premier, M. de Vauréal, fut ambassadeur de France à Madrid pendant les sept ou huit ans d'absence de Philippe. Disgrâcié, il reçut l'ordre de se rendre à son évêché sans passer par Versailles. »

[3] Voir le « fonds d'Espagne » au ministère des Affaires étrangères.

rarement récusable quand elle loue, publia que, pendant près de trente ans, il ne s'est jamais approprié les revenus de son évêché. Le patrimoine des pauvres semblait avoir repris entre ses mains sa première destination[1]. »

Mgr de Vauréal mourut en 1760. Il avait soixante-douze ans.

*
* *

C'est dans un petit village des environs de Rouen que vint au monde, en 1715, Nicolas Thyrel de Boismont. Il était d'une famille noble et ancienne, mais peu fortunée. Ses premières études révélèrent les plus heureuses dispositions et, ordonné prêtre aussitôt que l'âge l'eut permis, il devint chanoine de Rouen. Mais « il préférait les amusements frivoles à l'instruction sérieuse; la dissipation à l'étude des livres saints[2] », et il aurait langui inconnu dans sa province, si des amis ne l'avaient décidé à s'établir à Paris. Il y devint promptement un prédicateur fort habile, montrant une connaissance profonde des mœurs, des passions, des caractères. Il prononça, en 1750, le panégyrique de saint Louis, dans un style qui ne manquait ni d'élégance, ni d'éclat, et devint prédicateur ordinaire du roi Louis XV[3].

[1] La Condamine. *Loc. cit.*

[2] Tyrtée Tastet. *Histoire des Quarante fauteuils.*

[3] « L'abbé avait autrefois dans le monde joué et très bien joué la

Elu à l'Académie française en remplacement de l'évêque de Mirepoix (1755)[1], il ne tarda pas à devenir l'un des orateurs en titre de la Compagnie, et prononça, en son nom, les oraisons funèbres du Dauphin, de Louis XV et de Marie-Thérèse. Un de ses derniers sermons, qui contient des passages d'une véritable éloquence et qu'à la prière de la duchesse de La Rochefoucauld, il prêcha à Paris, dans l'église de la Charité, fit une telle impression que la quête qui suivit s'éleva à 150.000 livres et forma le premier fonds de la dotation de l'hospice de La Rochefoucauld.

L'abbé de Boismont avait beaucoup d'esprit ; c'était « un abbé coquet[2] » ; il avait reçu de la nature, dit Rulhière, le talent des jolis vers. Le jeune abbé Maury l'interrogeant un jour curieusement sur quelques détails de sa vie : « Ah ! çà, l'abbé, répliqua-t-il gaiement, est-ce que vous me prenez mesure ? » Il avait choisi pour sujet de son discours de réception : *De la nécessité d'orner les vérités évangéliques*, ce qui fit dire à Grimm : « M. l'abbé de Boismont est un habile joaillier qui travaille

comédie... dès lors il *savait dire*... sa diction savante faisait valoir son discours. » Cf. H. Moulin. *N. Thyrel de Boismont* (*Bulletin du Bibliophile*, 1881.)

[1] Il avait précédemment échoué contre Châteaubrun. « Ainsi, dit Rulhière, pour disputer la place vacante, on voyait, d'un côté, un prédicateur que l'on accusait d'être mondain ; de l'autre côté, un poète de théâtre, à qui l'on reprochait trop de scrupules dans sa dévotion. » Collé prétend que la duchesse de Chaulnes déploya « une ardeur scandaleuse » à lui obtenir un fauteuil.

[2] H. Moulin. *N. Thyrel de Boismont* (*Bulletin du Bibliophile*, 1801).

fort bien en faux. » Un jour qu'il remplissait les fonctions de directeur de l'Académie, des sifflets ayant accueilli un discours de l'abbé Gaillard, il s'écria : « Messieurs, l'Académie n'invite pas le public à ses séances comme juge, mais comme témoin ; et le public n'a droit de marquer sa désapprobation que par le silence ! »

L'abbé de Boismont mourut à Paris le 20 décembre 1786. Il a laissé, outre des recueils de sermons, les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé de France.* L'abbé Maury, le plus cher de ses amis, son élève, en faveur duquel il avait résigné les plus riches de ses bénéfices, reçut son dernier soupir.

*
* *

Nous rencontrons maintenant le nom d'un prélat considérable en son temps et dont le rôle fut assez marqué pour exciter, de nos jours encore, l'attention des historiens. Né en 1712, et Gascon comme Christophe de Beaumont, l'archevêque de Paris contre lequel il devait tant lutter, Antoine de Malvin de Montazet reçut, aussitôt qu'il fut prêtre, l'abbaye de Saint-Victor. Il fut ensuite grand vicaire de Mgr de Fitz-James, évêque de Soissons et premier aumônier du Roi, qui le fit nommer aumônier de quartier dans la chapelle royale, titre qui conduisait presque toujours à l'épiscopat. Aussi M. de Montazet eut-il en 1748

l'évêché d'Autun et il parut avec honneur dans plusieurs assemblées du clergé.

Dix ans plus tard, le cardinal de Tencin étant venu à mourir, l'archevêché de Lyon se trouvait dévolu de droit à l'évêque d'Autun. A peine Montazet était-il installé sur ce nouveau siège, qu'il cassa, se fondant sur son titre de Primat des Gaules, l'ordonnance portée par l'archevêque de Paris contre les sœurs hospitalières de la rue Mouffetard, qui avaient élu une supérieure, la sœur Saint-Louis, que Mgr de Beaumont refusait d'accepter[1]. Ce fut une lutte épique. Les assemblées de province protestèrent énergiquement contre une telle mesure, et, quoique la Cour eût empêché qu'on y donnât suite, le Primat des Gaules[2] se trouva engagé à prendre nettement position : soutenu par le Parlement, encouragé par l'exemple de Mgr de Fitz-James, il embrassa le parti des Jansénistes, et, bien qu'il ne soit pas allé toutefois jusqu'à résister à la bulle *Unigenitus*, il ne se déclara pas moins, chaque fois que l'occasion s'en présenta, favorable aux sectateurs de Jansénius. L'archevêque de Paris interjeta appel au Pape de tout ce qu'avait fait le Primat au sujet

[1] Cette sœur Saint-Louis s'appelait Marie-Jeanne Thébault de Boisgnorel. Née en 1715, ancienne élève de Saint-Cyr, pieuse et fort instruite, elle a laissé des lettres que ne désavouerait pas Mme de Sévigné, car M. Gazier, qui la connaît bien, l'appelle « cette Sévigné de couvent ». Cf. A. GAZIER. *Une suite à l'histoire de Port-Royal. Jeanne de Boisgnorel et Christophe de Beaumont.*

[2] « Le premier Gaulois », disait sœur Saint-Louis.

des Hospitalières. Mais Rome se désintéressa de l'affaire, la traîna en longueur et la laissa finalement tomber [1].

Mgr de Montazet eut aussi à lutter contre son chapitre : il supprima des privilèges, réforma la liturgie dans son diocèse, remplaça les jésuites par les oratoriens au collège de Lyon, fit composer par le P. Valla un traité de théologie qui ne fut pas accepté par Rome. Il écrivit beaucoup, mais toujours sous forme de lettres et d'instructions pastorales ; celles-ci n'en firent pas moins un certain bruit à cause des questions qui y étaient traitées et qui, dans ce temps de troubles religieux, passionnaient les esprits. Aussi l'Académie appela-t-elle Mgr de Montazet à remplacer, en 1757, le cardinal de Soubise.

Il se fit remarquer dans ses nouvelles fonctions par sa mémoire heureuse, son imagination brillante, son éloquence élevée. Il eut pour ses confrères une particulière amitié ; c'est ainsi qu'il

[1] L'archevêque de Paris ayant voulu excommunier les Hospitalières, Montazet lui écrit que « frapper ces pieuses filles, est un de ces actes de tyrannie que les saints Canons condamnent avec les termes les plus forts et qu'ils annulent comme étant la honte de l'épiscopat. C'est un abus insupportable de ce que la Religion a de plus saint ; et cet abus... n'est propre qu'à rendre celui qui s'en est servi mal à propos, l'objet de la risée de uns et de la compassion des autres ». (*Le péché imaginaire, première lettre à M. l'archevêque de Paris. En Europe*, 1756). « M. de Paris ne donne pas ses malédictions par mesure, dit-il ailleurs. Si l'effet suivait son vouloir, combien d'excommuniés pour un seul refus de sacrements que le Parlement aurait réprimé ?... M. de Paris s'exprime comme s'il avait affaire aux plus grands ennemis de l'Eglise et comme si tout était perdu dans la Religion. »

recueillit dans son palais l'académicien Thomas, qui mourut dans ses bras, et auquel il fit même élever un tombeau à Dullins, près de Lyon. C'était d'ailleurs un prélat fort distingué ; on le jugeait bien, à tort ou à raison « cupide et ambitieux[1] », mais il possédait, de l'aveu de tous, une intelligence supérieure, une âme incapable de duplicité, une tenue irréprochable et avait toujours été de mœurs très pures[2].

Les dernières années de Mgr de Montazet ne furent pas heureuses ; des chagrins domestiques les attristèrent et les excès des convulsionnaires troublèrent la fin de son épiscopat. Il s'éteignit à Lyon, le 3 mai 1788, et Boufflers a pu dire en prenant possession de son fauteuil à l'Académie : « En mourant il ne laissa que son nom et son exemple. J'en atteste ses parents chéris et déshérités. »

[1] A. Gazier. *Op. cit.*

[2] « Un archevêque dont j'ignore le nom parla en termes indécents du Primat ; il en est d'autres qui l'attaquent dans ses mœurs : c'est mal connaître M. de Montazet, qui se porta toujours à lui-même un grand respect, *donna tout à l'esprit, et jamais rien au cœur,* ne s'occupant d'autre figure de femme que de celle qu'on donne à dame Fortune. Dans le siècle où nous sommes, cela mérite une demi-canonisation. » (*Lettre de sœur Saint-Louis* (1760) *citée dans l'ouvrage de M. Gazier.*)

CHAPITRE XV

LES ABBÉS BATTEUX ET TRUBLET. Mgr DU COETLOSQUET. — VOISENON. — RADONVILLIERS. — LOMÉNIE DE BRIENNE. Mgr DE ROQUELAURE. — L'ABBÉ ARNAUD

La seconde partie du règne de Louis XV est l'époque des intrigues les plus vives à l'Académie ; « les influences les plus diverses se combattent autour de chaque élection [1] ». Deux grands partis se trouvaient en présence et divisaient les académiciens: les *philosophes* et les *d'Olivets*. Chacun d'eux triomphe à son tour, mais peu à peu se dessine le succès définitif des premiers, et si l'élection de l'abbé de Radonvilliers leur fut contraire, celle de Marmontel vint bientôt après et pour longtemps indiquer leur prépondérance dans le chemin frayé par Montesquieu et par Voltaire. Dès lors Piron ne se plaindrait plus *d'avoir reçu un coup de crosse* et Louis XV éprouvait le besoin d'écrire à la Compagnie : « Mon Académie doit s'attendre à ce que j'aurai toujours la plus scrupuleuse attention à

[1] Emile Gassier. *Les 500 immortels.*

l'examen des choix qu'elle fera dans ses élections, et que je ne laisserai jamais entrer dans son sein personne dont la réputation ne soit intacte du côté des mœurs et de la probité, ni dont les écrits et les discours soient répréhensibles par rapport aux matières de la religion et du gouvernement. Ainsi je lui recommande d'apporter la plus grande attention à ne proposer que des sujets dont les principes et les mœurs soient sans reproches [1]. »

Le premier ecclésiastique reçu à cette époque à l'Académie française est l'abbé Charles Batteux, qui jouit en son temps d'une très grande renommée.

*
* *

Il naquit à Allend'huy, diocèse de Reims, le 7 mai 1713. Après avoir professé la rhétorique à Reims, il la professa ensuite à Lisieux, puis au collège de Navarre, occupa enfin la chaire de philosophie grecque et latine au Collège royal. Dès 1754 il était membre de l'Académie des Inscriptions, et remplaça l'abbé de Saint-Cyr six ans plus tard à l'Académie française.

« Savant distingué, écrivain correct et élégant, littérateur judicieux et plein d'admiration pour les grands maîtres dont l'étude avait rempli sa vie, l'abbé Batteux n'est point au-dessous de la renommée classique dont il est en possession [2]. »

[1] Cf. Ch. Nisard. *Revue contemporaine* (31 mai 1856).

[2] *Encyclopédie du XIXe siècle.*

Cette renommée lui est venue surtout de son ouvrage : *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*, qui eut une célébrité européenne. Il n'a pas laissé d'ailleurs moins de cinquante volumes et on a pu dire de lui, grâce à ses leçons et à ses livres répandus avec amour en faveur de la jeunesse, qu'il était placé non loin de Rollin par ses travaux [1].

La réputation de l'abbé Batteux est aujourd'hui bien diminuée ; sa mémoire doit toujours être vénérée. Bon parent, il soutenait de ses deniers une famille nombreuse ; bon citoyen, il s'intéressait passionnément aux revers et aux succès de la France. Il était chanoine honoraire de Reims, abbé de Bois-Aubry, au diocèse de Tours, et mourut d'une hydropisie de poitrine le 14 juillet 1780, à Paris. « C'est un événement favorable pour M. Le Mierre, écrivait Bachaumont, et, s'il peut espérer de voir ses vœux exaucés pour s'asseoir dans le fauteuil, certes c'est aujourd'hui [2]. » Ce fut en effet Lemierre qui occupa, après l'abbé Batteux, le trente-septième fauteuil.

*
* *

L'abbé Nicolas-Charles-Joseph Trublet appartenait à une vieille famille de Saint-Malo dont les membres « se trouvant très illustrés par l'ancienneté sans tache de leur roture, aimèrent mieux

[1] Cf. Poinsinet de Sivry. *Nécrologe.*

[2] *Mémoires secrets*, t. XV.

rester bourgeois anciens que devenir gentilshommes nouveaux ». Il vint au monde en 1697 et profita si bien de ses études que, dès l'âge de vingt ans, il faisait paraître ses *Réflexions sur le Télémaque*. Comme il avait embrassé l'état ecclésiastique, il accompagna à Rome l'abbé de Tencin, conclaviste du cardinal de Bissy, puis se fixa à Paris, l'esprit mûri par son voyage et les observations qu'il y avait faites. Il publia alors ses *Essais de littérature et de morale* qui établirent définitivement sa réputation. Il avait de l'esprit autant que de bon jugement et dit dans cet ouvrage, à propos de J.-B. Rousseau : « En lisant ce poète qui versifie si bien, mais qui pense et qui sent si peu, je n'ai point de regret que ce soient là des vers, car que serait-ce si ce n'en était pas ? Au lieu qu'en lisant M. de la Motte, qui pense beaucoup et versifie mal, j'ai le regret que ce soient là des vers, parce que l'auteur, écrivant en prose, aurait non seulement mieux écrit, mais encore plus pensé. » Aussi Garot a-t-il écrit dans ses *Mémoires* : « Il me serait facile d'extraire... des observations et des maximes de l'abbé Trublet un recueil, petit à la vérité, qu'on jugerait formé, non de l'esprit de l'abbé Trublet, mais de celui de La Rochefoucauld et de La Bruyère[1]. »

[1] On pourrait faire, en effet, des pensées de l'abbé Trublet un recueil non moins intéressant que celui de l'abbé Rosne sur celles de Surian. En voici quelques-unes que nous cueillons en passant :

« On connaît mieux ses vices que ses défauts. On se corrige plus

L'abbé Trublet était d'ailleurs l'ami de la Motte et aussi de Fontenelle, dont il écrivit plus tard la vie, ce qui lui valut des attaques contre sa doctrine. Pourtant des évêques se reposaient sur lui du soin d'écrire leurs mandements, la Reine le protégeait, il collaborait activement au *Journal chrétien* et il semble bien que ces insinuations ne prouvent que la mauvaise foi de ceux qui les répandirent.

Cependant il avait attaqué assez vivement le poème de *la Henriade*[1]. Aussi Voltaire se vengea de lui en disant dans le *Pauvre Diable :*

L'abbé Trublet avait alors la rage
D'être à Paris un petit personnage
. . . .
Il compilait, compilait, compilait.

A quoi l'abbé répondit que, s'il avait eu le tort de critiquer *la Henriade*, il avait le nouveau tort de persister. Et cela lui coûta cher : il avait attaqué la poésie, les poètes s'unirent pour l'em-

volontiers de ses défauts que de ses vices. On voudrait n'avoir point de défauts ; on veut bien avoir des vices. »

« La Nature a été bien cruelle à l'égard de certains hommes. Non contente de leur refuser toute sorte de mérites, elle leur a donné une grande naissance... Quand on n'a rien de grand que la naissance, on est et on paraît d'autant plus petit que cette naissance est plus grande. »

« On ferait un recueil assez ample des bonnes pensées des sots : mais on en ferait un plus ample encore des sottises des gens d'esprit. »

« Si l'esprit et les talents sont si rares, c'est que tous ceux qui étaient nés pour en avoir n'en ont pas. »

[1] Il définissait le génie de Voltaire *la perfection de la médiocrité.*

pêcher pendant vingt ans d'entrer à l'Académie ! Ce n'est qu'en 1761, à soixante-trois ans, qu'il put enfin y pénétrer[1]. Remarquable par sa simplicité et sa modestie, il envoya à Voltaire son Discours de réception et cette démarche scella leur réconciliation[2]. Dans ce discours, il dit que le titre d'académicien n'est pas seulement un honneur, mais aussi un engagement à un travail commun à la Compagnie. Et il ajoute : « Or, Messieurs, sans me croire digne de l'honneur, je me suis senti capable du travail. »

Mais l'âge venait pour l'abbé Trublet. D'une santé affaiblie, il se retira bientôt dans cette Bretagne qui avait été son berceau et où il voulait achever sa vie. Il était d'ailleurs chanoine de Saint-Malo. Sa conduite avait toujours été sage, religieuse, édifiante. Ses infirmités « furent adoucies par l'estime et l'affection de ceux qui l'entouraient.

[1] « C'est pour ainsi dire le chiffonnier de la littérature. Il a gratté vingt-sept ans à la porte de l'Académie. Enfin on la lui a ouverte. Frappez et l'on vous ouvrira. » (L'abbé DE VOISENON. *Anecdotes.*) On répandit alors une chanson où le nouvel élu disait :

Et dans quarante enfin je forme le zéro. »

[2] Voici un fragment de la réponse de Voltaire : « Votre lettre et votre procédé généreux, Monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre que votre livre... il vaut mieux tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens...

« C'est de cette retraite (Ferney) que je vous dis très sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, etc. » (*Correspondance de Voltaire*, 27 avril 1761.)

Simple, bon, modeste, il ne plaisait pas moins par les qualités du cœur que par les mérites de son esprit et de sa conversation aimable. »

Adonné exclusivement aux bonnes œuvres, aux devoirs de son état, il mourut paisiblement au sein de sa famille, le 14 mars 1770. La ville de Saint-Malo est justement fière de lui avoir donné naissance, et le portrait de l'abbé Trublet figure à l'hôtel de ville entre ceux de Duguay-Trouin et de Maupertuis.

*
* *

Sans être de premier ordre, la figure de Mgr du Coëtlosquet se détache avec un certain éclat au milieu de la plupart de celles de l'époque. Il est bien le vrai évêque, le vrai prêtre, tels qu'on aime à se représenter de nos jours les hommes chargés du lourd fardeau du sacerdoce et de l'épiscopat. Soit à la Cour où il vécut *en évêque* (selon la belle parole de Massillon sur Bossuet), à travers la corruption qui caractérisa la fin du règne de Louis XV; soit dans son diocèse qu'il refusa de quitter pour un siège plus important; soit dans le monde et à l'Académie, il eut toujours une attitude qui n'était plus de son siècle; il semblait venir trop tard sur la scène; « il était des temps apostoliques[1] ».

Il naquit en 1700 dans un manoir de Bretagne

[1] R. Kerviler. *Jean-Gilles du Coëtlosquet.*

près de Saint-Pol-de-Léon, d'une famille qui remontait au XIIIe siècle, et reçut les noms de Jean-Gilles à son baptême. Après ses premières études, il partit pour Paris où il fréquenta pendant onze ans la Sorbonne, ce qui laisse soupçonner l'étendue de ses connaissances[1] ; on ne sera donc pas surpris que son parent, Mgr du Plessis-d'Argentré, évêque de Tulle, l'ait choisi, à peine ordonné prêtre, pour être son vicaire général. Mais, dès la fin de cette année, le futur cardinal de La Rochefoucauld le faisait grand vicaire de Bourges.

Il occupa dix années cette charge, jouissant de la plus complète confiance de son archevêque, puis il fut nommé évêque de Limoges et administra ce diocèse en y donnant l'exemple de toutes les vertus évangéliques. Il refusa même peu après l'archevêché de Tours[2] et ne songeait qu'à se consacrer exclusivement aux soins de son cher diocèse dont la mort seule, pensait-il, pourrait le séparer, lors-

[1] Les jansénistes, qui avaient Coëtlosquet en horreur, firent plus tard sur lui une chanson où l'on disait :

En son premier âge il était
Le plus beau des Écoles
Le plus beau des... le plus beau des...
Le plus beau des Ecoles !

Et une autre strophe de cette chanson est plus mordante encore puisqu'on y lit :

C'est un vrai por... C'est un vrai por...
C'est un vrai portrait d'ange!

[2] M. l'évêque de Limoges, honoré et aimé dans son diocèse, ne veut point le quitter, et a mandé qu'il n'acceptait point l'archevêché de Tours. M. de Limoges a peu de biens de patrimoine ; les bulles qui sont fortes et les réparations forment un objet de 30.000 écus au moins. » (*Mémoires du duc de Luynes*).

que le Roi l'alla chercher au fond de sa province pour le faire précepteur du Dauphin, le duc de Bourgogne.

Lorsque celui-ci fut mort prématurément[1], le Roi chargea Mgr du Coëtlosquet de l'éducation du futur Louis XVI, et, bientôt après, de celles du comte de Provence et du comte d'Artois, en sorte que, par un privilège sans doute unique, l'ancien évêque de Limoges a été le précepteur de trois rois de France.

Le prélat passa douze ans à la Cour, opposant la tenue la plus digne à la corruption ambiante, ayant toujours, suivant sa propre expression, « une oreille ouverte pour entendre le bien, et l'autre fermée pour ne pas entendre le mal », et forçant l'estime de tous par son attitude pleine de réserve et par ses vertus incontestées.

Grâce à la tradition qui réservait un fauteuil de l'Académie au précepteur des Enfants de France, on parla, dès 1760, d'y recevoir Mgr du Coëtlosquet. Son élection paraissait même assurée, lorsque, informé que deux hommes de lettres d'un mérite distingué aspiraient en même temps que lui au même honneur, il se retira pour les laisser passer[2]. Buffon, qui était alors directeur, avait même com-

[1] Il faut lire dans la brochure de M. René Kerviler le récit de cette mort édifiante et qui eut tant de conséquences pour la France. On y verra aussi le rôle de Mgr du Coëtlosquet, qui entoura le prince de soins si touchants et reçut son dernier soupir.

[2] Comte du Coetlosquet. *Notice biographique sur J.-G. du Coëtlosquet.*

posé déjà sa réponse éventuelle, qui figure au tome X de l'*Histoire naturelle générale*[1]. Le prélat fut enfin élu en 1761[2]. Il succédait à l'abbé Sallier. Aucun candidat ne s'était présenté contre lui. Son discours de réception est en grande partie consacré à l'éloge de son premier élève, le duc de Bourgogne, et l'on peut voir, par ces pages attendries, quel souvenir fidèle il lui avait gardé[3].

Lorsque Louis XVI monta sur le trône, il fit son ancien précepteur commandeur du Saint-Esprit, et lui proposa même de solliciter pour lui le chapeau de cardinal. Mais, par une modestie et un désintéressement peu communs, Mgr du Coëtlosquet le pria instamment de n'en rien faire, et de désigner plutôt pour cette éminente dignité, un membre de la famille de son ancien archevêque. C'est ainsi que Mgr de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen,

[1] On y lit : « ... Au peu d'empressement que vous avez marqué pour les dignités, à la contrainte qu'il a fallu vous faire pour vous amener à la Cour, à l'espèce de retraite dans laquelle vous continuez d'y vivre, au refus absolu que vous fîtes de l'archevêché de Tours qui vous était offert, aux délais même que vous avez mis à satisfaire les vœux de l'Académie, qui pourrait méconnaître cette modestie que j'ai tâché de peindre ? »

[2] D'Alembert écrivait à Voltaire l'année précédente : « Depuis quelques jours tout le monde veut ici que vous soyez mort : on vous désignait même... l'ancien évêque de Limoges pour successeur. Votre éloge eût été fait par un prêtre, et cela eût été plaisant. » (14 avril 1760). Ce fut tout de même un prêtre qui prononça l'éloge de Voltaire (voir page 292).

[3] C'est dans ce discours de réception qu'on trouve ce trait charmant à l'adresse de Fontenelle : « Cet homme célèbre qui, ayant vécu près d'un siècle, en a illustré deux. » Et cet autre sur le roi Stanislas : « Ce prince qui a régné glorieusement, même après avoir quitté le trône. »

reçut le chapeau destiné à Coëtlosquet qui se contenta d'être premier aumônier de Monsieur et administrateur de la feuille des bénéfices. Mais bientôt, fatigué par l'âge et la goutte, il se retira à l'abbaye de Saint-Victor où il passa encore dix ans dans la retraite, et où il mourut en 1784, à l'âge de quatre-vingts ans, avant d'avoir vu les malheurs qui allaient fondre sur la France et sur son ancien élève (ce qui à fait dire à son petit-neveu, empruntant les paroles d'un ancien, qu'entre toutes les marques de faveur dont la Providence s'est plu à l'environner dans le cours de sa vie, la plus signalée, c'est d'avoir placé si à propos l'époque de sa mort), et laissant à tous ceux qui l'avaient connu le souvenir d'un homme « toujours digne du cœur de Dieu par sa piété, digne du cœur des hommes par sa douceur[1] ».

*
* *

Par un assez piquant contraste, le premier nom que l'on rencontre parmi les académiciens ecclésiastiques, après celui de cet édifiant personnage, est celui de l'abbé de Voisenon, dont l'esprit subtil et léger, les piquantes saillies charmèrent, pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle, les nombreux loisirs de la haute société.

Il naquit, en 1708, au château de Voisenon. Sa santé fut toujours délicate et il disait plus tard

[1] L'abbé FAUGÈRES. *Oraison funèbre de Mgr du Coëtlosquet.*

que la nature l'avait formé « dans un moment de distraction[1] ». Son intelligence au contraire fut, dès son enfance, vive et éveillée : il n'avait pas douze ans qu'il écrivait en vers à Voltaire. Plus tard il vint à Paris où ses gentillesses, son amabilité, son enjouement, ses tours d'esprit, ses quolibets le mirent vite à la mode et le firent rechercher par la société la meilleure[2]. Il écrivait alors des pièces de théâtre qui n'eurent pas du reste grand succès : il s'en consolait aisément et fit même jouer au théâtre français une comédie qui n'était qu'une critique de l'une de ses œuvres *L'Ombre de Molière*.

Cependant un duel où il blessa grièvement son adversaire (un officier qu'il avait raillé avec trop de malice), et une maladie assez sérieuse qu'il eut peu après, firent naître chez lui des réflexions telles qu'il satisfit aux désirs de sa famille en entrant dans les ordres. L'évêque de Boulogne était son parent : il l'appela auprès de lui aussitôt qu'il fut prêtre et le nomma son vicaire général. Et ce qui peut donner une idée de la sérieuse attention qu'il apporta dans cette charge, c'est qu'après la mort du prélat, il fut demandé pour évêque par les habitants de Boulogne.

Mais, par un sentiment de délicate réserve qui lui

[1] Il avait une figure de singe. Cf. Tyrté Tastet. *Op. cit.*

[2] Le prince de Conti lui ayant un jour tourné le dos dans un moment de mécontentement : « Ah ! Monseigneur, s'écria l'abbé, je suis content que vous ne me traitiez pas comme un ennemi. » — « Comment cela ? » reprit le prince interloqué. — « C'est que vous ne leur avez jamais tourné le dos ! » Le prince aussitôt reprit sa belle humeur.

fait le plus grand honneur, il alla aussitôt supplier le cardinal de Fleury de ne pas le nommer et lui dit : « Comment veulent-ils que je les conduise, quand j'ai tant de peine à me conduire moi-même ? » C'est ainsi qu'il détourna de lui le fardeau de l'épiscopat. Aussi M[gr] de Roquelaure, prononçant plus tard son éloge à l'Académie, fit à cette noble démarche une éloquente allusion en disant : « Ce qui pouvait peut-être l'en rapprocher, c'est qu'il fut très éloigné de s'en trouver digne. » On sent assez quelle est la fin qu'un tel refus donnait lieu d'espérer. Celle de M. l'abbé de Voisenon fut ce qu'elle devait être : chrétienne et consolante[1].

De retour à Paris, l'ex-vicaire général reprit les occupations de sa jeunesse et cultiva assidûment les lettres, donnant à ceux qui l'approchaient l'occasion de goûter son esprit[2]. Il fréquenta les

[1] D'après ce que nous venons de dire, on ne doit peut-être accepter qu'avec réserve ce qu'on lit dans divers ouvrages, à savoir que, malgré la licence des mœurs d'alors, la conduite scandaleuse de l'abbé de Voisenon finit par émouvoir ses supérieurs ; que son confesseur lui refusa l'absolution et qu'il dut avoir recours au Pape qui lui accorda le pardon de ses fautes, à condition qu'il donnerait 2.000 francs aux pauvres et qu'il dirait exactement son bréviaire.

[2] Bachaumont raconte quelque part que le doyen de Valenciennes fit un jour le voyage de Paris pour réclamer une dette à l'abbé de Boismont : il se trompa par hasard de porte et alla frapper chez l'abbé de Voisenon qu'il ne trouva pas chez lui. Il laissa alors un billet pour expliquer la raison de sa visite. Voisenon répondit aussitôt : « Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, Monsieur ; vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. de Boismont et moi. Il est jeune et je suis vieux ; il est fort et robuste, et je suis faible et valétudinaire ; il prêche et j'ai besoin d'être prêché ; il a une grosse et riche abbaye, et j'en ai une très mince ; il s'est trouvé porté à l'Académie sans savoir pourquoi ; et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas ;

salons de Mme du Châtelet, de Mme Quinault, pour laquelle il fit une comédie, *La coquette fixée*; se lia avec Favart et surtout avec sa femme, qu'il appelait *ma chère petite nièce*. Il était très en faveur à la Cour; le duc de Choiseul l'introduisit dans l'intimité de Mme de Pompadour et voulut même le nommer ministre de France auprès d'une Cour étrangère. Il eut du Roi une pension de 6.000 francs et devint peu après ministre plénipotentiaire du Prince-Évêque de Spire. Enfin, en 1762, il succéda à Crébillon à l'Académie française et s'assit au treizième fauteuil[1]. « On me prête beaucoup de sottises », disait-il un jour. — « Monsieur, on ne prête qu'aux riches », répartit d'Alembert. Protégé par le chancelier Meaupou, il acquit une grande fortune dont il consacra la plus grande partie à des œuvres de charité, car, malgré le décousu de sa vie, il connaissait bien les préceptes de l'Église, et, quoique tout entier au monde, pour obéir aussi à l'ordre du Pape que nous avons mentionné plus haut, « il disait son bréviaire exactement et en marquait les renvois avec des couplets de chansons[2] ».

Puis il se retira dans sa terre de Voisenon, afin de

il vous doit une pension enfin, et je n'ai que le désir d'être votre débiteur. Je suis, Monsieur, etc. »

[1] Le jour de cette élection, pendant que l'Académie délibérait, on répandit dans la salle une quantité de portraits de l'abbé de Voisenon, portant avec son nom cette mention : « Élu à l'Académie le 4 décembre 1762. » (Cf. Émile Gassier. *Les 500 Immortels*.)

[2] *Manuscrit anonyme* (Archives du Sec. Perp. de l'Académie).

se trouver de plain-pied, disait-il, avec la sépulture de ses aïeux, en proie sans cesse aux douleurs que lui causait un asthme qu'il tenait, paraît-il, de sa nourrice[1]. Il y mourut en 1775, conservant toujours sa vivacité d'esprit, car il dit, en voyant son cercueil qu'il avait faire *en cas d'événement* : « Voilà donc ma dernière redingote ! » Puis se tournant vers son valet de chambre : « Coquin, ajouta-t-il, tu ne seras pas tenté de me voler celle-ci. »

Voltaire fit pour lui cette épitaphe :

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille,
Je ne prétends point dire adieu ;
Car je m'en vais au même lieu
Comme cadet de la famille.

Mais ce qui pourra, mieux que ces vers, terminer les pages que nous avons consacrées à l'abbé de Voisenon ; ce qui donnera de lui une plus juste idée et fera concevoir plus d'estime pour sa mémoire, ce sont les paroles que prononçait Mgr de Boisgelin en prenant après lui possession du dix-huitième fauteuil : « Les larmes de ceux dont il a soulagé la misère ont trahi ses bienfaits et nous ont fait connaître ses vertus. »

[1] Cela ne l'empêchait pas d'être « d'une gourmandise à tuer les mieux portants ». (Cf. Mlle Turpin, *Notice*.)

*
* *

C'est à Paris que naquit, en 1709, Claude-François Lysarde de Radonvilliers. Dès l'âge de six ans, il fut mis au collège chez les jésuites et eut là pour maître le célèbre P. Porée qui se prit pour lui du plus vif intérêt[1], développa son esprit et sa sagacité en l'exerçant à la poésie latine et en combattant tout d'abord inexorablement son goût très vif pour les vers français[2]. Cette sollicitude du maître pour l'élève fut d'ailleurs critiquée ; on croyait y voir autant d'intérêt que de zèle, et en effet le jeune Radonvilliers passa de la classe du P. Porée au noviciat des jésuites[3]. Successivement professeur dans différentes villes, il vint enfin à Bourges où M. de Maurepas était alors exilé. Il s'attacha à lui, et c'est à cette fidélité à une victime de l'adversité qu'il dut son élévation future.

M. de Maurepas l'engagea à quitter les jésuites,

[1] Dans sa vieillesse, l'abbé de Radonvilliers parlait encore avec émotion de son ancien maître, et l'appelait *mon père Porée*.

[2] Voltaire, qui avait été l'élève du Père Porée, lui reprocha un jour de ne pas aimer les vers français parce qu'*il ne savait pas en faire*. « Cela peut être, répartit le Père Porée, si je n'en ai pas le talent, je n'en montre pas la prétention. Mais vous conviendrez que, si la langue française ne me doit pas de beaux vers, je lui ai formé du moins d'assez bons poètes, tels que vous, M. de Voltaire, M. Le Franc de Pompignan et M. Gresset. Je doute qu'il en sorte de pareils de votre école ! »

[3] « On a prétendu qu'ils (les jésuites) ne cultivaient ainsi de préférence les sujets qui annonçaient les dispositions les plus heureuses, que dans la vue, au reste très louable, d'en enrichir leur compagnie. » (Cardinal MAURY, *Discours de réception*.)

et le présenta au cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, qui fit successivement l'abbé de Radonvilliers secrétaire, grand vicaire, secrétaire d'ambassade à Rome, et qu'il prit ensuite pour conseiller intime dans la présidence des Assemblées du clergé et dans le ministère de la feuille des bénéfices.

Après la mort de l'archevêque de Bourges, Mgr du Coëtlosquet appela l'abbé de Radonvilliers, qu'il avait précédé dans sa charge de vicaire général, à venir le seconder dans l'éducation des Princes. Il fut donc nommé sous-précepteur. C'est là qu'il écrivit plusieurs de ses ouvrages, notamment *les Vies des grands capitaines* et son *Cornelius Nepos*. C'est là aussi que les suffrages des académiciens vinrent le chercher pour lui donner, en 1733, le siège de Marivaux [1]. Mais « ne voulant pas paraître uniquement redevable de son rang littéraire aux fonctions qui le fixaient à la Cour », il publia bientôt son ouvrage le plus important et le plus original, *De la manière d'apprendre les langues* [2].

Étant directeur de l'Académie en 1778, l'abbé de Radonvilliers dut y prononcer l'éloge de Voltaire,

[1] Chose curieuse : le nouvel académicien retrouvait dans la compagnie quatre anciens jésuites comme lui : l'abbé d'Olivet, Gresset, les abbés de la Ville et Millot. Marmontel se présentait en même temps que lui : il eut la sagesse de s'assurer pour toujours la reconnaissance de son concurrent en reportant sur lui toutes ses voix, ce qui fit élire l'abbé Radonvilliers à l'unanimité.

[2] « En lisant pour la première fois cet ouvrage, dit le cardinal Maury (*Discours de réception*), j'éprouvai d'abord l'impression à laquelle je reconnais toujours les bons livres : je me proposai à chaque chapitre de le relire ».

qui était mort le 30 mai. Il s'excusa tout d'abord d'une fonction « qu'il n'avait ni choisie, ni désirée », puis, attaquant franchement son sujet, il fit des réserves et exprima le regret qu'un si beau génie n'ait pas toujours dédaigné « cette triste célébrité qui s'acquiert malheureusement par l'audace et par la licence ».

Pendant qu'il était à la Cour, il s'attacha à faire rentrer en grâce M. de Maurepas, qui lui fut redevable de sa situation future dans le ministère. Aussi n'est-ce qu'au propre refus de l'abbé de Radonvilliers qu'on doit attribuer son éloignement des plus hautes dignités de l'Église qui lui furent plusieurs fois offertes. Il se contenta d'une charge de conseiller d'État. On a pu dire ainsi qu'il avait traversé une longue vie « en parcourant, à toutes les époques turbulentes de l'esprit de parti, les carrières les plus orageuses de la société, dans les maisons d'éducation, dans les cloîtres, dans les cabinets du ministère, dans les assemblées du clergé, dans les palais des Grands, dans les ambassades, dans les Cours, dans les emplois publics, dans les tribunaux, dans les Académies, sans qu'on lui ait jamais connu un seul adversaire, un seul détracteur, un seul ennemi[1] ».

Avant de terminer ces lignes consacrées à l'abbé de Radonvilliers, il faut citer encore ses aumônes immenses qu'on doit célébrer d'autant mieux qu'il

[1] Cardinal MAURY. *Discours de réception.*

les cachait avec plus de soin. « Durant les trente-trois dernières années de sa vie, qu'il a été notre paroissien, nos registres attestent qu'il n'a jamais manqué d'envoyer cent louis tous les mois à son curé pour les pauvres de la paroisse de Saint-Roch[1]. »

Il mourut à quatre-vingts ans le 20 avril 1789, remerciant la Providence de sa fin prochaine comme d'un bienfait, et la bénissant « avec des yeux baignés de larmes de n'être pas témoin d'une catastrophe, devant laquelle sa vieillesse consternée ne découvrait plus d'autre asyle et d'autre terme que le tombeau[2] ».

*
* *

« Je serai ministre ; je rebâtirai Brienne » avait dit dans son enfance Étienne-Charles de Loménie. Et cette unité d'un vouloir absolu, qui ne l'a pas quitté pendant plus de quarante années, marque bien le trait dominant de sa vie, à travers tous les événements de cette époque de décadence. Cette époque même explique assez les soubresauts et l'effondrement d'une carrière qui aurait pu, en d'autres temps, être si belle.

Il naquit en 1727 à Paris, d'une famille noble du

[1] *Registres de Saint-Roch.* — Lorsque Bailly, alors maire de Paris, vint à Saint-Roch en 1789 pour vérifier les comptes de l'année précédente, il constata que l'abbé de Radonvilliers avait contribué aux recettes pour 45.000 livres.

[2] Cardinal Maury. *Loc. cit.*

Limousin. Destiné au clergé, comme cadet, après de brillantes études au collège d'Harcourt, il entra dans les ordres et l'archevêque de Rouen le fit bientôt son vicaire général. Puis le cardinal de Luynes, qui allait à Rome après la mort de Benoît XIV, le choisit pour son conclaviste. Dès lors il était en bonne posture pour avancer : aussi ne fut-on pas surpris lorsque, dès l'âge de trente-deux ans, il fut appelé à l'évêché de Condom. En 1763, il était transféré à Toulouse et se montra dans cette ville excellent administrateur, prélat éclairé et charitable, et aussi grand seigneur magnifique, puisque c'est à lui qu'on doit l'établissement du canal de Brienne qui relie le Caraman à la Gironde [1].

Quoiqu'il n'eût rien publié de saillant, l'Académie, soufflée par d'Alembert, saisit le prétexte de son oraison funèbre de Monseigneur le Dauphin pour le recevoir parmi ses membres en 1770 [2] et, comme il avait mérité d'autre part la bienveillance de la Cour, et que l'archevêché de Sens était devenu vacant, il y fut installé et obtint plus tard comme coadjuteur son neveu Pierre de Loménie de Brienne qui n'avait que vingt-cinq ans.

[1] Il intervint dans la querelle du *Quiétisme*, ce qui lui mérita les éloges et la reconnaissance de Fénelon.

[2] « On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse qui passe pour une bête de votre façon, très bien disciplinée par vous », écrivait Voltaire à d'Alembert ; à quoi celui-ci répondait : « Nous avons en lui un très bon confrère qui sera certainement utile aux Lettres et à la Philosophie, pourvu que la Philosophie ne lui lie pas les mains par un excès de licence, ou que le cri général ne l'oblige pas d'agir contre son gré. »

Mais, dans l'intervalle, il avait été porté au Ministère, car, chez lui « le but était précis, la distance longue, la volonté implacable », et, habile à se ménager toutes les faveurs, il avait fait nommer le fameux abbé de Vermont lecteur de la Reine et avait pu obtenir par lui la disgrâce de Calonne, son adversaire, et plus tard le cordon bleu (1782). Son ministère se passa au milieu d'inextricables difficultés et n'a guère laissé dans l'histoire qu'un souvenir honorable, celui de l'édit qui rendit l'état civil aux protestants. Il tomba sans regret en 1788[1].

Louis XVI ne s'était pas mépris sur ses intentions de sujet fidèle, ni sur l'utilité de certaines de ses réformes ; aussi sollicita-t-il pour lui du pape le chapeau rouge. Il l'obtint le 15 décembre 1788[2]. La Cour combla d'ailleurs de faveurs le nouveau cardinal : il avait de riches abbayes qui lui rapportaient plus de 650.000 livres de rentes. Une coupe de bois dans l'une d'elles lui avait valu un million, et ce chiffre devrait être au moins triplé en valeurs

[1] J. PERRIN. *Le cardinal Loménie de Brienne.* En apprenant sa chute, Marie-Antoinette « pleura et lui permit de l'embrasser pour lui témoigner sa douleur et son intérêt ». (*Id.*, *ibid.*) « Heureux toute ma vie, écrivait le prélat, j'avais cessé de l'être depuis que j'étais à Ver sailles... Je voulais le bien, je le voulais avec franchise ; mais mon caractère n'était pas fait pour les temps d'orage et de trouble. Il m'était doux de me retirer (du ministère) et je n'avais de regret que d'y avoir été mêlé. » (*Mémoires de Soulavie*, VI, chap. XIII.)

[2] *Difficile profecto dictu est, quo studio rex christianissimus iterum iterumque flagitavit a Nobis cardinalitiam pro illo dignitatem, a qua tribuenda eramus certe animo alieno.* (Paroles de Pie VI au consistoire du 26 septembre 1791.)

d'aujourd'hui[1]. C'était, après le cardinal de Rohan, le plus riche prélat du royaume.

Il se retira dès lors dans son archevêché de Sens où il se rendit populaire par sa bienfaisance. « Économie de tout, disait-il, excepté d'aumônes ». Mais, lors de la constitution civile du clergé, le cardinal fut un des trois évêques qui prêtèrent le serment, prenant le titre d'évêque de l'Yonne. Il faut noter pourtant, à sa louange, le refus qu'il opposa à deux évêques constitutionnels qui s'étaient adressés à lui pour obtenir l'institution canonique. Plus digne que Talleyrand, il n'osa pas aller jusque là. Il aurait pu leur dire, comme Jarente : « Je jure, mais je ne sacre pas. »

Cependant l'orage s'était amoncelé sur sa tête : apprenant l'émotion de Rome, il écrivit au Pape pour essayer de justifier sa conduite. Mais un bref de Pie VI lui ayant fait prévoir qu'il allait être déposé, il voulut prévenir cette disgrâce et lui écrivit de nouveau qu'il renonçait au cardinalat[2]. Le Pape ne tint aucun compte de cette lettre et, dans le consistoire du 26 septembre 1791, le déclara déchu de sa dignité et des privilèges y annexés, le déclarant en outre apostat et réfractaire, et de plus

[1] Taine. *L'ancien Régime*, III. Il faut dire que le cardinal resta toujours attaché à la famille royale. En apprenant la mort du roi, il se renferma dans son appartement et pleura amèrement. (Morellet, *Mémoires*, II, ch. xxv.)

[2] Il mérita pour cela les compliments de Beaumarchais qui lui écrivit le 1er avril 1791 : « Entre nos cardinaux actuels, nous devons préférer à des chapeaux sans tête une bonne tête sans chapeau. »

suspens à cause de son serment et de sa participation au schisme [1].

Loménie de Brienne était dépouillé de ses dignités ; il avait, pour complaire aux hommes du jour, compromis sa carrière, fait litière de son honneur. Le grand seigneur était à terre : les révolutionnaires le remercièrent à leur façon. Il fut arrêté le 2 août 1794. L'intervention populaire le fit bientôt relâcher ; mais un prélat millionnaire, ancien ministre de la monarchie, était de bonne prise. Il fut de nouveau jeté en prison. Une attaque d'apoplexie l'emporta en quelques heures : il échappait à la justice des hommes pour ne plus relever que de la justice de Dieu [2].

Peut-être, pour le juger sainement, faut-il tenir compte du temps affreux où il vécut, et c'est dans les mémoires de la vicomtesse de Loménie, sa nièce, que nous trouverons le plus juste jugement qu'on doive, pensons-nous, porter sur lui. « L'orgueil et l'ambition, dit-elle, l'ont égaré. S'il vivait à présent, il reviendrait aux bons principes et aurait, je crois, assez de courage pour avouer qu'il a eu tort [3] ».

[1] Bullarium Romanum (26 sept. 1791). « *Apostata et refractarius... salva pœna suspensionis ab exercitio ordinis ab eo pariter incensa.* » Voir aussi la *Lettre de l'abbé de Royon à Mgr Loménie de Brienne, décardinalisé moitié de gré, moitié de force, mais toujours archevêque de Sens malgré lui*, réfutation saisissante des prétendus griefs allégués par le cardinal pour donner le change à l'opinion.

[2] J. Perrin. *Loc. cit.* Il est inutile d'insister sur la fausseté de l'allégation qui veut que le prélat se soit volontairement donné la mort. (*Id.*, *ibid.*)

[3] Vicomtesse de Loménie. *Mémoires.*

*
* *

Jean-Armand de Bessuéjouls, comte de Roquelaure, qui n'a d'ailleurs rien de commun avec les deux maréchaux du même nom, naquit en 1721 à Roquelaure, dans l'Aveyron. Il n'avait que trente-deux ans lorsqu'il fut nommé évêque de Senlis. Nous le trouvons dix ans plus tard premier aumônier de Louis XV. Ayant prononcé, en cette qualité, plusieurs oraisons funèbres devant la Cour, il se trouva désigné, en 1770, pour succéder à Moncrif, à l'Académie française. Il était aussi conseiller d'État et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit[1].

Il n'eut pas à refuser le serment à l'époque de la Révolution, son diocèse s'étant trouvé compris dans les suppressions faites par l'Assemblée constituante : il fut cependant incarcéré en 1793, passa en prison le temps de la Terreur, fut même « le seul de sa *chambrée* qui échappa au massacre de Joseph Lebon[2] », puis revint ensuite dans son diocèse où Napoléon l'alla chercher, en 1802, pour le faire archevêque de Malines[3]. Il avait gouverné l'église de Senlis pendant un demi-siècle.

[1] Comme il était d'une parcimonie exagérée, on disait qu'il ne lui manquait, pour obtenir l'archevêché de Paris, que de « donner un bon dîner ».

[2] Michaud. *Biographie universelle.*

[3] Il avait donné sa démission au moment du Concordat et avait même été inscrit un des premiers par l'abbé Bernier sur la liste des candidats à l'archevêché de Paris.

Il y avait à peine six ans qu'il était installé à Malines, lorsque Napoléon le fit, en 1808, chanoine de Saint-Denis[1].

Il conserva jusqu'à la fin les manières aimables et polies d'un prélat qui avait vécu à la Cour, et prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans sa vieillesse exceptionnelle, soustraite à toutes les tristesses du corps et de l'esprit. Il avait depuis longtemps renoncé à toute fonction, mais il allait toujours fidèlement aux séances de l'Académie, qu'il avait vue trois fois se renouveler et dont il était depuis longtemps le doyen. Aussi Cuvier a-t-il dit plus tard, dans son discours de réception : « Nous n'avons pu voir sans quelque vanité que, forcé par son âge de renoncer aux soins de l'épiscopat, devenu insensible aux hommes, son zèle pour l'Académie avait survécu à tous les autres intérêts. »

*
* *

François Arnaud, abbé de Grandchamp, de l'Académie française, associé de celle des Belles-Lettres, historiographe en survivance de l'ordre de Saint-Lazare, naquit près de Carpentras en 1721. Placé au collège de cette ville, il négligea bientôt ses études pour la musique, dans laquelle il fit les

[1] On dit que Mgr de Roquelaure apprit par le *Moniteur* qu'il avait donné sa démission de son siège où l'on voulait placer un prélat en faveur (MICHAUD).

plus rapides progrès. Mais il se reprocha bientôt cette innocente distraction et devint vite si laborieux qu'il fut poussé vers l'état ecclésiastique « où il aurait peu de distractions et beaucoup de loisir[1] ».

Il avait trente-deux ans lorsqu'il vint à Paris où il rêvait d'écrire un grand ouvrage sur la musique, car il s'était peu à peu remis à son art favori et avait longtemps médité cette œuvre au fond de sa province, dans l'obscurité, la douceur et le repos, ne chantant, nous dit-il lui-même, *que pour lui et pour les Muses*. Mais la constance lui fit défaut pour terminer ce qu'il avait commencé.

Il entreprit alors, en collaboration avec M. Suard, des traductions d'auteurs grecs, car il s'était pris pour leur langue d'une admiration égale à celle qu'il avait pour l'harmonie. Il publia ces travaux dans le *Journal des Savants*, la *Gazette littéraire de l'Europe* et dans de nombreux *Mémoires* lus à l'Académie des Inscriptions, dont il faisait partie depuis 1762. Il semblait donc exclusivement adonné à l'érudition, lorsque éclata la querelle des Gluckistes et des Piccinistes. La passion de l'abbé Arnaud pour la musique se réveilla et le fit se jeter avec ardeur dans cette révolution lyrique. Jamais Gluck ne trouva « dans aucun homme de lettres autant d'encouragement et de secours[2] ».

[1] *Histoire de l'Académie des Inscriptions* (t. XLVII).

[2] *Id. Ibid.*

Cette longue querelle l'absorba entièrement pendant plusieurs années, remplissant ses journées de cette agitation, de cette exaltation même dont son esprit ne pouvait se passer et lui donnant occasion de mettre au jour des écrits polémiques pleins de couleur et d'élévation.

Il entra à l'Académie française en 1771, y remplaçant Mairan[1]. L'unité de vues, la persévérance n'étaient pas son fort. Après avoir combattu les philosophes, il les soutint ensuite avec ardeur. « Recherché dans le monde, il en prit le goût et perdit en grande partie celui de l'étude et de la retraite », et la familiarité des personnages les plus illustres finit par le détourner presque entièrement de la culture des lettres. Il était loin de manquer d'esprit et se montra toujours bon, charitable et généreux, malgré l'insouciance qui dominait sa vie[2].

Il mourut, en 1784, d'un dépérissement progressif, dont les progrès furent rapides et contre lequel il ne lutta point, car son énergie physique ressemblait à son impuissance morale. Il écrivait peu de

[1] Il fut élu en même temps que l'abbé Gaillard. On fit à cette occasion circuler ce quatrain :

> Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
> La Lespisnasse, en riant du succès,
> Disait partout : grâce à mon industrie,
> Voilà déjà deux grands hommes de faits.

[2] Marmontel ayant émis un jour la prétention de posséder le secret des vers de Racine, l'abbé Arnaud fit contre lui une épigramme terminée par ces mots :

> « Jamais secret ne fut si bien gardé ! »

temps avant sa mort à une dame Vimeux, en lui envoyant une loge pour aller à la Comédie française : « Voici le quatrième jour que je passe dans ma chambre. Je rentrai dimanche avec une toux violente, un grand mal de tête et de la fièvre, les transpirations, la diète et les boissons n'ont apporté presque aucun changement à ma manière d'être. Mes nuits ne sont pas bonnes, j'ai la tête et les yeux toujours douloureux, mon pouls est toujours agité et mes accès de toux très violents. Je puis compter pour rien tout cela, si j'apprends que la santé de M. d'Argental est en bon état[1]. »

[1] (*Inédit*). Archives du Secrétaire perpétuel de l'Académie.

CHAPITRE XVI

PROTECTORAT DE LOUIS XVI

BOISGELIN, ARCHEVÊQUE D'AIX. — L'ABBÉ MILLOT. LE CARDINAL MAURY

Louis XV étant mort le 10 mai 1774, le titre de Protecteur de l'Académie revenait de droit à son successeur. Celui-ci n'était pas plus partisan que lui des philosophes, peut-être l'était-il moins encore : mais ceux-ci étaient maintenant en majorité à l'Académie, et d'ailleurs Louis XVI tenait, par tempérament, à rester éloigné des querelles qui la divisaient. Aussi n'eut-il guère de protecteur que le titre.

Si Voltaire vivait depuis bien des années retiré à Ferney, il n'en dirigeait pas moins, du fond de sa retraite, le mouvement philosophique qu'il avait contribué à créer. D'Alembert, de son côté, travaillait activement à imposer son influence dans les élections académiques. Il y était aidé par Mlle de Lespinasse, et si parfois on peut reprocher à celle-ci son intervention dans plusieurs de ces élections, il en est une au moins qu'elle décida et

qui lui fait le plus grand honneur : celle de Mgr de Boisgelin.

*
* *

Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, qui succéda à l'abbé de Voisenon, naquit à Rennes en 1732, le 27 février. Il céda à son frère ses droits d'aîné de la famille et embrassa l'état ecclésiastique. « Il fut peu d'hommes à qui la nature ait prodigué, à un degré aussi remarquable, toutes les qualités qui assurent cet utile ascendant qui est moins l'ouvrage de la force et de la puissance que celui du caractère personnel [1]. » D'abord grand vicaire de Pontoise, puis évêque de Lavaur à trente-deux ans, il fut fait archevêque d'Aix en 1770. Tout changea de face aussitôt qu'il y parut, nous dit le cardinal de Bausset, qui avait été longtemps son vicaire général ; il présida les États de Provence, fit construire des routes, obtint la création d'un canal qui porta son nom. Son administration fut douce et habile, car il obtenait tout par la persuasion. Ayant par exemple un jour repris assez vivement un ecclésiastique, et voyant la peine que celui-ci en ressentait, il ajouta aussitôt : « Je sais que vous pouvez faire mieux que ce que vous avez fait : il faut pardonner à mon amitié de l'exiger. »

[1] Cardinal de Bausset. *Notice historique sur le cardinal de Boisgelin.*

C'est ainsi qu'il sut conquérir bientôt son clergé. Il ne fut pas moins populaire parmi ses diocésains. Ses charités étaient considérables et il disait qu'il lui était impossible de jamais se refuser à une demande d'argent. « S'ils savaient mon secret, ajoutait-il en souriant, il ne me resterait jamais un sol ! » Lors de la famine qui signala les débuts de la Révolution, il secourut puissamment la ville d'Aix, fit importer du blé de l'étranger et donna cent mille francs pour épargner à ses diocésaires les horreurs de la faim. Sa vie privée était fort régulière, il travaillait sans cesse et était d'une sobriété extrême et d'autant plus remarquable qu'elle avait à résister aux séductions d'une table splendide. « Je vis, disait-il, de ce que je ne mange pas. »

Nommé député du clergé aux États généraux, il y montra sa modération et sa sagesse et combattit énergiquement la saisie des biens d'Église. Il fut cependant emporté par la tourmente et dut émigrer en Angleterre : il y passa dix années, dépouillé d'une fortune considérable, menant une vie retirée et occupant ses loisirs à traduire les Psaumes en vers [1]. Car il s'était adonné de bonne heure à la poésie et avait fait autrefois une traduction d'Ovide qui, jointe à ses autres travaux, à son discours du sacre de Louis XVI, à ses oraisons funèbres, l'avait fait recevoir, dès 1776, à

[1] Pour donner une idée de la manière de Mgr de Boisgelin et montrer que ce grand dignitaire de l'Église aurait pu occuper une place

l'Académie française. Il y conserva son fauteuil à la réorganisation de 1803.

Mgr de Boisgelin ne rentra en France qu'après la signature du Concordat[1]. Pie VII le fit archevêque de Tours et l'année suivante le créa cardinal. Mais il ne jouit pas longtemps de cette dignité : affaibli par le travail, il se retira bientôt à la campagne dans le sein de sa famille, « entouré de ses neveux auxquels il avait servi de père dès leur plus tendre enfance[2] ». C'est là qu'il mourut pieusement le 22 août 1804.

Les œuvres du cardinal de Boisgelin sont nombreuses et variées : elles font honneur à son érudition et à son caractère. Beaucoup n'ont pas été publiées[3]. Son chef-d'œuvre est l'Oraison funèbre de Stanislas, roi de Pologne. Elle fut même applaudie lorsqu'il la prononça. « La première partie

enviable parmi les simples littérateurs, nous citerons un fragment de sa Paraphrase des Psaumes :

« Parmi les changements que sa colère enfante,
« Le Dieu terrible a pris sa course triomphante.
« Sous sa marche rapide il abaisse les cieux,
« Il appelle les vents : et les vents furieux,
« Par delà les remparts des voûtes éternelles,
« Le tonnerre à la main, le portent sur leurs ailes. »

[1] Il dit dans sa lettre au Pape qui lui avait demandé sa démission : « Jusqu'ici tous nos sacrifices étaient offerts sur les ruines même de la Religion : nos pertes étaient ses pertes et nous partagions tous nos malheurs avec elle. Voilà la première offrande que nous pouvons faire de nous, de notre existence entière, au bien de la Religion. Voilà le premier moment où nous pouvons goûter, au sein de nos souffrances personnelles, la satisfaction de n'avoir point à gémir sur les privations des fidèles ! » (Londres, 1802.)

[2] De Bausset. *Loc. cit.*

[3] Notamment, son discours de réception à l'Académie.

semble avoir été écrite par Fénelon, et la seconde esquissée par Bossuet », dit Dureau de la Malle dans son discours de réception, et après ce magnifique éloge, il appelle ce discours « un ouvrage qui, à très peu de chose près, est un chef-d'œuvre ». Et à ce jugement d'un écrivain sur les œuvres de Boisgelin, nous ne pouvons que joindre celui d'un prélat sur sa personne : « Ses talents, dit-il, l'ont placé au rang des évêques les plus distingués de l'Église de France. »

*
* *

Entre les deux personnages qui occupent le commencement et la fin de ce chapitre, le nom de l'abbé Millot passe un peu inaperçu. L'abbé Millot eut cependant son mérite et on ne doit pas juger avec indifférence le vicaire général de Lyon. S'il n'eut pas la valeur de Boisgelin ni l'éclat de Maury, il fut un homme remarquable par ses connaissances et considéré pour la régularité de sa vie.

Claude-François-Xavier Millot, auteur des *Mémoires politiques et militaires* du duc de Noailles, composés sur des lettres originales et inédites de Louis XIV, de Mme de Maintenon, de Louis XV, de Philippe V, de la princesse des Ursins et de plusieurs de nos généraux, naquit près de Besançon en 1726. D'abord jésuite, professeur, prédicateur, il dut quitter la Compagnie de Jésus à la suite de

l'Éloge de Montesquieu, pour lequel il avait été couronné par l'Académie de Dijon.

Rentré dans le clergé séculier, il fut appelé à Lyon par Mgr de Montazet et nommé vicaire général[1]. Il quitta bientôt cette place pour se rendre en Italie où le duc de Parme l'avait fait professeur à son collège des Nobles. Rentré plus tard en France, il devint précepteur de l'infortuné duc d'Enghien.

Auparavant il avait été élu à l'Académie française en remplacement de Gresset[2]. Il a traduit l'*Essai sur l'homme* de Pope et écrit aussi l'*Histoire des Troubadours* et plusieurs ouvrages historiques pour la jeunesse, notamment des *Éléments d'histoire* « quoique les sciences seules, dit-il, aient des éléments », mais que ses jugements imprudents sur les Papes, l'affectation avec laquelle il relève les abus qui se sont glissés dans l'Église, sa philosophie tranchante ont fait sévèrement critiquer. « Quel parti vous avez tiré de ce pauvre abbé Millot! écrivait Chamfort à Morellet; je n'en ai jamais su tant tirer de son vivant, et je vous

[1] Il fit aussi partie de l'Académie de Lyon.

[2] « Aucun historien, lui dit d'Alembert en répondant à son discours, n'a peut-être mieux observé que vous, non cette maxime triviale et fausse que celui qui écrit l'Histoire ne doit avoir ni Religion ni Patrie, mais ce principe d'une philosophie plus saine et plus vraie qu'également éloigné du faux zèle et du scandale, de l'esclavage et de la révolte, aimant sa Nation et juste envers les autres, il doit rendre la vraie Religion respectable à tous les hommes par la morale qu'elle enseigne, et la Patrie chère aux citoyens par les liens sacrés qui les unissent à elle et qui rendent si doux le besoin de l'aimer. » (Séance du 19 janvier 1778.)

aurais demandé votre secret. Au surplus, vivent les morts pour être quelque chose [1] ! »

L'abbé Millot mourut au Palais-Bourbon, à Paris, le 20 mars 1785.

* * *

C'est dans une famille pauvre et obscure que naquit, le 26 juin 1746, Jean Sifrein Maury. Il commença ses études dans son pays natal, Valréas au Comtat Venaissin, et il les termina au séminaire d'Avignon. Son ardeur au travail, son heureuse mémoire, la vivacité de son esprit, sa franchise et son ambition le firent remarquer dès son jeune âge. Il avait à peine atteint sa dix-huitième année, que le vice-légat, Mgr Salviati, le faisait nommer membre de l'Académie romaine des *Arcades*.

A dix-neuf ans, il se rendit à Paris. Un des plus lointains souvenirs d'enfance de celui qui écrit ces pages est une gravure du *Journal des enfants*, bien souvent regardée et où l'on voyait trois jeunes hommes cheminant dans une mauvaise patache sur la route de Dijon, faisant des projets d'avenir dorés. L'un disait : « J'espère bien être un jour membre de l'Académie des sciences et médecin du Roi. » L'autre reprenait : « Et moi, je veux être avocat-général. » Le plus jeune à son tour déclarait gravement : « Moi, je veux devenir prédicateur du Roi

[1] *Les Registres de l'Académie française*. Cette lettre est du 20 juin 1785.

et l'un des quarante de l'Académie française ! » Tous trois devaient obtenir les distinctions qui formaient l'objet de leurs espérances. C'étaient Portal, Treilhard et Maury.

Celui-ci, en effet, se fit promptement connaître à Paris ; il y obtint de puissants appuis et, ayant reçu les ordres, arriva, par la protection du cardinal de la Roche-Aymond, à prêcher à la Cour le carême de 1775[1], ce qui lui valut l'abbaye de la Frénade. Le premier point de son programme était atteint. Ayant publié vers ce temps un *Éloge de Fénelon*, un parent de celui-ci, qui était évêque de Lombez, le fit son grand vicaire et chanoine de sa cathédrale. Il n'avait que vingt-cinq ans. Dès lors il ne s'arrêta plus : l'abbé de Boismont, son ami, résigna en sa faveur son prieuré de Lions, qui ne valait guère moins de quarante mille livres de rente et qui lui ouvrit la porte de l'Assemblée Nationale.

Mais, avant d'y être élu, il s'était vu nommer membre de l'Académie française, comme prédicateur du Roi et auteur de beaucoup d'écrits estimés. Il succédait à Lefranc de Pompignan. Sa réception fut brillante et le duc de Nivernais, qui répondit à son discours, ne craignit pas de lui dire, faisant

[1] Quand le cardinal de la Roche-Aymon lui annonça cette nouvelle, Maury s'écria : « Monseigneur, daignez proportionner vos bienfaits à mes forces : je succomberais sous le travail. » L'archevêque répondit : « Qu'importe ? Vous ne serez pas le premier qui soyez mort pour le service du Roi ! » C'est à la suite d'un de ses sermons que Louis XVI aurait dit : « Si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout ! »

allusion à son *Panégyrique de saint Vincent de Paul* : « Vous avez fait pour saint Vincent de Paul plus que n'avait fait sa canonisation même[1]. »

Il réalisait ainsi à quarante ans les rêves de sa jeunesse. Mais son ambition devait être dépassée : il allait monter plus haut. En 1789 il fut envoyé aux États-Généraux qui se transformèrent bientôt en Assemblée Constituante.

La tribune de l'Assemblée Constituante fut vraiment le théâtre de la gloire de Maury : il y soutint brillamment la lutte contre les orateurs de gauche et notamment contre Mirabeau, son compatriote et son adversaire. Il était doué de grandes connaissances, de beaucoup de sang-froid, était clair dans ses idées, correct dans son style, « habile à cacher ce qu'il ignorait[2] ». Deux pistolets qu'il portait toujours à sa ceinture lui épargnèrent de graves mésaventures[3], et on sait la jolie réponse qu'il fit aux révolutionnaires qui voulaient le mettre *à la lanterne*[4].

[1] Le marquis de Bièvre dit à cette occasion :

« *Omnia vincit amor, nos cedamus* à Maury. »

Boismont avait désigné Maury pour lui succéder. L'Académie n'attendit pas la mort du premier pour élire le second, ce qui fit dire à M. de Chastellux : « L'Académie prévint ses vœux : elle ne permit pas que celui *qui partageait déjà sa gloire* n'en fût regardé que comme l'héritier. » Et Rulhière, qui succéda plus tard à Boismont, put ajouter, dans son discours de réception : « La mort de M. l'abbé de Boismont vous enlevait un orateur justement célèbre ; mais vous possédiez parmi vous *son émule en éloquence, le rival de ses succès.* »

[2] Moroni. *Dizionario di erudizione.*

[3] Tout le monde connaît *les burettes de l'abbé Maury*,

[4] Je ne rééditerai pas ici ces mots que tout le monde sait.

Lorsque finit l'Assemblée Constituante, Maury jugea prudent de s'éloigner de Paris. Il n'y était plus en sûreté : et, le pape Pie VI l'ayant appelé à Rome, il s'y rendit. Son voyage fut triomphal, on l'accueillit partout avec la plus grande faveur. Pie VI le nomma archevêque de Nicée et, pour l'acheminer à de plus hautes fonctions, l'envoya comme nonce extraordinaire à la diète électorale de Francfort après la mort de Léopold II. Il n'y fit d'ailleurs qu'une assez médiocre figure de diplomate et assista à l'élection de François II.

Le Pape cependant ne cessa de le combler de ses faveurs et, au consistoire du 21 février 1794, le créa cardinal-prêtre et évêque de Montefiascone et Corneto[1].

Une fortune si brillante, une élévation si rapide irritèrent le gouvernement français et ne furent pas non plus du goût des Romains, toujours un peu jaloux, alors comme aujourd'hui, des étrangers en général, des Français en particulier : dans une

[1] La mémoire du cardinal Maury est toujours vivante à Montefiascone. Lorsque je m'y rendis pour y chercher sa trace, le professeur du séminaire, auquel l'évêque avait bien voulu m'adresser, me dit que le cardinal était un *bienfaiteur insigne* du chapitre et de celui de Bagnorea, dont il eut quelque temps l'administration. Ce fut aussi un *bienfaiteur insigne* du séminaire qu'il dota d'une bibliothèque remarquable de plus de 8 000 volumes. Il fit exempter les clercs du service militaire, ce qui, alors, équivalait presque à sauver leurs têtes. Il fut généreux et bon pour le peuple. C'est lui qui introduisit la pomme de terre dans les États pontificaux. Il ne reste malheureusement à Montefiascone aucun papier du cardinal, car celui-ci les emporta tous avec lui et les fit brûler avant sa mort par son neveu.

satire qui parut alors, ils le qualifiaient de *renard errant et fourbe*[1].

Maury fut plusieurs années l'ardent défenseur de la cause des Bourbons : aussi, quand les troupes impériales vinrent occuper Rome, jugea-t-il prudent de se soustraire à de possibles représailles. Déguisé en charretier, il s'enfuit d'abord à Sienne, puis à Venise. C'est ainsi qu'il se trouva dans cette ville, seul cardinal français, pour le conclave de 1799.

Consalvi nous a raconté quelle part prépondérante prit le cardinal à l'élection de Pie VII[2]. Maury revint à Rome avec le nouveau Pape, et Louis XVIII, alors à Mittau, le nomma son ambassadeur auprès du Saint-Siège. Mais, orateur et tribun puissant, il était décidément peu fait pour la discrétion diplomatique et ne cessa, dans cette charge, « de critiquer hautement le gouvernement de Bonaparte et toute idée de rapprochement entre le Pape et l'*usurpateur* ».

Néanmoins, dès qu'il apprit que Napoléon était proclamé empereur, le cardinal, qui rêvait toujours de Paris, n'hésita pas à lui écrire une lettre que n'eût pas désavouée Talleyrand, tant elle débordait d'adulation et de serments de fidélité ; il reconnaissait l'empereur pour son souverain et lui demandait humblement la permission de retourner en

[1] « *Volpe raminga e mal sicura.* » Moroni. *Loc. cit.*

[2] Cf. cardinal Consalvi. *Mémoires.*

France. Puis il abandonna brusquement sa résidence de Montefiascone et courut à Paris [1].

Napoléon l'accueillit avec faveur : non pas peut-être qu'il eût pour lui un excès de confiance et d'estime ; mais sans doute il comprenait de quel secours le cardinal allait lui être dans ses projets sur la discipline de l'église. Il voyait en lui déjà un sujet soumis et fidèle, épiant ses moindres désirs, obéissant d'avance à ses ordres, sans embarras pour les admettre, sans scrupules pour les exécuter. Afin de le mieux compromettre, de l'enchaîner plus étroitement à sa cause, l'Empereur le reconnut comme cardinal français et le fit grand-aumônier de Jérôme, roi de Westphalie [2].

En 1807, Maury fut élu pour la seconde fois à l'Académie française, au douzième fauteuil, en remplacement de Target. Il avait perdu son siège la première fois par le décret de la Convention du 8 août 1793, qui abolissait les Académies ; la seconde fois, il devait le perdre encore par l'Ordonnance du 21 mars 1816 dite d'*épuration*. Ainsi, ayant été deux fois académicien, il mourut sans être académicien.

Le cardinal Fesch ayant sagement refusé l'archevêché de Paris, que lui offrait son tout-puissant neveu, Maury n'hésita pas à l'accepter pour lui-même (14 octobre 1810). Cela, malgré les ordres de

[1] Il s'était écrié en partant : « Fidélité, tu n'es qu'un nom ! »

[2] « Après cinq minutes de conversation, écrit Maury, je fus ébloui et je me sentis tout à lui. »

Pie VII qu'il connut par un bref de Savone dont il feignit de contester l'authenticité. Et dès lors il n'eut plus aucune retenue dans sa nouvelle attitude vis-à-vis de l'Empereur. Il se montra en tout son partisan le plus fanatique et soutint avec témérité ses plus étranges prétentions [1].

C'est à l'heure où il pensait recueillir le prix de ses flatteries qu'il apprit la chute de l'Empereur. Le Chapitre de Paris, le voyant sans protection, lui enleva ses pouvoirs et il reçut l'ordre de quitter l'archevêché. En vain tenta-t-il de justifier sa conduite : son heure avait sonné et il dut reprendre tristement le chemin de Rome, où, à peine arrivé, il se vit enlever l'administration de son évêché de Montefiascone. Bien plus, par ordre du Pape, il lui fut interdit de se présenter au Vatican, de prendre part aux cérémonies, aux réunions des cardinaux et même aux congrégations dont il était membre [2].

Il menait donc une vie fort retirée et obscure, quand il apprit les événements des Cent-Jours et le retour de Napoléon. Il commit alors l'imprudence de relever la tête et de laisser voir sa résolution de regagner Paris. Arrêté par le gouverneur de Rome, il fut enfermé au château Saint-Ange [3].

[1] Napoléon lui demanda un jour où il en était avec les Bourbons. « J'ai perdu la foi et l'espérance, répondit le cardinal, mais il me reste la charité ! »

[2] « On est bien fort, écrivait alors le cardinal à son neveu, quand on est sûr *de n'avoir à rougir de rien* : j'en suis là, Dieu merci ! » (LOUIS SIFREIN MAURY. *Vie du cardinal Maury.*)

[3] La cellule où on l'enferma était celle que venait de quitter Cagliostro.

On préparait son procès et nul ne sait ce qui serait advenu, si à ce moment le cardinal Consalvi n'était rentré à Rome, venant de Vienne. Celui-ci, apprenant ces cruelles persécutions qu'on n'eût jamais osé se permettre en sa présence, car on connaissait son amitié pour Maury et les souvenirs qu'il avait gardés du conclave de Venise, du rôle qu'y avait joué le cardinal en faveur de Pie VII, fit étouffer aussitôt l'affaire et ouvrir la prison du cardinal; on lui rendit tous ses pouvoirs; il put enfin reprendre la vie normale qui convenait à sa dignité.

C'est ainsi que, grâce à l'intervention de cet homme d'esprit, de cet éminent diplomate, grâce aussi à la bonté de Pie VII, le cardinal Maury put achever paisiblement à Rome une vie si brillante et si troublée[1]. Il y mourut d'une lèpre qu'il avait contractée dans son cachot, le 11 mai 1817.

On pourrait croire que la paix allait enfin régner sur son cercueil. Il n'en fut rien. L'ambassadeur de France s'opposa tout d'abord à ce qu'il fût enterré dans son titre de la Trinité-des-Monts. Le curé de Santa Lucia del Gonfalone voulait que ce fût dans cette église, qui était la paroisse sur laquelle habitait le cardinal. Mais, des sifflets s'étant fait entendre pendant le transport funèbre de son

[1] Cela n'a pas empêché l'auteur d'un *Mémoire au cardinal Consalvi*, à l'occasion de la mort de Maury, d'écrire ceci : « *Giovarebbe che i posteri perdessero la memoria di un tal cardinale.* » Cet obscur publiciste peut être tranquille, ou plutôt ne pas l'être : la mémoire du cardinal Maury ne court aucun risque d'être oubliée ! Que ne s'est-il souvenu du mot de Tacite : *Posteritati narratus et traditus, superstes erit.*

palais à la Chiesa Nuova, où devaient avoir lieu les obsèques solennelles, le cardinal Consalvi ordonna qu'il y fût enseveli afin d'éviter un nouveau transfert.

Mais ceux qui visitent aujourd'hui cette église y chercheraient en vain sa tombe. Elle est là, pourtant, devant la marche qui conduit à la chapelle de saint Charles, sans qu'une inscription quelconque la rappelle, sans qu'une dalle même la désigne, ignorée, perdue sous les pavés de marbre que foulent les fidèles de leurs pas indifférents ; et c'est pour les rares initiés une leçon pleine d'éloquence que cet abandon mystérieux, ce néant calculé, voulu, où dort le célèbre cardinal.

CHAPITRE XVII

L'INSTITUT

LES ABBÉS VILLAR ET SICARD

L'Académie était une aristocratie intellectuelle ; elle réunissait des hommes distingués dont l'esprit planait bien haut au-dessus des aspirations ambiantes : elle ne pouvait trouver grâce devant les hommes de la Révolution. Par un décret du 8 août 1793, la Convention la supprima[1]. Déjà d'ailleurs avant ce temps elle se trouvait fort désorganisée ; depuis l'élection de l'abbé Barthélemy (1789), on avait cessé d'y remplacer les membres morts ; l'émigration contribuait aussi à créer des vides dans la Compagnie et, lors de sa dernière réunion, cinq membres seulement étaient présents.

Deux ans plus tard, la Convention sembla re-

[1] En prévision de cette mesure imminente, une dernière réunion avait été tenue le 5 août, à la fin de laquelle les rares académiciens présents avaient confié à Morellet, qui faisait fonctions de secrétaire perpétuel en remplacement de Marmontel, le soin de mettre en lieu sûr les Archives de l'Académie.

gretter le coup porté par la Révolution aux sciences et aux lettres ; elle décida la création de l'Institut [1], dont la troisième classe, dite de *Littérature et Beaux-Arts*, plus tard modifiée par un décret du premier consul et appelée *Classe de la Langue et de la Littérature françaises*, constituait à peu près la restauration de l'ancienne Académie dont elle comprit la plupart des membres survivants, et « ces noms, surnageant comme des épaves épargnées par la violence des mauvais jours, établissent, pour ainsi dire, la continuité de l'institution [2] ». Nous n'y voyons cependant revenir aucun académicien ecclésiastique, car Boisgelin et Maury avaient émigré, Roquelaure et Loménie de Brienne étaient en prison, les cardinaux de Rohan et de Bernis, ce dernier mort d'ailleurs dès 1795, se trouvaient retenus hors de France. Tous, d'ailleurs, ils rappelaient l'ancien régime et ne représentaient plus aucune des idées, aucune des tendances du jour. En revanche, deux prêtres furent élus sous ce régime, bien différents l'un de l'autre, et montrant pourtant l'un et l'autre les nouvelles façons de concevoir les choses qui hantaient alors les esprits.

Avant de les étudier, une chose mérite d'être

[1] « L'Institut est une des créations les plus glorieuses de la Révolution. » E. Renan. *L'Institut.*

[2] C. de la Jonquière. *L'armée à l'Académie.* « Il faut le dire à l'honneur des lettres, cette incomparable école de sentiments généreux et doux, l'Académie française n'eut pas la douleur de compter un seul de ses membres dans le parti des bourreaux ! (Paul Mesnard, *Histoire de l'Académie.*)

signalée ici. Ils vécurent l'un et l'autre sous Napoléon, et c'est sous Napoléon que l'Institut prit possession du Collège des Quatre-Nations qu'avait fondé Mazarin en 1661. L'architecte Vaudoyer en métamorphosa la chapelle et la rendit propre à sa nouvelle destination. Les séances solennelles se tinrent désormais sous sa coupole, et c'est de ce jour que naquit l'expression *siéger sous la coupole* qui s'applique tout d'abord aux deux prêtres dont il va être ici question.

* * *

Le premier, qui se nommait Gabriel-Luce Villar, naquit à Toulouse en décembre 1748. Son père était chirurgien. Il plaça l'enfant chez les Pères de la Doctrine chrétienne pour y faire ses études, et, comme il arrive quelquefois, le jeune élève s'engagea ensuite dans la congrégation de ses maîtres. Après qu'il y eut professé quelques années, on le fit supérieur du collège de La Flèche en remplacement du P. Corbin qui avait été choisi pour être sous-précepteur de Louis XVI.

Villar adopta peu à peu les principes de la Révolution, quoique d'une façon conforme à sa timidité naturelle, ce qui le fit nommer, en 1791, évêque constitutionnel de la Mayenne [1]. La nouvelle de sa

[1] On sait que les prêtres et les évêques appelés *constitutionnels* étaient ceux qui avaient adhéré à la constitution civile du clergé décrétée en 1790 par l'Assemblée constituante. M. Thiers nous a

nomination fut accueillie avec joie par les Doctrinaires et les habitants de La Flèche [1]. Il eut le tort d'accepter cette charge qui, le rendant suspect aux gens de bien, le faisait condamner par l'Église, sans lui épargner pour cela l'hostilité que réserve toujours la foule au clergé dans les jours de soulèvement populaire. C'est ainsi qu'il fut, à plusieurs reprises, insulté par les gens du peuple quand il sortait dans les rues de Laval.

Mais les sentiments de piété sincère qui l'animaient se manifestent dans la lettre qu'il écrivit au Pape pour lui faire part de son acceptation : « ... L'Assemblée du département de la Mayenne, dit-il, ... a jeté sur moi un regard de bienveillance. Mon cœur s'y est d'abord refusé. Je l'ai sondé de près, et m'étant convaincu que la voix du peuple était, comme on le dit ordinairement, la voix de Dieu, je me suis rendu au vœu des électeurs. Mon but unique était de consacrer, avec le secours d'en-haut, au bien de la chose publique, la médiocrité de mes forces unies à mon zèle pour la Religion [2]. »

En 1792, Villar fut élu comme député de la Mayenne à la Convention. Il parut rarement à la tribune et, au moment du procès de Louis XVI,

appris que « le premier consul estimait peu les évêques constitutionnels », et Pie VI déclarait leurs actes de juridiction *illégitimes, sacrilèges et de nul effet*. (Bref du 10 mars 1791.)

[1] QUERNAU-LAMERIE. *Les conventionnels du département de la Mayenne.*

[2] *Mémoires ecclésiastiques concernant la ville de Laval et ses environs pendant la Révolution.*

vota en faveur du prince infortuné et se prononça pour la détention et le bannissement à la paix. Il vota aussi la mise en accusation de Marat, puis se fit oublier pendant toute la Terreur.

Au 9 thermidor, Villar devint membre du Comité de l'Instruction publique. On ne doit pas oublier ce qu'il fit alors pour les lettres, car il était, nous dit M. de Féletz, « un des plus habiles humanistes de notre époque[1] ». Il demanda d'abord, comme rapporteur, la conservation du Collège de France qu'il proclamait « la première école de l'univers ». Puis, outre le secours qu'il fit décréter en faveur des savants et artistes pauvres ou de leurs descendants[2], on lui doit l'organisation de l'École Normale et de la Bibliothèque nationale. Ces diverses mesures furent d'autant plus goûtées par l'opinion publique, que le règne de la Terreur avait été, pour les gens de lettres comme pour tant d'autres, une époque d'indigence ou de proscription. Aussi n'est-il pas surprenant que Villar ait été l'un des premiers membres de l'Institut lorsque le Premier Consul créa cette Société en 1795. Il s'y distingua surtout comme membre de la commission du Dictionnaire, devint secrétaire perpétuel de la Classe de la langue et de la littérature françaises redevenue depuis l'Académie française, et fut enfin

[1] *Discours de réception.*

[2] « L'impartialité politique la plus sévère avait présidé à la rédaction de cette liste nombreuse » (MICHAUD). On y avait compris, par exemple, les deux petites nièces de Fénelon.

nommé Inspecteur général des études et officier de la Légion d'honneur. « Il ne lui manqua que d'avoir moins de modestie pour attirer sur lui l'attention publique, comme il obtenait l'estime et l'amitié de ses confrères auxquels il bornait toute son ambition[1]. ».

Ayant toujours déploré les excès de la Révolution, il en vit le terme et la fin avec une entière satisfaction et, lorsque vint l'époque du Concordat, il se soumit, sans murmure, au nouvel ordre de choses qui le dépouillait de l'épiscopat constitutionnel : le cardinal Caprara fut même si touché de sa candeur et de sa docilité chrétienne qu'il voulut le promouvoir à un nouveau siège[2]. Il avait d'ailleurs fait preuve, dès 1797, d'une très sage réserve en refusant de prendre part au prétendu concile national qui s'ouvrit à Paris sous la présidence de Lecoz; aussi ses pseudo-confrères, évêques de la république, l'avaient-ils immédiatement remplacé. Il s'était d'ailleurs désintéressé peu à peu de son église et avait donné sa démission. Il resta toujours attaché depuis aux croyances et aux pratiques religieuses et crut devoir aux convenances de son état de ne jamais revêtir le costume de l'Institut. Michaud nous apprend que « la douceur de son caractère, la modération de ses principes, sa modestie, son désintéressement

[1] Discours prononcé aux funérailles de Villar. *Manuscrit* (*Archives du Sec. perp. de l'Académie*).

[2] *Manuscrit anonyme* (*Archives du Sec. perp. de l'Académie*).

et l'usage toujours bienveillant qu'il avait fait de l'influence que lui donnèrent les fonctions législative et universitaires, ont assez compensé le tort de s'être laissé nommé évêque constitutionnel ». Nous ne saurions aller jusque-là. Il est certain cependant que sa conduite postérieure a, sinon racheté complètement ses erreurs, du moins prouvé qu'il les avait déplorées. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à placer ici sa biographie. Il passa dans la retraite les dernières années de sa vie et mourut à Paris, réconcilié avec l'Église, le 26 août 1826, « laissant à tout le monde l'idée d'un homme sage et modéré, distingué par son esprit et ses connaissances[1] ».

*
* *

L'abbé Sicard, dont le nom partagera toujours, avec celui de l'abbé de l'Épée, la reconnaissance des sourds-muets et de ceux qui s'intéressent à cette classe infortunée, naquit près de Toulouse, au Fousseret, le 20 septembre 1743. Devenu prêtre, il fut vicaire général de Condom, puis se mit à la disposition de Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux, qui voulait établir dans son diocèse une école de sourds-muets ; car, ayant senti de bonne heure une compassion profonde pour ces malheureux, l'abbé Sicard s'était attaché à étudier et à observer

[1] DOM PIOLIN. *Histoire de l'Église du Mans.*

tout ce qui les regardait et pouvait contribuer à adoucir leur infirmité. Ayant dirigé quelques années cette école et obtenu un canonicat à Bordeaux, il fut appelé à Paris, où l'abbé de l'Épée venait de mourir, pour lui succéder dans la direction de l'établissement que celui-ci avait fondé, charge qu'il conquit sans peine dans le concours présidé, en 1790, par une commission de l'Académie française.

Quoique ayant accepté avec modération les principes de la Révolution, il n'en fut pas moins arrêté l'année suivante et enfermé à l'Abbaye, malgré les touchantes réclamations de ses élèves qui se voyaient privés ainsi de leur protecteur. Il n'aurait même pas échappé au massacre sans le dévouement d'un horloger[1], mais il demeura en prison, toujours dans les angoisses d'une fin prochaine.

Cependant, après de nombreuses démarches, on parvint à le tirer de l'Abbaye; on le conduisit même à l'Assemblée Nationale, où il prononça un discours pour remercier ses libérateurs. Rendu ensuite à ses élèves, sur la proposition de Chabot, il put traverser sans encombre l'époque de la Terreur.

Fait professeur à l'École Normale lors de sa fondation, il devint, en 1795, membre de l'Institut[2]. Il

[1] Cet horloger se nommait Monnot; il se plaça courageusement entre les assassins et leur victime en disant : « C'est l'abbé Sicard, un des hommes les plus utiles à son pays; il faut passer sur mon corps pour aller jusqu'à lui! ».

[2] On ne sait malheureusement rien de sa réception, pas plus que de celle de l'abbé Villar, les discours de ces deux académiciens n'ayant pas été imprimés.

en fut exclu au 18 fructidor et se vit condamner à la déportation : mais il consacra ses deux années d'exil au perfectionnement de sa méthode, et, au 18 brumaire, on lui rendit ses fonctions et son fauteuil d'académicien. Il trouva en Chaptal un protecteur puissant et zélé, et obtint de lui la création d'une imprimerie pour les sourds-muets, car son dévouement pour eux ne se ralentit jamais.

Malgré la haute réputation de l'abbé Sicard et tous les services qu'il avait rendus, Napoléon ne put jamais le souffrir, lui refusa la croix de la Légion d'honneur qu'il avait si bien méritée, et ne voulut même pas ratifier sa nomination à un canonicat de Notre-Dame, où l'avait appelé le cardinal Maury [1]. Et ce ne furent pas là ses seuls chagrins : Sicard connut d'autres épreuves. On le poursuivit pour dettes ; car s'il était un digne prêtre, sobre et économe, il resta dans une espèce d'enfance pour les affaires de la vie civile et tomba plusieurs fois dans les pièges des intrigants. Ce fut le revers de la médaille, mais il eut des compensations. Son nom était connu dans toute l'Europe. En 1805, le pape Pie VII visita son établissement et en bénit la cha-

[1] L'abbé Sicard, au contraire, avait pour Napoléon l'admiration la plus vive. On peut le voir par le billet suivant adressé au citoyen Guilhen qui venait d'être mis en prison (*Inédit. Archives du Sec. perp. de l'Académie*) : « ... Soyez tranquille sur les événements... j'ose vous assurer que ce ne sera qu'une détention de quelques jours, *La générosité du premier consul est la vertu favorite de ce jeune et illustre héros.* Vous serez pardonné sans être coupable, comme si vous l'étiez, précisément parce que la main qui a lancé le trait qu'on vous reproche *a voulu frapper un héros.* »

pelle, et les Souverains alliés, venus à Paris en 1814, tinrent à assister à ses cours. La Restauration lui rendit enfin justice. Il fut successivement nommé chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de l'hospice des Quinze-Vingts, chanoine de Notre-Dame, et ce fut lui qui célébra chaque année, jusqu'à sa mort, la messe de la Saint-Louis devant l'Académie, où il avait été maintenu lors de l'organisation de 1816.

On ne saurait donner trop de louanges au nom de l'abbé Sicard, qui a complété les découvertes de l'abbé de l'Épée en développant sa méthode de pur mécanisme pour introduire les sourds-muets dans le champ de la métaphysique et leur faire mieux connaître, par ses procédés, l'esprit, la doctrine, les préceptes de la religion : on peut lire dans son *Cours d'instruction d'un sourd-muet* les développements et la marche qu'il a suivis, et l'on jugera combien il lui fallait de patience et d'adresse avant de faire arriver à l'esprit de ses élèves des notions qui ne semblaient pas être à leur portée [1].

Il a laissé de nombreux ouvrages qu'il signait d'abord de l'anagramme de son nom, *Dracis* ; mais, à part un *Rapport* à l'Institut sur *le Génie du Christianisme* et une *Relation historique sur les journées des 2 et 3 septembre*, tous sont à l'usage des sourds-muets ou regardant sa méthode, pour laquelle il avait un réel enthousiasme. Cet amour qu'il avait

[1] Voir Frayssinous. *Discours de réception.*

voué aux sourd-muets le suivit jusqu'aux portes du tombeau : il écrivait, la veille de sa mort, à l'abbé Gondelin : « Mon cher confrère, près de mourir, je vous lègue mes chers enfants : je lègue leur âme à votre religion, leur corps à vos soins, leurs facultés intellectuelles à vos lumières, à vos moyens ; remplissez cette noble tâche et je meurs tranquille. »

Il mourut à Paris le 16 mai 1822. « Notre douleur retentira dans l'Europe entière », dit M. Bigot de Préameneu, qui ajoutait, en répondant au discours de réception de Mgr Frayssinous : « La religion a perdu dans M. l'abbé Sicard un défenseur éclairé ; l'humanité, un ami tendre et généreux ; l'Académie, un membre d'autant plus digne de ses regrets qu'il s'était montré plus digne de son estime ; le roi et la patrie, un français fidèle et dévoué ».

CHAPITRE XVIII

ORGANISATION DE 1816

LE CARDINAL DE BAUSSET
L'ABBÉ DE MONTESQUIOU. — Mgr FRAYSSINOUS
Mgr DE QUÉLEN

Sous le règne de Napoléon, aucun ecclésiastique n'entra à l'Académie. Le cardinal Maury et l'abbé Sicard y représentèrent seuls l'Église pendant toute cette époque, la moins littéraire qui fût jamais ; car, devant les drames formidables qui se jouaient sur les champs de bataille de l'Europe, on avait vu pâlir toutes les manifestations purement intellectuelles et on a remarqué que Chateaubriand et Mme de Staël, les deux écrivains qui dominent cette période, avaient pris nettement position contre le gouvernement impérial qui, loin de les encourager, s'efforça d'étouffer leur voix.

Ce n'est qu'à la Restauration que les choses reprendront leur cours normal.

Si Louis XVIII avait montré quelque hostilité à l'égard de l'Académie lorsqu'il n'était que comte de Provence, dès qu'il fut monté sur le trône, il n'en

laissa plus rien paraître, aima les lettres et les protégea. Pendant son règne, l'Académie reprit peu à peu son ancien caractère, et les élections de ce temps sont nettement monarchistes et religieuses : outre les noms des quatre personnages dont nous allons parler ici, ceux de Sèze, de Royer, de Soumet, de Pastoret, en sont une preuve évidente.

* * *

Le père de Louis-François de Bausset occupait à Pondichéry un poste important lorsque celui-ci vint au monde en 1743. L'enfant fut envoyé en France à l'âge de douze ans, entra chez les jésuites où il fit ses études, et passa de leur collège au séminaire de Saint-Sulpice [1].

Député à l'Assemblée du clergé, n'étant encore que sous-diacre, il fut choisi, à peine ordonné prêtre, par Mgr de Boisgelin pour être son grand vicaire à Aix, et il occupa cette charge jusqu'à l'année 1778. Il eut alors l'occasion d'appliquer les leçons qu'il avait reçues de ce maître habile et éclairé ; car de tristes divisions ayant éclaté à Digne, où Mgr de Caylus était évêque, celui-ci appela l'abbé de Bausset qui, par son esprit conciliant, sut bientôt les apaiser. Il administrait ce diocèse de-

[1] « La France le reçut dans son sein avec les richesses des deux Indes. » (*Réponse de M. Auger, directeur de l'Académie à Mgr l'archevêque de Paris.*)

puis quelques années, lorsqu'en 1784 il fut nommé évêque d'Alais. C'était moins alors un épiscopat qu'un apostolat : c'était presque une mission, car le Protestantisme s'y était réfugié « comme dans une dernière forteresse ». C'est là que la Révolution vint bientôt menacer l'existence de Mgr de Bausset : il émigra en 1791. Mais ne pouvant, dans l'exil, goûter le repos et songeant sans cesse à ses ouailles, qu'il ne se croyait pas le droit d'abandonner, il revint bientôt à Alais où il fut arrêté et emprisonné jusqu'au 9 thermidor.

Rendu alors à la liberté, il ne retrouva point pour cela la paix et dut, sur la demande de Pie VII, donner sa démission au moment du Concordat. Napoléon le fit alors chanoine de Saint-Denis et il occupa sa retraite en écrivant son *Histoire de Fénelon* qui fut couronnée par l'Institut [1]. Puis, lors de la formation de l'Université, il en fut nommé conseiller titulaire.

La vie active de Mgr de Bausset semblait achevée : sa vieillesse se passerait paisiblement au chapitre de Saint-Denis, où tout ce qu'il pourrait faire, au milieu des douleurs graves qu'il ressentait déjà, serait de travailler à d'autres ouvrages où il s'efforcerait de bien servir l'Église dans la retraite,

[1] Quelques personnes ayant paru craindre que cette histoire de Fénelon ne tendît à diminuer la haute réputation de Bossuet, Mgr de Bausset répondit à ces insinuations en publiant ensuite son *Histoire de Bossuet*, en quatre volumes. « Ces deux ouvrages, dit Michaud, sont des monuments pour l'Église de France plus encore que pour la littérature. »

comme il l'avait bien servie à l'époque de sa jeunesse et à celle de sa maturité [1].

Mais la Restauration survint, et dès lors la scène changea. Coup sur coup, comme pour son collègue et ami Frayssinous et mieux encore, les plus rares dignités, les charges les plus brillantes vinrent chercher Mgr de Bausset, souligner sa fidélité, récompenser la droiture de son existence. Président du Conseil royal de l'instruction publique, pair de France en 1815, académicien en 1816, cardinal en 1817, puis duc, commandeur du Saint-Esprit, ministre d'État, membre du Conseil privé, il ne manquait rien à sa gloire quand il mourut à Paris, le 21 juin 1824 [2]. Il n'est point de siècle où sa place n'eût été marquée parmi les personnages qui ont paru avec le plus d'éclat sur la scène du monde, et la parfaite aisance avec laquelle il occupa successivement toutes les places où on l'appela montre qu'il n'en est presque aucune qu'il n'eût su brillamment remplir.

*
* *

L'abbé François-Xavier-Marc-Antoine, duc de Montesquiou, issu d'une très ancienne et illustre

[1] C'est ainsi qu'il a écrit des notices historiques sur le cardinal de Boisgelin, sur le cardinal de Talleyrand et sur l'abbé Legris-Duval.

[2] « A peine si j'ose nommer celui auquel je m'étonne de succéder, disait plus tard Mgr de Quélen en venant occuper à l'Académie le fauteuil du cardinal; à peine... si j'ose essayer son éloge, de peur que la faiblesse du panégyriste ne vous montre trop à découvert le vide que vous n'avez pu combler. »

famille du comté d'Armagnac, était né au château de Marsan (Gers) en 1756[1]. Il se fit remarquer de bonne heure par la vivacité de son intelligence et obtint, dès qu'il fut prêtre, l'abbaye de Beaulieu, près de Langres. Bientôt agent général du clergé, il remplit ces fonctions avec grande habileté et se rendit agréable à tous par sa courtoisie. Aussi fut-il élu député aux États généraux par le clergé de Paris. Il présida à deux reprises l'Assemblée constituante et reçut même des remerciements publics pour l'impartialité dont il avait preuve dans ces délicates fonctions[2]. Mais, après le 10 août, il émigra en Angleterre, et ne revint en France qu'après la chute de Robespierre.

Il devint, à ce moment, un des principaux agents de Louis XVIII et se vit même exiler à Menton par le Premier Consul, pour avoir tenté de ramener les Bourbons sur le trône. Quoique autorisé bientôt à rentrer à Paris, il n'en travailla pas moins activement, en 1814, à la déchéance de Napoléon.

Nommé alors membre du gouvernement provisoire, il fut, dès le retour du Roi, conseiller d'État et ministre de l'intérieur[3]. C'est alors qu'il fit cette belle réponse à ceux qui se plaignaient d'être

[1] Il était petit-neveu du marquis de Montesquiou, avant lui académicien et dont les *Mémoires secrets* parlent ainsi :

« Montesquiou-Fezenzac est de l'Académie.
« Quel ouvrage a-t-il fait ? — Sa généalogie. »

[2] « Méfiez-vous de ce petit serpent, dit alors Mirabeau ; *il vous séduira*. »

[3] Comme il avait prescrit à ses employés de faire chaque matin

oubliés dans la répartition des places et des faveurs qu'ils voyaient octroyées à d'anciens révolutionnaires : « Le Roi ne connaît pas de révolutionnaires ; il ne vient pas pour punir la révolution, mais pour la faire oublier ! » Il quitta le pouvoir aux Cent-Jours et, de nouveau, se retira en Angleterre.

Ministre d'État à la seconde Restauration, il fut imposé par le Roi à l'Académie française en remplacement du cardinal Maury. Il eut d'ailleurs le bon goût de ne jamais y paraître, car « il ne croyait pas réellement posséder un titre que seule l'élection des pairs rend valable [1] ». Un candidat s'étant un jour présenté chez lui pour solliciter son suffrage : « Est-ce que je suis de l'Académie ? » fut la réponse de cet immortel malgré lui [2]. On cite du reste d'autres mots de l'abbé, mots spirituels, mais qui ne manquent pas de profondeur. Comme on lui reprochait un jour d'avoir pris un protestant (c'était M. Guizot) pour secrétaire-général : « Croyez-vous, répondit-il, que je veux le faire pape ? » Et dans une discussion avec le tout-puis-

une prière avant de se mettre au travail, on répandit celle-ci que les insoumis répétaient à l'envi :

« Opérez un miracle et faites, ô mon Dieu,
« Que l'abbé Montesquiou devienne un Montesquieu ! »

[1] PAUL MESNARD. *Histoire de l'Académie française.*

[2] JAY. *Discours de réception.* On raconte de Lainé une parole à peu près semblable. Il avait été nommé par le roi comme l'abbé de Montesquiou, et, comme lui, n'assistait jamais aux séances. L'Académie, devinant ses honorables scrupules, et voulant en quelque sorte légitimer son titre, le choisit à l'unanimité pour directeur : « Ah ! cette fois, s'écria-t-il, je suis de l'Académie. »

sant Blancas, il lui dit sèchement : « La France peut supporter dix maîtresses, mais pas un favori. »

Pair de France sous le gouvernement de Juillet, l'abbé de Montesquiou donna sa démission le 3 janvier 1832 et mourut à Circy-sur-Blaize (Haute-Marne) le 6 février suivant. M. Guizot a fait de lui un portrait très juste en disant qu'homme parfaitement honorable et d'un esprit distingué, il était « peu propre aux luttes âpres et longues, fait pour plaire et non pour dominer ».

* * *

Denis-Antoine-Luc Frayssinous naquit à La Vayssière, dans l'Aveyron, le 9 mai 1765. De bonne heure, il entra au séminaire de Saint-Sulpice et s'attacha même un moment à la Société des Sulpiciens. Il disparut pendant la Révolution et retourna dans le Rouergue où était une propriété de sa famille. Là, il aidait un vieux curé qui ne prisait guère son vicaire de circonstance, car il disait de lui : « Frayssinous n'est bon à rien, pas même à faire un baptême. » Mais entre temps il portait, au péril de sa vie, les secours religieux aux habitants du pays.

Il reparut en 1801 et créa bientôt deux œuvres admirables à Paris : il releva d'abord les cathéchismes de Saint-Sulpice, puis prêcha dans l'église des Carmes des conférences sur *les vérités du christianisme*, préludant ainsi à celles de Notre-Dame et

inaugurant parmi nous la prédication apologétique. Ces célèbres conférences firent un grand bruit, attirèrent à l'église des Carmes la plus brillante assistance et causèrent de nombreuses polémiques, au point que le Premier Consul les fit suspendre.

Mais la réputation de l'orateur était faite : il s'en alla prêcher à Lyon, puis à Montpellier et, à son retour, s'étant attiré la bienveillance de M. de Fontanes, il ne tarda pas à rentrer en grâce au point d'être nommé inspecteur général de l'Académie de Paris, et, bientôt après, chanoine de Notre-Dame.

Il était dès lors en bonne posture pour avancer : aussi un panégyrique de saint Louis, qu'il prononça alors à l'Institut, attira plus encore les yeux sur lui et le fit nommer prédicateur du Roi après la Restauration, puis vicaire général de Paris. Successivement proposé pour l'évêché de Nîmes, puis pour celui de Belley, il refusa constamment et écrivait à l'un de ses protecteurs : « De grâce, ne désirez pas de mître à vos amis ; ce n'est qu'une pyramide d'épines bien pointues sur la tête. » Il disait à d'autres : « Les dignités de cette sorte sont plus faciles à refuser qu'à accepter. »

Enfin Louis XVIII le nomma son premier aumônier et évêque d'Hermopolis *in partibus* : il fut ensuite Grand Maître de l'Université, ministre des Cultes, comte et Pair de France et usa de son autorité pour rappeler les jésuites. Enfin, en 1822, l'Aca-

démie française, jalouse de le posséder dans son sein, lui offrait le siège de l'abbé Sicard [1].

Il aimait le luxe et la pompe extérieure, les équipages et les nombreux valets. Il se rendait à l'Université avec un train de prince, ce qui fit dire :

..... L'héritier de Fontane
De licteurs à cheval entoure sa soutane.

Mais tout cela n'était que pour la forme et toutes ces dignités le laissèrent en réalité aussi simple et pieux qu'elles l'avaient trouvé.

Plus tard le Roi voulut demander pour lui au Pape le chapeau de cardinal. Mais Mgr Frayssinous le pria de n'en rien faire, alléguant très modestement qu'il n'en était pas digne. Il eût pourtant figuré avec distinction dans le Sacré-Collège.

Après la révolution de 1830 qui l'avait dépouillé de ses titres, fidèle à la mémoire du Roi, il ne voulut accepter aucune dignité et se retira à Rome. C'est de là que la famille royale le fit venir en Autriche pour diriger l'éducation du duc de Bordeaux. Il reparut plus tard à Paris, mais, vieilli et malade, il ne tarda pas à retourner dans son pays où il mourut paisiblement en 1841, après une vie brillante et troublée. Mme Swetchine en a bien résumé les phases en disant : « Je ne sais pas de

[1] C'est dans le discours de réception de Frayssinous que se trouve cette phrase souvent citée : « L'homme n'invente pas plus la vérité que Christophe Colomb n'a inventé l'Amérique : il la découvre. »

plus belle carrière que la sienne, et dont la fin ait été plus digne de ses commencements. »

*
* *

Hyacinthe-Louis, comte de Quélen, né en 1778, appartenait à une ancienne famille de Bretagne, alliée à la maison d'Aiguillon. Entré tôt dans les ordres, il ne tarda pas à s'y faire remarquer : « Voyez-vous ce jeune homme, dit un jour M. Emery. Je vous annonce que ce sera un jour un grand évêque dans l'église de Dieu. » Il commença par être grand vicaire de Saint-Brieuc, puis secrétaire du cardinal Fesch qu'il suivit à Lyon [1]. Le cardinal de Talleyrand-Périgord l'appella alors à Paris et le fit vicaire de la grande Aumônerie. Dès lors sa marche ascendante ne s'arrêta plus. Il était nommé, en 1819, évêque de Samosate et coadjuteur de Paris : deux ans plus tard, il succédait au cardinal sur le siège de saint Denis, après avoir entendu son vénérable prédécesseur lui recommander tout particulièrement, en mourant, la conversion de Talleyrand. Aussi ne manqua-t-il pas de mettre tout en œuvre pour atteindre ce but. Il alla jusqu'à dire un jour : « Ah ! je donnerais bien ma vie pour lui [2] ! »

[1] Il demanda à ce moment à être envoyé à Sainte-Hélène, comme aumônier de l'empereur.

[2] Cette phrase fut aussitôt rapportée à l'intéressé : « Il a un bien plus bel usage à en faire », répondit Talleyrand. Mgr de Quélen avait précédemment tenté, mais en vain, la conversion de Grégoire. (Cf. Bellemare. *M. de Quélen pendant dix ans.*)

On a dit de Mgr de Harlay de Champvallon que « c'était un des plus beaux hommes de son diocèse ». La même phrase aurait pû être faite sur Mgr de Quélen. Sa taille était élevée, sa physionomie expresive, son allure si distinguée qu' « il paraissait, quand il se mettait en marche, descendre d'un piédestal [1] ».

En 1822, Mgr de Quélen fut nommé Pair de France : il obtint une grande popularité pour s'être opposé, malgré l'avis du ministère, à la conversion de la rente. Cette même année, l'Académie française l'appela à succéder au cardinal de Bausset. Il reporta sur la religion tout l'honneur de son élection, célébrant, dans son discours de réception, « l'alliance de la religion avec les lettres, les sciences et les arts ».

Mais la popularité de Mgr de Quélen devait bientôt disparaître, car, après les journées de Juillet, son attachement aux Bourbons de la branche aînée lui valut la haine du peuple. Cette haine se manifesta par le sac de l'archevêché, dont la bibliothèque et le mobilier furent jetés à la Seine, tandis que l'argenterie et les objets précieux étaient volés ou incendiés et que, par un malheur plus irréparable, on détruisait impitoyablement les anciennes archives qui avaient échappé au désastre de la révolution [2].

[1] Vicomte D'AVENEL. *Les Évêques et archevêques de Paris.*

[2] La vie de l'archevêque fut même en péril et il trouva un asile sûr chez M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

La conduite de l'archevêque pendant le choléra de 1832 fut admirable. Il mit son château de Conflans à la disposition des autorités pour servir d'asile aux malades, et s'installa lui-même à l'Hôtel-Dieu pour les assister[1]. Il créa, ensuite, un établissement en faveur des enfants des victimes, les Orphelins du choléra : œuvre admirable, dit M. Molé, et qui dévoilait tout ce qu'il y avait de grandeur dans son caractère et de charité dans son cœur[2]. Il prêcha à Saint-Roch et à Notre-Dame en faveur de cette œuvre, et recueillit, dans ces deux circonstances, soixante-trois mille francs. Ces deux sermons furent imprimés et vendus au profit de ses orphelins.

Mgr de Quélen avait eu une grande joie pour adoucir ses amertumes : le *Te Deum* qui célébra la prise d'Alger. Il en eut une autre qui fut la conversion du prince de Talleyrand, dont les dernières paroles furent comme une action de grâces pour le prélat aux prières et aux pressantes sollicitations duquel il se reconnaissait redevable de son bonheur.

Après dix-huit années d'épiscopat, Mgr de Quélen sentit sa fin prochaine : il s'éteignit doucement le 31 décembre 1839, en donnant à tous le spec-

[1] Comme il transportait un jour dans ses bras un cholérique, celui-ci s'écria : « Retirez-vous de moi, car je suis un des pillards de l'archevêché ! » — « Raison de plus pour moi, mon frère, répondit Mgr de Quélen, de me réconcilier avec vous et de vous réconcilier avec Dieu. » (Vicomte d'Avenel. *Loc. cit.*)

[2] *Discours de réception.* — « C'est ici peut-être l'époque la plus glorieuse de l'épiscopat de Quélen. » (Michaud.)

tacle d'une mort admirable[1]. Son grand vicaire, M. Augé, récitant à genoux les prières des agonisants, il l'engagea à se mettre dans une position plus commode. Sa belle-sœur, la vicomtesse de Quélen, le fit sourire une dernière fois en lui prêtant son manchon pour réchauffer ses doigts déjà glacés par la mort. Se tournant enfin vers son frère, il lui dit ces suprêmes paroles : « Surtout, fais bien en sorte que l'on sache qu'en mourant, je n'emporte aucune amertume contre qui que ce soit, et que je pardonne de tout mon cœur à ceux qui m'ont fait quelque mal. »

C'est ainsi que mourut le cent vingt-deuxième successeur de saint Denis.

[1] Vicomte d'Avenel. *Les Évêques et archevêques de Paris.* « Il fallait la mort admirable de Quélen pour faire taire les haines, mais jamais aussi la mort ne fut si prompte à faire luire la justice, jamais on ne la vit produire un si soudain apaisement. »

CHAPITRE XIX

L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS. — LE PÈRE LACORDAIRE.

M. de Salvandy, recevant Mgr Dupanloup à l'Académie française, lui adressait ces mots charmants : « Nous n'avons pas restitué la Savoie tout entière en 1815, puisque nous vous avons gardé ». Et une telle phrase marque bien toute la considération, la déférence, l'estime dont jouissait le prélat parmi les hommes éclairés de son temps. Un académicien a écrit qu'il avait été « aussi peu évêque d'Orléans que possible » ; mais M. de Falloux, qui le connaissait mieux, a dit au contraire qu'il s'appellerait dans l'histoire l'*évêque d'Orléans*. C'est pourquoi nous lui avons conservé ce titre : il lui appartient bien, car, si la vie de Mgr Dupanloup a été mêlée à des luttes retentissantes, si son activité s'est exercée parfois sur le terrain politique, c'est toujours l'Église qu'il défend ; c'est son chef qu'il exalte ; ce sont ses ennemis qu'il combat. Écrivain, orateur, député, polémiste, ardent soutien des uns, adversaire irréductible des autres, il reste bien toujours le pontife vigilant et zélé, il

est avant tout prêtre et évêque. Ce serait mal le comprendre et mal le connaître que de chercher à l'envisager sous un autre aspect.

*
* *

Né le 3 janvier 1802 dans les âpres montagnes de la Savoie, Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, après avoir fait brillamment ses études au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont il devait plus tard devenir le supérieur, entra à Saint-Sulpice[1]. Il s'y distingua par sa piété et ses talents. Chaque année, il allait passer ses vacances chez l'abbé de Rohan, le futur cardinal de Besançon, dans ce beau château de La Roche-Guyon dont Lamartine, qui en était souvent l'hôte, a écrit :

> Ici viennent mourir les derniers bruits du monde :
> Nautonnier sans étoile, abordez, c'est le port !

Déjà, avant d'être prêtre, il fut chargé d'un catéchisme à Saint-Sulpice et, après son ordination, il eut la même charge à l'Assomption, puis devint

[1] Le père du jeune Félix était un gentilhomme de grande maison. C'est à cela qu'on attribue le fait singulier et contraire à l'usage reçu, qu'une fois évêque, Mgr Dupanloup ne porta jamais d'armoiries et se contenta d'un sceau dans lequel on le voyait à genoux au pied d'une croix et en face de saint Aignan, premier évêque d'Orléans. Il aurait dit à ce propos : « Puisque je ne puis pas porter celles auxquelles j'aurais droit, je ne porterai pas d'armes. » C'est à cette naissance que Mgr Dupanloup dut la protection des Rohan-Chabot et des Gontaut-Borghèse qui s'occupèrent de son éducation et lui obtinrent, tout jeune prêtre, la place très enviée de catéchiste des Enfants de France, M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle.

successivement vicaire à la Madeleine, catéchiste des enfants de France et des princes d'Orléans, aumônier de la duchesse d'Angoulême, premier vicaire à Saint-Roch et supérieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Orateur profond, panégyriste magnifique, il fut surtout apôtre et « convertisseur », et ce fut lui qui eut l'émotion et la joie de confesser à sa dernière heure le prince de Talleyrand.

Il nous a raconté lui-même, dans des pages toutes vibrantes de zèle et d'amour pour les âmes, ce mémorable épisode qui marque une date dans sa carrière. Nous savons ainsi la délicatesse, la mesure, la prudence qu'il apporta dans ses conversations avec le prince ; l'inspiration suprême qu'il eut de faire venir auprès du mourant, à six heures du matin, sa jeune nièce toute vêtue de blanc, car elle devait faire, ce jour-là même, sa première communion ; nous savons comment Talleyrand signa, quelques heures avant sa mort, sa rétractation solennelle, et comment, pour lui donner plus de force et d'autorité, il la data, par un prodige de volonté calme et d'à-propos, du jour où il avait prononcé, deux mois plus tôt, son remarquable discours à l'Académie des sciences morales et politiques[1].

[1] Voir l'abbé LAGRANGE, *Vie de Monseigneur Dupanloup*. Pour répondre à la phrase perfide de Renan, disant que cette conversion était « une œuvre de tact mondain où il fallait savoir duper à la fois le monde et le ciel », nous citerons les paroles, le cri par lesquels l'abbé Dupanloup terminait son récit : « Dieu voit le secret des cœurs ; mais je

Bientôt après cet événement, l'abbé Dupanloup fut nommé vicaire général de Paris, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, chanoine de Notre-Dame. Sur ces entrefaites, le roi de Sardaigne, qui regrettait la perte d'un tel sujet pour son pays, lui fit offrir par son ambassadeur un évêché dans ses États. Mais l'abbé Dupanloup refusa de s'éloigner de Paris où « des liens de Providence » l'attachaient.

Lorsque le prince Louis-Napoléon offrit le ministère à M. de Falloux, Dupanloup fit les plus grands efforts pour vaincre les répugnances de celui-ci et réussit à emporter son acceptation : il comprenait que ce ministère assurait la liberté d'enseignement et le rétablissement de la souveraineté pontificale à Rome. Quelques mois plus tard, M. de Falloux devait à son tour triompher de la résistance de l'abbé Dupanloup et lui faire accepter l'évêché d'Orléans. Aussi a-t-il pu écrire plus tard cette jolie phrase : « Il m'a fait ministre malgré moi ; je l'ai fait évêque malgré lui[1]. »

Mais, avant d'être élevé à l'épiscopat, l'abbé Dupanloup prit la part la plus active à la préparation de la loi sur la liberté d'enseignement : avec Montalembert, M. Thiers et Falloux, il en est réellement l'auteur et mérite comme eux la recon-

lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus chez M. de Talleyrand mourant et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. »

[1] *Mémoires d'un royaliste.*

naissance de la postérité pour cette grande œuvre de pacification religieuse que le P. Lacordaire a comparée à l'Édit de Nantes[1].

On ne dira rien ici de l'épiscopat de Mgr Dupanloup. Chacun sait d'ailleurs parfaitement quel éclat jeta sur son siège le vaillant évêque : on connaît ses écrits retentissants contre l'athéisme et en faveur de toutes les bonnes causes ; son culte pour Jeanne d'Arc ; ses admirables discours ; ses luttes pour la souveraineté pontificale ; son action au Concile et son adhésion formelle aussitôt que le dogme fut proclamé. Aussi bien, ce que cherchent les lecteurs de ce livre, c'est Mgr Dupanloup académicien.

Le 20 avril 1854, sur les instances du duc de Noailles, l'évêque d'Orléans posait sa candidature au fauteuil laissé vacant par M. Tissot ; le 18 mai, il était élu ; le 9 novembre, il était reçu et prononçait un admirable discours sur l'alliance de la Religion et des lettres. « La lumière est à nous, s'écria-t-il, tous les siècles nous la doivent et nous l'envoient, et voilà pourquoi je ne l'outrage nulle part ; je la recherche, je l'aime, je la célèbre partout où je la découvre ; je la recueille avec amour, ne fût-ce qu'une étincelle, une flamme égarée... Je suis le disciple d'un maître qui ne veut pas qu'on éteigne le flambeau qui fume encore ». Et

[1] Cf. H. de Lacombe. *Les débats de la commission de* 1849. — M. Thiers a écrit que l'avortement de cette loi eût été « un des grands malheurs du temps » (*Lettre à l'abbé Dupanloup*).

arrivant plus loin à parler de M. Tissot, dont tant de choses le séparaient, il dit ces paroles qui soulevèrent d'unanimes applaudissements : « J'ai fait avec lui ce que je fais avec toute âme qu'il plaît à Dieu de placer sur ma route : ce que je cherche d'abord, ce n'est pas ce qui sépare, mais ce qui rapproche ; ce n'est pas la querelle, c'est l'accord ; ce sont les points de départ communs; puis j'aime alors à marcher de concert à la conquête d'un accord plus parfait dans la vérité [1]. »

Quelques années après, Mgr Dupanloup avait à combattre la candidature de Littré, non à cause de l'homme « qui était honorable », mais à cause de ses doctrines. Il prévoyait que cette élection entraînerait celles de Renan et de Taine. Il multiplia les visites, les discussions, les lettres, toutes les manifestations de la plus prodigieuse activité. En fin de compte, l'athéisme n'entra pas à l'Académie : l'évêque d'Orléans, ce jour-là, lui barra le passage [2].

[1] La réponse de M. de Salvandy « égala, si elle ne le surpassa » le discours de l'évêque (Cf. abbé Lagrange. *Vie de Monseigneur Dupanloup*). « Vous avez été pendant vingt-cinq ans, lui dit-il, *un corps enseignant à vous seul*... L'enfance a été le premier amour de votre vie et en sera le dernier. »

[2] L'abbé Lagrange. *Op. cit.* Il nous faut citer ici quelques passages de la belle lettre que l'évêque d'Orléans écrivait à M. Littré au sortir de cette séance : « Monsieur, si vous me rendez justice, vous croirez à la sincérité du sentiment qui me porte à vous écrire. Je n'ai pas voulu que cette journée prît fin sans que je vous eusse exprimé quelle tristesse il m'en reste et quels sentiments partagent mon âme..... Je suis triste, monsieur, en pensant à vous, en me disant qu'il m'a fallu combattre un homme dont les qualités méritent mon hommage, blesser un homme que je voudrais toucher, augmenter l'affliction de

Dix ans plus tard, quatre fauteuils s'étant trouvés simultanément vacants, M. Littré fut enfin élu. Les idées avaient fait du chemin en France ; M. Thiers lui-même et M. Guizot avaient soutenu cette candidature ; l'évêque cette fois fut vaincu. Mais il ne se soumit pas et écrivait le soir même au secrétaire perpétuel ces simples mots : « J'ai le regret de ne pouvoir plus continuer de faire partie de l'Académie française. »

Lorsque l'évêque d'Orléans avait été élu académicien, aucun ecclésiastique ne siégeait dans la compagnie depuis la mort de Mgr Frayssinous (1841), fait sans précédent depuis sa fondation. Pendant le temps qu'il y passa, il y vit entrer le P. Lacordaire et le P. Gratry ; mais, à la mort de ce dernier (1872), l'usage sembla s'établir définitivement de ne plus nommer à la fois qu'un seul ecclésiastique à l'Académie.

Lorsqu'au cours de la guerre de 1870, les Prussiens entrèrent à Orléans, Mgr Dupanloup ne cessa de se multiplier pour éviter à la ville toutes les calamités qui la menaçaient : il écrivit au général de Tann, au roi de Prusse lui-même, fit diminuer la contribution de guerre, délivrer les prisonniers [1] :

ceux qui vous aiment. Laissez-moi vous tendre la main... Souffrez... que j'invoque ardemment ce Dieu en qui j'adore notre commun Père, afin qu'il vous éclaire sur ce qui est la vérité et sur la fragilité de vos doutes, afin qu'il vous manifeste aussi, permettez-moi de l'ajouter, la pureté de mes intentions et la sincérité de l'estime que je conserve pour votre caractère. »

[1] « N'oubliez jamais, dit le général de Tann à ces prisonniers (en

il se montra toujours à la hauteur des circonstances et, selon la belle parole de Mme de Montalembert, « il avait couvert d'une gloire nouvelle son manteau épiscopal ». La reconnaissance de ses diocésains l'envoya à l'Assemblée Nationale comme député du Loiret. Plus tard il refusa l'archevêché de Lyon que lui offrait le maréchal. Puis il se retira à Versailles, à la villa Bon-Repos, fut nommé sénateur inamovible et mourut le 11 octobre 1878, pendant un séjour qu'il faisait dans l'Isère chez un ami, M. du Boys. Un magnifique monument, dû au ciseau de Chapu, lui est élevé dans la cathédrale d'Orléans. Le grand évêque y est couché les mains jointes sur son cœur « comme un athlète au repos [1] », veillé par l'Éloquence et le Patriotisme sous les traits d'un chevalier et d'un Père de l'Église. Comme l'a dit M. le duc d'Audiffret-Pasquier [2] : « Il semble qu'aucun étranger ne puisse plus traverser Orléans sans venir visiter ce glorieux tombeau. »

*
* *

Si quelqu'un avait sa place marquée à l'Académie, c'était bien le P. Lacordaire. Car il avait tout ce que recherche cette illustre société, étant à la fois

les mettant en liberté alors qu'ils étaient condamnés à mort), n'oubliez jamais que vous devez la vie à votre évêque. »

[1] L'abbé Lagrange. *Op. cit.*

[2] *Discours de réception.*

le plus grand orateur de son temps et aussi une figure souverainement puissante et originale, soit qu'on l'envisage comme écrivain, comme religieux, comme éducateur, comme politique. C'est ce qui explique comment il put y occuper le fauteuil laissé vacant par la mort de M. de Tocqueville, alors que, nous l'avons vu plus haut, les statuts de l'Académie lui prescrivaient de n'accueillir « aucun religieux ni aucune personne de communauté [1] ».

Il naquit à Recey-sur-Loire le 12 mai 1802 et, dès sa petite enfance, se plaisait à réunir ses jeunes camarades et à les prêcher. Ainsi se révélait sa future vocation. Mis au collège à Dijon [2], il y vit peu à peu s'éteindre les croyances de ses premières années et, lorsqu'il passa à l'école de droit, au barreau de Dijon, puis à celui de Paris, où il se révéla comme orateur hors de pair, il n'avait plus

[1] A l'exception des oratoriens, qui n'étaient que des séculiers, seul le P. Boyer avait été reçu à l'Académie avant Lacordaire. Lui n'était pas moine, mais clerc régulier et même il était évêque. Bien plus, il avait la charge de précepteur du Dauphin, ce qui lui donnait, en quelque sorte, le droit de siéger dans la Compagnie. Le P. Lacordaire n'avait aucun de ces titres et c'est donc bien une exception unique qui a été faite en sa faveur.

[2] Voici une anecdote qui montre ce qu'il était alors : « On avait condamné Lacordaire au pain sec. Il alla néanmoins s'asseoir à sa place ordinaire. « Vous oubliez que vous êtes au pain sec, dit le cen-« seur, votre place est debout contre le mur. — Je n'irai là que traîné « par deux gendarmes. — Eh ! bien ! puisque vous me résistez, allez « en prison. — A la bonne heure !... C'est à ma taille ! » Et traversant fièrement le réfectoire, il alla en prison. Cet arrogant lycéen devait endosser la robe du lévite et donner au XIX[e] siècle le spectacle étrange d'un dominicain prêchant au nom de la charité évangélique. » (J.-M. CAYLA. *Célébrités européennes.*)

devant les yeux, ainsi qu'il le dit lui-même, « que l'idéal humain de la gloire ».

Cependant, dans le vide douloureux de son âme, la foi fervente de sa jeunesse reprit bientôt possession de son cœur altéré d'infini, et si entière fut sa conversion qu'elle le conduisit au séminaire[1]. En en sortant, il fut aumônier jusqu'au jour où il se joignit à La Mennais pour rédiger *L'Avenir* et, après les polémiques passionnées, les procès sensationnels, le bruyant succès, la chute retentissante de cette feuille et la condamnation de son auteur, Lacordaire revint à Mgr de Quélen qui lui rendit sa première aumônerie.

En 1834, il donna des conférences au collège Stanislas. Leur succès fut prodigieux. Tout Paris afflua pour entendre cette parole vibrante et passionnée, « mêlée de coups de tonnerre et d'éclairs d'éloquence[2] » et l'on voyait, se mêlant aux élèves, aux pieds de la chaire de l'orateur, des hommes tels que Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Berryer. L'enthousiasme fut tel qu'il entraîna les critiques, et que l'archevêque de

[1] « J'avais vieilli neuf ans dans l'incrédulité lorsque j'entendis la voix de Dieu qui me rappelait à lui. Si je recherche au fond de ma conscience les causes logiques de ma conversion, je n'en découvre pas d'autre que l'évidence historique et sociale du christianisme, évidence qui m'apparut dès que l'âge me permit d'éclaircir les doutes que j'avais respirés avec l'air de l'Université. »

[2] J. Guillermin. *Le Père Lacordaire.* C'est ici le lieu de noter qu'au dire de M. Claretie, qui a consigné ce piquant détail dans une étude assez ignorée sur Sainte-Beuve, le critique aurait eu un instant pour collaborateur... Lacordaire. Le futur dominicain aurait, paraît-il, écrit dans *Volupté* toute la description du séminaire.

Paris demanda à l'orateur de suspendre ses discours.

Il lui réservait une magnifique compensation et le faisait monter, l'année suivante, dans la chaire de Notre-Dame. Tout a été dit sur ces conférences triomphantes, sur cette parole de feu éblouissant six mille hommes, sur « les élans aventureux où semblait se jouer un génie aussi audacieux que sûr de lui-même, côtoyant le précipice sans y tomber jamais, puis planant au plus haut des cieux d'un essor que Bossuet seul a surpassé dans la chaire française [1] ».

Cependant, après deux ans, Lacordaire se tut et s'en fut à Rome. Il avait mûri un grand projet : il voulait entrer dans l'ordre de saint Dominique et ramener en France les Frères Prêcheurs. Car l'orateur chez lui se doublait d'un saint. « Il faut que l'on sache, a dit Montalembert, que la plus grande âme de ce siècle en a été une des plus saintes. » Il fit son noviciat à la Quercia, près de Viterbe, s'y montra le plus zélé des novices, prononça ses vœux l'année suivante, et revint en France, s'y étant fait précéder de sa *Vie de saint Dominique*, livre admirable qu'il avait écrit pendant sa retraite et dont Chateaubriand disait : « C'est immense comme beauté, comme éclat ; je ne sais pas un plus beau style. »

Il remonta en costume de dominicain dans la

[1] MONTALEMBERT.

chaire de Notre-Dame qu'il occupa dix années, traitant de l'Église, des effets de sa doctrine sur l'esprit, sur l'âme, sur la société et faisant de ses conférences « un des plus splendides monuments de l'éloquence en notre siècle et le meilleur arsenal de l'apologétique contemporaine [1] ». Entre temps il prêchait en province, obtenant partout le même succès : Bordeaux, Nancy, Grenoble, Lyon entendirent successivement cette parole superbe et acclamèrent l'orateur comme le roi de la chaire [2].

En 1848, Lacordaire s'était rallié à la république. Sept collèges le portèrent spontanément comme candidat à la députation. Il avait obtenu 62.000 voix à Paris et fut élu à Marseille où il n'avait pas posé sa candidature. Il parut en froc à l'Assemblée nationale, goûta le charme des succès populaires, mais ne tarda pas à s'éloigner en disant : « Il faut savoir descendre devant les hommes pour s'élever devant Dieu ! » L'avènement de l'Empire renversa toutes ses illusions : il descendit alors de la chaire de Notre-Dame : « J'ai mieux aimé me taire, a-t-il

[1] J. GUILLERMIN. *Op. cit.* « Il ne parle pas comme les autres orateurs sacrés, parce qu'il parle comme tous ceux qui l'entendent s'imaginent pouvoir parler si, comme lui, ils possédaient à fond la matière qu'il traite... Il lui échappe bien quelquefois de dire ce qu'il ne voudrait pas avoir dit, quand il l'a dit. » (*Esquisse des orateurs sacrés contemporains*. A. VATON, Paris, 1840.) L'évêque de Maurienne disait de lui : « Les autres prédicateurs montent en chaire : celui-ci semble y descendre et venir du ciel. »

[2] Le Père Chocarne, son disciple et ami du cloître, nous a fait connaître, dans sa belle *Vie du Père Lacordaire*, les macérations extraordinaires auxquelles il se soumettait au retour de ses plus brillants triomphes oratoires, comme pour se retenir « sur la pente glissante de ses enivrants succès ».

dit ; c'est, à sa façon, un deuil de nos libertés péries. »

Il prêcha cependant encore six conférences à Toulouse, et ce furent, dit Montalembert, « les dernières, les plus éloquentes, les plus irréprochables de toutes ». Mais ce fut son chant du cygne. « Je compris, a-t-il dit, que dans ma pensée, dans mon langage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi une liberté, et que mon heure était venue de disparaître comme les autres[1]. » Il renonça à la parole publique et se retira au collège de Sorèze, où il se donna tout entier à l'éducation des enfants. Il avait mis en pratique sa sentence magistrale : « Le silence est, après la parole, la première puissance du monde ! »

Il devait cependant connaître encore une heure de triomphe. Le 2 février 1860, à l'instigation de MM. Cousin et Guizot, il fut élu membre de l'Académie française[2]. C'était un tardif hommage ; sa réception fut une fête unique. L'Impératrice avait

[1] P. LACORDAIRE. *Mémoires*.

Voici la lettre, probablement inédite, qu'il écrivait à M. Delmas, avocat, à l'occasion de sa réception (*Archives du Secrétaire perpétuel de l'Académie française*) : « Monsieur, j'ai été on ne peut plus sensible aux félicitations que vous avez bien voulu m'adresser en apprenant mon élection à l'Académie française. Je ne l'avais point recherchée ; l'initiative est venue de quelques amis et le succès a couronné leurs efforts. Je m'en suis réjoui à cause de l'hommage que ma nomination m'a paru rendre aux principes que j'ai défendus toute ma vie. Notre siècle s'instruit peu à peu. Il a beaucoup à faire encore ; mais j'ai l'espérance que les épreuves ne seront pas perdues pour lui, et que nous aborderons un jour à un état de civilisation plus parfait que les précédents.

« Veuillez agréer mes vifs remerciements de votre cordiale expansion

tenu à y assister. « Le froc monastique pour la première fois apparaissait à l'Académie, et l'académicien chargé de complimenter le grand orateur de Notre-Dame était le représentant le plus éminent du protestantisme français, M. Guizot. »

« Messieurs, j'ai à remercier l'Académie de deux choses, dit le récipiendaire avec une charmante simplicité qui conquit immédiatement l'auditoire : la première, de m'avoir appelé dans son sein ; la seconde, de m'avoir donné pour successeur à M. de Tocqueville. » On le regarda et on l'écouta, dit Prévost-Paradol, rendant compte en deux mots saisissants de cette mémorable séance. Et M. Guizot, qui lui répondit, lui demanda ce qui serait arrivé s'ils s'étaient trouvés en présence deux cents ans plus tôt[1] !

Puis le P. Lacordaire reprit simplement le chemin de Sorèze. Sa santé délabrée lui interdisait de nouveaux travaux; il eut cependant la force d'écrire encore sa *Sainte Marie-Madeleine*, véritable

à mon égard, ainsi que l'hommage des sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Fr. Henri-Dominique Lacordaire,
des Frères Prêcheurs. »

[1] M. Guizot ajouta : « Je ne puis me refuser à la joie, et, le dirai-je ? à l'orgueil du spectacle que l'Académie offre en ce moment à tous les yeux. Nous sommes ici, vous et moi, Monsieur, la preuve vivante et les heureux témoins du sublime progrès qui s'est accompli parmi nous dans l'intelligence et le respect de la justice, de la conscience, du droit, des lois divines si longtemps méconnues qui règlent les hommes quand il s'agit de Dieu et de la foi en Dieu. Personne aujourd'hui ne frappe plus et n'est plus frappé au nom de Dieu ! »

poème où il a mis toute son âme. Puis il se démit de sa charge de Provincial des dominicains. Il ne trouva pas pour cela le repos, fut abreuvé d'amertumes, constamment attaqué au sein de l'ordre qui lui devait sa restauration en France et sur lequel il avait jeté tant de gloire : « J'ai été répudié de toutes les manières, a-t-il pu écrire : on n'a travaillé qu'à ruiner ce que j'avais fait. »

Il mourut saintement le 20 novembre 1861, entre les bras de ses meilleurs amis, l'abbé Perreyve, MM. de Montalembert, Foisset, etc., donnant le spectacle d'une grande mort après celui d'une grande vie, et laissant tomber de sa bouche, d'où avaient jailli tant d'éclairs d'éloquence, ces derniers mots d'une sublime simplicité : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! ouvrez-moi ! ouvrez-moi ! »

CHAPITRE XX

LE PÈRE GRATRY. — LE CARDINAL PERRAUD CONCLUSION

Ce sont encore deux oratoriens qui vont terminer cette étude. On a trouvé, dès son premier chapitre, le nom de Nicolas Bourbon ; le dernier sera consacré au Père Gratry et au cardinal Perraud, et cette continuité à travers un espace de deux cent soixante-dix ans, parmi tant d'événements divers, malgré tant de soubresauts d'opinion, mérite d'être signalée à l'honneur de l'Oratoire et à celui de l'Académie.

Sans doute, les deux personnages qui nous restent à considérer n'ont plus rien de la fantaisie, de la désinvolture même de plusieurs de leurs aînés : ils ont en retour toute la réserve, toute l'érudition, toute la gravité que peuvent souhaiter les censeurs les plus sévères. Tous deux se firent prêtres relativement tard ; tous deux avaient passé par les grandes écoles et voyaient s'ouvrir devant eux une carrière brillante, des succès certains : tous deux enfin n'hésitèrent pas, lorsqu'ils senti-

rent en eux la plénitude de la foi, à se faire apôtres pour la mieux défendre ; lorsqu'ils eurent compris la vérité, à se faire prêtres pour la mieux servir.

* * *

Le Père Gratry, l'auteur des *Sources*, pourait-on dire, tant ce petit livre plein de science et de charme a, sinon fait pâlir, du moins dépassé en succès ses autres écrits, naquit à Lille en 1805. Il fit à Paris ses premières études, entra au collège Henri IV et connut là des jours amers : car, tourmenté par de vagues inquiétudes, ayant perdu coup sur coup son père et sa vieille mère qu'il adorait, ne voyant que la mort pour terme de la vie et connaissant, comme il dit lui-même, « la ferveur de l'irréligion », il avait été jusqu'à songer à demander au suicide le calme du néant ou le rayon de la vérité [1]. Mais, doué d'une force de caractère bien rare à cet âge, ses longues méditations l'amenèrent peu à peu du doute à la foi. Il résolut alors d'apprendre les sciences : « J'entrerai dans cette citadelle, me disais-je, et je verrai si on a le droit de ne pas croire en Dieu [2]. »

En 1825 il était reçu à l'École Polytechnique et c'est là qu'à travers l'aridité des mathématiques, pendant ces jours laborieux employés à l'étude, à la méditation, à la prière, « ce triangle spirituel au

[1] B. Chauvelot. *Célébrités catholiques contemporaines.*

[2] *Souvenirs de jeunesse.*

sommet duquel éclôt toujours la vocation[1] », se décida la sienne. Ayant donné sa démission, le jeune Gratry alla faire ses études théologiques à Strasbourg, dans la maison de M. Bautain qui avait déjà donné asile aux Bonnechose et aux Ratisbonne. Il y fut ordonné prêtre en 1833. Pendant sept ans il se dévoua au professorat au petit séminaire de Saint-Louis, puis dans la maison d'enseignement secondaire que M. Bautain avait établie à Strasbourg, sans pour cela négliger ses méditations et ses études. C'est de ce temps que datent ses cahiers philosophico-religieux d'où devaient sortir plus tard ses grands ouvrages,

Docteur ès lettres en 1840, l'abbé Gratry fut nommé, par décret ministériel, supérieur du collège Stanislas, où son intelligente initiative trouvait un vaste champ pour s'exercer : quelques années plus tard, Mgr Affre le faisait aumônier de l'École Normale et chanoine de Notre-Dame[2]. Mais il quitta l'Université en 1851, à la suite de sa polémique retentissante avec M. Vacherot, qui fit mettre en disponibilité le directeur de l'École Normale, L'abbé Gratry donna alors sa démission et, toujours préoccupé de réconcilier le christianisme et l'esprit moderne et d'établir, comme il le dit lui-même, « un atelier d'apologétique », il entra à l'Oratoire.

[1] B. Chauvelot. *Op. cit.*

[2] Il fut un instant vicaire général d'Orléans où Mgr Dupanloup, qui se connaissait en hommes, l'avait appelé.

Cette congrégation devait le séduire : on a pu voir, dans le chapitre qui lui est spécialement consacré, combien elle était faite pour les esprits indépendants, pour les hommes savants et laborieux ; combien sa règle, ou plutôt son absence de règle, dans le sens étroit qu'on prête à ce mot, favorisait les libres travaux. Le Père Gratry put s'y livrer sans contrainte à l'étude et à la prière, et organiser ces conférences fameuses, transférées ensuite à Saint-Étienne-du-Mont et où l'on voyait souvent, parmi l'affluence des auditeurs, Berryer, Guizot, le duc de Broglie, Montalembert. C'était bien là « l'atelier d'apologétique » rêvé. L'orateur avait du reste une autorité qui s'imposait, « une éloquence simple et familière » qui enchantait ceux-là mêmes qu'elle ne persuadait point. La plupart des grands ouvrages du Père Gratry datent de cette période de sa vie ; la *Connaissance de Dieu*, la *Logique*, la *Connaissance de l'âme* ont vu le jour à l'Oratoire.

Il y écrivit aussi, pour répondre à M. Renan, *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, œuvre pleine de verve, de logique et d'émotion, où le scepticisme et la mauvaise foi du sophiste sont étalés au grand jour et qui valut à son auteur d'universels applaudissements. *Les Sources* datent encore de ce temps et l'écrivain fut nommé, vers la même époque (1863), professeur de morale évangélique à la Faculté de théologie de la Sorbonne.

De bonne heure, le Père Gratry avait étudié la

musique. Il l'appelait une compagne, une admirable et ravissante amie. Il en avait saisi les concordances, transposait en musique, comme il le dit lui-même, ce qu'il savait en littérature et en philosophie. « Je compris l'identité de la critique littéraire et de la critique musicale[1]. » Il eut la plus haute intelligence de l'harmonie, la plus exacte compréhension de ses rapports avec les mathématiques transcendantes. Il en mettait en tout et il semblait que l'oracle lui eût dit, comme à Socrate dans sa prison : *Ne faites plus que de la musique*[2].

Mais l'Oratoire lui-même, tel qu'il était établi en France, parut bientôt entraver les élans de cette nature indépendante et fière. Sans rompre les liens qui l'attachaient à cette société, le P. Gratry s'installa dans une rue voisine. « De son observatoire de la rue Barbet-de-Jouy », dit le cardinal Mathieu, il entendait le cri de tous les opprimés ; et déclara la guerre aux oppresseurs de l'Irlande et

[1] Cf. Jules Lelorrain. *Les Contemporains.* Le R. P. Gratry.

[2] On permettra à un musicien de ne pas résister au désir de citer ici ce que le P. Gratry dit de la musique : « Le repos est le père du silence. Nous sommes stériles faute de repos plus encore que faute de travail. Je ne connais qu'un seul moyen de vrai repos dont nous ayons quelque peu conservé l'usage : c'est la musique. Rien ne porte si puissamment au vrai repos que la musique véritable... La vraie musique est sœur de la paix... Son influence recueille et, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la sève des sentiments, des lumières, des élans... Mais nous avons trouvé le moyen d'ôter presque toujours à la musique son caractère sacré, son sens cordial et intellectuel, pour en faire un exercice d'adresse, un prodige de vélocité et un brillant tapage, qui ne repose pas même les nerfs, loin de reposer l'âme. » (*Les Sources.*)

de la Pologne, car, à mesure qu'il avançait en âge, « il ne voulait, il ne savait plus qu'aimer[1] ».

Le P. Gratry avait déjà tenté plusieurs fois sans succès d'entrer à l'Académie française. Il y voyait un très heureux accroissement d'autorité « pour la propagation de la foi chrétienne ». L'Académie, disait-il, doublerait mon auditoire en Europe. Et il écrivait à un ami : « Je ferais bien de me présenter chaque fois qu'il y a une place vacante. Corneille ne s'est-il pas présenté sept fois ? Je ne suis pas plus fier que Corneille. » Il y fut enfin reçu le 2 mai 1867, à la place de M. de Barante. On en plaisanta, parce qu'il allait occuper le douzième fauteuil, qui avait été celui de Voltaire. La fortune a de ces caprices. Lui-même y fit une charmante allusion dans son discours ; et, après avoir remercié la Compagnie d'honorer en lui-même, en le faisant asseoir à la place de Massillon, le clergé et l'Oratoire, il continua : « Voltaire, Messieurs, qui occupa le même fauteuil, se trouve ainsi, dans vos annales, entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain est enfermé entre deux prières pour le monde, comme son siècle lui-même, un jour, sera, dans notre histoire, enfermé entre le grand XVIIe siècle et le siècle de foi lumineuse qui aimera Dieu et les hommes en esprit et en vérité[2]. »

[1] CAMILLE BELLAIGUE. *Le Père Gratry* (*Revue des Deux Mondes*, septembre 1900).

[2] « Le silence s'établit. M. l'abbé Gratry lit son discours, j'allais presque dire son sermon de réception. » (LOUIS JOURDAN. *Siècle*, du 28 mars 1868.) « On ne fait plus de sermons à l'église, on y fait des

Mais une amère déception allait succéder à cette heure de triomphe. Le Concile du Vatican n'était pas encore ouvert que déjà, dans la presse, s'étalaient les doctrines les plus passionnées sur l'infaillibilité pontificale. Avec l'indépendance de son esprit, la fougue de son caractère, la conscience de sa supériorité, le P. Gratry n'accepta pas les leçons de journalistes trop zélés et publia, sous forme de lettres à Mgr Deschamps, archevêque de Malines, quatre dissertations qui eurent un immense retentissement et s'ouvraient par le récit de la condamnation du pape Honorius par le concile de Constantinople [1]. Cela le rendit suspect aux catholiques ; on oublia ses mérites et ses services ; on oublia surtout que depuis longtemps déjà il avait écrit : « Presque tous les catholiques croient en théorie et admettent en pratique que le Souverain Pontife, jugeant *ex cathedrâ*, en matière de foi et de mœurs, est infaillible. » Ce sont les termes mêmes de la constitution *Pastor Æternus*.

Après la proclamation du dogme, le P. Gratry n'hésita pas à se soumettre sans réserve et il écrivit à l'archevêque de Paris : « ... Tout ce que, sur ce sujet, avant la décision, j'ai écrit de contraire au décret, je l'efface. » Mais il ne trouva pas même un refuge dans la congrégation qu'il avait restaurée, et

conférences. On peut bien faire à l'Académie un peu de sermons. » (LOUIS RATISBONNE, *id.*)

[1] *Monseigneur l'évêque d'Orléans et Monseigneur l'archevêque de Malines* (1869).

le supérieur de l'Oratoire annonça que le P. Gratry avait renoncé au titre d'oratorien. Une parole que nous avons déjà citée trouve ici sa place. Fénelon, qui l'a prononcée au sujet de Pellisson, l'eût appliquée avec non moins d'à-propos au P. Gratry : « Pour être grand, il ne lui manquait que d'être malheureux : il le fut. » Fatigué et malade, le P. Gratry se retira alors en Suisse. Il alla mourir à l'étranger. Entouré d'amis dévoués et de disciples fidèles, il languit quelques mois au bord du lac de Genève, supportant avec une « invincible patience » (le mot est du cardinal Perraud), sans plainte et sans murmure, les cruelles souffrances qu'il endurait. On a vu plus haut quel culte il avait voué à la musique : il lui dut encore ses derniers sourires[1]. Il rendit son âme à Dieu le 7 février 1872, après avoir reçu, avec la plus vive piété, les derniers sacrements.

Léon XIII dit un jour à l'évêque d'Autun, en parlant du P. Gratry, ces paroles lapidaires qui peuvent lui servir d'épitaphe : « Ce fut un grand esprit et un noble cœur ! »

[1] Il l'aima jusqu'à la fin. « Encore quinze jours avant sa mort, a raconté le cardinal Perraud, un musicien ambulant s'était arrêté sous ses fenêtres et avait joué je ne sais plus quelle mélodie d'un grand maître. « Ce n'est pas cela, dit le Père, c'est beaucoup trop lent. Tenez, dit-il à mon frère, portez-lui cette pièce, dites-lui qu'un grand musicien l'écoute, et demandez-lui ou de cesser de jouer cet air, ou de le jouer plus vite. » Le savoyard ne se le fit pas dire deux fois. La mesure fut accélérée et le Père dit : « Bien, bien, c'est cela maintenant. »

*
* *

Le cardinal Perraud était né à Lyon, en 1828, de parents modestes et honorables. Son père, capitaine des voltigeurs, s'était battu à Waterloo ; son grand-père, médecin-major, avait été tué à Wilna. Lui-même passa ses premières années à Paris : élève de Louis-le-Grand, il entra, en 1847, à l'École Normale où il eut pour condisciples des hommes tels que Taine, Prévost-Paradol, Weiss, Fustel de Coulanges et pour aumônier le P. Gratry.

Agrégé d'histoire, il fut nommé, lors de sa sortie de l'École, professeur au lycée d'Angers et passa deux ans dans cette ville. « Ces deux années d'Angers furent toute la part qu'il donna au monde[1]. » En effet il ne tarda pas à se faire prêtre et, s'étant joint aux cinq hommes de bonne volonté qui, pleins de zèle et d'initiative, à la suite du

[1] Cardinal MATHIEU. *Discours de réception.* « A Rome où il venait souvent et où nous avions lié grande amitié, raconte le cardinal, je crains bien de lui avoir manqué de respect une fois et d'avoir encouru sa disgrâce pendant une minute. « Éminence, lui dis-je un jour, figurez-vous que j'ai rencontré ici une dame qui affirme qu'elle a dansé avec vous. » L'assertion manquait tellement de vraisemblance, qu'il en parut lui-même surpris et choqué. — « Une dame qui a dansé avec moi, qui est ce ? » me répondit-il d'un air qui n'avait rien d'encourageant. — « C'est la veuve d'un de vos illustres confrères de l'Académie, Mme Caro. — Mme Caro ? » Il leva les yeux, promena son index circulairement, en homme qui cherche et, après une exploration dans ses plus lointains souvenirs, il ne contesta plus. « C'est possible, me dit-il, ce devait être en 1851, chez le recteur départemental de Maine-et-Loire, dont elle était la fille. Je venais d'être reçu agrégé et je professais l'histoire au lycée d'Angers, où j'ai passé deux ans. »

P. Pététot, restaurèrent l'Oratoire de France, il entra dans cette congrégation. Il prit même, six ans plus tard, le sujet de cette restauration pour en faire, à la Sorbonne, sa thèse de doctorat [1].

Lorsqu'éclata la guerre de 1870, le P. Perraud monta à cheval comme son père et son grand-père et servit en qualité d'aumônier dans le corps de Mac-Mahon. Il fit vaillamment son devoir, portant aux blessés des secours, aux mourants la dernière absolution. Puis il reprit sa vie de savant et d'apôtre, et ne songeait pas à l'abandonner lorsque le duc de Broglie, en 1874, le proposa pour l'évêché d'Autun.

Mais son intimité avec le P. Gratry l'avait rendu suspect. La nonciature montra quelque hésitation à l'accepter, et c'est alors que le P. Perraud fit une fière réponse qu'on ne saurait trop admirer, car elle prouve ces deux vertus si rares, la reconnaissance et la fidélité : « On m'offrirait dix mîtres que je ne désavouerais pas l'homme auquel j'ai dû ma foi et ma vocation sacerdotale ! »

L'évêque d'Orléans étant mort en 1878, le fauteuil réservé traditionnellement sous la coupole à un représentant de l'Église resta vacant pendant quatre ans. Ce n'est qu'en 1882, au décès d'Auguste Barbier (celui-ci avait d'ailleurs exprimé le désir de l'avoir pour successeur), que l'Académie appela Mgr Perraud à le remplacer. Il fut élu le 8 juin 1882.

[1] P. PERRAUD. *Histoire de l'Oratoire en France au XVIIIe et XIXe siècles.*

Ancien élève de l'École Normale, écrivain distingué dont le style possédait « les grandes qualités de la langue française, la clarté, la limpidité, la mesure et la précision [1] », comptant dans les lettres et à l'Académie même des amitiés illustres, il était indiqué, parmi les évêques de France, pour réunir sur son nom les suffrages des académiciens. Lorsque la dépêche qui lui annonçait son succès arriva, l'évêque allait célébrer la messe solennelle pour la fête du Saint-Sacrement. Aussi, sans perdre rien de son calme, mit-il simplement le précieux papier dans sa poche ; il n'en prit connaissance qu'après la fin de la longue cérémonie [2].

En prononçant quelques mois plus tard son discours de réception, Mgr Perraud fit une allusion délicate et touchante à ses trois prédécesseurs immédiats, l'évêque d'Orléans, le P. Lacordaire et le P. Gratry : « Tout à l'heure, dit-il, lorsque j'ai franchi non sans émotion le seuil de votre illustre enceinte, j'ai cru voir les pères et les amis de mon âme, le grand évêque, le moine dont le froc était une liberté, le prêtre éminent par l'esprit et par le cœur à qui, après Dieu, je me déclare redevable des meilleurs élans et des résolutions les plus viriles de ma jeunesse. »

Comme académicien, Mgr Perraud fit insérer un

[1] Godefroi. *Histoire de la littérature française.*

[2] Racontant ce gracieux épisode dans son discours de réception, le cardinal Mathieu ajoutait : « Son humble successeur, messieurs, vous confesse que, le 21 juin dernier, il n'a pas mis les télégrammes dans sa poche avant de les ouvrir ! »

mot dans le dictionnaire, et la chose est assez bizarre pour être citée, car il s'agit du mot *chic* : il prouva fort bien que cet apparent néologisme a toute la tradition désirable[1]. Puis il revint dans son diocèse et continua à s'y montrer « un grand et saint évêque [2] ». Il menait dans son palais d'Autun une vie d'anachorète. Sous le manteau de soie qu'il portait dans les grandes cérémonies, il cachait une soutane usée qu'en secret il raccommodait lui-même. On ne lui reprochait qu'une extrême froideur qui glaçait ceux qui l'approchaient. Provenait-elle, comme on l'a dit, de sa timidité ? Il est certain que lui-même l'a déplorée un jour par ces touchantes paroles : « Dans la mesure où ce défaut a pu nuire au bien, non seulement je m'en humilie, mais je m'en accuse [3] ».

En 1895, l'évêque d'Autun fut créé cardinal : il avait été réservé *in petto* par Léon XIII le 16 janvier 1893.

Croirait-on qu'on pût trouver, en une vie si austère, et dans une circonstance aussi grave, un épisode amusant et un motif à sourire ? Cela y est cependant et voici comme le rapporte M. Joseph Primoli dans le supplément littéraire d'un grand journal parisien. Après avoir raconté comment

[1] *Chic* est un très ancien mot de notre langue qu'on trouve déjà dans les *Remontrances de la communauté des clercs du Palais dits la Basoche*. (Recueil de pièces fugitives sur le Parlement de France, 1771.)

[2] Comte d'Haussonville. *Réponse au cardinal Mathieu.*

[3] *Testament du cardinal Perraud.*

deux cardinaux se trouvaient aux environs de Rome, à l'Ariccia, où ils avaient passé la journée chez lui, mais étaient dans le plus grand embarras parce qu'ayant manqué le train ils n'avaient trouvé qu'une carriole pour les reconduire, il ajoute :

« Le bon cardinal Perraud, qui n'avait guère pris la parole de la journée, voulut me prouver qu'il en avait vu bien d'autres et se mit à nous conter une histoire :

« — Je revenais de Rome, où j'avais reçu le chapeau, et je me trouvais dans l'express qui me ramenait en France à mon diocèse d'Autun. Encore plein d'émotion et de pensées, je n'avais pu fermer les yeux de la nuit ; mais à l'aube, après le passage du mont Cenis, blotti dans le coin de mon compartiment, je m'étais lourdement endormi...

« Je m'éveillai : il était nuit ; dans le wagon, pas une lumière, pas un voyageur ; le train ne marchait pas... C'était un arrêt, sans doute ; mais, l'arrêt se prolongeant, je baissai la vitre. Je me trouvais dans un hangar désert et muet. Après un long moment, passa un employé ; je voulus l'appeler, mais il m'aperçut et ce fut lui qui m'apostropha :

— Hé ! que faites-vous ici ? me demanda-t-il sans dissimuler sa mauvaise humeur.

— J'attends que l'on parte.

— Partir ? sans locomotive, alors ! Ne voyez-vous pas que le train est remisé ?

— Où sommes-nous donc ?

— A Mâcon. Et vous voulez aller ?...

— A Autun.

— Vous auriez dû prendre le train d'Autun, et il est parti.

— Ah ! mon Dieu !

— Faites l'étonné ; on la connaît celle-là. Vous n'êtes pas le premier. Vous avez voulu économiser l'auberge et coucher à l'œil dans le train !

— Mais... je vous assure... je dois rentrer dans mon diocèse.

— Vous êtes donc curé ?

— Je suis l'évêque d'Autun.

— Allons donc ! f... comme vous êtes ! L'évêque, vous ? un calotin de contrebande. Venez vous expliquer devant l'autorité !

— Et, ramassant mes paquets, je le suivis chez le chef de gare.

Celui-ci, prévenu par l'employé, me toisa d'un œil soupçonneux ; mais il finit, non sans peine, par se convaincre de mon identité.

— Je regrette, — me dit-il en se rassurant, — mais la correspondance est partie et il n'y a plus de train direct jusqu'à demain : vous serez à Autun à quatre heures du soir.

— C'est impossible, monsieur, — répliquai-je, suppliant ; — tous les fidèles m'attendront à la première heure... je dois officier... il faut que je sois là avant midi !

— Que voulez-vous que j'y fasse ?

— Faute de train direct, n'y aurait-il pas un train omnibus ?

— Même pas !

— Un train de marchandises ?

— Ah ! — dit le chef de gare, — il y a quelques fourgons avec du bétail qui vont partir dans dix minutes pour arriver à Autun à l'heure du marché.

— Permettez-moi de prendre le train des animaux.

— Vous n'y pensez pas.

— Je vous en supplie.

— Comme il vous plaira !

« Je remerciai la Providence de cette solution inespérée, je gagnai le train des bêtes, prêt à partir, et je m'arrangeai de mon mieux sur un fourgon, au milieu des cages en bois remplies de volaille.

« D'ailleurs le trajet ne devait durer que peu d'heures.

« Enfin les chants des coqs prisonniers, répondant au sifflet de la locomotive, me tirèrent de mes méditations et m'annoncèrent à la fois l'arrivée du jour et du train en gare d'Autun.

« Là je trouvai tout le chapitre sous les armes, les autorités, les « filles de Marie » avec leur bannière, les enfants des écoles, l'orphéon, la population entière venant recevoir son vieil évêque et nouveau cardinal. Une fanfare éclata... Ma confusion égalait la stupeur de ces braves gens qui, rêvant sans doute de voir leur pasteur leur apparaître avec toute la pompe cardinalice, trouvaient une sorte de ramoneur couvert de suie et de char-

bon au milieu d'une cour de coqs, de canards et de dindons qui passaient leur tête ahurie à travers les barreaux de leur prison.

« — Vous voyez, mes amis, — leur dis-je, les yeux encore remplis de mes visions romaines, — vous voyez combien la roche Tarpéienne est près du Capitole : votre évêque, qui vient de recevoir le chapeau des mains du Saint-Père, vous revient aujourd'hui sur un piédestal de cages à poules. »

Telle fut l'entrée solennelle du nouveau prince de l'Église dans son diocèse d'Autun. Il ne le quitta plus guère jusqu'à sa mort, si ce n'est pour se rendre à Rome au conclave où devait être élu Pie X[1]. C'est en accomplissant un dernier devoir de charité pastorale, en allant visiter dans un couvent une sœur tourière agonisante, que le cardinal prit la fluxion de poitrine qui devait l'emporter. Sa mort fut accompagnée de circonstances presque dramatiques : pendant qu'il agonisait, les agents du fisc opéraient l'inventaire de sa cathédrale et « discutaient la valeur du trône épiscopal où il ne devait plus s'asseoir[2] ». Elle vint enfin le 10 février 1906.

Le cardinal avait exprimé le désir d'être inhumé dans l'église de Paray-le-Monial, ce lieu fameux

[1] Lorsque le cardinal arriva au conclave, l'Académie reçut en sa personne un hommage très flatteur : car le cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, le salua par quelques mots fort bien tournés, où il le félicitait de représenter à la fois la France catholique et la plus pure assemblée littéraire du monde.

[2] Comte d'Haussonville. *Loc. cit.*

de pèlerinage qui se trouvait dans son diocèse et pour lequel il avait eu toujours une particulière dévotion. Le maire de la petite ville crut, en sectaire farouche, l'occasion favorable pour signaler son zèle et ce qu'il croyait son esprit : il s'y opposa.

Ainsi le cardinal repose dans le cimetière commun.

Il ne nous reste plus qu'à saluer, avant de clore cette étude, le continuateur des hommes éminents qui viennent de passer sous nos yeux, le cardinal Mathieu. Contrairement à la plupart de ses devanciers, il n'a pas été mêlé aux affaires publiques; sauf pendant les courtes années qu'il a occupé l'évêché d'Angers, l'archevêché de Toulouse, sa vie s'est écoulée dans une très petite ville de province et son temps fut donné entièrement à l'étude et au professorat. Il est avant tout un homme de lettres, et comme tel avait bien sa place marquée à l'Académie. Il la tiendra avec honneur à la suite de tous ceux dont nous avons retracé la vie.

Et combien d'autres encore, parmi les membres du clergé, auraient pu entrer dans cette compagnie, et lui apporter l'éclat de leurs mérites ! Des noms se pressent ici sous notre plume, noms de diplomates, de théologiens, d'écrivains, d'orateurs : nous ne les citerons pas. Mais ce dont nous espérons avoir convaincu le lecteur, au cours de ces pages, c'est que l'usage de réserver toujours une place au moins

sous la coupole aux représentants de l'Église est plus que justifié : il s'impose, et le jour où l'Académie ne compterait plus de prêtre parmi ses membres, quelque chose en elle manquerait tout à coup ; elle sentirait une diminution de clarté, quelque chose comme cet assombrissement mystérieux qui succède dans un salon à l'enlèvement d'une lampe, malgré les autres flambeaux qui l'éclairent.

Nous ne voulons pas même examiner, en terminant une telle hypothèse ; moins encore la possibilité d'une disparition totale de l'Académie. Cette question s'est pourtant posée récemment dans la presse, ainsi qu'elle se pose à toutes les époques de révolution. Si plusieurs n'ont pas craint d'écrire que fatalement la Compagnie était destinée à finir, nous leur demanderons, nous, avec M. Paul Mesnard, si le jour où l'Académie française tomberait « notre république littéraire ne perdrait rien de sa liberté et de ses franchises », et nous inviterons ceux qui envisagent froidement cette éventualité à réfléchir au coup qu'elle porterait au domaine intellectuel de la France.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ACADÉMICIENS ECCLÉSIASTIQUES

AVEC LA DATE DE LEUR ÉLECTION

ET LES PAGES CORRESPONDANTES DE CE VOLUME

TABLE

CHAPITRE VII

PROTECTORAT DE LOUIS XIV

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

PROTECTORAT DE LOUIS XV

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

PROTECTORAT DE LOUIS XVI

CHAPITRE XVII

L'INSTITUT

CHAPITRE XVIII

ORGANISATION DE 1816

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

603240

001.206
A168
M924
Moucheron
Le clergé à l'Académie